

LANGUE FRANÇAISE



A n. m. La première lettre de l'alphabet, et la première des voyelles : un *A majuscule*; des *a minuscules*. *Prouver par A - B*, prouver mathématiquement. *Ne savoir ni A ni B*, être fort ignorant.

A (sans accent) 3^e pers. du sing. de l'ind. prés. du verbe avoir : l'alphabet français a vingt-cinq lettres.

A prép. Prend l'accent grave et exprime un rapport de tendance ; aller à Paris; de situation : être à la campagne; de provenance : boire à une source.

A ou **AB** ou **ABS** prép. lat. qui signifie de, par, pour indiquer un rapport d'éloignement, d'extraction, de séparation, de privation, et qui entre comme préfixe dans la composition de certains mots français : atone, abjuration, abstention.

ABACA n. m. Espèce de bananier qui fournit une matière textile appelée chanvre de Manille.

ABAISSANT (bè-san), **E** adj. Qui sert à abaisser. **Fig.** Humiliant, dégradant : acte abaissant.

ABAISSE (bè-se) n. f. Pâte amincée par le rouleau. **ABAISSE-LANGUE** (lan-ghe) n. m. inv. Instrument qu'on emploie en médecine pour abaisser la langue et apercevoir l'intérieur de la gorge.

ABAISSEMENT (bè-se-man) n. m. Action de diminuer quelque chose en hauteur : l'abaissement d'un mur. Action d'un corps qui, en baissant, s'éloigne d'un point plus élevé : le froid produit l'abaissement du mercure dans le thermomètre. **Fig.** Humiliation : Louis XI travailla à l'abaissement des grands vassaux. Amoindrissement : l'abaissement des salaires. Etat de décadence : l'abaissement de la littérature. **ABAISSER** (bè-sè) v. a. (de à, et baisser). Diminuer la hauteur : abaisser un mur. Faire descendre : abaisser un store, les paupières. Réduire : abaisser une taxe. Abaisser une perpendiculaire, la mener d'un point sur une ligne ou sur un plan. **Fig.** Humilier : Richelieu abassa les grands. **S'abaïsser** v. pr. Devenir plus bas. les nuages s'abaïssent. S'humilier, s'avilir : s'abaïsser à de plates excuses. **ANT.** Elever, hausser; glorifier, vanter.

ABAISSEUR (bè-seur) adj. et n. m. Se dit d'un muscle qui sert à abaisser la partie du corps à laquelle il est attaché. **ANT.** Elevateur.

ABAJOUÉ (joù) n. f. (de bajoue). Poché que certains animaux (singes, chéiroptères, etc.) ont à l'intérieur de chacune des joues et où ils mettent en réserve des aliments. **Fig.** Joue pendante.

ABALIENATION (si-on) n. f. **Dr. rom.** Cession, aliénation; abalienation de terres, de troupeaux.

ABALIENER (nè) v. a. Faire une abalienation.

ABALOURDIR v. a. Rendre lourd, stupide : les mauvais traitements abalourdissent un enfant.

ABALOURDISSEMENT (di-se-man) n. m. Action d'abalourdir. Etat d'une personne abalourdie.

ABANDON n. m. (de à, et bandon, pouvoir). Etat d'une personne ou d'une chose délaissée : la loi punit l'abandon des enfants. Négligence aimable dans le discours, le style, les manières, etc. Oubli : abandon de soi-même. Renonciation, désistement : abandon d'un droit. **A l'abandon** loc. adv. Sans soin, en désordre : laisser ses enfants, sa maison à l'abandon.

ABANDONNABLE (do-na-ble) adj. Qui peut, qui doit être abandonné : projet abandonnable.

ABANDONNATAIRE (do-na-tè-re) n. **Dr.** Personne au profit de qui est fait un abandon de biens.

ABANDONNATEUR, TRICE (do-na) n. **Dr.** Personne qui fait un abandon de ses biens.

ABANDONNÉ (do-nè), **E** n. Personne qui est dans l'abandon : soulageons les abandonnés.

ABANDONNEMENT (do-ne-man) n. m. (de abandonner). Délaissement entier. Acte de cession : abandonnement de biens.

ABANDONNER (do-nè) v. a. Quitter, délaïsser entièrement : abandonner sa maison. Renoncer à : abandonner ses prétentions. Négliger : abandonner ses devoirs. Confier : Anne d'Autriche abandonna le pouvoir à Mazarin. Livrer : abandonner une ville au pillage. **S'abandonner** v. pr. Se livrer : s'abandonner à la jote. Perdre courage : une âme forte ne s'abandonne jamais. **ANT.** Garder, retenir.

ABAQUE n. m. (lat. abacus). Archit. Tailloir, tablette formant la partie supérieure du chapiteau d'une colonne. **Antiq.** Machine à calculer en usage chez les Romains. (V. BOULIER.) Système de lignes tra-



Abâques.

cées sur un plan et permettant d'effectuer certains calculs numériques. Table à jouer, à lire. Dressoir.

ABASOURDIR (*zour*) v. a. (rad. *sourd*). Assourdir, étourdir par un grand bruit : *coup de tonnerre qui abasourdit*. Fig. Consterner, hébété.

ABASOURDISSANT (*zour-di-san*). E. adj. Qui est propre à abasourdir, à étourdir : *bruit abasourdissant ; nouvelle abasourdissante*.

ABASOURDISSEMENT (*zour-di-se-man*) n. m. Assourdissement. Fig. Stupeur.

ABAT ou **ABAS** (*ba*) n. m. Averse soudaine : *un grand abat d'eau*.

ABAT (*ba*) n. m. Action d'abattre, de tuer : *l'abat des animaux*. Ce qui est abattu. N. m. pl. Pieds, rognons, foie, etc., d'animaux abattus.

ABATAGE n. m. Action d'abattre les arbres, de tuer les animaux, de détacher le minéral d'une galerie. Fig. et fam. Verte sermonce.

ABÂTARDIR v. a. (de *bâtard*). Altérer, faire dégénérer. Fig. : *une longue servitude abâtardit le courage*. S'abâtardir v. pr. Dégénérer.

ABÂTARDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. (de *abâtardir*). Dégénération. Altération, au prop. et au fig. : *l'abâtardissement d'une race, de l'esprit*.

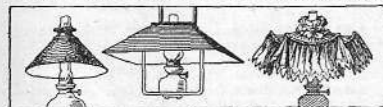
ABATÉE (*té*) n. f. Mouvement d'un navire, qui fait que la proue s'écarte de la ligne du vent.

ABAT-FAIM (*ba-fai*) n. m. Invar. Pièce de résistance qu'on sert d'abord pour apaiser, abattre la faim des convives.

ABAT-FOIN (*ba*) n. m. Invar. Ouverture dans le plancher d'un grenier, au-dessus d'une écurie, d'une étable, et par laquelle on jette le fourrage dans le râtelier.

ABATIS (*ti*) n. m. Quantité de choses abattues, telles que bois, arbres, maisons ; ou tubes, telles que bêtes fauves, gibier. Tête, cou, ailerons, pattes de volaille. Pop. Bras, jambes ; mains, pieds.

ABAT-JOUR (*ba*) n. m. Invar. Réflecteur qui rabat



Abat-jour.

la lumière des lampes. Fenêtre inclinée qui reçoit le jour d'en haut. Auvent élevé devant les magasins ou boutiques pour intercepter les rayons du soleil. Sorte de visière qui sert à préserver les yeux d'une lumière trop vive.

ABAT-SON ou **ABAT-SONS** (*ba*) n. m. Série de lames que l'on pose de biais dans les bales des clochers pour renvoyer le son ou les sons vers le sol. Pl. des *abat-son* ou *abat-sons*.

ABATABLE (*ba-ta-ble*) adj. Susceptible d'être abattu.

ABATTANT (*ba-tan*) n. m. Pièce de menuiserie, qui s'élève ou s'abaisse à volonté : *secrétaire à abattant*.

ABATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. (de *abattre*). Découragement, accablement, affaiblissement. ANT. *Energie, courage*.

ABATTEUR (*ba-teur*) n. m. Celui qui abat : *abatteur d'arbres*. *Abatteur de besogne*, qui en fait beaucoup.

ABATOIR (*ba-toir*) n. m. Etablissement dans lequel les bouchers sont tenus d'abattre et de préparer les animaux destinés à la consommation.

ABATRE (*ba-tre*) v. a. (de *à*, et *battre*). — Se conj. comme *battre*. Mettre à bas, renverser, détruire, démolir : *abattre un arbre*. Tuer : *abattre du gibier*. Fig. *Abattre* : *la fièvre abat*. Décourager : *le malheur abat*. Abaisser : *abattre l'orgueil*. Faire cesser : *la réflexion abattit sa colère*. Accomplir avec rapidité : *besogne abattue*. S'abattre v. pr. Tomber : *les vieux chevaux s'abattent souvent*. Se précipiter sur : *l'épervier s'abat sur sa proie*. Cesser, s'apaiser, diminuer : *le vent s'abat*. Prov. : *Petite pluie abat grand vent* (au pr.), quand il vient à pleuvoir, le vent s'apaise ; (au fig.), souvent peu de chose suffit pour calmer une grande colère. ANT. *Elever, relever*.

ABATTU (*ba-tu*). E. adj. Renversé, jeté à terre : *arbres abattus*. Fig. Découragé, affaibli.

ABATTURE (*ba-tu-re*) n. f. Action d'abattre les fruits des arbres. N. f. pl. Foutures laissées par le cerf dans les bruyères : *le cerf se reconnaît à ses abattures*.

ABAT-VENT (*ba-ven*) n. m. Invar. Petit auvent qui garantit de la pluie et du vent. Appareil en terre ou en tôle, qu'on met sur les cheminées pour empêcher le vent d'y pénétrer et d'y refouler la fumée.

ABAT-VOIX (*ba-voi*) n. m. Invar. Couronnement d'une chaire à prêcher.

ABBATIAL (*a-ba-si-al*) E. AUX. adj. Qui se rapporte à l'abbé, à l'abbaye, à l'abbaye : *palais abbatial ; église abbatiale ; droits abbatiaux*.

ABBAYE (*a-bé-i*) n. f. Monastère gouverné par un abbé ou une abbesse. Bâtiments du monastère. Prov. : *Pour un moine l'abbaye ne se perd pas*, l'absence d'une personne ne doit pas faire abandonner une entreprise, un projet. V. Part. hist.

ABBÉ (*a-bé*) n. m. (du lat. *abbas*, père). Supérieur d'une abbaye. Ecclésiastique.

ABBESSE (*a-bé-se*) n. f. Supérieure d'un monastère de religieuses ayant titre d'abbaye.

ABC n. m. Petit livre contenant l'alphabet. Fig. Premiers éléments d'un art, d'une science : *l'arithmétique est l'a b c des mathématiques*.

ABCEDER (*dé*) v. n. (Se conj. comme *accélérer*.) Se tourner en abécès : *tumeur qui abécède*.

ABCES (*sé*) n. m. (lat. *abcessus*). Amas de pus dans une cavité accidentelle ou naturelle du corps.

ABD, mot arabe qui signifie *serviteur* et entre dans la composition de nombreux noms propres : *Abd-el-Kader, Abd-el-Melik*, etc.

ABDICABLE adj. Qui peut, qui doit être abdicé : *fonctions abdicables*.

ABDICATAIRE (*té-re*) n. et adj. Se dit d'une personne qui a abdicqué.

ABDICATION (*si-on*) n. f. Action d'abdiquer. V. Part. hist.

ABDIQUER (*hé*) v. a. Renoncer volontairement ou de force à de hautes fonctions, et particulièrement à l'autorité souveraine : *Diocétien abdiqua l'empire*. Renoncer à, abandonner : *abdiquer toute dignité, ses biens*. Absol. Renoncer au pouvoir.

ABDOMEN (*mèn*) n. m. Partie du corps entre le thorax et le bassin et qui renferme les intestins.

ABDOMINAL, E. AUX adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'abdomen : *la cavité abdominale est tapissée par le péritoine*.

ABDUCTEUR (*duk*) n. et adj. m. Se dit de tout muscle qui produit le mouvement d'abduction : *muscle abducteur ; l'abducteur de l'œil, du pouce*.

Tube abducteur, tube coulé employé pour conduire le dégagement d'un gaz vers le point où on le recueille.

ABDUCTION (*duk-si-on*) n. f. Mouvement qui écarte un membre du plan médian que l'on suppose diviser le corps en deux moitiés symétriques.

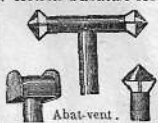
ABECÉDAIRE (*dé-re*) adj. Qui concerne l'alphabet : *ordre abécédaire*. N. m. Livre élémentaire de lecture.

ABÉCQUER (*bé-éq*) v. a. (rad. *bec*). Donner la becquée : *abéquer un oiseau*.

ABÉE (*bé*) n. f. (du vx fr. *abé, aube, ouverture*). Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait mouvoir un moulin.

ABÉILLAGE (*bé, il mill*) n. m. Dr. féod. Droit des seigneurs sur les abeilles et les ruches de leurs vassaux.

ABEILLE (*bé, il mill*). n. f. (lat. *apicula*). Insecte hyménoptère porte-aiguillon, produisant le miel et la cire : *l'abeille est l'emblème de l'activité et du travail ; l'apiculture est l'art d'élever les abeilles*. — Les abeilles ont un corps velu, d'un brun fauve, six pattes et quatre ailes, un aiguillon très acéré à l'extrémité de l'abdomen ; leur bouche est munie d'une trompe qui leur sert à puiser



Abat-vent.



Abat-voix.



Abat-son.



Abeille ouvrière.

le suc des fleurs avec lequel elles fabriquent le miel qu'elles déposent dans les *alvéoles* de leurs rayons de cire. Une *colonie* (ou *essaim*), qu'à l'état domestique on élève dans une *ruche*, comprend une *reine* (ou *reine*), seule chargée de la ponte, des *ouvrières* (neutres) et des mâles (ou faux bourdons).

ABEILLER (be il mill, é), **ÊRE** adj. Relatif aux abeilles : *industrie abeillière*. N. m. Rucher.

ABERRANT (ber-ran), **E** adj. Qui s'écarte, dévie.

ABERRATION (ber-ra-si-on) n. f. (lat. *aberratio*). Mouvement apparent des étoiles fixes. *Optiq.* Phénomène qui se produit dans les systèmes optiques ne donnant pas des images parfaitement nettes : *aberration de la lumière*. *Fig.* Trouble, égarement, erreur de jugement : *aberration du goût*; *aberration des idées*.

ABERRER (ber-ré) v. n. Se tromper.

ABÊTIR v. a. Rendre stupide ; la *parresse d'esprit abêtit l'homme*. V. n. et s'**abêtir** v. pr. Devenir stupide : *cet enfant abêtit, s'abêtit de jour en jour*.

ABÊTISSEMENT (ti-se-man) n. m. Action d'abêtir. Etat de celui qui est abêti.

ABHORRABLE (bo-ra-ble) adj. Qui mérite d'être abhorré.

ABHORRER (bo-ré) v. a. (lat. *abhorrere*). Avoir en horreur, détester, exécuter. ANT. *Aimer, chérir, abies* (bi-ess), n. m. Nom scientifique du sapin.

ABÛTINES (né) n. f. pl. Tribu de conifères, comprenant des arbres résineux comme le *pin*, le *sapin* (abies), le *mélèze*, etc. S. une *abûtinée*.

ABÛME n. m. (du gr. a priv., et bussos, fond). Profondeur sans limite. *Fig.* Tout ce qui est extrême : un *abûme de misère*. Impénétrable : le *cœur de l'homme est un abûme*. Être sur le bord de l'*abûme*, être sur le point de se ruiner, de se perdre.

ABÛMER (mé) v. a. Renverser, culbuter : *Condé abûma l'infanterie espagnole à Rocroi*. Gâter, endommager : la *pluie abûme les chemins*. S'**abûmer** v. pr. S'écrouler : la maison s'est *abûmée dans les flammes*. *Fig.* Se plonger : *s'abûmer dans sa douleur*.

AB INTÉSTAT (tê-ta) loc. prép. V. INTÉSTAT.

ABIRRITANT (ab-ir-ri-tan), **E** adj. Qui est propre à diminuer l'irritation : *remède abirritant*.

ABIRRITATION (ab-ir-ri-ta-si-on) n. f. En médecine, le contraire de l'irritation.

ABIRRITER (ab-ir-ri-té) v. a. Diminuer la sensibilité, l'irritation dans une partie du corps.

ABJECT (ab-jék), **E** adj. (du lat. *abjectus*, jeté hors). Méprisable, bas, vil : *homme abject*; *sentiments abjects*. ANT. *Élevé, noble*.

ABJECTION (ab-jék-si-on) n. f. Abaissement, avilissement, bassesse, en parlant du caractère, des sentiments : *vivre dans l'abjection n'est pas vivre*.

ABJURABLE adj. Qu'on peut, qu'on doit abjurer.

ABJURATION (ra-si-on) n. f. (du lat. *abjuratio*, reniement). Renonciation solennelle à une religion : *l'abjuration de Henri IV mit fin à la Ligue*. Action de renoncer à une opinion, à une doctrine, etc.

ABJURATOIRE adj. Qui concerne l'abjuration : *acte, formule abjuratoire*.

ABJURER (ab-ju-ré) v. a. (lat. *abjurare*). Renoncer publiquement à une religion : *Turenne abjura le calvinisme*. *Fig.* Renoncer à une opinion, à une doctrine, etc. : *abjurer Aristote, Descartes*, etc.

ABLATIF, **IVE** adj. Qui a le caractère, la valeur de l'ablatif : *proposition ablatif*. N. m. Cas de la déclinaison sanscrite, latine, indiquant l'instrument, l'éloignement, l'origine, la matière.

ABLATION (si-on) n. f. (lat. *ablatio*). *Chir.* Action de retrancher : *l'ablation d'une tumeur*.

ABLE n. m. Nom sous lequel on désigne tous les petits poissons d'eau douce à écailles argentées. — Les ables sont appelés *poissons blancs*; les espèces les plus communes sont : *ablette*, le *meunier*, le *gardon*, le *rotengle*, la *vandoise*, le *chevesne*.

ABLÉGAT (ga) n. m. (préf. ab. et lat. *legatus*, envoyé). Vicaire d'un légat. Commissaire chargé par le pape pontificale de Rome d'une mission gracieuse, notamment de porter la barrette à un nouveau cardinal.

ABLÉGATION (si-on) n. f. Dignité, fonction d'ablatif.

ABLERET (ré) ou **ABLIER** (bli-é) n. m. Filet carré, dit aussi *carrelet*.

ABLETTE n. f. Petit poisson commun dans les eaux douces et dont les écailles fournissent l'essence d'Orient, utilisée dans la fabrication des perles fausses.

ABLÉANT (bu-an), **E** adj. Se dit des médicaments propres à enlever les matières putrides et visqueuses des ulcères. N. m. : un *abléant*.

ABLUCER (blu-é) v. a. (lat. *ablucere*). Laver du parchemin ou du papier avec une préparation pour enlever des taches ou raviver l'écriture.

ABLUTION (si-on) n. f. Chez les Orientaux, purification religieuse qui consiste à se laver le corps ou une partie du corps : *l'ablution est en usage dans tous les cultes de l'Orient*. Vin et eau que le prêtre verse sur ses doigts après la communion. *Fam.* Action de se laver : *faire ses ablutions*.

ABNEGATION (si-on) n. f. (lat. *abnegatio*, action de nier). Renoncement, sacrifice : *faire abnegation de soi*. **ABOI** n. m. (de *aboyer*). Cri du chien. N. m. pl. Dernières extrémités ou le cerf est réduit. *Fig.* Situation désespérée : *commerce ruiné et aux abois*.

ABOIEMENT ou **ABOÏEMENT** (boi-man) n. m. Cri du chien. *Fig.* Cris importuns, résistés, fatigants.

ABOLIR v. a. (lat. *abolere*). Supprimer, annuler, anéantir : *abolir une loi*; la *Constitution abolit les droits féodaux*. ANT. *Conservé, maintenir*.

ABOLISSABLE (ti-sa-ble) adj. Qui doit ou peut être aboli : *coutume abolissable*.

ABOLISSEMENT (li-se-man) n. m. Action d'abolir; suppression, anéantissement.

ABOLITIF, **IVE** adj. Qui abolit : *loi abolitive*. **ABOLITION** (si-on) n. f. Annulation (en parlant des lois). Suppression : *Louis XVI ordonna l'abolition de la torture*; la *Convention vota l'abolition de la royauté*. ANT. *Conservation, maintien*.

ABOLITIONNISTE (si-on-nis-me) n. m. Doctrine des partisans de l'abolition de l'esclavage.

ABOLITIONNISTE (si-on-nis-te) adj. Qui se rapporte à l'abolitionnisme : *système abolitionniste*. N. Partisan de ce système. Adversaire des douanes.

ABOMASUM (zom) n. m. Quatrième estomac des ruminants, appelé plus communément *caillotte*.

ABOMINABLE adj. Qui excite l'aversion, l'horreur : *crime abominable*. Très mauvais, exécutable, détestable : *goût, temps abominable*.

ABOMINABLEMENT (man) adv. D'une manière abominable. *Fam.* Fort mal : *chanter abominablement*.

ABOMINATION (si-on) n. f. Horreur : *être en abomination aux gens de bien*. Chose abominable : *assister à des abominations*.

ABOMINER (né) v. a. Avoir en horreur, détester.

ABONDANCEMENT (da-man) adv. Avec abondance.

ABONDANCE n. f. Grande quantité. *Corne d'abondance*. *Fig.* l'abondance des récoltes rendit le *laboureur*. Ressources considérables : *vivre dans l'abondance*. *Fig.* Richesse, facilité d'élocution : *parler avec abondance*. En terme de collage, vin fortement coupé d'eau. **D'abondance** (pré), sans préparation. *Corne d'abondance*, corne remplie de fruits et de fleurs, qui symbolise l'abondance. *Prov.* : *Abondance de biens ne nuit pas*, on accepte encore, par mesure de prévoyance, une chose dont on a déjà une quantité suffisante. ANT. *Disette*.

ABONDANT (dan), **E** adj. Qui abonde : *récolte abondante*. *Fig.* Riche en expressions, en tours de phrase : *style abondant*.

ABONDER (dé) v. n. (lat. *abundare*). Être, avoir ou produire en abondance : *la vigne abonde en France*. *Abonder dans le sens de quelqu'un*, être de son avis.

ABONNÉ (bo-né), **E** n. Qui a pris un abonnement.

ABONNEMENT (bo-ne-man) n. m. Convention ou marché à forfait pour un temps limité : *prendre un abonnement à un journal*, à un théâtre.

ABONNER (bo-né) v. a. (de a. et *bonne*, pour *borne*). Prendre pour autrui un abonnement. S'**abonner** v. pr. Prendre un abonnement pour soi-même. ANT. *Désabonner*.



Ablette.



Corne d'abondance.

ABONNIR (*bo-nir*) v. a. (de *bon*). Améliorer : *abonner un terrain*. V. n. Devenir bon : *le vin abonnez en bouteille*. **S'abonner** v. pr. Devenir meilleur : *le vin s'abonne en vieillissant*.

ABONNISSEMENT (*bo-ni-se-man*) n. m. Le fait d'abonner, de s'abonner. (Vx.)

ABORD (*bor*) n. m. (de *a*, et *bord*). Action d'aborder : *tenter l'abord d'un port*. Manière d'accueillir : *Henri IV était d'un abord facile*. Flur. Alentours : *les abords de Paris*. **D'abord**, **de premier abord**, **de prime abord**, **tout d'abord**, loc. adv. Dès le premier instant.

ABORDABLE adj. Accessible, qu'on peut aborder : *les écueils rendent peu abordables les côtes du sud de l'Italie*. Fig. Accueillant : *Louvois était violent et peu abordable*. **ANT. Inabordable**.

ABORDAGE n. m. Assaut donné à un vaisseau ennemi : *Jean Bart s'illustra dans les combats d'abordage*. Choc imprévu de deux bâtiments en mer : *les vaisseaux portèrent des feux la nuit pour éviter les abordages*.

ABORDE, **E** adj. et n. Se dit du navire, de l'embarcation qui reçoit l'abordage.

ABORDEE n. f. Action d'aborder. **A l'abordée**, **d'abordée**, loc. adv. Tout d'abord.

ABORDER (*dé*) v. a. Prendre terre : *Robinson aborda dans une île déserte*. V. a. Approcher, accoster : *les Portugals abordèrent les premiers les côtes de l'Inde*. Combattre un vaisseau bord à bord ; le huerter par accident. S'approcher de quelqu'un pour lui parler : *il l'aborda avec confiance*. Fig. **Aborder une question**, en venir à la traiter. **S'aborder** v. pr. S'approcher : *les deux souverains s'abordèrent amicalement*.

ABORDEUR adj. m. Qui aborde : *navire abordeur*. **ABORIGÈNE** adj. et n. (préf. *ab*, et lat. *origo*, origine). Autochtone. Qui est originaire du pays qu'il habite : *plante aborigène*. N. m. pl. Naturels d'un pays, par opposition à ceux qui sont venus s'y établir. **ANT. Aubain, étranger, exotique**.

ABORNEMENT (*man*) n. m. Action d'abornier.

ABORNER (*né*) v. a. Mettre des bornes à un champ.

ABORTIF, **IVE** adj. Qui a avorté. (Vieilli.) Qui fait avorter : *remède abortif*.

ABOT (*bo*) n. m. (de *abotiv*). Entrave qu'on attache au paturon des chevaux pour les retenir.

ABOUCHEMENT (*man*) n. m. Action d'aboucher. Entrévue, conférence.

ABOUCHER (*ché*) v. a. (rad. *bouche*). Joindre bout à bout : *aboucher deux tuyaux, deux tubes*. Faire rencontrer deux ou plusieurs personnes pour qu'elles confèrent ensemble. **S'aboucher** v. pr. Se mettre en rapport : *s'aboucher avec quelqu'un*.

ABOULIE (*li*) n. f. (gr. *a*, priv., et *boulé*, volonté). Absence de la volonté. Espèce de névrose où ce symptôme est dominant : *personne atteinte d'aboulie*.

ABOULIQUE (*he*) adj. et n. Atteint d'aboulie.

ABOUNA n. m. Métropolitain de l'Église éthiopienne.

ABOUT (*hou*) n. m. Pièce de charpente ou de menuiserie ajoutée à une autre.

ABOUTAGE n. m. Action de réunir par un noeud les bouts de deux cordages.

ABOUTEMENT (*man*) n. m. Etat de deux choses aboutées. Action d'aboutier.

ABOUTER (*té*) v. a. Joindre bout à bout. *Abouter la vigne*, la tailler jusqu'au bout.

ABOUTIR v. n. (de *a*, et *bout*). Toucher par un bout : *tous les rayons d'un cercle aboutissent au centre*. Fig. Tendre à, avoir pour résultat : *les désordres du règne de Louis XV aboutirent à la ruine de la monarchie*. Conduire : *la vie aboutit à la mort*. Méd. Arriver à suppuration, en parlant d'un abcès.

ABOUTISSANT (*ti-san*), **E** adj. Qui aboutit. N. m. pl. Ce qui joint, ce qui a rapport : *les tenants et les aboutissants d'une terre, d'une affaire*.

ABOUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Résultat. Méd. Commencement de suppuration : *l'aboutissement d'un abcès*.

ABOYANT (*bo-ian*), **E** adj. Qui aboie : *chiens aboyants*; *meute aboyante*.

ABOYER (*bo-é*) v. n. (vx fr. *bayer*, avoir la bouche ouverte. — Change l'y en i devant un e muet ; il *aboie*. Prend un y et un i de suite aux deux prem.

pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous aboyons, vous aboyez* ; *que nous aboyions, que vous aboyiez*). Japper, en parlant du chien. Fig. Crier après quelqu'un, le poursuivre avec importunité : *cesser d'aboyer contre moi*.

ABOYEUR, **EUSE** (*bo-yeur, eu-se*) adj. Qui aboie : N. m. *Chasse*. Chien qui aboie par peur devant les bêtes sauvages sans en approcher. Fig. et fam. Celui qui fatigue par ses cris, ses réclamations : *qui a des créanciers a des aboyeurs à ses trousses*. Crier à la porte d'un théâtre.

ABRACADABRA n. m. Mot cabalistique auquel les anciens attribuaient une vertu magique pour guérir certaines maladies. (Les lettres de ce mot devaient être écrites en triangle où il fut possible de le lire en tous sens.)

ABRACADABRANT (*bran*), **E** adj. Fam. Très surprenant, extraordinaire, merveilleux, stupéfiant.

ABRASIF (*zif*) adj. et n. m. Se dit dans l'industrie d'une matière usante (grès, émeri, etc.).

ABRASION (*zi-on*) n. f. Action d'enlever par grattage : *l'abrasion des os cartés*. Ulcération superficielle qui fait tomber des parties de certains tissus.

ABRAXAS (*ksas*) n. m. Pierre gravée qu'on portait en Orient, comme amulette, dès le II^e siècle.

ABRÉGÉ n. m. Réduction en petit. Ouvrage contenant le résumé d'un art, d'une science, etc. Résumé, précis, sommaire : *un abrégé de géométrie*. **En abrégé** loc. adv. En raccourci : *c'est le monde en abrégé*. **Ecrire en abrégé**, en employant des abréviations.

ABRÈGEMENT (*man*) n. m. Action d'abréger.

ABRÉGER (*gé*) v. a. (lat. *abbreviare* ; de *brevis*, court. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette ; il *abrége* ; excepté au fut. et au cond., où il conserve l'*é* fermé : *fabrégerai, nous abrégerions*). Prend un *e* muet après le *g* devant a et o : *il abrégea, nous abrégeons*). Rendre plus court : *les excès abrègent la vie*. **ANT. Allonger, développer, augmenter**.

ABRÈVAGE ou **ABRÈVEMENT** (*man*) n. m. Action d'abréger : *l'abrévage des chevaux*.

ABREUVER (*vé*) v. a. (préf. *ab*, et lat. *bibere*, boire). Faire boire. Imbiber, arroser : *abreuver les terres*. Fig. Remplir, accabler : *abreuver quelqu'un d'outrages, de chagrins*. **S'abreuver** v. pr. Boire.

ABREUVOIR n. m. Lieu où l'on mène boire les bestiaux : *les abreuvoirs doivent toujours être propres*.

ABRÉVIATEUR, **TRICE** n. Celui, celle qui abrége les écrits d'un auteur : *il faut du goût pour être bon abréviateur*.

ABRÉVIATIF, **IVE** adj. Qui désigne en abrégé : *signes abréviatifs*.

ABRÉVIATION (*si-on*) n. f. Action d'abréger. Retranchement de lettres pour écrire certains mots plus rapidement. (V. le tableau de la page 5.)

ABRÉVIATIVEMENT (*man*) adv. Sous forme abrégée ; par abréviation.

ABRI n. m. Lieu où l'on peut se mettre à couvert de la pluie, du soleil, du danger, etc. : *les premiers hommes cherchaient un abri dans les cavernes*. Fig. Refuge, ce qui préserve de quelque mal : *la solitude est un abri contre les embarras du monde*. **A l'abri de loc. prép. A couvert, en sûreté : *le travail et l'économie mettent l'homme à l'abri de l'indigence*.**

ABRICOT (*ko*) n. m. (du lat. *præcox*, précoce). Fruit à noyau dont la chair et la peau sont rouges et le jus est qui est produit par l'abricotier : *compote, confitures, marmelade d'abricots*. **abricot-pêche**, abricot qui se rapproche de la pêche. (Pl. *abricots-pêches*.)

ABRICOTÉ, **E** adj. Qui tient de l'abricot ; *pomme abricotée*. N. m. *Tranche d'abricot confite*.

ABRICOTIER (*ti-é*) n. m. Arbre fruitier du genre prunier et de la famille des rosacées. (L'abricotier fleurit de bonne heure dans les jardins ; ses fleurs, blanches, paraissent avant les feuilles.)

A B R A C A D A B R A
B R A C A D A B R
R A C A D A B
A C A D A
C A D
A



Abricot.

ABRÉVIATIONS DIVERSES

A	Attesse (prince).	M. I.	Majesté Impériale.
A. I.	Attesse Impériale.	M. R.	Majesté Royale.
A. R.	Attesse Royale.	M ^d , M ^{de}	Marchand, Marchande.
A. S.	Attesse Sérénissime.	M ^{is} , M ^{ise}	Marquis, Marquise.
B ^{as} , B ^{onne}	Baron, baronne.	M. ou MM.	Messieurs.
B. P. F.	Bon pour francs.	M ^{er}	Monseigneur.
Ch. ou Chap.	Chapitre.	M. ou Mr	Monsieur.
C.	Commandeur.	N st ou N ^t	Négociant.
C ^{ie}	Compagnie.	N., E., S., O. ou W.	Nord, Est, Sud, Ouest.
C/ ou C ^{te}	Compte.	Na	Nota.
C/C	Compte courant.	N. B.	Nota bene (notes bien).
C. O.	Compte ouvert.	N. C.	Notable commerçant.
C ^{te} , C ^{tesse}	Comte, comtesse.	N. D.	Notre-Dame.
Cf.	Conférez (rapportez-vous à... comparés).	N. S. J.-C.	Notre-Seigneur Jésus-Christ.
C. V.	Cheval-vapeur.	N ^o	Numero.
D.	Don ou Dom.	§	Paragraphe.
Delt, Pinx ^t , Sc ^t	Delineavit, Pinxit, Sculptit (dessiné, peint, gravé par).	Pass.	Passim (en divers endroits).
D ^e	Dito (ce qui a été dit).	P. C. N.	Abréviation pour certificat d'études physiques, chimiques, naturelles.
D ^r	Docteur.	P. D.	Port dû.
D. M.	Docteur médecin.	P. P.	Port payé.
É. ou Em.	Eminence.	P.-S.	Post-scriptum (après l'écriture).
E. V.	En ville.	P. C. C.	Pour copie conforme.
Esq.	Esquire.	P. p. c.	Pour prendre congé.
&	Et (ce sont les lettres e, t, dans une ligature).	P. T. T.	Postes, Télégraphes, Téléphones.
Etc.	Et cætera (et le reste).	S. G.	Sa Grâce (duc).
Exc.	Excellence (ministre, ambassadeur).	S. H.	Sa Grandeur (évêque ou archevêque).
Ex.	Exemple.	S. H.	Sa Hautesse (sultan).
F. ou Fr. ou F. ^t .	Franco.	S. ou S ^t , S ^{te}	Son Honneur (lord anglais).
F ^o , R ^o , V ^o .	Frère.	SS.	Saint, sainte.
G.-C.	Polio. Recto, Verso.	S. M.	Sainis.
G. O.	Grand-croix.	S. F.	Sa Majesté (l'empereur, le roi).
G. O.	Grand officier.	S. g. d. g.	Sans frais.
H. P. ou HP	(Horse-power) Cheval-vapeur.	S. S.	Sans garantie du gouvernement.
Id. ou Ibd.	Idem ou ibidem (le même, dans le même endroit).	S. S.	Sa Sainteté (le pape).
In-4, in-8 ^o	In-quarto (en quatre), in-octavo (en huit).	S. S.	Sa Seigneurie.
L. Q.	Lege, quæso (lisez, je vous prie).	T ^{bre} , g ^{bre} , g ^{bre}	Septembre, octobre, novembre, décembre.
Le R. P.	Le Révérend Père.	S. v. p.	S'il vous plaît.
Le S. P.	Le Saint-Père (le pape).	S. A. I. et R.	Son Altesse Impériale et Royale (le prince).
Le S ^r	Le sieur (pour Monsieur, dans les actes judiciaires).	S. Êm.	Son Eminence (le cardinal).
LL. AA., LL. ÊÊm.	Leurs Altesses, Leurs Éminences.	S. Exc.	Son Excellence (le ministre).
LL. MM.	Leurs Majestés (empereur, impératrice; roi, reine).	T. s. v. p.	Tournez, s'il vous plaît.
M ^{me} ou Mad., M ^{lle}	Madame, Mademoiselle.	T. S. T.	Télégraphie sans fil.
M ^e	Maitre (avocat, avoué, etc.).	V ^e ou V ^{te}	Veuve.
		V ^{ie} , V ^{iesse}	Vicomte, Vicomtesse.
		V.	Voire.
		W.-C.	Water-closet.
		X. ou N.	Anonyme, inconnu.

ABRUTIR (td) v. a. Mettre à l'abri. **S'abruter** v. pr. Se mettre à l'abri, chercher un refuge.

ABRIVENT (van) n. m. Hutte de bivouac pour les sentinelles. Paillasson qui garantit les plantes.

ABROGATIE, **IVE** adj. Qui a pour objet d'abroger : loi abrogative.

ABROGATION (si-on) n. f. (lat. *abrogatio*). Annulation d'une loi, d'un usage, etc.

ABROGATOIRE adj. Qui a pour but d'abroger : clause abrogatoire.

ABROGÉABLE (ja-ble) adj. Qui peut être abrogé.

ABROGÈRE (je) v. a. (lat. *abrogare*). — Prend un s muet après le g devant a et o : il abrogea, nous abrogeâmes. Annuler, abolir, en parlant d'une loi, d'un décret, etc.

ABROTTI, **E** adj. Se dit des bois dont les premières pousses ont été brisées par le bétail.

ABROTISSEMENT (ti-se-man) n. m. Action de brouter les taillis. Etat des taillis abrotis.

ABRUPT (brup^t), **E** adj. (lat. *abruptus*). Coupé droit, escarpé : rocher abrupt. Fig. Rude, peu poli, non dégrossi : style, caractère abrupt. ANT. **Plat**; aimable.

ABRUPTEMENT (brup-te-man) adv. D'une manière abrupte.

ABRUÏ, **E** adj. et n. Devenu brute, stupide.

ABRUÏR v. a. Rendre stupide, hébété : l'ivrognerie abruït l'homme. S'**abruïtir** v. pr. Devenir stupide : le paresseux s'abruïtit.

ABRUTISSANT (ti-san), **E** adj. Qui abrutit.

ABRUTISSEMENT (ti-se-man) n. m. Etat d'une personne abrutie. Dégradation de l'intelligence.

ABRUTISSEUR, **EUSE** (ti-seur, eu-se) adj. et n. Qui abrutit; joug abrutisseur; ivrognerie abrutisseuse.

ABS préfixe. V. A.

ABSCISSE (ab-si-se) n. f. (du lat. *abscissus*, coupé). Géom. Abscisse d'un point d'une droite orientée, vecteur qui a pour origine un point fixe de la droite et pour extrémité le point considéré. L'une des deux coordonnées qui servent à fixer un point dans un plan; l'autre s'appelant ordonnée. V. COORDONNÉE.

ABSCISSION (ab-si-si-on) n. f. Action de retrancher une partie molle du corps : abscission d'une tumeur.

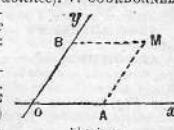
ABSCONDRE v. a. Cacher, dérober aux yeux. (Vx.)

ABSCONS (abs-kons), **E** adj. Caché, abstrus. (Vx.)

ABSENCE (san-se) n. f. (lat. *absentia*). Eloignement.

Défaut de présence. Dr. Etat de celui qui a disparu de son domicile depuis un certain temps. Fig. Manque : absence de goût. Distraction, manque d'attention : avoir des absences. ANT. **Présence**.

ABSENT (san), **E** adj. Hors de sa demeure; non présent : être absent au moment de l'appel. Fig. Dis-



Abscisse.

trait : son esprit est absent. N. : Ne dites pas de mal des absents. Prov. : Les absents ont toujours tort, on sacrifie toujours les intérêts de ceux qui ne sont pas là pour se défendre. ANT. **Présent.**

ABSENTEISME (*san-té-is-me*) n. m. Mode d'exploitation de la terre comportant, entre le propriétaire absent et le cultivateur, un intermédiaire (régisseur ou entrepreneur).

ABSENTEÏSTE (*san-té-is-te*) adj. et n. Qui pratique ou approuve l'absentéisme : doctrine absentéiste ; l'Angleterre est un pays d'absentéistes.

ABSENTER (*S'*) (*sab-san-té*) v. pr. S'éloigner momentanément.

ABSIDAL, E, AUX adj. Qui tient à l'abside : chapelle absidale.

ABSIDE n. f. (du gr. *apsis*, *idos*, cercle, voûte). Extrémité d'une église, derrière le chœur.

ABSIDIOLE n. f. Petite abside. Chapelle en hémicycle, construite autour de l'abside.

ABSINTHE (*te*) n. f. (gr. *apsinthion*). Genre de composées amères et aromatiques. Liqueur alcoolique aromatisée avec cette plante : la consommation de l'absinthe est interdite en France depuis 1915. Fig. Douleur, amertume : la vie est mêlée de miel et d'absinthe.

ABSINTHER (*té*) v. a. Mélanger d'absinthe : absinther une potion.

ABSINTHINE (*ti-me*) n. f. Principe amer de l'absinthe.

ABSINTHIQUE (*ti-ke*) adj. Se dit d'un acide qu'on a découvert dans l'absinthe. Adj. et n. Se dit d'une personne atteinte d'absinthisme.

ABSINTHISME (*ti-me*) n. m. Etat maladif causé par l'abus de l'absinthe.

ABSOLU, E adj. (préf. *ab*, et lat. *solutus*, délié). Indépendant, souverain : roi absolu. Sans restriction : vérité absolue. Impérieux, qui ne souffre pas la contradiction : ton absolu. Alg. Valeur absolue, valeur d'expression, abstraction faite de son signe. Gram. Proposition absolue, celle qui par elle-même énonce un sens complet. Log. Opposé de relatif : homme est un terme absolu, père est un terme relatif. L'absolu n. m. Ce qui existe indépendamment de toute condition.

ABSOLUTÉ n. f. Qualité de ce qui est absolu.

ABSOLUMENT (*man*) adv. d'une manière absolue, sans restriction : Louis XIV régna absolument. Indispensablement : il faut absolument que vous partiez. Gram. Mot employé absolument, sans complément, comme aimer, chanter.

ABSOLUTION (*si-on*) n. f. (préf. *ab*, et lat. *solutio*, dégageant). Pardon, rémission. ANT. **Condamnation.**

ABSOLUTISME (*ti-me*) n. m. Théorie ou pratique d'une autorité absolue.

ABSOLUTISTE (*ti-te*) adj. Qui a rapport à l'absolutisme. N. Partisan de l'absolutisme.

ABSOLUTOIRE adj. Qui absout : bref absolu-toire.

ABSORBABLE adj. Qui peut être absorbé.

ABSORBANT (*ban*). **E** adj. Qui absorbe, qui boit : terres absorbantes. Fig. Qui occupe entièrement : travail absorbant. N. m. Substance qui a la propriété d'absorber : la ouate est un absorbant. Méd. Substance propre à absorber les gaz, les sécrétions.

ABSORBEMENT (*man*) n. m. Etat d'un esprit absorbé.

ABSORBER (*bé*) v. a. (lat. *absorbere*). S'imbiber de, pomper : le sable absorbe l'eau. Neutraliser, faire disparaître : le noir absorbe la lumière. Boire, manger. Fig. Dissiper entièrement : le luxe absorbe les richesses. Occuper fortement : absorber l'attention. **S'absorber** v. pr. Être absorbé. Fig. Se plonger, s'abîmer : s'absorber dans la méditation.

ABSORPTION (*ab-sorp-si-on*) n. f. Action d'absorber : l'absorption des alcools est nuisible.

ABSORPTIVITÉ (*ab-sorp-ti*) n. f. Propriété d'absorber les liquides ou les gaz.

ABSORPTIF v. a. (préf. *ab*, et lat. *solvere*, déga-ger. — *J'absous, tu absouis, il absout, nous absolvons,*

*vous absolvez, ils absolvent. J'absolvais, nous absolvions. Passé simple manqué. J'absoudrai, nous absoudrons. J'absoudrais, nous absoudrions. Absous, absolvons, absolvez. Que j'absolve, que nous absolvions. Imp. du subj. manqué. Absolvant. Absous, absoute.) Renvoyer sans la condamner une personne coupable d'un délit non prévu par la loi : absoudre un coupable, un accusé. Remettre les péchés au pénitent. Disculper, pardonner, excuser. ANT. **Coudammer.***

ABSOUTE n. f. Liturg. Absolution publique donnée au peuple le jeudi saint avant la messe. Prières dites autour du cercueil après l'office des morts.

ABSTEME (*abs-té-me*) adj. et n. (lat. *abstemius*). Qui ne boit pas de vin. Prêtre abstème, celui qui, dans la messe, est exempté de boire le vin du calice.

ABSTENIR (*S'*) (*sabs-te*) v. pr. (préf. *abs*, et lat. *tenere*, tenir. — Se conj. comme *tenir*.) S'empêcher de faire une chose, d'user d'une chose : dans le doute abstiens-toi. ANT. **Participer, prendre part.**

ABSTENTION (*abs-tan-si-on*) n. f. Action de s'abstenir, de ne pas prendre part à un vote, etc.

ABSTENTIONNISTE ou **ABSTENTIONNISTE** (*abs-tan-ti-o-ni-ste*) n. Qui s'abstient, qui veut qu'on s'abstienne de prendre part à un vote, à une discussion, etc. Adj. : doctrine abstentionniste.

ABSTERGENT (*abs-tér-jan*). **E** adj. Se dit des médicaments propres à nettoyer les plaies. N. m. : un abstergent.

ABSTERGER (*abs-tér-jé*) v. a. (préf. *abs*, et lat. *tergere*, essuyer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : il abstergea, nous abstergeons.) Méd. Nettoyer une plaie.

ABSTERNIF, IVE (*abs-tér*) adj. Méd. Propre à nettoyer, absterger. (On dit mieux DÉTERSIIF.)

ABSTENTION (*abs-tér*) n. f. Action d'absterger.

ABSTINENCE (*abs-ti-nan-se*) n. f. Action de s'abstenir, surtout en parlant d'aliments. Diète, jeûne.

ABSTINENT (*abs-ti-nan*), **E** adj. Sobre dans le boire et le manger.

ABSTRACTEUR (*abs-trak*) n. et adj. m. Celui qui abstrait. **Abstracteur de quintessence**, celui qui extrait ce qu'il y a de plus subtil dans une chose.

ABSTRACTIF, IVE (*abs-trak*) adj. Qui sert à exprimer des idées abstraites : termes abstraits.

ABSTRACTION (*abs-trak-si-on*) n. f. Opération de l'esprit, par laquelle on considère isolément des choses inséparables dans la réalité. Résultat de cette opération : les notions de nombre, de couleur sont des abstractions. Faire abstraction d'une chose, n'en pas tenir compte. Pl. Préoccupations : il est dans des abstractions continuelles.

ABSTRACTIVITÉ (*abs-trak*) n. f. Faculté d'abstraire.

ABSTRAIRE (*abs-trè-re*) v. a. (préf. *abs*, et lat. *trahere*, tirer. — Se conj. comme *traire*.) Faire abstraction.

ABSTRAIT (*abs-trè*). **E** adj. Qui désigne une qualité, abstraction faite du sujet, comme blancheur, bonté. Qui opère sur des qualités pures et non sur des réalités : sciences abstraites. Difficile à comprendre : écrivain abstrait. Préoccupé : écrit abstrait. Arith. Nombre abstrait, dont la nature des unités n'est pas exprimée. **L'abstrait** n. m. Ce qui est abstrait : considérer l'abstrait et le concret. ANT. **Concret.**

ABSTRAITEMENT (*abs-trè-te-man*) adv. D'une manière abstraite.

ABSTRUS, E (*abs-tru, u-se*) adj. (lat. *abstrusus*). Abstrait, obscur, difficile à comprendre : raisonnement abstrus.

ABSRUDE adj. (préf. *ab*, et lat. *surdus*, sourd). Contraire à la raison, au sens commun : raisonnement absurde. Stupide, insensé. **L'absurde** n. m. : tomber dans l'absurde. ANT. **Sensé.**

ABSRUDENT (*man*) adv. D'une manière absurde : parler, raisonner absrudent.

ABSRUDITÉ n. f. Etat de ce qui est absurde, contraire au bon sens. Chose absurde ; stupidité.

ABUS (*bu*) n. m. (préf. *ab*, et lat. *usus*, usage). Usage mauvais, excessif ou injuste : abus de sa force. Breve : c'est un abus de croire. **Abus d'autorité**, acte d'un fonctionnaire qui outrepassa son droit. **Abus de confiance**, action d'abuser de la confiance de quelqu'un. Pl. Pratiques injustes : la Révolution supprima les abus. Dr. Appel comme d'abus, recours



Absinthe.

contre les abus de pouvoir de l'autorité ecclésiastique dans ses rapports avec l'autorité civile, et vice versa.

ABUSER (zè) v. a. Tromper, égarer : *abuser un esprit faible*. V. n. User mal : *abuser de son crédit*. **S'abuser** v. pr. Se tromper : *il s'abuse étrangement*.
ABUSEUR, EUSE (zæur, eu-zè) n. et adj. Celui, celle qui abuse.

ABUSIF (zif), **IVE** adj. Contraire aux règles, aux lois, à la justice. Excessif : *usage abusif*.

ABUSIVEMENT (zi) adv. D'une manière abusive.

ABUTER (tè) v. a. (de à, et but). Tendre, viser à un but : *abuter un emploi*. V. n. Lancer le palet, la boule, etc., le plus près possible du but, pour jouer le premier. Joindre exactement (en parlant d'une pièce de bois).

ABYSSAL (bis-sal), **E, AUX** adj. Dont la profondeur est ou paraît insondable. Qui concerne les abysses : *la faune et la flore abyssales*.

ABYSE (bi-se) n. m. (du gr. a priv., et bussos, fond). Grande profondeur sous-marine : *les abysses dépassent 8 kilomètres*.

ABYSSINIEN, ENNE (bi-si-ni-in, è-ne) ou **ABYSSIN, E** (bi-sin, è-ne) adj. etn. Del' Abyssinie.

ACABIT (bi) n. m. Qualité bonne ou mauvaise d'une chose : *poire d'un bon acabit*. Fig. et fam. Nature, caractère : *homme d'un excellent acabit*.

ACACIA n. m. Arbre épineux de la famille des légumineuses, à fleurs odorantes disposées en grappes, et croissant dans les régions chaudes : *l'acacia de nos pays est le faux acacia ou robinier*.

ACADÉMIEN (si in) n. m. Autrefois, en Grèce, sectateur de Platon, dont l'école se tenait dans les jardins d'Académie. Aujourd'hui, membre d'une académie.

ACADÉMIE (mi) n. f. Société de gens de lettres, de savants ou d'artistes : *fonder une académie*. Partic. (avec une majuscule) : *l'Académie française*. V. **ACADÉMIE** (Part. hist.). *L'Académie de médecine*, compagnie de médecins qui a son siège à Paris et qui ne fait pas partie de l'Institut. *L'Académie de musique* (à Paris), l'Opéra. Ecole de peinture, d'escrime, d'équitation. Division universitaire en France. — Il existe 47 académies (en comptant l'Algérie), dirigées chacune par un recteur assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans sa circonscription : *Aix, Alger, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Paris, Poitiers, Rennes, Strasbourg, Toulouse* sont les sièges des académies.

ACADÉMIE (mi) n. f. Figure dessinée d'après un modèle nu. Ce modèle lui-même.

ACADÉMIQUE adj. Propre à une académie : *fauteuil, séance académique*. *Style académique*, où l'art se fait trop sentir. *Pose académique*, prétentieuse. *Palmas académiques*. V. PALME.

ACADÉMIQUEMENT (man) adv. D'une manière académique : *traiter un sujet académiquement*.

ACADÉMISTE (miste) n. Personne qui tient une académie. Elève d'une académie.

ACAGNARDER (narde) v. a. Rendre fainéant. **S'acagnarder** v. p. S'habituer à une vie oisive.

ACAJOU n. m. Arbre d'Amérique, dont le bois est rougeâtre, très dur et susceptible d'acquiescer un beau poli : *l'acajou, très*

employé en ébénisterie, prend une teinte rouge foncé en vieillissant.

ALCALEPHES n. m. pl. Zool. Ordre de coelentérés, comprenant les méduses, etc. S. un *alcalphe*.

ACANTHACÉES (sè) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont l'*acanthé* est le type. S. une *acanthacée*.

ACANTHE n. f. (du gr. *akantha*, épine). Plante épineuse du Midi, à feuilles très larges, élégamment découpées, recourbées et d'un beau vert : *les fleurs d'acanthé ont une odeur forte et peu agréable*. Ornement d'architecture employé surtout sur les chapiteaux d'ordre corinthien, et qui imite cette plante : *feuille d'acanthé*.

ACANTHIE (if) n. f. Genre d'insectes, dont l'espèce la plus connue est la punaise des lits.

ACANTHOPTÉRYGIENS (ji-in) n. m. pl. Famille de poissons ayant la nageoire dorsale épineuse, comme la *perche*, le *maquereau*, etc. S. un *acanthoptérygien*.

ACARIATRE adj. (de saint *Acuire*, qui guérissait les fous). D'une humeur fâcheuse, criarde. ANT. **Doux, sociable**.

ACARIATRETÉ n. f. Humeur acariatre.

ACARIENS (ri-in) ou **ACARIDES** n. m. pl. Ordre d'arachnides non articulés et souvent parasites (acarus ou sarcopte de la gale). S. un *acarien* ou *acaride*.

ACARPE adj. (du gr. a priv., et karpos, fruit). Se dit d'une plante privée de fruit.

ACARUS (russ) n. m. Genre type de l'ordre des acarions.

ACATALECTIQUE (lèk) adj. Se dit, en métrique ancienne, d'un vers auquel ne manque aucune syllabe.

ACATALEPSIE (lèp-sè) n. f. Dans la philosophie grecque, impossibilité d'arriver à la certitude.

ACATENE adj. et n. f. (de a priv., et du lat. *catena*, chaîne). Sans chaîne : *bicyclette acatène*; une *acatène*.

ACATHOLIQUE adj. Se dit des chrétiens qui repoussent l'autorité du pape et de l'Église romaine.

ACAULE (kè-lè) adj. (du gr. a priv., et *kaulos*, tige). Se dit d'une plante qui n'a pas de tige apparente, comme le *pisserlit*, le *plantain*, etc.

ACCABLANT (a-ka-blan). E adj. Difficile à supporter, qui accable : *pois accablant*; *chaleur accablante*. Fig. : *chagrin accablant*.

ACCABLEMENT (a-ka-ble-man) n. m. Prostration physique ou morale. Extrême abatement.

ACCABLER (a-ka-blè) v. a. (du gr. a priv., et *katabolè*, chatapulte). Faire succomber sous le poids. Fig. Surcharger : *accabler de travail*. Comblar : *accabler d'honneurs*.

ACCALMIE (a-kal-mè) ou plus rarement **ACCALMÉE** (a-kal-mè) n. f. Mar. Calme momentané du vent et de la mer. Fig. Temps de repos momentané, après une période d'activité ou d'agitation.

ACCAPAREMENT (a-ka, man) n. m. Action d'accaparer. — L'accaparement est puni comme un crime commercial : il consiste à retirer de la circulation une forte quantité de marchandises de même espèce, afin d'en avoir le monopole et de pouvoir, sans concurrence, déterminer la hausse ou la baisse des prix.

ACCAPARER (rè) v. a. (ital. *accaparrare*). Amasser une denrée quelconque en grande quantité pour en produire la rareté et la revendre fort cher. Fig. Prendre pour soi au détriment des autres. *Accaparer quelqu'un*, l'attirer sans cesse près de soi.

ACCAPAREUR, EUSE (a-ka, eu-zè) n. Celui, celle qui accapare : *accapareur de denrées, de faveurs*.

ACCASTILLAGE (a-kas-ti, ll mil.) n. m. Partie du vaisseau qui est hors de l'eau.

ACCASTILLER (a-kas-ti, ll mil., è) v. a. Garnir un navire de son accastillage.

ACCÉDER (ak-sè-dè) v. n. (du lat. *accedere*, s'approcher. — Se conj. comme *accélérer*.) Avoir accès dans un lieu, arriver, parvenir. Adhérer, consentir, acquiescer. ANT. **Rejeter, refuser**.

ACCELERANDO (ak-sè-lè) adv. Terme de musique italien, indiquant qu'il faut presser le mouvement d'un morceau.



Acacia d'Arabie.



Académicien.



Acajou.



Acanthe.

ACCELERATEUR, TRICE (ak-sè) adj. Qui accélère, précipite : la force accélératrice. N. m. Mécanisme permettant d'accélérer la vitesse d'un moteur.

ACCELERATION (ak-sè, si-on) n. f. Augmentation de vitesse qu'acquiert un corps en mouvement : *accélération du poulx*. Prompte exécution : *accélération des travaux*. ANT. **Ralentissement**.

ACCELERER (ak-sè-lé-ré) v. a. (Prend un é ouvert devant une syllabe muette : j'accélère ; excepté au fut. et au cond., où il conserve l'é fermé : j'accélèrerai, nous accélérerions.) Hâter, presser, activer : *accélérer le pas*. ANT. **Ralentir, modérer**.

ACCENSE (ak-san-se) ou **ACENSE** n. m. (lat. *accensus*). Chez les Romains, citoyen qui, d'après la constitution de Servius Tullius, n'atteignait pas les cens de la dernière classe. Appareur attaché à la personne des magistrats.

ACCENSER (ak-san-sé) ou **ACENSER** v. a. Dr. anc. Donner, prendre à cens une propriété.

ACCENT (ak-san) n. m. (préf. ad., et lat. *cantus*, chant). Élévation ou abaissement de la voix sur certaines syllabes : *accent oratoire*. Prononciation particulière : *accent gascon*. Expression de la voix : *un accent plaintif*. Signe qui se met sur une voyelle : *il y a trois accents en français : l'accent aigu (´), qui se met sur la plupart des é fermés : bonié, café ; l'accent grave (`), qui se met sur les é ouverts : père, mère, sur où (adv.), à [prép.], holdà, déjà, etc. ; et l'accent circonflexe (^), qui se met sur les voyelles longues : pâie, fête, ôite, cote, flôte*. Fig. Intensité de touche dans la peinture.

ACCENTEUR (ak-san) n. m. Genre d'oiseaux passereaux, qui vivent surtout dans les montagnes.

ACCENTUABLE (ak-san) adj. Qui peut être accentué : *mot accentuable ; syllabe accentuable*.

ACCENTUATION (ak-san, si-on) n. f. Manière d'accentuer, de prononcer, en parlant ou en écrivant : *accentuation vicieuse ; faute d'accentuation*.

ACCENTUER (ak-san-tu-é) v. a. Marquer d'un accent : *accentuer les voyelles*. Prononcer selon les règles de l'accent tonique : *bien accentuer en parlant*. Exprimer avec force : *accentuer un passage*.

ACCEPTABILITÉ (ak-sép) n. f. Qualité de ce qui est acceptable : *l'acceptabilité d'une proposition*.

ACCEPTABLE (ak-sép) adj. Qui peut ou doit être accepté : *offres acceptables*.

ACCEPTANT (ak-sép-tan), E n. et adj. Qui accepte, qui donne un consentement par lequel une convention devient valable.

ACCEPTATION (ak-sép-ta-si-on) n. f. Action d'accepter, de recevoir : *acceptation d'une donation*. Promesse de payer : *acceptation d'une lettre de change*. ANT. **Refus**.

ACCEPTER (ak-sép-té) v. a. (lat. *acceptare*). Agreer ce qui est offert : *accepter un don*. Se montrer prêt à : *accepter la bataille*. *Accepter une lettre de change, s'engager à payer à l'échéance*. ANT. **Refuser**.

ACCEPTEUR (ak-sép) n. m. Celui qui s'engage à payer une lettre de change. (On dit plutôt **tiré**.)

ACCEPTION (ak-sép-si-on) n. f. (lat. *acceptio*). Egard, préférence. Action de faire entrer en ligne de compte la qualité d'une personne, d'une chose : *rendre la justice sans acception de personne*. Gram. Sens dans lequel un mot est employé : *acception propre ; acception figurée*. EX. : la chaleur (acception propre) du feu ; la chaleur (acception figurée) du discours.

ACCES (ak-sè) n. m. (lat. *accessus*). Abord, entrée : la barre de l'Adour rend difficile l'accès du port de Bayonne. Fig. : l'accès de la vérité. Attaque d'un mal : *accès de fièvre*. Mouvement intérieur et passager : *accès de colère*.

ACCESSIBILITÉ (ak-sè-si) n. f. Facilité d'arriver à.

ACCESSIBLE (ak-sè-si-ble) adj. Abordable, dont on peut approcher : les mers polaires ne sont pas accessibles ; prince accessible à tout le monde. Ou l'on peut atteindre : *emploi accessible*. ANT. **Inaccessible**.

ACCESSION (ak-sè-si-on) n. f. Action d'arriver à : *accession au pouvoir*. Action de s'ajouter à : *accession de la Corse à la France*. Action d'adhérer avec d'autres : *accession d'un pays à un traité*.

ACCESSIT (ak-sè-sit) n. m. (m. lat. qui signif. *il s'est approché*). Distinction accordée à ceux qui ont le plus approché du prix. Pl. des *accessits*.

ACCESSOIRE (ak-sè-soi-re) adj. Qui accompagne une chose principale : *clause accessoire*. N. m. : *l'accessoire suit le principal*. ANT. **Essentiel, principal**.

ACCESSOIREMENT (ak-sè-soi-re-man) adv. D'une manière accessoire.

ACCIDENT (ak-si-dan) n. m. (du lat. *accidens*, qui arrive). Événement fortuit, ordinairement fâcheux. Malheur, revers. *Accident de terrain*, mouvement du sol qui s'abaisse et s'élève irrégulièrement. Mus. Se dit des signes qui servent à altérer les notes : *il y a trois accidents : le dièse, le bémol et le bécarre*. Philos. Ce qui modifie passagèrement l'être. Par *accident* loc. adv. Par hasard : *beaucoup de découvertes n'ont eu lieu que par accident*.

ACCIDENTALISER (ak-si-dan, sé) v. a. Rendre accidentel. Abandonner aux hasards de l'accident.

ACCIDENTALITÉ (ak-si-dan) n. f. Etat, qualité de ce qui est accidentel.

ACCIDENTÉ, E (ak-si-dan) adj. Varié dans ses aspects, mouvement : *terrain accidenté*. Fig. Agité : *vie accidentée*. Inégal : *style accidenté*.

ACCIDENTEL, ELLE (ak-si-dan-tél, è-le) adj. Qui arrive par hasard, qui n'est pas prévu : *mort accidentelle*. Mus. Signe *accidentel*, dièse, bémol ou bécarre qui, n'étant pas à la clef, se trouve dans le cours du morceau. *Lignes accidentelles*. V. SUPPLÉMENTAIRES.

ACCIDENTELLEMENT (ak-si-dan-tè-le-man) adv. Par accident, par hasard : *les Islandais découvrirent accidentellement l'Amérique du Nord*.

ACCIDENTER (ak-si-dan-té) v. a. Rendre un pays, un terrain inégal. Fig. : *accidenter son style*, lui donner une forme variée.

ACCIPITRE (ak-si) n. m. (lat. *accipiter*). Nom collectif des oiseaux de proie. Syn. de **RAPACE**.

ACCISE (ak-si-zé) n. f. Impôt indirect sur les objets de consommation, principalement en Angleterre.

ACCLAMATEUR (a-klā) n. m. Celui qui acclame.

ACCLAMATIF (a-klā-ma-tif), IVE adj. Qui est accompagné ou exprime par des acclamations : *vote acclamatif*.

ACCLAMATION (a-klā-ma-si-on) n. f. (lat. *acclamatio*). Cri de joie, d'admiration, d'enthousiasme d'une assemblée, d'une multitude : *les trois francs étaient élevés sur le pavés aux acclamations de la foule*. Par *acclamation* loc. adv. Tout d'une voix et sans recourir au serutin : *loi votée par acclamation*. ANT. **Buée**.

ACCLAMER (a-klā-mé) v. a. [préf. ad., et lat. *clamare*, crier]. Salueur par des acclamations : *acclamer un orateur*. Nommer sans recourir au vote : *on acclama Charlemagne empereur d'Occident*. ANT. **Buer**.

ACCLAMATABLE (a-klā) adj. Qui peut être acclamé.

ACCLIMATATION (a-klī, si-on) n. f. Action d'acclimater ; *jardin d'acclimatation*.

ACCLIMATÉMENT (a-klī, man) n. m. Etat de ce qui est acclimaté.

ACCLIMATER (a-klī-ma-té) v. a. Accoutumer à un nouveau climat : *acclimater une plante*. S'acclimater v. pr. S'habituer à vivre dans un lieu. Se dit aussi des choses : *cet usage s'est acclimaté en France*.

ACCLIMATEUR (a-klī) n. m. Celui qui acclimater : *Jean Nicot fut l'acclimater du tabac en France*.

ACCOINÇON (a-koïn) n. m. Partie de charpente ajoutée à un toit pour rendre sa pente régulière.

ACCOINÇANCE (a-koïn) n. f. Rapport, fréquentation : *accoinçance compromettants*.

ACCOINTER (s') [sa-koïn-té] v. pr. Se lier intimement avec quelqu'un.

ACCOISEMENT (a-koï-se-man) n. m. Apaisement ; *accoisement des flots*. (Vx.)

ACCOLADE (a-ko) n. f. (rad. *accoler*). Embrassement : *donner l'accolade*. Petit coup du plat d'une épée, donné sur l'épaule d'un chevalier au moment de sa réception. Trait de plume pour réunir plusieurs articles en un seul.

ACCOLADER (a-ko-la-dé) v. a. Réunir par une accolade. S'accolader v. pr. Se donner mutuellement l'accolade.

ACCOLAGE (a-ko) n. m. Action de fixer les sarmets ou les rameaux à des espaliers.

ACCOLEMENT (a-ko-le-man) n. m. Action de joindre, de réunir.

ACCOLER (a-ko-lé) v. a. [préf. ad. et lat. *collum*, cou]. Jeter les bras autour du cou de quelqu'un pour l'embrasser. Faire figurer ensemble: *accoler deux noms*. *Accoler la vigne*, la lier à l'échelas.

ACCOLURE (a-ko) n. f. Lien qui sert à fixer la vigne. Assemblage de bûches flottées.

ACCOMBANT (ak-kon-ban), E. adj. Se dit d'une partie de la plante qui est couchée sur une autre.

ACCOMMODABLE (a-ko-mo) adj. Qui se peut accommoder: une querelle accommodable.

ACCOMMODAGE (a-ko-mo) n. m. Apprêt des aliments.

ACCOMMODANT (a-ko-mo-dan), E. adj. Complaisant, traitable, d'un commerce facile: *homme accommodant*.

ACCOMMODATEUR (a-ko-mo) adj. m. Qui se rapporte à l'accommodation: *muscles accommodateurs*.

ACCOMMODATION (a-ko-mo-da-si-on) n. f. Action d'accommoder: *accommodation d'un local*. *Accommodation de l'œil*, changement qui s'opère dans l'œil, surtout dans la courbure du cristallin, pour rendre la vision distincte à des distances différentes.

ACCOMMODÉMENT (a-ko-mo-de-man) n. m. Arrangement. Accord d'un différend: *un mauvais accommodément vaut mieux qu'un bon procès*.

ACCOMMODER (a-ko-mo-dé) v. a. Rendre commode, propre à. Concéder: *accommoder une affaire à l'amiable*. *À l'apprêt: accommoder de la viande, du poisson*. Convenir: *cette maison m'accommode*. **S'accorder** v. pr. Etre content, satisfait: *le philosophe s'accommode de tout*.

ACCOMPAGNATEUR, **TRIOIX** (a-kon-pa-gna) n. Qui accompagne avec la voix ou avec quelque instrument la partie principale d'un morceau de musique.

ACCOMPAGNEMENT (a-kon-pa-gne-man) n. m. Action d'accompagner. Accessoire destiné à compléter certaines choses: *cette chambre manque des accompagnements nécessaires*. Mus. Accord d'instruments qui accompagnent la voix, une mélodie, etc.

ACCOMPAGNER (a-kon-pa-gné) v. a. Aller de compagnie avec quelqu'un. Escorter: *accompagner un convoi*. S'ajouter à une chose de manière à la faire valoir. Mus. Soutenir le chant au moyen d'un accompagnement.

ACCOMPLI, **E** (a-kon) adj. Achevé, révolu, réalisé: *vœu accompli*, *vingt ans accomplis*. Parfait dans son genre: *merite accompli*.

ACCOMPLIR (a-kon) v. a. [préf. ad. et lat. *compleo*, remplir]. Achever, remplir: *accomplir un devoir*. Exécuter, réaliser: *accomplir un projet*.

ACCOMPLISSEMENT (a-kon-pli-se-man) n. m. Achèvement. Réalisation.

ACCORAGE (a-ko) n. m. Action de placer des accores.

ACCORD (a-kor) n. m. (de *accorder*). Conformité de sentiments, bonne intelligence. Harmonie: *accord entre le geste et les paroles*. Gram. Rapport des mots, concordance. Mus. Union de sons formant harmonie: *accord parfait*. **D'accord** loc. adv. J'y consens, j'en conviens.

ACCORDABLE (a-kor) adj. Qui peut être accordé: *grâce accordable*. Que l'on peut mettre d'accord: *plaintes accordables*.

ACCORDAGE (a-kor) ou **ACCORDÉMENT** (a-kor-de-man) n. m. Action d'accorder un instrument à cordes: *l'accordage d'un piano*.

ACCORDAILLES (a-kor-da, ll. mil.) n. f. pl. Fiançailles. (Ne s'empl. pas au sing.) — On dit aussi **ACCORDS**.

ACCORDANT (a-kor-dan), E. adj. Qui s'accorde bien. Mus. Consonant.

ACCORDE, **E** (a-kor) n. Fiancé, fiancée.

ACCORDEON (a-kor) Accordéon.

n. m. Instrument de musique, composé de languettes de métal qui sont mises en vibration par un soufflet.

ACCORDÉONISTE (a-kor, nis-te) n. Personne qui joue de l'accordéon.

ACCORDER (a-kor-dé) v. a. [préf. ad. et lat. *cor*, cordis, cœur]. Mettre d'accord: *accorder deux adversaires*. Concéder, octroyer: *accorder du temps, une grâce*. Consentir à admettre: *accorder une proposition*. Gram. Mettre les mots en concordance: *on accorde le verbe avec son sujet*. Mus. Mettre d'accord la voix avec un instrument, les cordes d'un instrument, les instruments entre eux, etc. **S'accorder** v. pr. Etre d'accord: *deux scélérats ne s'accordent que pour faire le mal*. Gram. Etre en concordance: *l'adjectif s'accorde avec le nom*. Ant. **Brouiller, refuser**.

ACCORDEUR (a-kor) n. m. Qui accorde les instruments de musique: *accordeur de piano*.

ACCORDOIR (a-kor) n. m. Outil pour accorder les instruments de musique (pianos, orgues, etc.).

ACCORE (a-ko-ré) adj. (de l'angl. *score*). Se dit d'une côte coupée verticalement à la surface de la mer. N. m. *Mar*. Pièce de bois servant d'étau.

ACCORER (a-ko-ré) v. a. Maintenir par des accores: *accorer un navire*.

ACCORNE, **E** (a-kor) adj. Blas. Se dit des animaux représentés avec des cornes d'un email particulier.

ACCORT (a-kor), E. adj. (de l'ital. *accorto*, avisé). Civil, complaisant, engageant: *femme douce et accorte*.

ACCORTEMENT (a-kor-te-man) adv. Adroitement, gracieusement.

ACCORTEUSE (a-ko-ré) n. f. Humeur accorte.

ACCOMPTABLE (a-ko-ta-ble) adj. Facile à aborder: *bâtiment, plage accostable*.

ACCOMTAGE (a-ko-ta-je) n. m. Action d'accoster: *par gros temps, les accostages sont difficiles*.

ACCOMTER (a-ko-té) v. a. [préf. ad. et lat. *costa*, côte]. Aborder quelqu'un pour lui parler: *Virry accosta Concini et le tua d'un coup de pistolet*. *Mar*. S'approcher aussi près que possible: *accoster un vaisseau, une terre, un quai*.

ACCOMTEUR (a-ko-te-man) n. m. P. et ch. Espace compris entre la chausmée et le fossé, le ruisseau et la maison.

ACCOTER (a-ko-té) v. a. Appuyer d'un côté.

S'accoter v. pr. S'appuyer: *s'accoter contre un mur*.

ACCOUARD (a-kou) v. a. Rendre couard. **S'accouarder** v. pr. Devenir couard.

ACCOUCHÉE (a-kou) n. f. Femme qui vient de mettre un enfant au monde.

ACCOUCHEMENT (a-kou-che-man) n. m. Action d'accoucher.

ACCOUCHER (a-kou-ché) v. n. Enfanter. *Fig*. Se dit des productions de l'esprit: *accoucher d'un bon mot*. V. a. Faire un accouchement: *accoucher une femme*.

ACCOUCHEUR, **EUSE** (a-kou, eu-ze) n. Dont la profession est de faire des accouchements. Adj.: *médecin accoucheur*.

ACCOUDEMÉNT (a-kou-de-man) n. m. Action de s'appuyer sur le coude. Rapprochement des fantasmes qui, dans le rang, sont placés coude à coude.

ACCOUDER (s) (a-kou-dé) v. pr. S'appuyer du coude, sur le coude. Se placer coude à coude.

ACCOUDOIR (a-kou) n. m. Appui pour s'accouder.

ACCOUER (a-kou-é) v. a. [préf. ad. et *queue*]. Attacher des chevaux l'un à la queue de l'autre, de manière qu'ils marchent à la file.

ACCOUPLE (a-kou-plé) n. f. Lien avec lequel on accouple les chiens de chasse.

ACCOUPLÉMENT (a-kou-plé-man) n. m. Action d'accoupler. Assemblage d'animaux par couple.

ACCOUPLER (a-kou-plé) v. a. Joindre deux choses ensemble, mettre deux à deux: *accoupler des bœufs*. Unir charnellement. Grouper ensemble plusieurs générateurs d'électricité: *accoupler des piles*. *Fig*.: *accoupler deux mots contradictoires*. **S'accoupler** v. pr. Former un couple. S'unir pour la génération, en parlant des animaux.

ACCOURCI (a-kour) n. m. Réduction d'un ouvrage: *un accourci de la Vie des saints*.



Accord parfait.



ACCOURCIE (*a-kour-si*) n. f. Pop. Chemin plus court qu'un autre.

ACCOURCIR (*a-kour-sir*) v. a. Rendre plus court, raccourcir. ANT. Allonger.

ACCOURCISSEMENT (*a-kour-si-se-man*) n. m. Diminution de longueur, de durée.

ACCOURIR (*a-kou*) v. n. (préf. ad. et lat. *currere*, courir. — Se conj. comme *courir*. Prend *avoir* ou *être*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) Venir à la hâte : à Marengo, Desaix *accourut* au bruit du canon.

ACCOURSE (*a-kour-se*) n. f. Galerie extérieure par laquelle on communique dans les appartements.

ACCOUTREMENT (*a-kou-tre-man*) n. m. Habilement bizarre, ridicule.

ACCOUTREUR (*a-kou-tré*) v. a. Habiller ridiculement. Chez le tireur d'or, servir, polir le trou de la filière. S'acoutre v. pr. S'habiller, se parer d'une manière grotesque.

ACCOUTREUR, EISE (*a-kou, eu-se*) n. Chez le tireur d'or, personne qui resserre et polit le trou de la filière.

ACCOUTUMANCE (*a-kou*) n. f. Habitude.

ACCOUTUMÉ, E (*a-kou*) adj. Ordinaire, habituel.

A l'accoutumée loc. adv. Comme à l'ordinaire.

ACCOUTUMER (*a-kou-tu-mé*) v. a. Faire prendre une habitude : *accoutumons les enfants au travail*. V. n. Avoir coutume (seulement, aux temps composés) : *j'avais accoutumé d'aller, de faire*. S'acoutumer v. pr. S'habituer.

ACCOUVAGE (*a-kou*) n. m. Industrie qui consiste à faire éclore, en général au moyen de couvercles artificielles, les œufs des oiseaux de basse-cour.

ACCOUVER (*a-kou-ve*) v. a. Préparer un nid avec des œufs, pour qu'un oiseau couve : *accouver une poule*. V. n. Couvrir : *poule qui accouve*. S'accouver v. pr. Commencer à couvrir : *poules qui s'accouvent*.

ACCOUVER, EISE (*a-kou, eu-se*) n. Personne qui pratique l'accoupage.

ACCREDITER (*a-kré-dî-té*) v. a. Mettre en crédit, inspirer la confiance : *sa loyauté l'a accredité*. Faire croire à : *accréditer un bruit*. *Accréditer un ambassadeur*, lui donner des lettres de créance. S'accreditée v. pr. Gagner en réputation, en crédit. Se propager : *cette nouvelle s'accrédite*. ANT. Discreditier.

ACCREDITEUR (*a-kré*) n. m. Celui qui met une personne ou une chose en crédit.

ACCRESCENT (*a-krés-ans*), E. adj. Se dit des parties de la fleur autres que l'ovaire, qui continuent à s'accroître après la fécondité jusqu'à la maturité.

ACCROC (*a-kro*) n. m. (de *accrocher*). Déchirure. Fig. Difficulté : *il est survenu un accroc dans cette affaire*. Tache : *avoir un accroc à sa réputation*.

ACCROCHAGE (*a-kro*) n. m. Action d'accrocher. Résultat de cette action : *l'accrochage d'un tableau*.

ACCROCHE-CŒUR (*a-kro-che-keur*) n. m. Invar. Petite boucle de cheveux aplatie sur la tempe.

ACCROCHEMENT (*a-kro-che-man*) n. m. Action d'accrocher, de s'accrocher : *l'accrochement de deux voitures*.

ACCROCHE-PLAT (*a-kro-che-pla*) n. m. Invar. Support destiné à accrocher à plat, sur les murs, des porcelaines, des falènes, etc.

ACCROCHER (*a-kro-ché*) v. a. (de *à, et crochet*). Suspendre à un crochet : *accrocher un tableau*. Retarder, arrêter, heurter : *accrocher une voiture*. Fig. : *c'est une affaire accrochée*. Obtenir par ruse : *accrocher une place*. S'acrocher v. pr. Être retenu par quelque chose : *s'acrocher aux branches*. Importuner vivement : *s'acrocher à quelqu'un*. ANT. Décrocher.

ACCROCHÉUR (*a-kro*) n. m. Celui qui accroche. Fam. Qui obtient quelque chose par adresse.

ACCROIRE (*a-kroi-re*) (*faire*) v. a. Faire croire ce qui n'est pas. *En faire accroire à quelqu'un*, lui en imposer. S'en faire accroire, présumer trop de soi-même.

ACCROISSEMENT (*a-kroi-se-man*) n. m. Action de croître, de pousser : *l'accroissement d'une plante*. Augmentation : *accroissement de fortune*.

ACCROÏTRE (*a-kroi-tre*) v. a. (Se conj. comme *croître*, mais le part. pass. *accru* ne prend pas d'accent circonflexe.) Augmenter, rendre plus grand, au propre et au fig. : *accroître sa fortune*. *Tout accroît mes ennuis*. V. n. et S'acroître v. pr. Aller en augmentant : *son bien accroît, s'accroît tous les jours*. ANT. Amoindrir, diminuer.

ACCROUPEMENTER (*8*) [*sa-krou-pe-to-né*] v. pr. S'accroupir.

ACCROUPI, E (*a-krou*) adj. Assis sur ses talons. **ACCROUPIR** (*8*) [*sa-krou*] v. pr. (de *à, et crouper*). S'asseoir sur ses talons, se baisser : *le chameau s'accroupit pour se laisser charger*.

ACCROUISSEMENT (*a-krou-pi-se-man*) n. m. Position d'une personne ou d'un animal accroupis.

ACCUR (*a-kru*) n. m. Rejeton produit par les racines.

ACCURÉ (*a-kuré*) n. f. Augmentation d'un terrain par la retraite des eaux, d'une forêt par l'extension de ses racines sur le terrain voisin.

ACCUBITUM

(*ak-ku-bi-tom* — mot lat.) ou **ACCUBITOIRE**

(*a-ku*) n. m. Sofa

destiné à un convive, dans les festins romains.

ACCUEIL (*a-keu, i ml.*) n. m. Réception, bonne ou mauvaise. *Faire accueil*, bien recevoir.

ACCUEILLANT (*a-keu, il ml., an*), E. adj. Qui fait bon accueil.

ACCUEILLIR (*a-keu, il ml.*) v. a. (préf. ad. et *cueillir*). — Se conj. comme *cueillir*. Recevoir quelque bien ou mal. Agréer : *accueillir une demande*.

ANT. Repousser.

ACCUL (*a-kul*) n. m. Le fait d'être aculé. Lieu sans issue, impasse.

ACCULEMENT (*a-ku-le-man*) n. m. Etat de ce qui est aculé. Action d'aculer.

ACCULER (*a-ku-lé*) v. a. Pousser dans un endroit où l'on ne puisse plus reculer. Fig. Mettre dans l'impossibilité de répondre, d'agir. *Fig. Mettre dans l'impossibilité de répondre, d'agir*. *Acculer un argument*. *Acculer*. V. n. En parlant d'un navire, pencher de manière que l'arrière baisse. S'acculer v. pr. S'adosser : *il s'accula contre un mur*.

ACCUMULATEUR, TRICE (*a-ku*) adj. et n. Qui accumule : *un accumulateur d'écus*. N. m. Appareil électrique, emmagasinant l'énergie et capable à un moment donné, de restituer cette énergie sous forme de courant. — L'accumulateur A est chargé à l'aide de piles B. Il suffit de relier les pôles positif et négatif P, N, par un fil conducteur, pour obtenir un courant dans ce dernier, les piles ayant été détachées et une pesée étant faite sur le bouton O.

ACCUMULATION (*a-ku-si-on*) n. f. Entassement, amas, amoncellement : *accumulation de richesses*.

ACCUMULER (*a-ku-mu-lé*) v. a. Entasser et mettre l'un sur l'autre. Amasser, amonceler, rassembler : *accumuler des trésors, des preuves*. ANT. Disperser, dépenser.

ACCUSABLE (*a-ku-za-ble*) adj. Qui peut être accusé.

ACCUSATEUR, TRICE (*a-ku-za*) n. et adj. Qui accuse quelqu'un. *Accusateur public*, magistrat qui, pendant la Révolution, était chargé du ministère public près d'un tribunal criminel : *l'accusateur Fouquier-Tiville est resté célèbre*.

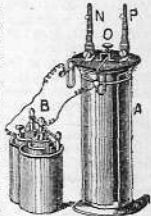
ACCUSATIF, IVE (*a-ku-za*) adj. Qui concerne l'accusatif : *forme accusative*. N. m. Cas des déclinaisons grecque, latine, etc., qui indique le complément direct.

ACCUSATION (*a-ku-za-si-on*) n. f. Action de déferer en justice comme coupable ; de signaler comme reprehensible. Imputation, reproche. *Acte d'accusation*, exposé des faits imputés à un accusé par le ministère public.

ACCUSATOIRE (*a-ku-za*) adj. Qui motive une accusation, qui s'y rapporte.



Accubitum.



Accumulateur.



Accroche-plat.

ACCUSÉ (*a-ku-zé*) n. Personne à qui l'on impute une infraction pénale. Plus spécialement, personne traduite, pour crime, devant la cour d'assises : *acquiescer un accusé. Accusé de réception*, avis donné qu'on a reçu une chose.

ACCUSER (*a-ku-zé*) v. a. (lat. *accusare*). Imputer une faute, un délit à quelqu'un : *accuser de lâcheté*. Révéler, avouer : *accuser ses péchés, son âge*. Servir d'indice : *les apparences nous accusent*. Fig. Indiquer : *cette action accuse de la folie. B.-arts.* Faire ressortir certaines parties du corps cachées sous ce qui les couvre : *accuser les muscles sous la peau*. Com. *Accuser réception*, donner avis qu'on a reçu une chose. **S'accuser** v. pr. Se reconnaître, s'avouer coupable. ANT. **Disculpator, justifier, excuser.**

ACCENSE. ACENSER. V. ACENSER, ACCENSER.

ACÉPHALE adj. Caractérisé par l'acéphalie : *les huitres sont acéphales*. (On dit aussi ACÉPHALIEN, ENNE). N. m. pl. V. LAMELLIBRANCHES.

ACÉPHALIE (*lé*) n. f. (du gr. a priv., et *cephalé*, tête). Absence de tête.

ACÉPHALOPODE adj. et n. m. (de *acéphale*, et du gr. *pous, podos, pied*). Se dit d'un monstre sans tête ni pieds.

ACÉRAGE n. m. Action d'acérer un outil en y soudant de l'acier pour le rendre plus dur, plus résistant.

ACÉRAIN, **E** (*rin, é-ne*) adj. Qui tient de la nature de l'acier : *fer acérain*.

ACÉRBE (*sér-be*) adj. (lat. *acerbus*). D'un goût âpre : *fruits acérbes*. Fig. *Sévère, mordant : langage acérbe*.

ACÉRBITÉ (*sér*) n. f. *Aprêté*. Fig. *Sévérité*.

ACÈRE (du gr. a priv., et *keras*, corne) adj. et n. m. *Entom.* Privé de cornes, de tentacules, d'antennes.

ACÉRÉ, **E** adj. Qui est garni d'acier : *outil acéré*. Tranchant, aigu : *lame acérée*. Fig. *Mordant, caustique : les traits acérés de la calomnie*.

ACÉRER (*vé*) v. a. (de *acier* — Se conj. comme *accélérer*). Souder de l'acier à du fer : *acérer un sabre*. Fig. *Rendre piquant, mordant : acérer son style*.

ACÉRINÈS (*né*) ou **ACÉRACÉES** (*ra-sé*) n. f. pl. Bot. Tribu de la famille des sapindacées, ayant pour type l'*érable*. S. une *acérinée* ou *acéracée*.

ACÉRIURE n. f. *Morceau d'acier, destiné à être soudé à une pièce que l'on veut acérer.*

ACÉSCENCE (*sés-san-se*) n. f. *Etat de ce qui est acéscence : vin tournant à l'acéscence.*

ACÉSCENT (*sés-san*), **E** adj. (lat. *acescens*). Qui commence à devenir acide : *liqueur acéscente*.

ACÉTABULE n. m. (du lat. *acetabulum*, rase). Anat. Cavité articulaire qui reçoit la tête d'un os. Zool. Excavation d'une coquille dans laquelle l'animal est fixé. Cavité où s'insère la patte de derrière des insectes.

ACÉTAMIDE n. f. Corps obtenu par l'action de l'ammoniaque sur l'éther acétique.

ACÉTATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide acétique : *acétate de plomb, de cuivre, de fer, etc.*

ACÉTEUX, EUSE (*teù, eu-ze*) adj. Qui a le goût du vinaigre.

ACÉTIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'acétifier.

ACÉTIFIÉ (*si-é*) v. a. (Se conj. comme *priver*). *Chim.* Convertir en vinaigre, en acide acétique : *acétifier du vin*.

ACÉTIMÈTRE ou **ACÉTOMÈTRE** n. m. Instrument pour apprécier le degré de concentration d'un vinaigre.

ACÉTIMÉTRIE ou **ACÉTOMÉTRIE** (*tri*) n. f. Appréciation du degré de concentration du vinaigre.

ACÉTIQUE adj. (du lat. *acetum*, vinaigre). Se dit de l'acide (C²H⁴O²) auquel le vinaigre doit sa saveur et des composés qui en dérivent. *Fermentation acétique*, fermentation qui donne naissance au vinaigre, à l'acide acétique.

ACÉTOL n. m. *Pharm.* Vinaigre médical, préparé par distillation. *Acétol normal*, aldéhyde acétique ou vinaigre.

ACÉTOMEL (*mél*) n. m. Sirop de vinaigre miellé.

ACÉTONE n. f. Liquide incolore, d'odeur étherée, volatil, inflammable, qui se forme lorsqu'on distille un acétate.

ACÉTOSELLE (*sè-le*) n. f. Nom vulgaire de l'oxalide.

ACÉTYLÈNE n. m. Gaz hydrocarboné (C²H²), que l'on obtient en traitant le carbure de calcium par l'eau. — L'acétylène donne une flamme blanche très éclairante, mais son emploi exige de grandes précautions : il peut, comme le gaz, produire l'asphyxie ; son mélange avec l'air est détonant. Sa présence se décèle par une odeur d'ail. En mélange avec l'oxygène (*chalumeau oxyacétylénique*), il est utilisé pour la soudure autogène et pour couper les métaux.

ACHAÏNE (*ké-ne*) n. m. V. AKÈNE.

ACHALANDAGE n. m. Action d'achalander. Clientèle d'un marchand.

ACHALANDÉ, **E** adj. Qui a beaucoup de chalands, d'acheteurs : *boutique bien achalandée*.

ACHALANDER (*dé*) v. a. (de à, et *chaland*). Attirer, faire venir des clients : *propreté et confort achalandent un hôtel*.

ACHARNE, **E** adj. Attaché furieusement à sa proie, à une chose quelconque : *ennemi, joueur acharné*. Qui dénote de l'acharnement : *combat acharné*.

ACHARNEMENT (*man*) n. m. Animation furieuse ; ardeur opiniâtre. Action de s'acharner. Fig. Aménosité : *acharnement de deux plaideurs*.

ACHARNER (*né*) v. a. (de à, et *chair*). Exciter, animer : *acharner des chiens*. Garnir de chair : *acharner le levrier*. **S'acharner** v. pr. S'attacher avec passion : *s'acharner au jeu*.

ACHAT (*cha*) n. m. Acquisition à prix d'argent ; emplette. ANT. **Vente**.

ACHÈ n. f. (lat. *apium*). Genre de plantes ombellifères, comprenant plusieurs espèces, entre autres le *céleri*.

ACHEMINEMENT (*man*) n. m. Marche en avant, progrès. Avancement par degrés vers un but.

ACHEMINER (*né*) v. a. Diriger vers un lieu, vers un but. **S'acheminer** v. pr. Se diriger vers.

ACHETABLE adj. Qui peut être acheté.

ACHETER (*té*) v. a. (du lat. pop. *acceptare*). — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *j'achète, il achète*. Acquérir à prix d'argent. Fig. Obtenir au moyen d'une autre chose : *acheter de son sang*. ANT. **Vendre**.

ACHETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui achète. ANT. **Vendeur**.

ACHEULÈN, ENNE (*lé-in, é-ne*) adj. Qui se rapporte aux restes préhistoriques trouvés à Saint-Acheul (Somme) : l'homme *acheuléen*.

ACHEVAGE n. m. Action d'achever. Dernière façon donnée à un ouvrage : *l'achevage d'une poterie, d'un moulage*.

ACHEVÉ, **E** adj. Accompli dans son genre : *modèle achevé de toutes les vertus*.

ACHEVEMENT (*man*) n. m. Action d'achever. *Etat de ce qui est achevé : l'achèvement d'une maison*.

ACHEVER (*vé*) v. a. (lat. *ad*, et *caput*, chef. — Prend un è ouvert devant une syllabe muette : *j'achève, il achève*). Terminer, finir une chose commencée : rendre complet : *travail achevé*. Consommer : *cette aventure acheva sa ruine*. Par ext. Perdre complètement. Tuer, donner le coup de grâce. ANT. **Commencer**.

ACHILLÉE (*ki-lé*) n. f. Genre de plantes composées radiées, qui comprend la *mille-feuille*.

ACHOPPEMENT (*cho-pe-man*) n. m. Obstacle, choc. *Pierre d'achoppement*, embarras, difficulté imprévue. Occasion de faillir : *les élèves paresseux sont des pierres d'achoppement pour les élèves studieux*.

ACHOPPER (*cho-pé*) v. n. Heurter du pied contre un obstacle. Fig. *Echouer* devant une difficulté.

ACHROMATINE (*kro*) n. f. Substance du noyau des cellules, qui ne prend pas les réactifs colorants.

ACHROMATIQUE (*kro*) adj. (du gr. a priv., et *chroma*, couleur). Qui laisse passer la lumière sans la décomposer en ses sept couleurs fondamentales.

ACHROMATISATION (*kro, sa-si-on*) n. f. Action d'achromatiser : *l'achromatisation d'un objectif*.

ACHROMATISER (*kro, zé*) v. a. Rendre achromatique.

ACHROMATISME (*kro-ma-tis-me*) n. m. Destruction des colorations accompagnant l'image d'un

des marchandises soumises à l'impôt indirect et de ne payer cet impôt qu'après livraison. Pl. des *acquits-à-caution*.

ACQUITTABLE (a-ki-ta-ble) adj. Qui peut ou doit être acquitté : *accusé acquittable* ; *dette acquittable*.

ACQUITTEMENT (a-ki-te-man) n. m. Action de payer ce qu'on doit. Renvoi d'un accusé reconnu non coupable. ANT. *Condamnation*.

ACQUITTER (a-ki-té) v. a. (de à, et quitter). Payer ce qu'on doit : *acquitter une dette*. Constater le paiement de : *acquitter un billet, une facture*. Rendre quitte d'une obligation : *acquitter quelqu'un d'une dette*. Renvoyer abusivement : *acquitter un accusé*. **s'acquitter** v. pr. *Payer une dette*. Remplir un devoir : *s'acquitter d'une mission*.

ACRASIÈRES (si-é) n. f. pl. Famille de champignons myxomycètes, qui vivent sur les excréments des animaux. S. une *crasière*.

ACRATIE (si) n. f. Débilité, manque de forces. **ACRÉTE** n. f. (du lat. *ager, champ*). Mesure agraire, usitée autrefois en France et valant environ 52 ares, mais variant d'un pays à un autre : *aujourd'hui, en Angleterre, l'acre est de 40 ares et demi*.

ACRE adj. (lat. *acer*). Piquant, irritant au goût, à l'odorat : *fruit acre*. Fig. Mordant, revêche : *caractère acre*. ANT. *Doux*.

ACRÈMENT (man) adv. D'une manière acre. **ACRÈTE** n. f. Qualité de ce qui est acre. Fig. : *l'acreté du style*. ANT. *Doceur*.

ACRIBOLOGIE (ji) n. f. (gr. *akribès, exact, et logos, discours*). Précision dans l'emploi des termes.

ACRIDÉENS (di-in) n. m. pl. Famille d'insectes orthoptères sauteurs, renfermant les *criquets*. S. un *acridien*.

ACRIMONIE (ni) n. f. (lat. *acrimonia*). Acrété : *l'acrimonie des humeurs*. Fig. Ton mordant, malsécherie, aigreur : *quelle acrimonie dans ses paroles* ! ANT. *Doceur*.

ACRIMONIEUSEMENT (ni-eu-ze-man) adv. Avec acrimonie.

ACRIMONIEUX, EUSE (ni-éu, eu-se) adj. Qui a de l'acrimonie.

ACROAMATIQUE ou **ACROATIQUE** adj. (du gr. *akroama, atos, ce qu'on écoute*). Se dit, dans les systèmes de philosophie grecque, des doctrines, plus secrètes et plus scientifiques, qui se transmettaient oralement, dans des entretiens intimes.

ACROBATE n. (du gr. *akros, haut, et batesin, marcher*). Danseur, danseuse de corde. (Se dit aussi pour



Acrobates.

CLOWN, JONGLEUR, ÉQUILIBRISTE, HERCULE, etc.). Fig. Qui cherche à éblouir par des procédés extraordinaires.

ACROBATIE (si) n. f. Exercice de l'acrobate. **ACROBATHIQUE** (ti-ke) adj. Qui a rapport à l'acrobatie : *exercices acrobathiques*.

ACROBATISME (tis-me) n. m. Profession d'acrobate.

ACHOCARPE adj. (du gr. *akron, sommet, et karpos, fruit*). Se dit des mousses dont la capsule termine la tige ou les rameaux.

ACHOCÉPHALE adj. et n. (du gr. *akron, pointe, et kephale, tête*). Se dit d'un homme ou d'une femme ayant le crâne haut, terminé en pointe.

ACROMÉGALIE n. f. Maladie caractérisée par l'hypertrophie des extrémités (tête, mains, pieds).

ACROMION n. m. Apophyse de l'épine de l'omoplate.

ACRONYQUE adj. (gr. *akros, extrême, et nur, nuit*). *Astron.* Se dit quand un astre se lève au coucher du soleil, ou se couche à son lever.

ACROPOLE n. f. (gr. *akros, élevé, et polis, ville*). Partie la plus élevée des cités grecques. V. *Part. hist.*

ACROSPERME (akros-pèr-me) n. m. Champignon qui croît sur le bois sec.

ACROSPORE (akros-po-re) n. m. Champignon qui croît sur la feuille des graminées et les tue.

ACROSTICHE (akros-ti-che) n. m. (gr. *akros, extrême, et stichos, vers*). Poésie composée de telle sorte qu'en lisant dans le sens vertical la première lettre de chaque vers, on trouve le mot pris pour sujet. Voici un acrostiche fait sur Louis XIV par quelque solliciteur au gousset vide :

— Jouis est un héros sans peur et sans reproche ;

— On désire le voir. Aussitôt qu'on l'approche,

— Un sentiment d'amour enflamme tous les cœurs.

— On ne trouve chez nous que des adorateurs.

— Mon image est partout, excepté dans ma poche.

— Adj. : des vers *acrostiches*.

ACROSTOLE (akros-to-le) n. m. (gr. *akros, extrême, et stolos, ornement*). Partie élevée des extrémités des anciens navires. Ornaments, sculptures de la proue.

ACROTÈRE n. m. *Archit.* Socle disposé aux extrémités ou au sommet d'un fronton et servant de support à divers ornements (statues, vases, etc.).

ACTE n. m. (du lat. *actum, chose faite*). Action ; manifestation de la volonté : *on connaît l'homme par ses actes*. Pièce légale qui constate un fait : *acte de naissance*. Mouvement de l'âme vers Dieu : *acte de foi*. Division d'une pièce de théâtre : *pièce en cinq actes*. Prendre acte, faire consigner un fait. Faire acte de présence, se montrer un instant. Décision de l'autorité publique : *acte d'amnistie*; *les actes du gouvernement*. **Acte d'accusation** : exposition des faits imputés à un accusé.

ACTEUR, TRICE n. Qui joue un rôle dans un événement. Artiste qui joue dans un théâtre.

ACTIF, IVE adj. Qui agit : *principe actif*. Vif, laborieux : *ouvrier actif*. *Citoyen actif*, celui qui, sous le régime censitaire, a la jouissance et l'exercice du droit de vote. Énergique : *remède actif*. *Dettes actives*, sommes dont on est créancier. *Gram.* Verbe *actif*, qui peut avoir un complément direct. *Forme active*, forme du verbe transitif ou intransitif, qui présente l'action faite par le sujet. N. m. *Com.* Ce qu'on possède, par opposition à *passif*, ce qu'on doit. ANT. *Inactif, indolent, neutre, passif*.

ACTINAL, E, AUX adj. En forme de rayons.

ACTINAUXISME (nok-sis-me) n. m. (gr. *aktis, rayon, et auxein, accroître*). Action des radiations lumineuses sur la croissance des végétaux.

ACTINIE (ni) n. f. Polype mou pourvu de tentacules, dit souvent *ortie de mer* ou *anémone de mer*.

ACTINIQUE adj. (du gr. *aktis, rayon*). Se dit des rayons lumineux qui peuvent exercer une action chimique, telle que la décomposition d'un corps : *les rayons actiniques sont plus généralement appelés rayons chimiques*.

ACTINISME (nis-me) n. m. Propriété que possèdent certains rayons lumineux d'être actiniques.

ACTINIUM (ti-ni-om) n. m. Substance trouvée dans la pechblende et émettant des radiations comme le radium.

ACTINOGRAPHE n. m. Actinomètre enregistreur.

ACTINOMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer l'intensité des radiations et, plus particulièrement, des radiations solaires.



Acrotère.



Actiaie.

ACTINOMÉTRIE (*tré*) n. f. Mesure de l'intensité des radiations et, plus particulièrement, des radiations solaires.

ACTINOMÉTRIQUE adj. Qui concerne l'actinométrie ; méthode actinométrique.

ACTINOMYCOSE (*ké-se*) n. f. (du gr. *aktis*, inos, rayon, et *mukos*, champignon). Maladie infectieuse commune à l'homme et aux animaux, causée par la présence dans les tissus de champignons dits *actinomyces* ou *actinomyètes*.

ACTINOTROPISME (*pis-me*) n. m. (du gr. *aktis*, inos, rayon, et *tropos*, tour). Flexion des plantes vers les radiations lumineuses.

ACTION (*ak-si-on*) n. f. Manifestation d'une énergie ; belle action. Occupation, mouvement : on le voit toujours en action. Manière dont un corps agit sur un autre : action chimique ; action d'un poison. Combat : intrépide dans l'action. Chaleur dans le débit ou le geste : parler avec action ; action oratoire. Gestes qui accompagnent la parole. Sujet d'un poème : action intéressante. Marche d'une pièce de théâtre : action rapide. Poursuite en justice : action criminelle. Part dans une entreprise financière ou commerciale : acheter une, deux, trois actions de chemin de fer. Remerciement : action de grâces.

ACTIONNABLE (*ak-si-o-na-ble*) adj. Contre qui on peut intenter une action judiciaire.

ACTIONNAIRE (*ak-si-o-nè-re*) n. m. Qui possède une ou plusieurs actions dans une entreprise financière ou commerciale.

ACTIONNAIREMENT (*ak-si-o-nè-re-man*) adv. Au moyen d'actions industrielles.

ACTIONNER (*ak-si-o-né*) v. a. Intenter une action en justice. Exciter, harceler. Produire un mouvement : cours d'eau qui actionne des scieries mécaniques.

ACTIVANT (*am*). É adj. Qui active.

ACTIVATION (*si-on*) n. f. Action de communiquer à un milieu des propriétés radio-actives.

ACTIVEMENT (*am*) adv. D'une manière active. Gram. Dans le sens actif : certains verbes neutres s'emploient activement : courir un danger ; dormir un sommeil. ANT. Neutralement.

ACTIVER (*vé*) v. a. Presser, accélérer : activer les travaux. Donner de l'activité à : activer le feu. Pratiquer l'activation.

ACTIVISME (*vis-me*) n. m. Doctrine séparatiste des flamingants de Belgique, à tendances germanophiles.

ACTIVISTE adj. et n. Partisan de l'activisme.

ACTIVITÉ n. f. Vertu d'agir : l'activité du feu. Promptitude : l'activité de l'esprit. Soldat, fonctionnaire en activité, qui sont actuellement en service. ANT. Nonchalance, mollesse.

ACTUAIRE (*è-re*) n. m. (du lat. *actuarius*, greffier). Spécialiste qui s'occupe de l'application des mathématiques aux assurances sur la vie et, en général, aux questions financières. Chez les Romains, scribe rédacteur de procès-verbaux.

ACTUALISATION (*sa-si-on*) n. f. Action d'actualiser. Résultat de cette action.

ACTUALISER (*zé*) v. a. Rendre actuel.

ACTUALISME (*si-me*) n. m. Doctrine d'après laquelle les phénomènes géologiques du passé s'expliquent par les mêmes causes qui produisent les phénomènes actuels.

ACTUALITÉ n. f. Etat de ce qui est actuel. Chose du moment : les journaux vivent d'actualités.

ACTUEL, ELLE (*él, è-le*) adj. (lat. *actualis*). Effectif : service actuel. Présent : les meurs actuelles. Pêché actuel, péché qui résulte d'un acte personnel, par opposition à péché originel.

ACTUELLEMENT (*ac-tu-è-le-man*) adv. Présentement ; maintenant.

ACTUÉ n. f. (du lat. *actus*, aigu). Qualité de ce qui est aigu, pointu : l'actué d'un clou. Fig. : l'actué de la douleur ; l'actué d'un son.

ACUL (*a-ku*) n. m. Fond des parcs à huitres du côté de la mer.

ACULÉ, É (du lat. *aculeus*, aiguillon) adj. Qui porte un aiguillon, comme l'abeille, la guêpe : insecte aculé.

ACULEIFORME adj. (lat. *aculeus*, aiguillon, et *forme*). Bot. Qui est en forme d'aiguillon.

ACUMINÉ, É adj. (du lat. *acumen*, pointe). Bot. Se dit de tout organe (feuille, fruit) terminé en pointe : les feuilles du cornouiller mâle sont acuminées.

ACUPONCTURE ou **ACUPUNCTURE** (*ponk*) n. f. (lat. *acus*, aiguille, et *punctura*, piqûre). *Chir.* Opération qui consiste à piquer une partie malade avec une aiguille très fine.

ACUPRESSURE (*pré-su-re*) n. f. Compression d'une artère à l'aide d'une aiguille, pour arrêter l'hémorragie.

ACUTANGLE adj. Se dit d'un triangle dont les trois angles sont aigus.

ACUTANGULAIRE adj. Qui fait un angle aigu.

ACUTANGULÉ, É adj. Qui a des angles aigus.

ACUTESSE (*té-se*) n. f. (du lat. *acutus*, aigu). Etat de ce qui est aigu, pointu.

AD prép. lat. qui signifie *à, vers, pour, etc.*, et qui entre, soit sous cette forme, soit sous celle de *ad, af, an, ap, ar, as, at*, comme préfixe dans un certain nombre de mots français : *adversité, affinité, assaut*.

ADADITION (*ad-zi-on*) n. f. Action de contraindre. Assujettissement forcé.

ADACTYLE (*dak*) adj. (du gr. *priv.* et *daktulos*, doigt). Qui n'a pas de doigts : crustacé adactyle.

ADAGE n. m. (lat. *adagium*). Proverbe, maxime. Ex. : *fais ce que dois, advienne que pourra*.

ADAGIO (*ji-o*) adv. (mot ital.). *Mus.* Lentement, gravement, posément, N. L'air même : un *adagio mélancolique*. Pl. des *adagios*.

ADAMANTIN, É adj. Qui a la dureté et l'éclat du diamant.

ADAMIQUE adj. Qui a rapport à Adam : *race adamique*.

ADAMISME (*mis-me*) n. m. (de *Adam*). Doctrine de certains hérétiques qui paraissent nous dans les assemblées, pour imiter l'état d'innocence où se trouvait Adam au moment de la création.

ADAMITE ou **ADAMIEN** (*mit-in*) n. m. Membre d'une secte religieuse du *iv* siècle, qui défendait l'emploi des vêtements. V. **ADAMISME**.

ADAPTABLE (*dap*) adj. Qui peut être adapté.

ADAPTATION (*dap-ta-si-on*) n. f. Action d'adapter, d'approprier une chose à une autre.

ADAPTER (*dap-té*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *aptare*, ajuster). Appliquer ; ajuster : adapter un cadre. Fig. Transformer une œuvre littéraire pour un nouvel objet. Appliquer convenablement : adapter les moyens au but. S'adapter v. pr. Être ajusté, convenir.

ADDEDA (*ad-din*) n. m. invar. (mot lat.). Ce qu'on ajoute à un ouvrage pour le compléter.

ADDITIF, IVE (*ad-di*) adj. Se dit d'une quantité affectée du signe *+*, ou considérée comme affectée du signe *+* et qui doit être ajoutée.

ADDITION (*ad-di-si-on*) n. f. (lat. *additio*, de *addere*, ajouter). Action d'ajouter : ce qu'on ajoute. Total d'une note de dépense dans un restaurant. *Arith.* Première des quatre opérations fondamentales de l'arithmétique. — L'addition a pour but de grouper en un seul nombre toutes les unités contenues dans plusieurs autres. Le résultat s'appelle *somme* ou *total*. Le signe *+* [que l'on prononce *plus*] indique qu'il faut additionner. Ex. : $8 + 4$. ANT. **Soustraction**.

ADDITIONNABLE (*ad-di-si-o-na-ble*) adj. Qui peut être additionné, ajouté : sommes additionnables.

ADDITIONNEL, ELLE (*ad-di-si-o-nél, è-le*) adj. Qui est ou doit être ajouté : article additionnel. Centimes additionnels, centimes qu'on ajoute au principal de l'impôt pour faire face à des besoins imprévus.

ADDITIONNER (*ad-di-si-o-né*) v. a. *Arith.* Ajouter ensemble plusieurs nombres ou quantités. *Additionner de sucre* une liqueur, y ajouter du sucre. ANT. **Soustraire, retrancher**.

ADDUCTEURS (*ad-duk*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle rapprochant de l'axe du corps les parties auxquelles il est attaché. *Hydraul.* Tube ou canal souterrain amenant les eaux d'une source à un réservoir.

ADDUCTIF, IVE (*ad-duk*) adj. Qui détermine l'action des muscles adducteurs.

ADDUCTION (*ad-duk-si-on*) n. f. *Anat.* Action des muscles adducteurs. *Hydraul.* Action de dériver les eaux d'un lieu dans un autre.

ADÉNITE n. f. (du gr. *adén*, glande). Inflammation des glandes et particulièrement des ganglions lymphatiques.



ADÉNOÏDE adj. Qui a la forme du tissu glandulaire. *Végétations adénoides*, hypertrophie des glandes du larynx, qui gêne la respiration chez les enfants.

ADÉNOME n. m. Tumeur bénigne, formée par le tissu des glandes.

ADÉNT (dan) n. m. Entaille ou partie saillante exécutée sur des pièces de bois pour assurer leur assemblage.

ADENTER (dan-té) v. a. Joindre avec des adents.

ADÉPTE (dép-té) n. (du lat. *adeptus*, qui a acquis). Partisan d'une doctrine, d'une secte, d'une coterie. Personne initiée aux secrets d'une science.

ADÉQUAT (kwa-té), **E** adj. (préf. ad. et lat. *aequus*, égalier). Entier, complet, d'une compréhension égale : avoir une idée adéquate d'une chose. Synonyme, équivalent : expressions adéquates.

ADÉTRÉ (dés-tré), **E** adj. Blas. Se dit de toute pièce principale accompagnée, à droite, d'une pièce secondaire. ANT. *sénes-tré*.

ADHÉRENCE (dé-ran-se) n. f. Union intime d'un objet avec un autre.

ADHÉRENT (dé-ran), **E** adj. Fortement attaché : branche adhérente au tronc. N. m. Fig. Attaché à un parti, à une doctrine, etc.

ADHÉRER (dé-ré) v. n. (préf. ad. et lat. *haerere*), s'attacher. — Se conj. comme *accélérer*. Tenir fortement à une chose. *L'épiderme adhère à la peau*. Fig. Accéder, acquiescer entièrement : *adhérer à une doctrine, à une clause*. ANT. *Se détacher, refuser, rejeter*.

ADHÉSIF (dé-sif), **IVE** adj. Qui marque l'adhésion : formule adhésive. Qui adhère, s'applique bien : emplâtre adhésif.

ADHÉSION (dé-si-on) n. f. Union, jonction : force d'adhésion. Fig. Consentement, approbation : donner, refuser son adhésion.

ADHÉSIVEMENT (dé-si-ve-man) adv. D'une manière adhésive.

ADHÉSIVITÉ (dé-si) n. f. Faculté qui nous porte à nous rapprocher de nos semblables. Faculté de fixer fortement l'attention sur une idée.

ADIABATIQUE adj. Se dit de substances qui s'opposent à la transmission de la chaleur. Se dit d'une transformation d'un corps, qui s'effectue sans que celui-ci cède de sa chaleur ou qu'il en reçoive du milieu ambiant : détente adiabatique d'un gaz.

ADIABATIQUEMENT (ka-man) adv. D'une manière adiabatique.

ADIABATISME (tis-me) n. m. (du gr. a priv., et *diabainein*, traverser). Etat d'un gaz qui ne communique ni ne reçoit aucune quantité de chaleur.

ADIANTE n. m. Genre de fougères, vulgairement nommées capillaires de Montpellier, cheuveu de Vénus.

ADIEU (de à, et Dieu) loc. elliptique. Terme de civilité et d'amitié quand on se quitte. N. m. : des adieux touchants.

ADIEUX, **ADISE** (peut, év-se) adj. (du lat. *adeps*, ipis, graisse). Qui a les caractères de la graisse : tissu adipeux.

ADIPOSE n. f. Matière produite par excès de graisse : les exercices physiques garantissent de l'adipose.

ADIPOSITÉ (po-si) n. f. Surcharge graisseuse morbide.

ADIRER (ré) v. a. (de à, et dire, comme dans : être à dire, manquer). Dr. Perdre, égarer : adirer les pièces d'un procès.

ADITION (si-on) n. f. Dr. Addition d'hérédité, acceptation d'une succession.

ADJACENCE (san-se) n. f. Propriété de ce qui se touche : l'adjacence de deux angles.

ADJACENT (san), **E** adj. (préf. ad. et lat. *jacere*, être situé). Qui se touche, attenant, contigu : terres adjacentes. Angles adjacents, angles qui ont même sommet, un côté commun, et sont situés de part et d'autre de ce côté commun.

ADJECTIF, **IVE** (jék) adj. (du lat. *adjectivus*, qui s'ajoute). Qui tient de l'adjectif : locution adjectiv.



Adent.

N. m. Mot que l'on joint au substantif pour le qualifier ou le déterminer : il y a l'adjectif qualificatif, l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif, etc.

ADJECTIVEMENT (jék, man) adv. Comme adjectif : nom employé adjectivement.

ADJOINDRE v. a. (préf. ad. et lat. *ungere*, joindre. — Se conj. comme *craindre*). Associer une personne à une autre comme auxiliaire.

ADJOINT (join), **E** adj. et n. Aide : professeur adjoint. N. m. Magistrat qui remplace le maire.

ADJONCTION (jônk-si-on) n. f. Action d'adjoindre quelqu'un ou quelque chose : adjonction de deux jurés.

ADJUDANT (dan) n. m. (du lat. *adjuvare*, aider). Officier ou sous-officier qui seconde les chefs : adjudant-major. En France, titulaire de l'emploi entre celui de sergent-major et d'adjudant-chef. Adjudant-chef, titulaire de l'emploi le plus élevé des sous-officiers.

ADJUDICATAIRE (tè-re) n. A qui une chose (fouritures, exploitation, etc.) est attribuée dans une adjudication publique.

ADJUDICATAIRE TRICEN. Personne qui adjudge.

ADJUDICATIF, **IVE** adj. Qui adjuge : jugement adjudicatif ; sentence adjudicative.

ADJUDICATION (si-on) n. f. Marché de travaux ou de fournitures, qui diffère du marché de gré à gré en ce qu'il est fait avec publicité et concurrence : l'adjudication se fait au rabais ou à la surenchère.

ADJUGER (jé) v. a. (préf. ad. et lat. *judicare*, juger. — Prend un e muet après le g devant a et o : il adjugea, nous adjugeons). Attribuer en justice à l'une des parties une propriété contestée. Donner des travaux par adjudication : adjuger une entreprise. Vendre par adjudication publique. Attribuer : adjuger un prix.

ADJURATION (si-on) n. f. Action d'adjurer ; formule d'exorcisme. Prière instante, supplication.

ADJURER (ré) v. a. (lat. *adjuvare*). Commander au nom de Dieu. Supplier avec instance : je tuis adjure de dire la vérité.

ADJUTEUR n. m. Celui qui aide, auxiliaire.

ADJUVANT (van), **E** adj. Se dit d'un médicament qui seconde l'action du médicament principal : substance adjuvante. N. m. : un adjuvant.

ADJUVAT (va) n. m. (mot lat. signif. il aide). Fonction d'aide en médecine, en chirurgie.

ADMETTRE (mis-tré) v. a. (préf. ad. et lat. *mittere*, envoyer. — Se conj. comme *mettre*.) Recevoir, laisser : être admis dans une société. Reconnaître comme vrai : admettre un principe. Comporter : cette affaire n'admet aucun retard. Accueillir favorablement : admettre une requête. ANT. *Éliminer, exclure*.

ADMICULÉ n. m. Moyen auxiliaire. Dr. Circonstance qui ne forme pas preuve complète, mais contribue à faire preuve.

ADMINISTRATEUR, **TRICE** (nis-tra) n. Qui régit, administre, dirige.

ADMINISTRATIF, **IVE** (nis-tra) adj. Qui tient ou a rapport à l'administration : décision administrative.

ADMINISTRATION (nis-tra-si-on) n. f. Action d'administrer, de diriger les affaires publiques ou privées, de régir des biens. Pouvoir administratif. Science et art de gouverner un Etat. Ensemble des employés d'une branche particulière : un service public : administration des postes. *Administration publique*, ensemble des pouvoirs chargés de l'exécution des lois. *Conseil d'administration*, réunion de personnes chargées de faire observer les statuts d'une société dont elles font partie.

ADMINISTRATIVEMENT (nis-tra, man) adv. Suivant les formes, les règlements administratifs.

ADMINISTRÉ (nis-tré), **E** n. Qui est soumis à une administration : maire respecté de ses administrés.

ADMINISTRER (nis-tré) v. a. (préf. ad. et lat. *ministrare*, servir). Gouverner, diriger : administrer un pays. Conférer : administrer les sacrements.

Administrer quelqu'un, lui donner l'extrême-onction. Faire prendre : administrer un somnif. Appliquer : administrer des coups de canne. S'administrer v. pr. S'attribuer : s'administrer la meilleure part.

ADMIRABLE adj. Digne d'admiration.

ADMIRABLEMENT (man) adv. D'une manière admirable, parfaite, étonnante.

ADMIRATEUR, **TRICE** n. Qui admire.

Angles adjacents.

ADMIRATIF, IVE adj. Qui marque de la surprise, de l'admiration ; *geste admiratif*; exclamations *admiratives*. **Point admiratif**, point exclamationnel.

ADMIRATION (si-on) n. f. Action d'admirer. Sentiment qui éprouve l'âme quand elle est frappée par les caractères du beau. ANT. **Dédaigner, mépriser.**

ADMIRATIVEMENT (man) adv. D'une manière admirative.

ADMIRER (ré) v. a. (préf. ad, et lat. *mirari*, regarder). Considérer avec un étonnement mêlé de plaisir ; *admirer un tableau*. Trouver étrange ; *je admire ses prétentions*. ANT. **Dédaigner, mépriser.**

ADMISSIBILITE (mi-si) n. f. Qualité de ce qui est admissible ; *candidat porté sur la liste d'admissibilité*. ANT. **Inadmissibilité.**

ADMISSIBLE (mi-si-ble) adj. et n. Qui peut être admis. Qui, reçu dans un concours à la première épreuve, est jugé capable de subir la seconde ; *candidat admissible*. Recevable, valable ; *cela n'est pas admissible*. ANT. **Inadmissible.**

ADMISSION (mi-si-on) n. f. Réception. Action d'admettre. Le fait d'être admis.

ADMIXION (miks-ti-on) n. f. En pharmacie, action d'ajouter en mélangeant.

ADMONESTATION (nès-ta-si-on) n. f. Réprimande, sermon.

ADMONESTER (nès-té) v. a. (du lat. *admonere*, avertir). Faire une remontrance, une réprimande.

ADMONITEUR, TRICE n. Personne qui avertit, qui réprimande.

ADMONITION (si-on) n. f. Avertissement, réprimande.

ADNÉ, E adj. (du lat. *ad*, auprès, et *natus*, né). Se dit de toute partie attachée à une autre et qui semble faire corps avec elle ; *antheres adnées*.

ADOLESCENCE (lès-san-se) n. f. (du lat. *adolescere*, croître). Age de la vie, qui suit l'enfance jusqu'à l'âge viril (de 14 à 25 ans).

ADOLESCENT (lès-san) E. n. et adj. Qui est dans l'adolescence ; *un adolescent* ; *candeur adolescente*.

ADONC, ADONQUES ou **ADONQUES** (donk) adv. Alors. (Vx.)

ADONIDE **ADONIS** (niss) n. f. Genre de renonculeacées vénéneuses d'Europe, à fleurs jaunes et rouges, qui abondent dans les blés.

ADONIEU (ni-œ) ou **ADONIQUE** adj. et n. m. Se dit des vers composés d'un dactyle et d'un spondée.

ADONIS (niss) n. m. Jeune homme qui fait le beau et qui prend un soin exagéré de sa parure. V. *Paris*, *hist.*

ADONISER (zé) v. a. Parer avec soin, avec recherche. **S'adoniser** v. pr. Se parer avec trop de soin.

ADONNE (do-né). E. adj. Appliqué, livré à : *adonné aux plaisirs, au jeu*.

ADONNER (s') [sa-do-né] v. pr. Se livrer entièrement à une chose ; *adonnons-nous au travail*.

ADOPTEABLE adj. Qui peut ou doit être adopté.

ADOPTEANT (dop-tan) E. n. Celui, celle qui adopte.

ADOPTE, E n. Celui, celle qui est l'objet d'une adoption ; *l'adoptant et l'adopté*.

ADOPTER (dop-té) v. a. (préf. ad, et lat. *optare*, choisir). Prendre légalement pour fils ou pour fille ; *Auguste adopta Tibère*. Embrasser, admettre ; *adopter le barreau, une opinion*. Approuver, sanctionner ; *le Sénat adopte ou rejette les projets de loi votés par la Chambre des députés*.

ADOPTEIF, IVE adj. Qui a été adopté ; *filz adoptif*.

ADoption (dop-si-on) n. f. Action d'adopter.

ADORABLE adj. Digne d'être adoré.

ADORABLEMENT (man) adv. D'une manière adorable.

ADORATEUR, TRICE n. Celui, celle qui adore. Qui aime avec excès ; *les adorateurs du pouvoir*.

ADORATION (si-on) n. f. Action d'adorer. Affection, amour extrême.

ADORER (ré) v. a. (lat. *adorare*). Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Aimer avec passion ; *adorer les arts*.

ADOS (dô) n. m. Terre extraite du sillon et relevée en talus. Terre rapportée en talus contre un mur pour la culture des plantes.

ADOSSE (do-sé). E. adj. Bias. Se dit de deux figures ou de deux objets placés dos à dos.

ADOSSEMENT (do-se-man) n. m. Etat de ce qui est adossé ; *adossement d'une échoppe à une maison*.

ADOSSER (do-sé) v. a. (de *ados*). Appuyer contre ; *adosser un bâtiment contre un mur*. **S'adosser** v. pr. Appuyer le dos contre ; *s'adosser à la muraille*.

ADOUBERMENT (man) n. m. Action d'adouber. Vêtement d'étoffe ou de cuir renforcé de petites plaques métalliques, que portait autrefois l'homme de guerre.

ADOUBER (bé) v. a. (du germ. *aduban*, frapper). Revêtir d'une armure. Arranger. (Vx.) *Mar.* Syn. de *RADOUBER*.

ADOUCI n. m. Première façon donnée aux glaces brutes et au cristal ébauché par la taille.

ADOUCIUR v. a. Rendre plus doux ce qui est amer, salé. Donner le poli à un métal. *Fig.* Rendre supportable, moins grossier ; *adoucir la peine, les moeurs*. ANT. **Agraver, braver.**

ADOUCISSAGE (si-sa-je) n. m. Action d'adoucir les métaux. Sorte de poli que l'on donne aux métaux.

ADOUCISSANT (si-san). E. adj. Qui adoucit, qui calme la souffrance. N. m. ; *le lait est un adoucissant*.

ADOUCISSMENT (si-se-man) n. m. Action d'adoucir. *Fig.* Soulagement, amélioration, diminution de peine.

ADOUCISSSEUR, EUSE (si-seur, etc-ze) n. Ouvrier, ouvrier qui polit les glaces.

ADRAGANT (ghan) adj. m. ou **ADRAGANTE** (ghan-te) adj. f. (corrupt. de *tragaacanthé*). Se dit d'une gomme qui découle d'arbres du genre des astragales ; *la gomme adragant* (ou mieux *adrageant*) vient de l'Asie Mineure. (On dit aussi *GOMME D'ADRAGANT*.)

ADRÉNALINE n. f. Substance vaso-constrictive, extraite des capsules surrénales.

ADRESSE (dres-se) n. f. Dextérité du corps ; *adresse des mains*. Finesse de l'esprit ; *dessein plein d'adresse*. Souscription d'une lettre indiquant la demeure du destinataire ; *cette adresse est mal mise*. Endroit où quelqu'un demeure ; *envoyer une lettre à son adresse*. Expression des vœux d'une assemblée ; *présenter une adresse*. ANT. **Maladresse.**

ADRESSER (dres-sé) v. a. Envoyer directement ; *adresser un payet*. Adresser la parole à quelqu'un, lui parler. **S'adresser** (à quelqu'un) v. pr. Lui adresser la parole, une requête.

ADROIT (droi). E. adj. Qui a de l'adresse, de la dextérité. *Fig.* Rusé ; *adroit fripon*. ANT. **Maladroit.**

ADROITEMENT (man) adv. Avec adresse.

ADSCRIT (ad-ser-ti). E. adj. Gram. Écrit à côté ; *tota adscrit*.

ADSORPTION (sopp-si-on) n. f. Adhésion ou contraction d'un corps colloïdal dans les parties superficielles d'un corps solide.

ADULATEUR, TRICE adj. et n. Qui flatte bassement. Flatteur, louangeur, flageonneur.

ADULATION (si-on) n. f. Flatterie basse.

ADULTOIRE adj. Qui tient de l'adulation.

ADULER (lé) v. a. (du lat. *adulari*, caresser). Flatter bassement, avec servilité ; *aduler les grands*.

ADULTE adj. et n. (lat. *adultus* ; de *adolescere*, croître). Parvenu à la période de la vie comprise entre l'adolescence et la vieillesse.

ADULTÉRATEUR n. m. Celui qui frelate, falsifie ; *adultérateur de monnaies*.

ADULTÉRIATION (si-on) n. f. Falsification ; *l'adultération d'une marchandise, d'un médicament, des monnaies*. *Fig.* ; *l'adultération d'un texte*.

ADULTÈRE adj. et n. (préf. ad, et lat. *alter*, un autre). Qui viole la foi conjugale ; *un adultère ; une femme adultère*. N. m. Violation de la foi conjugale.

ADULTÈRE (ré) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Falsifier, altérer, au prop. et au fig. ; *adultère un remède, un texte*.

ADULTÉRIN, E adj. et n. Nè de l'adultère.

ADULTÉRINITÉ n. f. Caractère de celui qui est adultère ; *l'adultérinité d'un enfant*.

ADUSTE (dus-te) adj. (lat. *adustus*). Brûlé, hâlé par le soleil ; *teint aduste et bronzé*.

ADUSTION (dus-ti-on) n. f. Cautérisation par le feu.

ADVENIR v. n. (préf. ad, et lat. *venire*, venir. — Ce verbe n'est usité qu'aux 3^{es} pers. et à l'inf. ; il *advenait*, il *adviint*, etc.). Arriver par accident ; *quoi qu'il advienne*. **Advient** loc. *po. erra*, loc. signifiant qu'on est prêt à subir toutes les conséquences d'une résolution ; *fais ce que dois, advienne que pourra*.

ADVENTICE (van) adj. Qui vient accidentellement. Qui croît sans avoir été semé : *plantes adventices*.

ADVENTIF (van) adj. Bot. Organe qui se développe dans un point où l'on ne trouve pas d'organe de la même nature : *racines adventives ; bourgeons adventifs*. (V. PLANTE). Dr. anc. Biens *adventifs*, biens acquis par la femme depuis son mariage.

ADVERBE (vèr-be) n. m. (pref. ad, et lat. *verbum*, verbe). Gram. Mot invariable, qui modifie le verbe, l'adjectif ou un autre adverb.

ADVERBIAL, **E**, **AUX** (vèr) adj. Gram. Qui tient de l'adverbe : *locution adverbiale*. (Ex. : à l'envi.)

ADVERBIALEMENT (vèr, man) adv. D'une manière adverbiale : *les adjectifs employés adverbialement restent invariables*.

ADVERBIALITÉ (vèr) n. f. Qualité de l'adverbe ou d'un mot pris comme adverb.

ADVERSAIRE (vèr-sè-re) n. m. (du lat. *adversus*, opposé). Celui qui est d'un parti opposé, d'une opinion contraire, et que l'on combat soit avec les armes, soit avec la parole. Compétiteur, concurrent, rival. ANR. **Allié, partenaire, auxiliaire, défenseur.**

ADVERSATIF, **IVE** (vèr) adj. Gram. Conjonction *adversative*, qui marque opposition, comme *mais*, *cependant*, *bien que*, *quoique*, etc.

ADVERSE (vèr-sè) adj. Contraire. *Partie adverse*, contre qui l'on plaide. *Fortune adverse*, mauvaise chance. (Le masculin *advers* est peu usité.)

ADVERSITÉ (vèr) n. f. Infortune, malheur.

ADYNAMIE (mf) n. f. Debilité, prostration.

ADYNAMIQUE adj. Faible, abattu, sans force.

AEDE n. m. (du gr. *aoidos*, chanter). Poète chanteur de l'époque primitive, chez les Grecs : *Orphée était un aède*.

ÆGOSOME (è-go-so-me) n. m. Genre de coléoptères, remarquable de grandes longicornes qui vivent dans toutes sortes de bois.

A. E. I. O. U. V. Autriche, etc. (V. Part. rose).

AÉRAGE n. m. ou **AÉRATION** (si-on) n. f. Action d'aérer : *conduit d'aérage ; l'aération assainit*.

AËRE, **E** adj. Qui est au bon air : *maison aérée*.

AÉRER (re) v. a. (du gr. *aër*, air. — Se conj. comme *accélérer*). Donner de l'air : *aérer un atelier*.

AÉRICOLE adj. (du lat. *aer*, air, et *colere*, habiter). Se dit des plantes qui vivent tout entières dans l'air, comme certaines orchidées.

AÉRIEN, **ENNE** (ri-in, è-ne) adj. Formé d'air : de la nature de l'air : *corps aérien*. Qui se passe dans l'air : *phénomène aérien*. Qui vit ou croît dans l'air, par opposition à *aquatique ; plante aérienne*.

AÉRIENNET (ri-è-ne-man) adv. D'une manière aérienne.

AÉRIFÈRE adj. Qui conduit l'air : *tube aérifère*.

AÉRIFICATION (si-on) n. f. Opération par laquelle on fait passer à l'état gazeux une matière solide ou liquide. Effet de cette opération.

AÉRIFIER (fi-è) v. a. (Se conj. comme *prier*). Faire passer à l'état d'air, de gaz.

AÉRIFORME adj. Qui a les propriétés physiques de l'air : *fluide aériforme*.

AÉRIVORE adj. Qui vit d'air, qui se nourrit d'air.

AÉRISER (sè) v. a. Syn. de *AÉRIFIER*.

AÉROBIE (bè) adj. Se dit d'êtres microscopiques vivant à l'air libre. N. m. : un *aérobie*.

AÉROBIUS (buss) n. m. Arion pour passagers.

AÉROCYSTE (sè-te) n. f. Vésicule gazeuse de la fronde des algues.

AÉRODROME n. m. Endroit où l'on essaye ou lance les aérostats, aéroplanes, etc.

AÉRODYNAMIQUE n. f. Syn. de PNEUMATIQUE.

AÉROLITH n. m. (gr. *aër*, air, et *lithos*, pierre). Nom donné à des masses minérales tombant des profondeurs de l'espace céleste sur la surface de la terre.

— La chute des aéroolithes est constamment accompagnée de phénomènes lumineux et quelquefois d'une détonation. Les aéroolithes sont des débris planétaires qui circulent dans l'espace et qu'attire notre

globe lorsqu'ils passent suffisamment près de nous ; en traversant notre atmosphère, le frottement de l'air les chauffe et produit une fusion superficielle. Quelques-uns atteignent un poids considérable.

AÉROLIQUE adj. Propre aux aéroolithes.

AÉROLOGIE (jè) ou **AÉROGRAPHIE** (fè) n. f. Partie de la physique qui traite des propriétés de l'air.

AÉROMANCIE (sè) n. f. Art de deviner par le moyen des phénomènes aériens.

AÉROMANCIEN, **ENNE** (st-in, è-ne) adj. Qui a rapport à l'aéromancie. N. Personne qui pratique l'aéromancie.

AÉROMÈTRE n. m. (gr. *aër*, air, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité ou la raréfaction de l'air.

AÉROMÉTRIE (ri) n. f. Science des propriétés physiques de l'air.

AÉROMOTEUR n. m. Moteur actionné par l'air.

AÉRONAUTE (nò-te) n. (gr. *aër*, air, et *navtis*, navigateur). Personne qui parcourt les airs en aérostat.

AÉRONAUTIQUE (nò) adj. Qui a rapport à l'aérotation : *observation aéronautique*. N. f. Science de l'aérotation. Art de fabriquer les aérostats.

AÉRONEF (nèf) n. m. Appareil à l'aide duquel on voyage dans les airs.

AÉROPHAGIE (fè) n. f. Déglutition de l'air atmosphérique.

AÉROPHORE adj. et n. Qui redoute le contact de l'air : *les aérophores sont des névrosés*.

AÉROPHOBIE (bè) n. f. Crainte malade de l'air, symptômes de diverses affections nerveuses.

AÉROPLANE n. m. Machine capable de se soutenir dans l'air, sans être plus légère que lui, en vertu de la pression du vent sur des surfaces inclinées : *les aéroplanes se distinguent en monoplans, biplans, etc.*

AÉROSCOPE (ros-ko-pe) n. m. (gr. *aër*, air, et *skopein*, examiner). Instrument destiné à recueillir, pour les étudier, les poussières microscopiques en suspension dans l'air.

AÉROSTAT (ros-ta) n. m. (gr. *aër*, air, et *statos*, qui se tient). Appareil rempli d'un gaz plus léger que l'air et qui peut ainsi s'élever dans l'atmosphère. V. BALLON.

AÉROSTATION (ros-ta-si-on) n. f. Art de construire et de diriger les aérostats.

AÉROSTATIQUE (ros-ta) adj. Qui a rapport à l'aérotation. N. f. Théorie de l'équilibre de l'air et, plus particulièrement, théorie des aérostats.

AÉROSTIER (ros-ti-è) ou **AÉROSTATIER** (ros-ta-ti-è) n. m. Celui qui dirige un aérostat. Soldat préposé à la manœuvre des aérostats militaires.

AÉROTECHNIQUE n. f. Science de la navigation aérienne. Adjectif. Relatif à cette science.

AÉROTHERAPIE (pè) n. f. Traitement des maladies par l'air.

ÆSCLINIÈRES (ès-ku-li-nè) ou **ÆSCLACÈS** (sè) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, dont le *marronnier* est le type. S. une *æscullée* ou *æscullace*.

ÆTHUSE (è-tu-se) n. f. Genre d'ombellifères, comprenant des herbes dont le type est la *petite ciguë*.

ÆTITE n. f. Trioxyde de fer, vulgairement appelé *Pierre d'algè*.

AFFABILITÉ (a-fa) n. f. Aménité, courtoisie, qualité des personnes douces et bienveillantes.

AFFABLE (a-fa-ble) adj. (du lat. *ad*, à, et *fari*, parler). Qui a de l'affabilité. Aimable, courtois. ANT. **Bourru**.

AFFABLEMENT (a-fa-ble-man) adv. Avec affabilité.

AFFABULATION (a-fa, si-on) n. f. Sens moral d'une fable. Arrangement des faits, constituant la trame d'un roman.

AFFADIR (a-fa) v. a. Rendre fade. Causer du dégoût. Fig. Rendre froid, insipide : *affadir une épiграмme*.

AFFADISSANT (a-fa-di-san) E. adj. Qui est propre à affadir. Insipide. Fig. Ennuyeur.

AFFADISSEMENT (a-fa-di-sè-man) n. m. Etat de ce qui devient fade : *l'affadissement d'une sauce*. Fig. : *lour jusqu'à l'affadissement*.

AFFAIBLIR (a-fè) v. a. Rendre faible.



Ægosome.

AFFAIBLISSANT (a-fè-bli-san), E adj. Qui affaiblit : régime affaiblissant. ANT. **Réconfortant**.

AFFAIBLISSEMENT (a-fè-bli-se-man) n. m. Diminution de force, d'activité, au pr. et au fig.

AFFAINEANTIR (S*) [sa-fè] v. pr. Devenir mou, lâche.

AFFAIRE (a-fè-rè) n. f. (de à, et faire). Tout ce qui est l'objet d'une occupation. Transaction commerciale. Chose qui cause des embarras. Proche : mauvaise affaire. Combat : l'affaire a été chaude. Duel : affaire d'honneur. Avoir affaire à quelqu'un, avoir besoin de lui parler. Avoir affaire avec quelqu'un, être en rapport avec lui. J'en fais mon affaire, je m'en charge. Il fait mon affaire, il me convient. Se tirer d'affaire, se procurer une position honorable, ou sortir d'un mauvais pas. Pl. Intérêts de l'Etat ou des particuliers : les affaires vont mal.

AFFAIRE (a-fè-rè), E adj. Qui a ou paraît avoir beaucoup d'affaires : avoir l'air affairé.

AFFAIREMENT (a-fè-re-man) n. m. Etat d'une personne affairée.

AFFAISEMENT (a-fè-se-man) n. m. Etat de ce qui est affaissé. Accablement, abaissement. **AFFAISSER** (a-fè-sè) v. a. Abaisser en foulant : la pluie affaisse le sol. Fig. Accablér : être affaissé sous le poids des années. S'affaisser v. pr. Se courber, être accablé.

AFFAÏTAGE (a-fè-tè) ou **AFFAÏTEMENT** (a-fè-te-man) n. m. Action de dresser un oiseau de proie. Façonnage des cuirs à la tannerie.

AFFAÏTER (a-fè-tè) v. a. (lat. affactare). Apprivoiser, en parlant d'un oiseau de proie. Façonner, en parlant des cuirs.

AFFALER (a-fa-lè) v. a. (holl. *afhalen*). Faire descendre : affaler un cordage. S'affaler v. pr. S'approcher trop de la côte, en parlant d'un navire. Fam. Se laisser tomber.

AFFAMÉ, E (a-fa) adj. Qui a faim : loup affamé. Fig. Avide : affamé de gloire. ANT. **Rassasié**.

AFFAMER (a-fa-mè) v. a. (du lat. *fames*, faim). Faire souffrir de la faim : priver de vivres : affamer une ville. ANT. **Rassasier, gaver**.

AFFAMEUR, EUSE (a-fa, eu-se) n. et adj. Celui, celle qui affame.

AFFÈGEMENT (a-fè, man) n. m. Action d'afféger.

AFFÉGER (a-fè-jè) v. a. (Prend un g muet après le g devant a et o : il afféga, nous affégeons.) Aliéner une partie des terres nobles moyennant une redevance de l'acquéreur.

AFFECTABLE (a-fèk) adj. Qui est susceptible de s'affecter. Qui peut être hypothéqué.

AFFECTANT (a-fèk-tan), E adj. Qui affecte.

AFFECTATION (a-fèk-ta-si-on) n. f. Destination, application : affectation d'une somme à une dépense, d'un édifice à un usage public. Manière d'être ou d'agir, qui n'est pas naturelle : parler avec affectation. ANT. **Naturel**.

AFFECTÉ (a-fèk), E adj. Qui n'est pas naturel : modestie affectée. Outre, exagéré : louange affectée.

AFFECTER (a-fèk-tè) v. a. (lat. *affectare*). Faire un usage fréquent de : affecter certains mots. Faire ostentation de feindre : affecter des dehors vertueux. Prendre une forme : affecter une forme pyramidale. Destiner à un usage : affecter des fonds à une dépense. Toucher, émuover : son état m'affecte. S'affecter v. pr. Ressentir une impression pénible : l'égoïste voudrait ne s'affecter de rien, et tout l'affecte.

AFFECTIBILITÉ (a-fèk) n. f. Etat d'une personne facilement affectable.

AFFECTIF (a-fèk), EIVE adj. Relatif aux affections de l'âme : phénomènes affectifs. Qui marque l'affection : geste affectif. Sensible : nature affective.

AFFECTION (a-fèk-si-on) n. f. (lat. *affectio*). Attachement, amitié tendre : affection maternelle. Impression : les affections de l'âme. Méd. Etat maladif : affection nerveuse. ANT. **Antipathie, haine**.

AFFECTIONNÉ (a-fèk-si-o-nè), E adj. et n. Aimé, recherché : affectionné de tous. Attaché de cœur, dévoué : je suis votre affectionné.

AFFECTIONNEMENT (a-fèk-si-o-nè-man) adv. Avec affection.

AFFECTIONNER (a-fèk-si-o-nè) v. a. Aimer. ANT. **Hair, abhorrer, détester**.

AFFECTIVITÉ (a-fèk) n. f. Fonction générale, sous laquelle on range les phénomènes affectifs.

AFFECTUEUSEMENT (a-fèk-tu-eu-se-man) adv. D'une manière affectueuse. Tendrement.

AFFECTUEUX, EUSE (a-fèk-tu-èd, eu-se) adj. Plein d'affection. ANT. **Haineux, malveillant**.

AFFECTUOSITÉ (a-fèk, si-tè) n. f. Qualité d'une personne affectueuse.

AFFENAGE (a-fè-na-jè) n. m. Action d'affener, de donner la pâture : l'affenage des bestiaux.

AFFENER (a-fè-nè) v. a. (préf. ad, et lat. *fenum*, foin. — Se conj. comme amener.) Poursuivre de fourrage les bestiaux. (On dit aussi AFFENAGE.)

AFFENOIR (a-fè) n. m. Syn. de ABAT-VOIE.

AFFÉRENT (a-fè-ran), E adj. Qui revient à chacun : portion, part afférente. Méd. Qui apporte un liquide à un organe : vaisseaux afférents.

AFFERMABLE (a-fèr) adj. Qui peut être affermé.

AFFERMAGE (a-fèr) n. m. Action d'affermier.

AFFERMATAIRE (a-fèr-ma-tè-re) n. Personne qui prend à ferme.

AFFERMATEUR, TRICE (a-fèr) n. Celui, celle qui donne à ferme.

AFFERMER (a-fèr-mè) v. a. Donner ou prendre à ferme : affermer une propriété.

AFFERMIR (a-fèr) v. a. Rendre ferme, consolider : la gelée affermit les chemins. Fig. : affermir le pouvoir. ANT. **Affaiblir, ébranler**.

AFFERMISSEMENT (a-fèr-mi-se-man) n. m. Action d'affermir. Etat de la chose affermée.

AFFÊTÉ, E (a-fè) adj. (de affater). Plein d'affectation.

AFFÊTERIE (a-fè-tè-rè) n. f. Petites manières étudiées, recherches : afféterie du langage.

AFFICHABLE (a-fè) adj. Qui peut être affiché.

AFFICHAGE (a-fè) n. m. Action d'afficher.

AFFICHANT (a-fè-chan), E adj. Compromettant.

AFFICHE (a-fè-che) n. f. Avis placardé dans un lieu public. Fig. Indice moral : la vanité est l'affiche de la sottise.

AFFICHEMENT (a-fè, man) n. m. Syn. de AFFICHAGE.

AFFICHER (a-fè-chè) v. a. Poser une affiche. Fig. Rendre public : afficher sa honte. Montrer avec affectation : afficher des prétentions. S'afficher v. pr. Se faire remarquer. (Se prend en mauv. part.)

AFFICHEUR (a-fè) n. m. Qui pose les affiches.

AFFIDAVIT (vit) n. m. Invar. (mot lat. signif. il affirma.) Dans certains pays, déclaration sous serment faite devant une autorité, par exemple par le porteur étranger de certaines valeurs d'Etat, qui veut s'affranchir de l'impôt dont ces valeurs sont frappées dans leur pays d'origine : valeurs soumises à la formalité de l'affidavit.

AFFIDE, E (a-fè) adj. A qui l'on se fie. N. Agent secret, espion : cest un de ses affidés.

AFFILAGE (a-fè) n. m. Action d'affiler un outil, un instrument tranchant.

AFFILÉ, E (a-fè) adj. Aiguisé, tranchant. Fig. : avoir la langue bien affilée. D'affilée loc. adv. Sans s'arrêter, sans discontinuer.

AFFILER (a-fè-lè) v. a. Aiguiser, donner le fil à un instrument tranchant ; affiler un couteau.

AFFILERIE (a-fè-lè-ri) n. f. Lieu où l'on affile les outils.

AFFILEUR (a-fè) n. m. Celui qui affile les outils.

AFFILIATION (a-fè, si-on) n. f. Association à une corporation, à une société secrète.

AFFILIÉ, E (a-fè) adj. et n. Qui est dans une affiliation. ANT. **Intrus, profane**.

AFFILIER (a-fè-li-è) v. a. (préf. ad, et lat. *filius*, fils. — Se conj. comme prier.) Adopter, associer, en parlant d'une société.

AFFILOIR (a-fè) n. m. Instrument qui sert à affiler.

AFFINAGE (a-fè) ou **AFFINEMENT** (a-fè-ne-man) n. m. Action d'affiner. Purification des métaux : l'affinage de l'or.

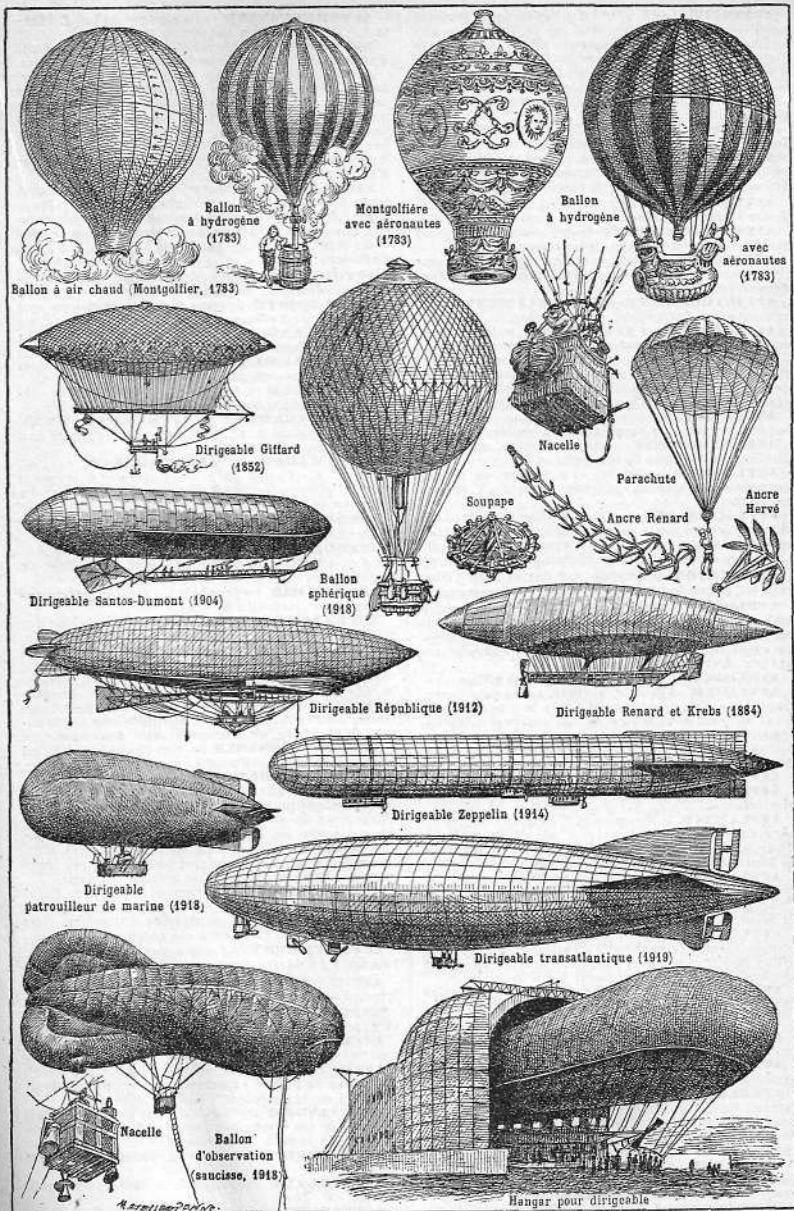
AFFINER (a-fè-nè) v. a. Rendre plus pur, plus fin : affiner des métaux ; affiner le goût.

AFFINERIE (a-fè-ne-ri) n. f. Lieu où l'on affine les métaux.

AFFINEUR (a-fè) n. m. Celui qui affine les métaux.



Affiloirs.



Ballon à air chaud (Montgolfier, 1783)

Ballon à hydrogène (1783)

Montgolfière avec aéronautes (1783)

Ballon à hydrogène

avec aéronautes (1783)

Dirigeable Giffard (1852)

Nacelle

Parachute

Ancre Hervé

Dirigeable Santos-Dumont (1904)

Ballon sphérique (1918)

Ancre Renard

Dirigeable République (1912)

Dirigeable Renard et Krebs (1884)

Dirigeable Zeppelin (1914)

Dirigeable patrouilleur de marine (1918)

Dirigeable transatlantique (1919)

Nacelle

Ballon d'observation saucisse (1918)

Hangar pour dirigeable

AFFINITÉ (a-fî) n. f. (lat. *affinitas*). Parenté acquise par le mariage. (On dit plus couramment *ALLIANCE*). Conformité; rapport, liaison: *il y a de l'affinité entre la musique et la peinture*. Chim. Tendance des corps à se combiner: *le charbon a beaucoup d'affinité pour l'oxygène*. ANT. **RÉPULSION**.

AFFINOIR (a-fî) n. m. Instrument pour affiner le chanvre, le lin.

AFFIQUET (a-fî-kê) n. m. Instrument qui soutient l'aiguille à tricoter. Pl. Ajustements de femme.

AFFIRMATIF, IVE (a-fî-r) adj. Qui affirme: *proposition affirmative*. ANT. *Négatif*. I. Proposition qui affirme: *soutenir l'affirmative*. ANT. **NÉGATIF**.

AFFIRMATION (a-fî-r-ma-si-on) n. f. Action d'affirmer. ANT. *Négation*.

AFFIRMATIVEMENT (a-fî-r-man) adv. D'une manière affirmative. ANT. **NÉGATIVEMENT**.

AFFIRMER (a-fî-r-mê) v. a. (lat. *affirmare*). Assurer, soutenir qu'une chose est vraie. ANT. **NIER, DÉMENTIR**.

AFISTOLEMENT ou **AFISTOLEME** (man) n. m. Action d'afistoler, de saffistoler.

AFISTOLER ou **AFISTOLER** v. a. Pop. Parer, endimancher. S'**afistoler** v. pr. Se parer.

AFFIXE (a-fîk-se) n. m. (du lat. *affixus*, collé à). Particule qui se met au commencement ou à la fin des mots pour en modifier la signification; *les affixes se divisent en préfixes et en suffixes*.

AFFLEURAGE (a-fleu) n. m. Action de délayer la pâte qui sert à la fabrication du papier.

AFFLEUREMENT (a-fleu-re-man) n. m. Action d'affleurer. Résultat de cette action.

AFFLEURER (a-fleu-rê) v. a. Mettre de niveau deux choses contiguës: *affleurer les bords*. V. n. Être au niveau de.

AFFLUENT, IVE (a-flik) adj. Se dit des bâtiments qui atteignent le corps lui-même: *les peines afflictives sont: la mort, les travaux forcés, la déportation, la détention, la réclusion*. V. INFAMANT.

AFFLICTION (a-flik-si-on) n. f. (lat. *afflictio*). Chagrin vif, peine de l'âme. ANT. **JOIE, RAVISSEMENT**.

AFFLIÉ, É (a-fli) adj. Qui est atteint de quelque mal: *être affligé d'une bosse, d'un cancer*. Qui éprouve de l'affliction. Par plaisant: *être affligé de vingt mille francs de rente*. N.: *consoler les affligés*. ANT. **Content, heureux, ravi**.

AFFLIGEANT (a-fli-jan) É adj. Qui afflige.

AFFLIGER (a-fli-jê) v. a. (préf. ad. et lat. *figere*, frapper. — Prend un e muet après le g devant a et o: *il afflige, nous affligeons*). Atteindre douloureusement: *maux qui affligent le corps*. Causer de l'affliction. Désoler: *la peste affligea Marseille en 1720*. ANT. **Consoler, égayer, réjouir**.

AFFLOUAGE (a-flo) n. m. Action d'afflouer.

AFFLOUER (a-fou-ê) v. a. Remettre à flot un navire échoué.

AFFLUENCE (a-fiu-an-se) n. f. Grand concours de personnes: *affluence de peuple*. Abondance d'eaux, d'humeurs, etc. Fig. Grande abondance: *affluence de biens*. ANT. **Insuffisance, manque**.

AFFLUENT (a-fiu-an) É adj. Se dit des cours d'eau qui se jettent dans un autre ou dans la mer. N. m. Chacun de ces cours d'eau: *la Marne est un affluent de la Seine, qui est elle-même un affluent de la Manche*.

AFFLUER (a-fiu-ê) v. n. (préf. ad. et lat. *fluere*, couler). Couler vers, aboutir au même point: *le sang afflue vers le cœur*. Fig. Abonder, arriver en grand nombre: *les étrangers affluèrent à Paris*.

AFFLUX (a-fiu) n. m. Abondance plus grande des liquides dans une partie du corps: *l'afflux du sang*.

AFFOLANT (a-fo-lan) É adj. Qui affole.

AFFOLÉ, É (a-fo) adj. et n. Se dit d'une personne rendue comme folle par la passion, la terreur, etc.

AFFOLEMENT (a-fo-le-man) n. m. Etat d'une personne affolée.

AFFOLER (a-fo-lê) v. a. Troubler complètement la raison. *Mar. Aiguille affolée*, se dit de l'aiguille d'une boussole lorsqu'elle est dérangée de sa direction naturelle vers le nord, soit par le voisinage du fer, soit par un violent orage, etc. ANT. **RASSURER**.

AFFORAGE (a-fo) ou **AFFEURAGE** (a-feu) n. m. Droit payé au seigneur en échange du privilège de vendre certaines boissons dans toute la seigneurie.

AFFORESTAGE (a-fo-rês-ta-jê) n. m. Droit de prendre du bois dans une forêt.

AFFORESTATION (a-fo-rês-ta-si-on) n. f. Plantation de bois sur un terrain nu.

AFFORESTER (a-fo-rês-tê) v. a. Céder le droit d'afforestation: *afforester une commune dans tel bois*.

AFFOUAGE (a-fou-a-jê) n. m. (préf. ad. et *focus*, foyer). Droit donné aux habitants d'une commune de prendre du bois dans les forêts de cette commune. — Les coupes *affouagères* sont déterminées par l'administration des forêts. Le partage a lieu par feu, ou par tête d'habitant.

AFFOUGEMENT (a-fou-a-jê-man) n. m. Action d'affouager.

AFFOUGER (a-fou-a-jê) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o: *il affouage, nous affouageons*). Dresser la liste des habitants d'une commune qui ont droit à l'affouage. Déterminer les coupes d'une forêt, qui seront partagées en vertu du droit d'affouage.

AFFOUGER (a-fou-a-jê), **ÈRE** adj. Qui fait partie d'un affouage: *coupe affouagère*.

AFFOUGISTE (a-fou-a-jis-tê) n. Personne qui jouit du droit d'affouage. (On dit aussi **AFFOUGÉ, É**.)

AFFOULLABLE (a-fou, ll mill.) adj. Susceptible de subir l'affoulement.

AFFOULEMENT (a-fou, ll mill., e-man) n. m. Dégradation causée en forme de eau.

AFFOUILER (a-fou, ll mill., ê) v. a. Creuser, dégrader, en parlant des eaux: *l'eau affouille les berges*.

AFFOURAGEMENT ou **AFFOURAGEMENT** (a-fou-ra-jê-man) n. m. Distribution de fourrage aux bestiaux.

AFFOURAGER ou **AFFOURAGER** (a-fou-ra-jê) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o: *il affourage, nous affourageons*). Donner du fourrage aux bestiaux. (On dit aussi **AFFOURER**.)

AFFOURCHE (a-four-çhe) n. f. Ensemble de l'ancre et du câble, servant à affourcher un bâtiment.

AFFOURCHER (a-four-çhé) v. a. Mettre au mouillage en disposition en forme de fourche les câbles de deux ancres: *affourcher un vaisseau*.

AFFRAICHIE (a-frê-çhi) n. f. *Mar.* Augmentation dans l'intensité du vent.

AFFRANCHER (a-fran-çhe) n. f. Pièce de bois qui soutient les ridelles aux quatre coins d'une voiture.

AFFRANCHI, É (a-fran; adj. et n. Se dit d'un esclave rendu libre. V. **ESCLAVAGE** (Part. hist.).

AFFRANCHIR (a-fran) v. a. (rad. franc). Rendre la liberté à un esclave. Exempter d'une charge: *affranchir une propriété*. Payer d'avance le port d'une lettre, d'un envoi. Délivrer: *affranchir de la tyrannie, de la misère, de la crainte*. ANT. **Asservir**.

AFFRANCHISSABLE (a-fran-çhi-sa-ble) adj. Qui peut, qui doit être affranchi.

AFFRANCHISSEMENT (a-fran-çhi-se-man) n. m. Action d'affranchir: *l'affranchissement des esclaves*.

Aquittement préalable des frais de port: *l'affranchissement d'une lettre*. — Les papiers d'affaires ou de commerce, les imprimés et les échantillons non affranchis sont taxés comme lettres ordinaires. L'affranchissement est obligatoire pour les lettres chargées, les valeurs cotées et les articles d'argent.

AFFRANCHISSEUR (a-fran-çhi-seur) n. m. Celui qui affranchit.

AFFRE (a-frê) n. f. Sentiment d'angoisse: *les affres de la mort*. (Ne s'emploie guère qu'au pluriel.)

AFFRÈTEMENT (a-frê-te-man) n. m. (rad. *fret*). Louage d'un navire pour un temps déterminé.

AFFRÊTER (a-frê-tê) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). Prendre un navire en louage.

AFFRÊTEUR (a-frê) n. m. Celui qui loue un navire, par opposition au *frêtier* qui le donne à loyer.

AFFREUSEMENT (a-freu-se-man) adv. D'une manière affreuse.

AFFREUX, EUSE (a-freû, eu-se) adj. (rad. *affre*). Qui cause de l'effroi: *spectacle affreux*. Repoussant, très laid et très méchant: *homme affreux*.

AFFRIANDER (a-fri-an-dê) v. a. Rendre friand. Attirer par les douceurs: *l'appât affriande les poissons*. Fig. *le gain l'affriande*.

AFFRIÈRE (a-fri-çhe) v. a. Laisser un terrain en friche.

AFFRIOLANT (a-fri-o-lan), É adj. Très appétissant.

AFFRIOLER (a-fri-o-lê) v. a. Attirer, allécher par un appât et, au fig., par quelque chose de séduisant.

AFFRONT (*a-fron*) n. m. (préf. ad. et lat. *frons*, *tis*, front). Injure, insulte, outrage, faits publiquement. Déshonneur, honte : *ce garçon fait affront à sa famille*.

AFFRONTABLE (*a-fron*) adj. Qui peut, qui doit être affronté. (Peu us.)

AFFRONTÉ, **E** (*a-fron-té*) v. n. Blas. Se dit de deux animaux, de deux têtes qui se regardent : de deux objets opposés de front, de tranchant ou de pointe.

AFFRONTEMENT (*a-fron-te-man*) n. m. Action d'affronter.

AFFRONTER (*a-fron-té*) v. a. Mettre de niveau et bout à bout : *affronter deux panneaux*. Fig. Attaquer avec intrépidité, braver : *affronter l'ennemi, la mort*.

AFFRONTERIE (*a-fron-ri*) n. f. Action d'affronter.

AFFRONTÉUR, **EUSE** (*a-fron-éu-se*) n. Impudent, trompeur.

AFFRUITER (*a-fru-i-té*) v. n. Porter, produire des fruits. V. a. Pourvoir d'arbres à fruits : *affruiter un terrain*. S'affruiter v. pr. Donner des fruits.

AFFUBLEMENT (*a-fu-blé-man*) n. m. Habillement bizarre, ridicule, de mauvais goût.

AFFUBLER (*a-fu-blé*) v. a. (du bas lat. *affubulare*, agraffer). Habilier d'une manière bizarre. S'affubler v. pr. Se vêtir d'une façon ridicule.

AFFUSION (*a-fu-si-on*) n. f. Arrosement, aspersion.

AFFÛT (*a-fû*) n. m. Support d'un canon. (V. CANON.) Crosse. Endroit où l'on se poste pour attendre le gibier. Fig. Etre à l'affût, épier l'occasion, guetter.

AFFÛTAGE (*a-fû*) n. m. Action d'affûter, d'aiguiser.

AFFÛTER (*a-fû-té*) v. a. Aiguiser des outils : *meille à affûter*. Mettre un canon sur l'affût.

AFFÛTEUR (*a-fû*) n. m. Celui qui aiguisé les outils. Chasseur à l'affût.

AFFUTIAU (*a-fu-ti-ô*) n. m. Brimborin, affluquet.

AFGHAN, **E** adj. et n. De l'Afghanistan.

AFIN QUE ou **DE** loc. conj. ou prép., qui marque l'intention, le but.

AFISTOLER v. a. V. AFFISTOLER.

À FORTIORE (*si-o*). V. FORTIORE (À).

AFRICAIN, **E** (*kin, é-ne*) adj. et n. De l'Afrique.

AFRICANISME (*nis-me*) n. m. Amour de l'Afrique. Locution propre aux écrivains latins né en Afrique.

AGA (*gha*) ou **AGHA** n. m. Nom donné, en Turquie, aux officiers à partir du grade de major et à certains fonctionnaires civils.

AGACANT (*san*). **E** adj. Qui agace, qui impatiante : *bruit agaçant*, qui provoque : *mine agaçante*.

AGACE ou **AGASSE** n. f. Nom familier de la pie.

AGACEMENT (*man*) n. m. Sensation irritante produite sur l'oreille, les dents, etc. : *agacement des dents*. Fig. Irritation : *agacement des nerfs*.

AGACER (*sé*) v. a. (Prend une écaille sous le c devant a et o : *il agaca, nous agaçons*). Causer de l'agacement : *Cossette agace les dents*. Fig. Exciter, provoquer, irriter : *agacer un chien*.

AGACÉRIE (*ri*) n. f. Regards, paroles, petites manières pour attirer l'attention.

AGAILLARDIE (*gha*, Il ml.) v. a. Rendre plus gai.

AGALACTIE (*ti*) ou **AGALAXIE** (*ksî*) n. f. Absence de lait dans les mamelles au moment de la lactation.

AGAME adj. (du gr. a priv. et *gamos*, mariage.) Se dit des plantes dépourvues d'étamines et de pistils. (Tels les champignons.)

AGAMI n. m. Oiseau tenant des gallinacés et des échassiers. — L'agami, originaire de l'Amérique du Sud, est de la taille d'une poule, mais plus haut monté ; son plumage est noir et gris, avec des reflets bleus, verts, dorés sur la poitrine. Il vole lourdement ; dans une basse-cour, il joue, auprès des volailles, le rôle d'un chien de berger. (On l'appelle aussi OISEAU-TROMPETTE.)

AGAPE n. f. (du gr. *agapé*, affection). V. Part. hist.

AGAR-AGAR n. m. Sorte de glu extractive d'une algue marinée des Indes, employée pour apprêter certaines étoffes ou (sous le nom de gelose) pour cultiver des colonies microbiennes.



Agami.

AGARIC (*rik*) n. m. Ancien nom de genre, encore employé vulgairement pour désigner divers champignons comestibles, tels que les *champignons de couche*, les *chanterelles*, etc.

AGARICINE n. f. Alcaloïde extrait des agarics.

AGARICINES (*né*) n. f. pl. (de *agarie*). Famille de champignons hyménozoïtes. S. une *agaricinée*.

AGASSE (*gha-se*) n. f. V. AGACE.

AGASSIN (*gha-sin*) n. m. Bourgeois le plus bas d'une branche de vigne et qui ne donne pas de fruits.

AGATE n. f. (lat. *achates*). Variété de quartz calcédoine, de couleurs vives et variées : *bilie d'agate*.

AGAVE ou **AGAVE** n. m. Bot. Genre d'amaryllidées d'Amérique, qui fournit des fibres textiles.

ÂGE n. m. (scrv. *haqâ*). Pièce de bois ou timon auquel se lie le soc et tout le système de la charrue.

ÂGE n. m. (lat. *etas*). Durée ordinaire de la vie. Temps écoulé depuis la naissance : *cacher son âge*. Chacune des différentes parties de la vie : *l'éducation est de tous les âges*. Vieillesse : *être sur l'âge*. Nombre d'années requis par la loi pour certains actes. *Âge héroïque*, époque que l'on assigne à l'existence des héros de l'antiquité : Hercule, Thésée, etc. *Le moyen âge*, temps qui s'est écoulé de 395 à 1453. *Les quatre âges*, division adoptée par les anciens dans l'histoire du genre humain : *l'âge d'or* est le temps pendant lequel un printemps perpétuel régna sur la terre et pendant lequel aussi les hommes gardèrent des mœurs douces et pures ; *l'âge d'argent* marque l'époque où les hommes commencèrent à déchoir de leur innocence ; le mal domina dans l'*âge d'airain*, et l'*âge de fer* est signalé par le débordement de tous les excès et de tous les crimes. *Âges de la pierre taillée*, et *l'âge de la pierre polie*, des métaux, époques où les outils de l'homme furent en pierre taillée, polie, en métal.

Les physiologistes divisent la vie de l'homme en quatre âges : 1^o enfance jusqu'à 12 ou 14 ans ; 2^o l'adolescence ou jeunesse, jusqu'à 20 ou 22 ans ; 3^o l'âge viril, jusqu'à 35 ou 40 ans ; 4^o la vieillesse, qui se termine par la décrépitude et la mort.

ÂGE, **E** adj. Qui a tel âge : *pour être majeur, il faut être âgé de 21 ans*. Vieux : *homme âgé*.

AGENCE (*jan-se*) n. f. Administration tenue par un ou plusieurs agents. Bureau de cette administration. Temps pendant lequel on remplit les fonctions d'agent.

AGENCEMENT (*jan-se-man*) n. m. Arrangement.

AGENCES (*jan-sé*) v. a. (Prend une écaille sous le c devant a et o : *agencai, nous agençons*). Ajuster, arranger : *agencer une machine*.

AGENCEUR, **EUSE** (*jan-éu-se*) n. Celui, celle qui dispose, qui agence.

AGENDA (*jin*) n. m. Carnet pour inscrire jour par jour ce qu'on doit faire. Pl. des *agendas*.

AGÉNÉSIE (*si*) n. f. (du gr. a priv., et *genesis*, génération). Incapacité d'engendrer.

AGÉNÉSIOQUE (*si-ke*) adj. (rad. *agénésie*). Qui est impuissant, ne peut engendrer.

AGENOUILLEMENT (*nou*, Il ml., e-man) n. m. Action de s'agenouiller.

AGENOUILLER (*s*) [*sa-je-nou*, Il ml., é] v. pr. Se mettre à genoux.

AGENOUILLOIR (*nou*, Il ml.) n. m. Petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

AGENT (*jan*) n. m. (lat. *agens*; de *agere*, agir). Tout ce qui agit : *la lumière et la chaleur sont des agents de la nature*. Celui qui fait les affaires d'autrui, de l'Etat : *les receveurs, les préfets, les ambassadeurs, etc.*, sont des *agents du gouvernement*. *Agent de police*, employé attaché à la police d'une ville.

Agent de change, intermédiaire autorisé pour la négociation des effets publics. *Agent d'affaires*, celui qui se charge de diriger pour autrui des affaires d'intérêt. *Agent voyier*, fonctionnaire préposé à la construction, à l'entretien et à la police des chemins vicinaux.

AGÉRATÉ ou **AGERATUM** (*gé, tom*) n. m. Genre de composées, dont une espèce à jolies fleurs bleues (appelée aussi *célestine*) est cultivée dans les jardins.

AGGLOMÉRAT (*a-glo-mé-ra*) n. m. Aggrégation naturelle de substances minérales diverses. (Quelques-uns disent CONGLOMÉRAT.)

AGGLOMÉRATIF, **IVE** (*a-glo*) adj. Qui a le pouvoir d'agglomérer. N. m. : un *agglomératif*.

AGGLOMÉRATION (*a-glo, si-on*) n. f. Action d'agglomérer les personnes ou les choses. Etat de ce qui est aggloméré.

AGGLOMÈRE (*a-glo*) n. m. Combustible formé par l'agglomération du poussier de houille, de coke, etc., avec du brai.

AGGLOMÉRER (*a-glo-mé-ré*) v. a. [préf. ad. et lat. *glomus, eris, pelocan*. — Se conj. comme accélerer.] Amonceler, entasser, réunir en masse, assembler. ANT. **Désagréger, disséminer.**

AGGLUTINANT (*a-glu-ti-nan*), E adj. Méd. De nature à réunir, à coller : substance agglutinante. (On dit aussi dans ce sens AGGLUTINATIF, IVE.) N. m. : un agglutinant. Linguist. Langues agglutinantes ou aggloméranes, celles où les radicaux s'agglomèrent, sans se fondre complètement, pour former des composés exprimant différentes relations : le japonais est une langue agglutinante.

AGGLUTINATIF, IVE (*a-glu*) adj. Qui recolle les chairs : empidre agglutinatif. N. m. : un agglutinatif.

AGGLUTINATION (*a-glu-si-on*) n. f. Action d'agglutiner, de s'agglutiner. Réunion de parties accidentellement divisées.

AGGLUTINE (*a-glu*), E adj. Rejoint, recollé.
AGGLUTINER (*a-glu-ti-né*) v. a. [préf. ad. et lat. *glutinum, colle*]. Rejoindre, réunir en collant. S'agglutiner v. pr. Se recoller : les lèvres d'une plaie s'agglutinent.

AGGRAVANT (*a-gra-van*), E adj. Qui rend plus grave : circonstances aggravantes. ANT. **Atténuant.**

AGGRAVATION (*a-gra-va-si-on*) n. f. Augmentation : aggravation de peine. (On dit quelquefois AGGRAVEMENT.) ANT. **Atténuation.**

AGGRAVER (*a-gra-ve*) n. f. Anathème prononcé contre celui que l'excommunication n'avait pas amené à soumission et qui le privait de tout usage de la société religieuse.

AGGRAVÉE (*a-gra*) n. f. Lésion de la patte des chiens qui ont couru sur des graviers.

AGGRAVER (*a-gra-ve*) v. a. [préf. ad. et lat. *gravis, lourde*]. Rendre plus grave : aggraver ses torts. Augmenter : aggraver les impôts. ANT. **Atténuer, diminuer.**

AGILE adj. (lat. *agilis*). Léger, dispos, souple. ANT. **Lourd.**

AGILEMENT (*man*) adv. Avec agilité.

AGILITÉ n. f. (de *agile*). Légèreté, souplesse.

AGIO n. m. (de l'ital. *agio*, mis en sus). Différence entre la valeur nominale et la valeur réelle des monnaies. Bénéfice qui résulte de l'échange des valeurs. Spéculation sur le cours des effets publics.

AGIOTAGE n. m. Trafic sur les effets publics.

AGIOTEUR, EUSE (*eu-zé*) n. Qui fait l'agiotage.

AGIR v. n. (du lat. *agere, faire*). Faire quelque chose : pour connaître les hommes, il faut les voir agir. Produire effet : le feu agit sur les métaux. Se comporter : agir en homme d'honneur. Poursuivre en justice : agir civilement. Impers. Il s'agit, il est question.

AGISSANT (*i-san*). E adj. Qui agit. Qui produit de l'agitation. Qui a de l'activité.

AGISSEMENT (*i-sé-man*) n. m. Façon d'agir, conduite : la police surveille les agissements des coquins.

AGITANT (*tan*), E adj. Qui produit de l'agitation : paralysie agitante.

AGITATEUR n. m. Qui agite les masses populaires. Chim. Petite baguette de verre qui sert à remuer les réactifs dans les vases. Appareil qui sert à remuer les masses liquides.

AGITATION (*si-on*) n. f. Mouvement prolongé et irrégulier : agitation de la mer. Fig. Inquiétude de l'âme. Trouble : l'agitation des esprits.

AGITER (*ité*) v. a. (lat. *agitare*). Ebranler, secouer en divers sens : agiter un liquide. Fig. Troubler : les passions l'agitent. Exciter : agiter le peuple. Discuter : agiter une question.

AGLYPHE adj. (du gr. *a priv.* et *glyphé*, sillon). Se dit des dents de reptiles, qui ne sont ni cannelées ni tubulées. N. m. Reptile qui possède ce caractère.

AGNAT (*agh-na*) n. m. Chez les Romains, se disait de ceux qui, descendant d'une même souche masculine, composaient la famille légale. V. **COGNAT.**

AGNATION (*agh-na-si-on*) n. f. (de *agnat*). Parenté civile, chez les Romains

AGNATIQUE (*agh-na*) adj. Qui se rapporte aux agnats : ligne agnatique.

AGNEAU (*a-gné*) n. m. (lat. *agnus*). Petit de la brebis. Fig. Personne d'humeur douce. *L'agneau sans tache*, Jésus-Christ.

AGNEL (*a-gné*) ou **AGNEL** (*é-gné*) n. m. Ancienne monnaie d'or du temps de saint Louis à Charles VII, et dont l'effigie était un agneau. (Valeur variable.)

AGNELAGE ou **AGNELEMENT** (*a-gné-le-man*) n. m. Epoque où une brebis met bas. Cette action même.

AGNELE n. f. La portée d'une brebis.
AGNELER (*lé*) v. a. (Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : elle agnèle, elle agnelera.) Mettre bas, en parlant de la brebis.

AGNELET (*lé*) n. m. Petit agneau.

AGNELIN n. m. Peau mégissée d'agneau, à laquelle on a laissé la laine.

AGNELINE adj. f. Se dit d'une laine courte, soyeuse et frisée, première tonte de l'agneau.

AGNELLE (*a-gné-é*) n. f. Fém. de *agneau*.

AGNOSTICISME (*agh-nos-ti-sis-me*) n. m. (du gr. *a priv.*, et *gnosis*, connaissance). Doctrine qui déclare l'absolu inaccessible à l'esprit humain.

AGNOSTIQUE (*agh-nos-ti-ke*) adj. Relatif à l'agnosticisme. N. Partisan de l'agnosticisme.

AGNES-CASTUS (*agh-nus-kas-tuss*) n. m. Arbrisseau vulgairement appelé faux poivrier ou arbre au poivre, qui croît dans la région méditerranéenne.

AGNUS DEI (*agh-nus-dé-i*) n. m. (mot lat. signif. *Agneau de Dieu*). Cire bénite par le pape, portant l'image d'un agneau. Prière de la messe, qui commence par ces mots : *On en est à l'Agnus Dei*.

AGONIE (*ni*) n. f. (du gr. *agnia*, combat). Dernière lutte contre la mort. Fig. Souffrances morales : notre vie n'est qu'une agonie. Fin prochaine : l'agonie d'un règne.

AGONIR v. a. (du vx franç. *ahonnir*). Accabler. (Est presque toujours suivi des mots *injures, sottises* : agonir quelqu'un d'injures.) — Ne pas dire *agoniser*.

AGONISANT (*zan*). E adj. Qui est à l'agonie : personne agonisante. N. m. : prier pour les agonisants.

AGONISER (*zé*) v. n. Etre à l'agonie.

AGONISTIQUE (*zis-ti-ke*) adj. (du gr. *agonistés*, luttteur). Qui concerne l'art des athlètes : jeux agonistiques. N. f. Partie de la gymnastique, relative aux luttes d'athlètes, chez les Grecs.

AGONOTHETE n. m. (gr. *agnothète*). Président des jeux publics, chez les Grecs.

AGORA n. f. (mot gr.). Principale place publique, dans les villes de la Grèce ancienne.

AGORAPHOBIE adj. et n. Qui est atteint d'agoraphobie.

AGORAPHOBIE (*bé*) n. f. (de *agora*, et du gr. *phobos*, crainte). Vertige que certaines personnes éprouvent quand elles ont à traverser une place, une rue.

AGOUTI n. m. Mammifère rongeur, de la taille d'un lièvre, et qui est originaire d'Amérique et d'Océanie.

AGRAFAJE n. m. Action d'agrafer.

AGRAFE n. f. Crochet de métal qui s'engage dans un anneau appelé *porte* et sert à joindre les bords opposés d'un vêtement. Archit. Crampon de fer qui unit les pierres entre elles. Ornement de sculpture, placé à la tête des arcs.

AGRAFER (*fé*) v. a. Attacher avec une agrafe : agraffer un corsage. ANT. **Dégrafer.**

AGRAINER (*gré-né*) v. a. Répandre du grain pour le gibier ou des oiseaux d'élevage.

AGRAIRE (*gré-re*) adj. (lat. *agrarius*; de *ager*, champ). Qui a rapport aux terres : mesure agraire ;



Agneau.



Agouti.



Agrafe.

Tare est l'unité de mesure pour les surfaces agraires. Loix agraires, v. **AGRAIRES** (lois). [Part. hist.]

AGRANDIR v. a. Rendre plus grand; agrandir une maison. Faire paraître plus grand; ce vêtement vous agrandit. Fig. Elevé, ennoblir; la lecture agrandit l'âme. ANT. **Rapetisser**, amoindrir.

AGRANDISSEMENT (dè-se-man) n. m. Accroissement. augmentation. ANT. **Amoindrissement**, réduction.

AGRANDISSEUR (dè-seur) n. m. Appareil employé en photographie pour les agrandissements. (On dit aussi **AMPLIFICATEUR**.)

AGRANDIR, IVE adj. Mot qui sert à donner plus d'étendue à une expression. N. m.: un agranditif.

AGRAPHIE (f) n. f. (du gr. a. priv., et *graphein*, écrire). Impossibilité d'écrire, quoique le malade entende, comprenne et lise.

AGRAPPER (gra-pé) v. a. Syn. de **AGRIPPER**.

AGRARIANISME (ris-me) n. m. Système de ceux qui préconisent l'agrariat.

AGRARIAT (ri-a) n. m. Partage des terres entre ceux qui cultivent le sol.

AGRARIEN (ri-in) ou **AGRAIRIEN**, **ENNE** (grè-ri-in, è-ne) adj. Qui concerne la loi agraire. N. Partisan des lois agraires. N. m. pl. En Allemagne, parti des grands propriétaires fonciers protectionnistes.

AGRÉABLE adj. Qui plaît. Avoir pour agréable. trouver bon. N. m. Ce qui est agréable; préférer l'utile à l'agréable. ANT. **Désagréable**, fâcheux, déplaisant, blessant.

AGRÉABLEMENT (man) adv. D'une manière agréable. ANT. **Désagréablement**.

AGRÉÉ n. m. Homme de loi admis par un tribunal de commerce pour représenter les parties devant lui. — Les agréés ne sont pas des officiers ministériels comme les avoués; on est libre de ne pas se servir de leur ministère. Quoique sans existence légale, les cabinets d'agréés se cèdent comme les charges d'avoués, avec l'agrément du tribunal.

AGRÉER v. a. rad. gré. Recevoir favorablement. approuver. V. n. Plaire; cela ne m'agrée pas. ANT. **Réuser**, **refuser**, **rejeter**.

AGRÉEUR n. m. Celui dont la profession est d'agréer les navires.

AGRÉGAT (gha) n. m. Assemblage de parties qui adhérent entre elles.

AGRÉGATIF, IVE adj. Qui joint, qui réunit.

AGREGATION (si-on) n. f. Admission dans un corps. Titre d'agréé; agrégation des sciences, des lettres. Phys. Assemblage de parties homogènes formant un tout.

AGRÈGE, E n. Personne qui, après un concours, est déclarée apte à professer dans un lycée, une faculté; agrège d'histoire, de philosophie, de droit.

AGRÈGER (gè) v. a. (lat. *aggregare*, réunir; du préf. *ad*, et de *gregis*, troupeau. — Se conj. comme *abréger*). Admettre dans un corps. Phys. Réunir dans un tout des parties sans liaison naturelle.

AGRÈMENT (man) n. m. Approbation, consentement; obtenir l'agrément de sa famille pour... Qualité par laquelle on plaît; vivre plein d'agrément. Plaisir; l'agrément de la société. Arts d'agrément, la musique, la peinture, la danse, l'équitation, l'escrime, etc. Pl. Ornaments du discours, du chant, de la toilette. ANT. **Désapprobation**, **refus**, **désagrément**.

AGRÈMENTER (man-té) v. a. Relever par des agréments, orner; *habill agrémenté de broderies*.

AGRES (grè) n. m. pl. (de a. et *grèer*). Ce qui sert à la manœuvre d'un navire (voiles, cordages, etc.). *Par anal.*: les agres d'un avostal. Appareils de gymnase.

AGRESSEUR (grè-seur) n. m. Auteur d'une agression. ANT. **Provoqué**.

AGRESSIF (grè-sif), **IVE** adj. Qui a un caractère d'agression; mesure *agressive*.

AGRESSION (grè-si-on) n. f. (lat. *aggressio*, de *aggrèdi*, attaquer). Attaque non provoquée.

AGRESSIVEMENT (grè-si-ve-man) adv. D'une manière agressive.

AGRESSIVITÉ (grè-si) n. f. Qualité d'une personne, d'une chose agressive.

AGRESTE (grè-tè) adj. Rustique; site *agreste*. Rude; *mœurs agrestes*. ANT. **Urban**, **cultivé**.

AGRESTEMENT (grè-te-man) adv. D'une façon agreste.

AGRICOLE adj. (lat. *agricola*, laboureur; de *ager*, *agri*, champ, et *colere*, cultiver). Adonné à l'agriculture; *peuple agricole*. Qui a rapport à l'agriculture; *industrie agricole*.

AGRICULTEUR n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Celui qui cultive la terre.

AGRICULTURAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'agriculture.

AGRICULTURE n. f. Culture du sol, travail et soins qu'on lui donne pour le faire produire. — Tout ce qui concerne les encouragements à l'agriculture, les écoles d'agriculture, les eaux et forêts, les haras dépend du ministère de l'agriculture, qu'assistent des conseils spéciaux. V. ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE. [Part. hist.]

AGRIFER (gri-fè) v. a. Prendre avec les griffes; *agrifer un fromage*. **S'agrifer** v. pr. S'attacher avec les griffes; *le chat s'agriffe aux rideaux*.

AGRILIS (liss) ou **AGHILE** n. m. Insecte coléoptère pentamère, de petite taille, d'un vert bronze, qu'on trouve dans les arbres.

AGRION n. m. Insecte orthoptère, à corps fin et allongé, vulgairement appelé *demoiselle*, et qu'on trouve volant au bord des eaux.

AGRIPACME (pè-me) n. f. Syn. de **ÉGOURNE**.

AGRIPPER (gri-pè) v. a. Saisir avidement.

AGRIPPEUR, EUSE (gri-peur, eu-se) n. Fam. Celui, celle qui saisit avec avidité.

AGROLOGIE n. (du gr. *agros*, champ, et *logos*, discours). Science qui a pour but la connaissance des terres cultivables.

AGRONOME n. m. (du gr. *agros*, champ, et *nomos*, loi). Celui qui est versé dans la théorie de l'agriculture. *Ingenieurs-agronome*, titre conféré aux élèves diplômés de l'Institut national agronomique. [Pl. des *ingénieurs-agronomes*.]

AGRONOMIE (mi) n. f. Théorie de l'agriculture. **AGRONOMIQUE** adj. Qui a rapport à l'agronomie; l'Institut agronomique.

AGROSTIDE (gro-sti-de) n. f. Genre de graminées, qui poussent dans les prés et dont quelques espèces sont appréciées comme fourrage.

AGROTIS (tiss) ou **AGROTIDE** n. f. Genre de noctuelles, dont la chenille est nuisible aux betteraves.

AGROUPEMENT (man) n. m. Action d'agrouper. Etat de ce qui est agroué.

AGROUPER (pè) v. a. Disposer, réunir en groupe. **S'agrouper** v. pr. Se mettre en groupe.

AGUERRI (ghè-ri) v. a. Accouttumer à la guerre, à une chose pénible; la nécessité *aguerrit* souvent un poltron. **S'aguerrir** v. pr.: *il faut s'aguerrir à la fatigue*.

AGUERRISSEMENT (ghè-ri-se-man) n. m. Action d'aguerrir. Qualité de celui, de ce qui est aguerrir.

AGUETS (ghè) n. m. pl. (de *guet*, en guettant). Surveillance attentive. *Être, se tenir aux aguets*, épier.

AGUICHER (ghè-chè) v. a. Pop. Attirer par un manège d'agaceries.

AH (à); interj. qui sert à marquer la joie; *ah! quel plaisir!*; la douleur; *ah! vous me faites mal!*; l'admiration; *ah! que c'est beau!*; la commiseration; *ah! que je vous plains!*; l'impatience; *ah! que vous êtes lent!* etc.

AHAN n. m. (onomatopée). Effort pénible. Cri de fatigue. (Vx.)

AHNER (né) v. n. Supporter une grande fatigue. Faire entendre le cri de *ahan* en travaillant.

AHURTE, E adj. Qui a heurté contre. Fig. *Buté à; être heurté par un préjugé*.

AHURTEMENT (man) n. m. Obstination extrême.

AHURTER (s') (sa-eur-té) v. pr. S'attacher opiniâtrement à quelque chose. Echouer, se briser.

AH! interj. V. **AH**.

AHURI, E adj. (de *à*, et *hure*). Qui a perdu la tête. Stupéfait, trouble, étourdi. N.: un *ahuri*, une *ahurie*.

AHURIR v. a. Troubler, faire perdre la tête.

AIBRISSEMENT (*tri-se-man*) n. m. Etat d'une personne aibrie. Etonnement, stupefaction.

AI (*a-i*) n. m. Zool. Nom vulgaire des mammifères du genre *bradype*: on nomme l'at pareuxux à cause de la lenteur de ses mouvements. (V. BRADYPE.) Méd. Inflammation des synoviales du poignet.

AICHE, ECHÉ ou ESCHÉ (*é-chie*) n. f. (lat. *esca*). Appât que les pêcheurs accrochent à l'hameçon de leurs lignes.

AIDE (*é-de*) n. f. Secours, assistance. N. m. et f. Personne qui aide. *Aide de camp*, officier d'ordonnance attaché à la personne d'un souverain, d'un général. N. f. pl. Impôts, subsides, levées de deniers qui se faisaient sur le peuple pour aider à soutenir les dépenses de l'Etat, sous l'ancienne monarchie. *Cour des aides*, Cour souveraine qui jugeait les affaires concernant ces subsides.

AIDEAU (*é-dé*) n. m. Morceau de bois passé dans les ridelles d'une charrette pour soutenir les charges.

AIDE-MACON n. m. Ouvrier qui sert les maçons. Pl. des *aides-maçons*.

AIDE-MAJOR n. m. Médecin militaire à un ou deux galons. Pl. des *aides-majors*.

AIDER (*é-dé*) v. a. (lat. *adjuvare*). Secourir, assister: *aider ses amis*; *aider quelqu'un de sa bourse*. V. n. Prêter son concours en prenant soi-même une partie de la peine: *aider à quelque'un, à une entreprise*. S'*aider* v. pr. Se servir: *s'aider des deux mains*. *Aide-toi, le ciel t'aidera*, donne-toi du mal si tu veux réussir. ANT. *Nuire, gêner*.

AIE ou **AII** (*a-i*) Interj. Qui exprime une douleur physique: *ate! je me suis fait mal*.

AIEUL (*a-i-eul*). E. n. (du lat. *avus*, grand-père). Le grand-père, la grand-mère. Pl. des *aieuls, aieules*. N. m. Pl. *Les aieulz*, les ancêtres.

AIGLE (*é-gle*) n. m. (lat. *aquila*). Un des plus forts et le plus courageux des oiseaux de proie: *l'aigle place son aire sur les rochers escarpés*. Pucierre d'église, surmonté d'une figure d'aigle. Fig. Esprit supérieur: *l'aigle de Meaux* (Bossuet). Yeux, regards d'aigle, yeux très perçants. Insigne et décoration figurant un aigle: *l'aigle noir de Prusse*.



Aigle et aiglons.

Grand aigle, format de papier (envir. 6m, 75 sur 1m, 06). N. f. Femme de l'oiseau de proie. Etendard, drapeau: *les aigles romaines*. Figure héraldique: *une aigle couronnée*.

AIGLEFIN (é), **EGLEFIN** ou **AIGREFIN** n. m. Poisson du genre gade, voisin des morues, mais plus petit, qu'on pêche dans les mers du nord: *l'aiglefin jumeau est le haddock*. (On dit aussi *AIGREFIN*.)

AIGLETTE (*é-glé-tes*) n. f. V. ALÉRION.

AIGLON, ONNE (*é-glon, o-né*) n. Petit de l'aigle.

AIGRE (*é-gre*) adj. (du lat. *acer*, acide). Acide, piquant. Fig. Criard, aigu: *voix aigre*. Rude, désagréable: *ton aigre*. Revêche: *femme aigre*. N. m.: *le levain sent l'aigre*. ANT. *Doux*.

AIGRE-DOUX (*dou*). CE adj. Mêlé d'aigre et de doux. Fig. Dont l'aigreur se revêt d'une apparence de douceur: *parole aigre-douce*. Pl. *aigres-doux, aigres-douces*.

AIGREFIN (é) n. m. Homme rusé, indélicat. Chevalier d'industrie. V. AIGREFIN.

AIGRELET, ETTE (*é-gré-lé, é-te*) adj. Un peu aigre: *savour aigrelette*.

AIGREMAN (*é-gré-man*) adv. D'une manière aigre: *répondre aigrement*.

AIGREMOINE (é) n. f. Genre de rosacées à fleurs jaunes, très répandues et employées comme vulnéraires.

AIGREMORE (é) n. m. Charbon pulvérisé de bois tendre, employé aux préparations pyrotechniques.

AIGRET, ETTE (*é-gré, é-te*) adj. Un peu aigre.

AIGRETTE (*é-gré-tes*) n. f. (de *aigron*, forme dialect. de *héron*). Faïence de plumes qui orne la tête de certains oiseaux. Ornement de tète en forme de bouquet. Panache d'un casque, d'un dais. Bouquet de diamants. Zool. Sorte de héron, dont quelques plumes servent à faire des aigrettes.



Aigrette.

AIGRETTÉ (*é-gré-té*), **E** adj. Bot. Qui porte une aigrette: *graine aigrette*.

AIGREUR (é) n. f. (lat. *acror*). Etat de ce qui est aigre. Sensation désagréable causée par des aliments mal digérés. Fig. *Porter avec aigreur*, dire des choses désagréables, blessantes.

AIGRIER (é) n. m. Poirier, pommier jeunes.

AIGRIR (é) v. a. Rendre aigre: *la chaleur aigrit le vin*. Fig. Irriter: *le mathurin aigrit le cœur*. V. n. Devenir aigre: *ce vin aigrit*. S'*aigrier* v. n. Devenir aigre. Fig. Devenir irritable.

AIGRISSEMENT (*é-gri-se-man*) n. m. Action d'aigrir. Résultat de cette action.

AIGU (*é-glu*). **E** adj. (du lat. *acutus*, pointu). Terminé en pointe. Fig. Clair et perçant: *voix aiguë*. Vif et piquant: *douleur aiguë*. **ACCENT AIGU**, qui va de droite à gauche. (V. ACCENT.) **ANGLE AIGU**, angle qui a moins de 90 degrés. (V. ANGLE.) **Maladie aiguë**, rapide dans sa marche et son développement.

AIGUARE (*é-gha-é*) n. f. (du vx fr. *aigue*, eau). Provision d'eau douce pour un navire. (Vx.) Lieu où se fait cet approvisionnement.

AIGUAGE (*é-gha-je*) n. m. (du vx fr. *aigue*, eau). Droit de conduire de l'eau sur son terrain à travers le terrain d'autrui, au moyen d'un tuyau. (On dit aussi AIGAGE, AIGUERIE.)

AIGUAL ou **AIGAIL** (*é-ga, ll mll*). n. m. Rosée sur les feuilles: *l'aiguail ôte au chien de chasse la finesse de son flair*.

AIGUAYER (*é-ghé-é*) v. a. (Se conj. comme *balayer*). Baigner, laver: *aiguayer du linge*.

AIGUE-MARINE (*é-ghé*) n. f. Émeraude vert de mer. Pl. des *aigues-marines*.

AIGUÈRE (*é-ghé-é-re*) n. f. (du vx fr. *aigue*, eau). Vase à anse et à bec, où l'on met de l'eau.



Aiguère.

AIGUÉRÉE (*é-ghé-é-ré*) n. f. Contenu d'une aiguère.

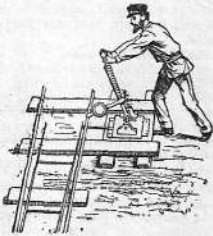
AIGUILLADE (*é-ghu-i, ll mll*). n. f. Syn. de AIGILLON.

AIGILLAGE (*é-ghu-i, ll mll*). n. m. Manœuvre des aiguilles d'une voie ferrée.

AIGILLAT (*é-ghu-i, ll mll, a*) n. m. Espèce de chien de mer, de squale, qui fournit l'huile de foie de requin.

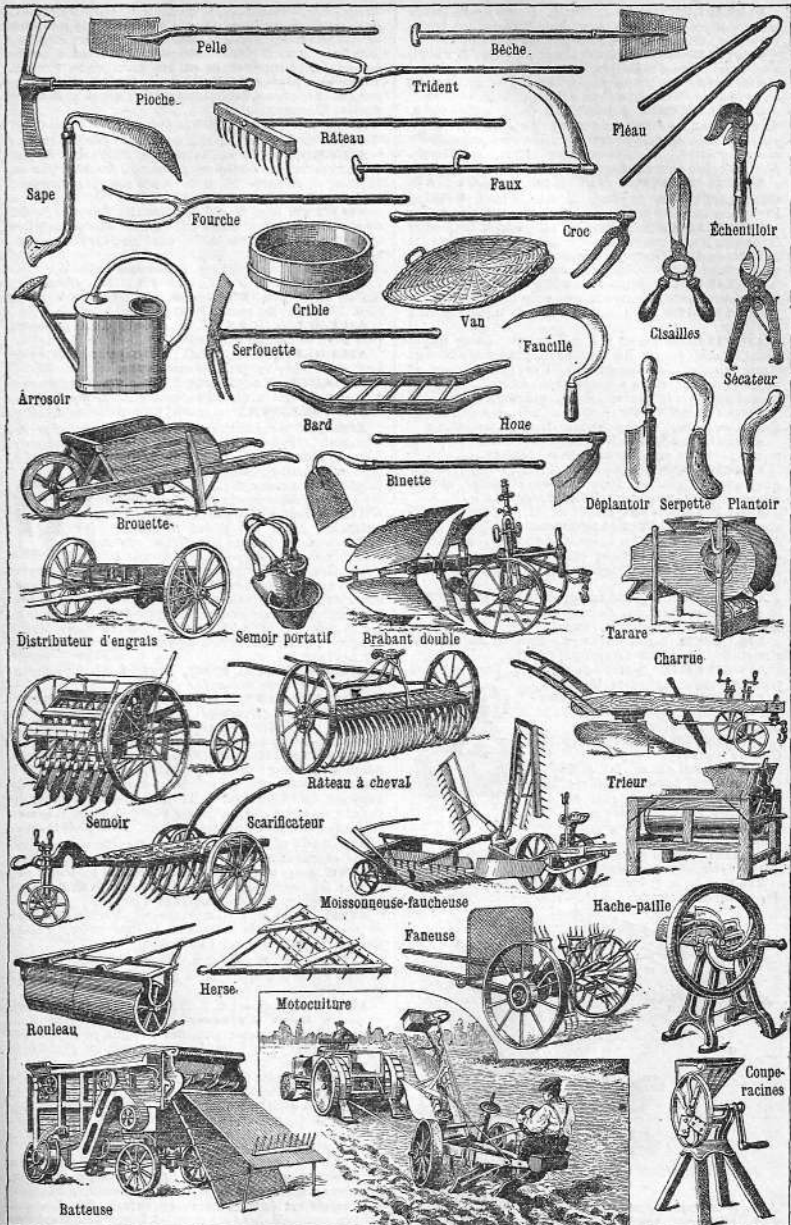
AIGILLE (*é-ghu-i, ll mll*). n. f. (lat. *aculeus*; de *acus*, pointe.) Petite tige d'acier poli, dont l'une des extrémités est aiguë, l'autre mousse et percée d'un chas, et qui sert pour coudre. Petite verge de métal, servant à divers usages:

aiguille à tricoter; *aiguille de cadran*. Extrémité d'une pyramide, d'un clocher, d'un obélisque. Portion de rail mobile sur le sol, autour d'un point fixe, qui sert à faire passer un train d'une voie sur une autre. (V. AIGILLER.) Phys. *Aiguille aimantée*. V. BASSOLE. Fig. et fam. *Pointe d'aiguille*, subtilité, vétille. Loc. PROV.: *De fil en aiguille*, d'une chose à une autre. *Chercher une aiguille dans une botte de foin*, chercher une chose impossible à trouver. *On le ferait passer dans (ou par) le trou d'une aiguille*, se dit d'un homme extrêmement timide, poltron.



Aiguilles et aiguilleur.

AIGILLER (*é-ghu-i, ll mll, é*) n. f. Longueur de fil, de soie, etc., nécessaire pour travailler à l'aiguille.



AIGULLER (è-ghu-i, ll ml., è) v. a. Disposer les aiguilles des rails pour qu'un train, un tramway, etc., change de voie : *aiguiller un wagon*.

AIGUILLERE (è-ghu-i, ll ml., e-ri) n. f. Fabrication, commerce d'aiguilles.

AIGUILLETAGE (è-ghu-i, ll ml.) n. m. Action d'aiguiller. Etat de ce qui est aiguillé.

AIGUILLETER (è-ghu-i, ll ml., e-té) v. a. (Prend deux t devant un e muet : *j'aiguillette, il aiguillettera.*) Attacher des aiguillettes : *aiguilletter son pourpoint*. *Aiguilletter des lacs*, les fermer. *Mar.* Lier par un cordage.

AIGUILLETIER (è-ghu, ll ml., e-ti-è) ou **AIGUILLETIER** (è-ghu, ll ml., è-ti-è), **ERE** n. Personne qui fait des aiguillettes et qui les ferre.

AIGUILLETTE (è-ghu-i, ll ml., è-te) n. f. Cordon ferré par les deux bouts. *Mar.* Cordage. Ornement militaire : *aiguillettes de gendarme*. *Fig.* Morceau de chair coupé mince et en long : *aiguillettes de canard*.

AIGULLER (è-ghu-i, ll ml.) n. m. Celui qui manoeuvre les aiguilles sur une voie ferrée.

AIGILLIER (è-ghu-i, ll ml., è) n. m. Etui à aiguilles.

AIGILLON (è-ghu-i, ll ml.) n. m. De long bâton muni d'une pointe de fer, pour piquer les bœufs. Dard des abeilles, des guêpes. Production dure et pointue de certaines plantes (syn. *ÉPINE*). *Fig.* Tout ce qui excite : *la gloire est un puissant aiguillon*.

AIGILLONNANT (è-ghu, ll ml., o-nan, E adj. Qui aiguillonne. excite : *curiosité aiguillonnante*.

AIGILLONNEMENT (è-ghu-i, ll ml., o-ne-man) n. m. Action d'aiguillonner. Son résultat.

AIGILLONNER (è-ghu-i, ll ml., o-né) v. a. Piquer avec l'aiguillon. *Fig.* Exciter, stimuler, encourager : *aiguillonner un enfant paresseux*.

AIGILLONNIER (ni-è) n. m. Coléoptère qui s'attaque aux céréales et notamment au blé.

AIGILLOT (è-ghu-i, ll ml., o) n. m. Mamelon de gonds fixés sur le gouvernail d'un navire.

AIGUISABLE (è-ghu-i-za-ble) adj. Qui peut être aiguisé.

AIGUISAGE (è-ghu-i-za-je) ou **AIGUISEMENT** (è-ghu-i-ze-man) n. m. Action d'aiguiser une arme, un outil : *l'aiguillage d'un rasoir*.

AIGUISER (è-ghu-i-zé) v. a. Rendre aigu, tranchant. *Fig.* *Aiguiser l'appétit*, l'exciter.

AIGUISERIE (è-ghu-i-ze-ri) n. f. Lieu où l'on polit et aiguise les armes, les outils.

AIGUSEUR, EUSE (è-ghu-i-zeur, euse) n. Celui, celle dont le métier est d'aiguiser.

AIGUSOIR (è-ghu-i-soir) n. m. Outil à aiguiser.

AÏL (a, l ml.) n. m. (lat. *allium*). Oignon d'une odeur très forte. Pl. des *aülz*. (En botanique, on dit cependant la famille des *aülz*.)

AÏLANTE (è) n. m. Genre de sinarobées asiatiques, renfermant des arbres vulgairement appelés *vernis du Japon* : *l'aïlante a une odeur forte et peu agréable*.

AÏLE (è-le) n. l. (lat. *ala*). Membre des oiseaux et de quelques insectes, qui leur sert à voler. *Par ext.*

flancs. *Fig.* Protection, surveillance : *se réfugier sous l'aile de sa mère*. *LOC. PROV.* : **Voler de ses propres ailes**, se passer d'autrui. **Mâtre de l'aile**, être embarrassé, mal à l'aise. **Relever les ailes à quelqu'un**, lui retrancher de son autorité, de son revenu. **Tirer une plume de l'aile à quelqu'un**, lui attraper quelque chose, lui extorquer de l'argent. **A tire-d'aile**. V. **TIRE-D'AÏLE**.

AÏLE (è-le), n. f. V. **AÏLE**.

AÏLE (è-le), E adj. Qui a des ailes : *insecte ailé*.

AÏLERON (è) n. m. Extrémité de l'aile. Se dit des nageoires de quelques poissons : *les ailerons du requin, de la carpe*. Nom de petits ails qui garnissent les roues des moulins à eau.

AÏLETTE (è-è-te) n. f. Petite aile. *Armur.* Se dit des petits tenons encastrés dans les projectiles allongés, et saillants à la surface : *torpille à ailettes*.

AÏLLADE (a, ll ml.) n. f. Sauce à l'ail.

AÏLLEURS (a, ll ml., eür) adv. (lat. *aliorum*). En un autre lieu. **D'aïlleurs** loc. adv. D'un autre lieu. De plus ; du reste. Pour une autre cause.

AÏLLOLA (a, ll ml.) n. m. Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

AÏLLOLISER (a, ll ml., o-li-zé) v. a. Mêler de l'ail à un mets : *ailloiliser une sauce*.

AÏMABLE (è) adj. Digne d'être aimé. De nature à plaire. Substantif ; *faire l'aimable*. *ANT.* **Hargneux**.

AÏMABLEMENT (è, man) adv. Avec amabilité.

AÏMANT (è-man) n. m. (contract. du gr. *adamas*, diamant). Oxyde de fer qui attire le fer et quelques autres métaux. Barreau aimanté, aiguille aimantée.

Aimant naturel, celui que l'on trouve tout formé dans la nature : *les Grecs trouvaient les aimants naturels dans certaines contrées d'Asie Mineure et de Macédoine*. *Aimant artificiel*, celui qui a été fabriqué : *les aimants artificiels ne paraissent pas avoir été connus en Europe avant le xiv^e siècle*.

Fig. *Attrait ; la douleur est un aimant pour les cœurs*. — Les aimants servent à la construction des boussoles et des machines électro-magnétiques ; ils servent encore à reconnaître la présence du fer dans les minerais ; la médecine les utilise dans divers usages : pour l'extraction des paillettes de fer, pour les névralgies.

AÏMANT (è-man), E adj. Porté à aimer : *caractère aimant, âme aimante*.

AÏMANTATION (è, si-on) n. f. Action d'aimer.

AÏMANTER (è-man-té) v. a. Communiquer à un corps la propriété de l'aimant : *aimer l'aiguille d'une boussole* ; *aiguille aimantée*.

AÏMANTIN, E (è) adj. Qui appartient, qui se rapporte à l'aimant : *vertu aimantine*.

AÏMER (è-mé) v. a. (lat. *amare*). Avoir de l'amour, de l'affection, de l'attachement, du goût, du penchant pour quelqu'un ou quelque chose : *aimer sa mère* ; *aimer la musique*. *ANT.* **Hair, détester**.

AÏN (a-in) n. m. Mot arabe qui signifie *source, fontaine*, et qui entre dans le nom de plusieurs localités.

AÏNE (è-ne) n. f. Baguette à laquelle on enfle par la tête les harengs à fumer. Bande de peau qui garnit la tête, les plis d'un soufflet d'orgue.

AÏNE (è-ne) n. f. (lat. *inguen*). Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre. Pli de flexion de la cuisse sur l'abdomen.

AÏNE (è-né), E adj. et n. (du vx fr. *ains*, avant, et né). Né le premier. Plus âgé qu'un autre : *il est mon aïné*.

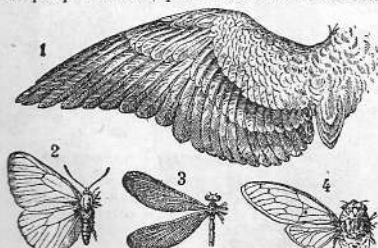
AÏNESSE (è-né-sé) n. f. Priorité d'âge entre frères et sœurs. **Droit d'aïnesse**, droit qu'avait l'aîné de prendre dans la succession des parents plus que des autres enfants : *la Constituante abolit en France le droit d'aïnesse*.

AÏNSI (in) adv. (du lat. *in sic*, de cette manière). De cette façon. *Conj.* De même, donc. **AÏNSI** que loc. conj. De la manière que, comme. **AÏNSI** soit-il loc. adv. Mots qui terminent ordinairement les prières de l'Eglise et qui, par ext., servent à demander l'accomplissement de ce que l'on souhaite.

AÏR (èr) n. m. (gr. *air*). Fluide élastique que nous respirons. *Vent* : *il fait de l'air*. *Prendre l'air*, se promener. *Contes en l'air*, discours invraisemblables. *Promesses en l'air*, promesses vaines. Pl. L'atmosphère : *planer dans les airs*. — L'air pur n'est pas



Ail.



Ailes : 1. De pigeon ; 2. De papillon ; 3. De libellule ; 4. De cicade.

Ailes d'un moulin, ses châssis garnis de toiles. **Ailes d'un bâtiment**, ses côtés. **Ailes d'une armée**, ses

un élément simple, mais un mélange de plusieurs gaz, dont les deux principaux sont l'oxygène et l'azote. L'air contient environ 21 parties d'oxygène pour 79 parties d'azote; il renferme en outre de l'argon (environ 1/1000) du gaz carbonique, de la vapeur d'eau et des traces d'un certain nombre d'autres gaz (néon, krypton, xénon, hélium, etc.). Enfin, il tient en suspension une multitude de poussières microscopiques, parmi lesquelles se trouvent des germes organisés (*microbes*), qui, rencontrant un milieu propice, peuvent s'y développer et produire des fermentations et des putrefactions. Certains de ces microbes, en pénétrant dans nos poumons, peuvent développer de terribles maladies. L'air est indispensable à la vie des animaux et des plantes; il entretient la combustion et la respiration; il est le véhicule du son; enfin, l'industrie l'utilise comme force motrice dans une foule de circonstances, entre autres dans la navigation à voiles et pour les moulins à vent. V. ATMOSPHÈRE.

Galilée, puis son disciple Torricelli, établirent que l'air est pesant; un litre d'air pur à 0° et sous la pression ordinaire pèse 1,27, 283. Cette pression exercée par l'air est appelée *pression atmosphérique*. C'est à cette pression atmosphérique qu'est due l'ascension de l'eau dans les pompes, et non, comme l'on disait autrefois, à l'horreur de la nature pour le vide ».

AIR (ér) n. m. (du précéd.). Manière, façon : *parler d'un air convenable*. Expression des traits : *avoir l'air fier*. Ressemblance : *il a de votre air*. Avoir l'air, paraître. *Prendre des airs*, affecter des manières au-dessus de son état. *L'air et la chanson*, l'apparence et la réalité.

AIR (ér) n. m. (de air, fluide). Suite de notes composant un chant : *chaque peuple a ses airs nationaux*.

AIRAGE (é) n. m. Angle que fait la voile d'une aile de moulin avec le plan de circulation de celle-ci. Galerie pour appel d'air, dans les mines.

AIRAIN (é-rin) n. m. (lat. *aramen*). Alliage de différents métaux, dont le cuivre forme la base. *Fig. Cœur d'airain*, cœur dur et implacable. Se prend, dans le style poétique, pour le canon, une cloche : *l'airain tonne*; les *sons lugubres de l'airain*. *Âge d'airain*. V. AGE.

AIRE (é-re) n. f. (lat. *area*). Lieu où l'on bat le grain. *Géom.* Mesure d'une surface limitée : *aire d'un triangle, d'un plancher, d'un champ*. Nid des oiseaux de proie : *l'aire de l'aigle*. *Mar.* Direction du vent : *il y a trente-deux aires de vent*.

AIRÉE (é-ré) n. f. Quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire : *airée de blé, de seigle*.

AIRELLE (é-ré-le) n. f. Genre d'arbrisseaux (*vacinées*), à baies acides et rafraîchissantes, qui portent le même nom : *l'airelle myrtille se trouve dans les lieux montagneux, frais et boisés*.

AIRRE (é) n. f. Extrémité d'une veine métallifère ou de houille.

AIS (é) n. m. (lat. *axis*). Plancher de bois : *les ais d'une cloison*.

AISANCE (é-zan-ss) n. f. Facilité qui se montre dans les actions, les manières, le langage. Fortune suffisante : *vivre dans l'aisance*. *Lieux, cabinets d'aisances*, lieux destinés aux besoins naturels. **ANT. GÈNE.**

AISCEAU (é-sé) n. m. Syn. de AÏSSETTE.

AÏSE (é-se) n. f. Contentement, joie, état agréable. **A l'aise**, à son aise loc. adv. Sans peine, sans se gêner. Ironiq. *À votre aise*, ne vous gênez pas. Pl. Commodités de la vie : *aimer ses aises*.

AÏSE (é-se) adj. Content, joyeux.

AÏSÉ (é-sé), E adj. Facile : *la critique est aisée et l'art est difficile*. Qui a quelque fortune : *c'est un homme aisé*. **ANT. Difficile, malaisé, gêné.**

AÏSÈMENT (é-sé-man) adv. Facilement, avec aisance. Sans privations : *vivre aisément*.

AÏSSEAU (é-sé) n. m. Plancher mince qui sert à couvrir les constructions légères.

AÏSSELIÈRE (é-sé) n. f. Syn. de AÏSSETTE.

AÏSSELLE (é-sé-le) n. f. (lat. *axilla*). Cavité qui se trouve au-dessous de la jonction des bras avec l'épaule.

AÏSSETTE (é-sé-té) n. f. Petite hache recourbée, dont se servent les tonneliers pour tailler les douves. (On dit aussi AÏSCEAU, AÏSSEAU, AÏSSELIÈRE.)

AÏTRES (é-tre) n. m. pl. Autre orthographe de ÊTRES.

AJOÏNER (té) v. a. (rad. *joindre*). Joindre bout à bout.

AJONC (jon) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, qui renferme des arbrustes épineux à fleurs jaunes d'or et qui croît dans les endroits arides.

AJOPPA n. m. Hutte des sauvages, de nègres.

AJOUR n. m. Ce qui est à jour, dans une sculpture.

AJOURÉ, E adj. Se dit de ce qui est percé à jour.

AJOURER (ré) v. a. Pratiquer des jours dans : *ajourer une balustrade*.

AJOURNÉ adj. et n. m. Se dit d'un conscript renvoyé à l'examen du conseil de révision de l'année suivante, d'un candidat renvoyé à une autre session.

AJOURNEMENT (man) n. m. Remise d'une affaire à un autre jour. Assignation à comparaître à jour fixe devant un tribunal, donnée par huissier.

AJOURNER (né) v. a. Renvoyer à un autre jour : *ajourner une cause*.

AJOUTABLE adj. Qui peut, qui doit être ajouté.

AJOUTAGE n. m. Chose ajoutée à une autre.

AJOUTÉ n. m. Addition que l'on fait à un écrit.

AJOUTER (té) v. a. (du lat. *ad*, à, et *jacere*, au-près). Joindre, augmenter : *la modestie ajoute au mérite*. *Ajouter foi*, croire. **ANT. Retraucher.**

AJUSTAGE (jus-té) n. m. Action de donner aux monnaies le poids légal. Action de fixer dans la place qu'elles doivent occuper les différentes pièces d'une machine, d'un instrument.

AJUSTEMENT (jus-te-man) n. m. Action d'ajuster. Parure : *être recherché dans son ajustement*.

AJUSTER (jus-té) v. a. Rendre juste : *ajuster une mesure, une balance*. Adapter : *ajuster un couvercle à une boîte*. Mettre en état de fonctionner : *ajuster une machine*. Viser : *ajuster un lièvre*. Habiller, parer.

AJUSTEUR (jus-teur) n. m. Ouvrier qui ajuste.

AJUSTOIR (jus-toir) n. m. Petite balance qui sert à mettre les monnaies au poids voulu.

AJUSTURE (jus-tu-re) n. f. Concavité ménagée au fer à cheval, pour qu'il s'adapte facilement au pied.

AJUST (jû) ou **AJUST** (jû) n. m. Nœud particulier, servant aux marins pour joindre deux cordages. (On dit aussi NŒUD-DE-VACHE.)

AJUSTAGE n. m. Petit tuyau soudé à l'extrémité d'un tube d'écoulement pour en régulariser le débit. (On dit quelquefois AJUTOIR.)

AKENE ou **ACHAÏNE** (kè-ne) n. m. *Bof.* Fruit sec, dont le péricarpe n'est pas soudé avec la graine.

ALABANDINE n. f. Variété de grenat d'un rouge foncé. Sulfure de manganèse naturel, qui doit son nom à la ville d'Alabanda, dans la Carie (Asie Mineure), où on le rencontre.

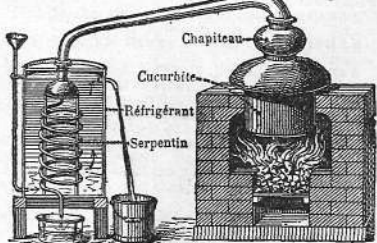
ALABASTRITE (bas-tri-té) n. f. Variété de gypse, très blanche, qui se trouve en Toscane et est employée à faire des vases, des statuettes, etc.

ALACRITÉ n. f. (du lat. *alacris*, vif). Enjouement, gaieté d'humeur.

ALAÏSE (lé-se), **ALÈSE** ou **ALÈZE** n. f. Lien de jone. Drap plié, placé sous le corps d'un malade. Plancher ajoutée à une autre.

ALAMBIC (lan-bik) n. m. (ar. *al*, le, et *ambic*, vase à distillation). Appareil pour distiller. *Fig.*

Passer à l'alambic, examiner avec soin. — L'alambic se compose d'une margrite appelée *cucurbité* dans



Alambic.

Passer à l'alambic, examiner avec soin. — L'alambic se compose d'une margrite appelée *cucurbité* dans

laquelle on place les matières à distiller, d'un couvercle ou chapiteau qui recouvre la cucurbitte, reçoit les vapeurs et les dirige par un tuyau incliné dans le réfrigérant. Là, ces vapeurs se refroidissent en passant par un tube à spirale appelé *serpentin*, qui plonge dans l'eau froide, et elles reviennent à l'état liquide.

ALAMBIQUE (*lan-bi-ka-je*) n. m. Raffinement, subtilité excessive.

ALAMBIQUE (*lan-bi-ké*). E adj. Raffiné, compliqué : *Voiture a souvent le style alambiqué.*

ALAMBICHER (*lan-bi-ké*) v. a. Distiller à l'alambic. Fig. Rendre trop subtil : *alambiquer son style.*

ALAMBICQUEUR, EUSE (*lan-bi-keur, eu-se*) n. Personne dont le style, la parole sont raffinés, compassés.

ALANDIER (*di-é*) n. m. Bouche, foyer placé à la base de certains fours spéciaux : *four à alandiers.*

ALANGUR (*ghir*) v. a. Rendre languissant. *S'alangurer* v. pr. Perdre de sa force.

ALANGUISSEMENT (*ghi-se-man*) n. m. Etat de languueur.

ALAPIN n. m. Teinture qui sert dans l'impression de l'Indienne. Adjectif : *teinture alapin.*

ALARGUER (*ghé*) v. n. Gagner le large.

ALARMAANT (*man*), E adj. Qui alarme : *nouvelle alarmante.*

ALARME n. f. (de l'ital. *all'arme*, aux armes !). Cri, appel aux armes : *sonner l'alarme*. Frayer : *jetter l'alarme dans les cœurs*. Pl. Inquiétudes : *cessez vos alarmes.*

ALARMER (*mé*) v. a. Donner l'alarme. Causer de l'inquiétude, de la frayeur. *S'alarmer* v. pr. S'inquiéter, se frayer. Avr. *Rassurer, cahardir.*

ALARNISTE (*mis-te*) adj. et n. Qui répand l'alarme.

ALATERNE (*tér-ne*) n. m. Bot. Espèce de nerprun d'Europe, toujours vert, à fruits purgatifs.

ALBANAIS, E (*né, é-se*) adj. et n. De l'Albanie.

ALBARELLE (*pré-le*) n. f. Champignon comestible du genre bolet, croissant sur le châtaignier, le peuplier, et très commun en Italie.

ALBÂTRE n. m. (gr. *alabastron*). Espèce de marbre blanc transparent, tendre et susceptible d'un beau poli. Fig. Blancheur extrême : *cou d'albâtre.*

ALBÂTRIER (*tri-é*) n. m. Ouvrier, négociant en albâtre.

ALBATROS (*tross*) n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des mers australes.

ALBERGE (*tér-je*) n. f. Sorte de pêche, d'abricot, à chair blanche, aigrelette et qui adhère au noyau.

ALBERGIER (*tér-ji-é*) n. m. Arbre qui donne l'alberge.

ALBIDE adj. (lat. *albus*). Blanchâtre.

ALBINISME (*nis-me*) n. m. (du lat. *albus*, blanc). Anomalie congénitale de la peau, consistant dans la diminution ou même l'absence complète de la matière colorante de la peau et du système pileux, qui sont d'un blanc mat et blafard, tandis que les yeux sont rougeâtres.

ALBINOS (*ross*) n. et adj. Qui est affecté d'albinisme.

ALBITE n. f. Silicate naturel d'alumine et de soude.

ALBIGINÉ, E adj. (du lat. *albus*, blanc). Méd. Se dit des humeurs, membranes et tissus très blancs.

ALBIGINÉUX, EUSE (*neu, eu-se*) adj. Blanchâtre.

ALBUGO n. m. ou **ALBUGINE** n. f. Méd. Tache blanche qui se forme dans le tissu de la cornée.

ALBUM (*ovm*) n. m. Registre destiné à recevoir des vers, des dessins, etc. Recueil de musique. Sorte de livre où des carrés, des ovales sont découpés, pour qu'on y glisse des photographies, etc. Pl. des *albums*.

ALBUMEN (*mèn*) n. m. Blanc d'œuf. Partie de la graine entourant l'embryon.

ALBUMINE n. f. Substance un peu salée, très répandue dans la nature et qui, en particulier, forme la presque totalité du blanc d'œuf et du sérum du sang.

ALBUMINÉ, E adj. Qui contient de l'albumine ou de l'albumen.

ALBUMINEUX, EUSE (*neu, eu-se*) adj. Qui contient de l'albumine.

ALBUMINOÏDE (*no-i*) adj. et n. m. (de *albumine*, et du gr. *eidos*, aspect). Qui ressemble à l'albumine, ou qui en a les caractères.

ALBUMINOSE (*no-se*) n. f. Produit obtenu par l'action des alcalis sur l'albumine.

ALBUMINURIE (*ri*) n. f. Maladie caractérisée par la présence d'albumine dans les urines.

ALBUMINURIQUE adj. Qui a rapport à l'albuminurie. N. Personne atteinte d'albuminurie.

ALCADE n. m. (ar. *al*, le, et *kadi*, juge). Nom donné, en Espagne, à certains juges ou magistrats municipaux.

ALCAÏQUE (*ka-i-ke*) adj. et n. Se dit d'une sorte de vers grec et latin (hendécasyllabe iambique) et d'une strophe où il figure.

ALCALESCENCE (*lés-san-se*) n. f. Etat des substances dans lesquelles il s'est formé spontanément de l'ammoniaque, qui est un alcali.

ALCALESCENT (*lés-san*). E adj. Qui prend les propriétés alcalines : *les corps contenant de l'azote peuvent devenir alcalescents.*

ALCALI n. m. (ar. *al*, le, et *kali*, plante marine dont on extrait la soude). Chim. Substance dont les propriétés chimiques sont analogues à celles de la soude et de la potasse. *Alcali volatil, ammoniac.*

ALCALIFIANT (*fi-an*). E adj. Qui fait naître une manifestation alcaline : *principe alcalifiant.*

ALCALIMÈTRE n. m. Appareil à l'aide duquel on détermine le degré de pureté des alcalis.

ALCALIMÉTRIE (*tri*) n. f. (de *alcali*, et du gr. *metron*, mesure). Partie de la chimie qui traite des procédés à employer pour le dosage des alcalis.

ALCALIN, E adj. Qui se rapporte aux alcalis : *sauveur alcalin*. N. m. Médicament qui renferme un alcali.

ALCALINITÉ n. f. Etat alcalin.

ALCALISATION ou **ALCALINISATION** (*za-si-on*) n. f. Action d'alcaliser.

ALCALISER ou **ALCALINISER** (*zè*) v. a. Donner à une substance des propriétés alcalines.

ALCALOÏDE (*lo-i-dé*) n. m. Substance organique rappelant les alcalis par ses propriétés.

ALCARAZAS (*zass*) n. m. Vase de terre poreux en forme de carafes, dans lequel les boissons se rafraîchissent par évaporation.

ALCEE (*sé*) n. f. (du gr. *alcea*, mauve). Genre de malvacées, qui renferme la *rose trémière*.

ALCHIMIE (*mé*) n. f. Art de la transmutation des métaux. — Cette science s'est vainement occupée de rechercher la *Pierre philosophale* et la *panacée*; mais elle a donné naissance à la chimie. On lui doit la découverte de la poudre, du phosphore, etc.

ALCHIMIQUE adj. Qui a rapport à l'alchimie.

ALCHIMISTE (*mis-te*) n. m. Qui s'occupait d'alchimie.

ALCOOL (*kol* ou *ko-ol*) n. m. (ar. *al*, le, et *cohol*, chose subtile). Liquide obtenu par la distillation du vin et d'autres liqueurs fermentées, et appelé aussi *esprit-de-vin*. (Il bout à 78° et ne peut être solidifié qu'à -130°.)

ALCOOLASE n. f. Diastase existant dans les jus sucrés.

ALCOOLAT (*ko-la* ou *ko-o-la*) n. m. Médicament qui résulte de la distillation de l'alcool sur une substance aromatique : *l'eau de mélisse est un alcoolat.*

ALCOOLATURE (*ko-la* ou *ko-o-la*) n. f. Produit obtenu par macération d'une plante dans l'alcool.

ALCOOLÉ n. m. Mélange d'une substance médicamenteuse à l'alcool : *l'eau-de-vie camphrée est un alcoolé.*

ALCOOLIFICATION (*ko-li* ou *ko-o-li, si-on*) n. f. Transformation d'une substance en alcool par suite de fermentation.

ALCOOLIQUE (*ko-li-ke* ou *ko-o-li-ke*) adj. Qui contient de l'esprit-de-vin : *liqueur alcoolique*. N. m. Liqueur alcoolique. N. Personne atteinte d'alcoolisme.



Albatros.



Alcarazas.

ALCOOLISABLE (ko ou ko-o-li-za-ble) adj. Qui peut être converti en alcool : le sucre est alcoolisable.

ALCOOLISATION (ko ou ko-o-li-sa-si-on) n. f. Production ou addition de l'alcool dans les liquides.

ALCOOLISER (ko ou ko-o-li-sé) v. a. Produire l'alcoolisation. Ajouter de l'alcool à un autre liquide : alcooliser du vin ; liqueur alcoolisée. Rendre quelque un alcoolique.

ALCOOLISME (ko ou ko-o-li-s-me) n. m. Maladie produite par l'abus des liqueurs alcooliques.

ALCOOMÈTRE ou **ALCOOLOMÈTRE** (ko ou ko-o) n. m. (de alcool, et du gr. metron, mesure). Aréomètre pour mesurer la richesse en alcool des esprits et eaux-de-vie.

ALCOOMÉTRIE ou **ALCOOLOMÉTRIE** (ko ou ko-o, tré) n. f. Ensemble des procédés employés pour la détermination de la richesse en alcool des liqueurs spiritueuses.

ALCÔVE n. f. (de l'esp. alcoba, chambre à coucher). Enfoncement dans une chambre pour recevoir un ou plusieurs lits. Fig. Intimité conjugale.

ALCYON (si-on) n. m. Oiseau fabuleux. (L'alcyon passait pour ne faire son nid que sur une mer calme et il était regardé comme oiseau d'heureux présage.) Genre de polypiers.

ALCYONIEN, ENNE (ni-in, é-ne) adj. Qui se rapporte à l'alcyon. Jour alcyonien, les sept jours qui précèdent et les sept jours qui suivent le solstice d'hiver, pendant lesquels on dit que l'alcyon fait son nid et que la mer est calme.

ALDÉE (dé) n. f. Village dépendant des possessions européennes d'Afrique, du Brésil et des Indes, et habitée par des autochtones.

ALDEHYDE (dé-i-de) n. f. Liquide volatil, qui se produit lorsqu'on oxyde un alcool ou qu'on réduit un acide.

ALDERMAN (dér-man) n. m. Magistrat municipal, en Angleterre et aux États-Unis. Pl. des aldermen.

ALE (âl) ou **AILE** (âl) n. f. (mot angl.). Bière anglaise légère, fabriquée avec du malt peu torréfié.

ALÉA (lat. alea) n. m. Chance, hasard.

ALÉATOIRE adj. (rad. aléa). Qui repose sur un événement incertain, qui est soumis aux chances du hasard. Le bénéfice que l'on demande au jeu est toujours aléatoire ; le pari est un contrat aléatoire.

ALÉATOIREMENT (man) adv. D'une manière aléatoire.

ALÈNE n. f. Poignon avec lequel les cordonniers, selliers, etc., percent le cuir.

ALÉNIER (ni-é) n. m. Fabricant, marchand d'alènes.

ALÉNOIS (noï) adj. m. (pour orlénois, orléanais). Se dit du cresson des jardins, qui sert à relever le goût des salades : cresson alénois.

ALENTIR (lan) v. a. Syn. vieillir de RALENTIR.

ALÉNTISSEMENT (a-lan-ti-se-man) Alènes. n. m. Syn. vieillir de RALENTISSEMENT.

ALENTOUR (lan) adv. Aux environs. (Ne dites pas alentour de la table, mais autour de la table.)

ALENTOURS (lan-tour) n. m. pl. Lieux circonvoisins : les alentours d'une ville. Fig. : les alentours de la vérité.

ALÉPINE n. f. (de Alep). Etoffe de soie et de laine.

ALÉRIEN n. m. Blas. Aiglon avec les ailes étendues et sans bec ni pattes. (On dit aussi AIGLETTE n. f.)

ALÉRION n. m. Aéroplane léger.

ALÉRON ou **ALÉIRON** (lé) n. m. Tringle de bois au moyen de laquelle on hausse et on relève les lices d'un métier à tisser.

ALERTE (lér-te) adj. Vigilant ; vif. N. f. Alarme : l'alerte a été vivie. Interj. Debout, garde à vous !

ALERTER (lér-te) v. a. Donner l'alerte, l'alarme ; avertir qu'il y a danger : alerter des troupes.

ALÉSAGE (za-je) n. m. Action d'aléser. Diamètre intérieur d'un cylindre.

ALÈSE ou **ALEZE** n. f. V. ALAISE.

ALÈSÉ (zé), E adj. Blas. Se dit des pièces dont les extrémités ne touchent pas les bords de l'écu ; croix alésée. (On écrit aussi ALAISE et ALÉZÉ.)

ALÈSER (zé) v. a. (Se conf. comme accélérer.) Polir l'intérieur d'un tube, d'un trou. Blas. Diminuer de longueur, en parlant des pièces honorables.

ALÉSOIR (zoïr) n. m. Outil ou machine pour aléser.

ALESTER (lè-té) ou **ALESTIR** (lè-tir) v. a. Alléger, dégager : Alester un navire.

ALÉSURE (su-re) n. f. Ensemble des débris détachés d'une pièce métallique par l'alésage.

ALEURITE n. f. Genre d'euphorbiacées, dont une espèce, le bancoulier des Molouques, donne la noix de bancoul à propriétés purgatives.

ALEURONE n. f. Corpuscule azoté, qui se trouve chez les plantes, dans les cellules de l'embryon et des graines.

ALEVIN n. m. (du lat. allevare, élever). Menu poisson qui sert à peupler les étangs.

ALEVINAGE n. m. Art de propager l'alevin. Fre-tin. Action d'aleviner un étang.

ALEVINER (né) v. a. Jeter de l'alevin dans un étang, un vivier.

ALEVINIER (ni-é) n. m. ou **ALEVINIÈRE** n. f. Étang où l'on met de l'alevin.

ALEXANDRIN, E (lèk-san) adj. D'Alexandrie d'Égypte : poésie alexandrine.

ALEXANDRIN, E (lèk-san) adj. Se dit du vers français de douze syllabes (employé au XIII^e s. dans le Roman d'Alexandre). N. m. Ce vers lui-même. Ex. : On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

ALEXIPHARMAQUE (lèk-si) adj. Se disait autrefois des remèdes que l'on croyait propres à détruire l'action du poison ou des principes morbifiques. N. m. : un alexipharmaque.

ALEXITÈRE (lèk-si) adj. Se disait autrefois des médicaments employés pour prévenir les effets d'un poison. N. m. : un alexitère.

ALEZAN, E adj. et n. Se dit d'un cheval dont la robe est d'un rouge jaunâtre et les crins de la même couleur que le poil.

ALFA n. m. Graminée agrostidee d'Algérie, dont on fait du papier, des tapis, des chaussures, etc.

ALFANGE n. f. Cimeterre mauresque.

ALFÉNIDE n. m. Composition métallique blanche, due (1860) au chimiste Halphen : l'alfénide est du mallechort argenté, qui sert surtout à fabriquer les couverts de table.

ALGALIE (lî) n. f. Châir. Sonde creuse.

ALGANON n. m. Chaîne qu'on mettait au cou des galériens qui avaient la permission de circuler hors du bagne.

ALGARADE n. f. Sortie, insulte brusquée et bruyante contre quelqu'un.

ALGABOTH (roï) n. m. Oxychlorure d'antimoine précipité, émétique et purgatif.

ALGAZELLE (zé-le) n. f. Variété d'antilope africaine blanche, que l'on trouve surtout en Égypte.

ALGÈBRE n. f. (ar. al djébr). Science du calcul des grandeurs représentées par des lettres. Livre qui traite de cette science. — L'algèbre, qui a pour but d'abréger et de généraliser la solution des questions relatives aux quantités, fut introduite en Europe, vers 980, par les Arabes, qui en avaient puisé la connaissance dans les livres grecs et surtout dans Diophante d'Alexandrie, l'auteur du plus ancien traité d'algèbre connu (IV^e s.). La connaissance de l'algèbre a été longtemps le patrimoine exclusif des savants. Veut-on, encore aujourd'hui, parler d'une chose difficile, inconnue à quelqu'un, on dit : C'est de l'algèbre pour lui.

ALGÈBRIQUE adj. Qui tient à l'algèbre : formule, équation algébrique.

ALGÈBRIQUEMENT (man) adv. Suivant les règles de l'algèbre.



Alcoo-mètre.



Alènes.



Alfa.

ALGÈBRISTE (*bris-te*) n. Qui connaît l'algèbre, l'enseignement. Qui fait des opérations d'algèbre.

ALGÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Algérie : *troupes algériennes*.

ALGÈDE adj. (lat. *algidus*). Se dit des affections caractérisées par des sensations de froid : *fièvre algide*.

ALGIDITÉ n. f. Etat de ce qui est algide.

ALGORITHME (*rit-né*) n. m. Procédé de calcul, forme de la génération des nombres.

ALGAZIL (*gou-a*) n. m. (de l'ar. *al wazir*). Agent de police, en Espagne.

ALGUE (*alghe*) n. f. Plante qui vit à la surface ou au fond des eaux douces ou salées.

ALIBI n. m. (mot lat. signif. ailleurs). Absence d'un lieu, prouvée par la présence dans un autre : *un alibi innocent en un accusé*. Pl. des *alibis*.

ALIBIFORMAIN (*rin*) n. m. Propos sans rapport avec la chose dont il est question.

ALIBILE adj. (lat. *alibilis*). Propre à la nutrition.

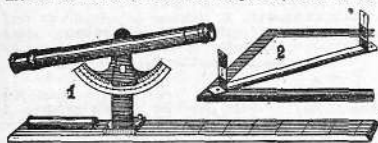
ALIBILITÉ n. f. Qualité d'une substance alibile.

ALIBORON n. m. Anc. Fig. Homme ignorant.

ALIBOUFIER (*fi-è*) n. m. Nom vulgaire du styrax qui fournit le *baume styrax*.

ALICANTE n. m. Vin liquoreux, que produit le territoire d'Alicante : *un verre d'alicante*. Cépage français (syn. *ORENACHE*).

ALIDADE n. f. (ar. *al idad*). Règle de bois ou de métal mobile autour d'un de ses points, et dont l'une



1. Alidade à lunette; 2. Alidade à pinnules.

des extrémités se meut sur un cadran divisé. — Les alidades servent à mesurer les angles; les visées se font à l'aide de pinnules ou d'une lunette.

ALIÉNABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est aliénable.

ALIÉNABLE adj. Dr. Qui peut être aliéné.

ALIÉNATAIRE (*té-re*) n. Personne en faveur de qui on aliène une propriété, une rente, etc.

ALIÉNATEUR, TRICE n. Personne qui aliène.

ALIÉNATION (*si-on*) n. f. Action d'aliéner. Fig. Folie : *aliénation d'esprit*; *aliénation mentale*.

ALIÈNE, E adj. et n. Pou, folle : *maison d'aliénés*.

ALIÈNER (*né*) v. a. (du lat. *alienare*, rendre autre. — Se conj. comme *accélérer*.) Vendre, transférer à un autre la propriété d'une chose. Rendre hostile : *aliéner les esprits*. Troubler : *aliéner la raison*. ANT. *Conservier, garder*.

ALIÉNISME (*nis-me*) n. m. Partie de la science médicale qui s'occupe des maladies mentales.

ALIÉNISTE (*nis-té*) n. et adj. m. Médecin qui soigne spécialement les aliénés.

ALIFÈRE adj. (lat. *ala, alle, et ferre, porter*). Se dit des insectes pourvus d'ailes. *Tronc alifère*, les deux segments postérieurs des insectes.

ALIFORME adj. Qui a la forme d'une aile.

ALIGNÉ (*gné*) n. f. Etat de ce qui est aligné : *une alignée d'arbres*.

ALIGNEMENT (*man*) n. m. Action d'aligner. Situation de plusieurs objets sur une ligne droite.

Ligne qui détermine la largeur d'une rue, d'une allée, etc. *Servitude d'alignement*, obligation pour les propriétaires de ne pas dépasser cette ligne.

ALIGNER (*gné*) v. a. Ranger sur une ligne droite. Soigner jusqu'à l'affectation : *aligner ses phrases*. S'*aligner* v. pr. Se mettre sur l'alignement. *Fam.* Se mettre en face d'un autre pour se battre.

ALIGNOR n. m. Instrument ayant la forme d'un coin et servant à fendre les blocs d'ardoise.

ALIGOTE n. m. Cépage à fruits blancs de Bourgogne.

ALIMENT (*man*) n. m. (du lat. *alere*, nourrir). Nourriture : *le pain est le premier des aliments*. Fig.

Ce qui sert à développer les facultés intellectuelles ou morales : *les sciences sont l'aliment de l'esprit*.

ALIMENTAIRE (*nan-tè-re*) adj. Propre à servir d'aliment : *plante alimentaire*. Servant à procurer la subsistance, l'entretien : *pension alimentaire*. *Provision alimentaire*, somme accordée pour vivre à l'une des parties en attendant le jugement d'une affaire.

Pâtes alimentaires, vermicelle, macaroni, tagliata, semoule, etc. *Fourneau alimentaire*, établissement philanthropique qui délivre à bon marché des aliments.

ALIMENTEUR, TRICE (*man*) adj. Qui alimente, qui nourrit : *substance alimentaire*.

ALIMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de se nourrir. Approvisionnement : *l'alimentation d'un maréchal*.

ALIMENTATIVITÉ (*man*) n. f. Phrénol. Instinct qui porte les individus à rechercher les aliments, ce qui conduit à la gourmandise et à l'ivrognerie.

ALIMENTER (*man-té*) v. a. (de *alimenter*). Nourrir : *alimenter une famille*. Fig. *étude alimente l'esprit*. Approvisionner : *la province alimente Paris*.

ALIMENTUEUX, EUSE (*man-té, eu-ze*) adj. Nutritif. (V. X.)

ALINÉA n. m. (du lat. *ad lineam*, à la ligne). Ligne dont le premier mot est rentré. Passage commencent par cette ligne jusqu'à une autre de même disposition. Pl. des *alinéas*.

ALINÉAIRE (*té-re*) adj. Qui marque l'alinéa.

ALIOS (*oss*) n. m. Grès grossier, de couleur brune, des Landes et du Médoc.

ALIQUEANTE (*kan-té*) adj. f. Math. Qui n'est pas exactement contenu un certain nombre de fois dans un tout : *deux est une partie aliquante de neuf*.

ALIQUEOTE (*ko-té*) adj. f. Math. Qui est contenu un nombre exact de fois dans un tout : *le nombre trois est une partie aliquote de douze*. N. f. : *une aliquote*.

ALISE (*li-se*) ou **ALIZÉ** n. f. Fruit rouge de l'aïster, agrégé, et d'un goût agréable.

ALISIER (*si-è*) ou **ALIZIER** (*si-è*) n. m. Genre d'arbres, de la famille des rosacées, à fleurs blanches ou roses : *le bois d'alizier est bon pour l'ébénisterie*.

ALISMACÉES (*lis-ma-sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, comprenant des herbes ayant pour type l'*alisme*. S. une *alismacée*.

ALISME (*lis-me*) n. m. Genre de plantes, dont l'espèce la plus commune est le *plantain d'eau*.

ALITEMENT (*man*) n. m. Séjour au lit. Mieux aillit.

ALITER (*té*) v. a. Forcer à garder le lit. S'*aliter* v. pr. Garder le lit par maladie.

ALITURGIQUE (a priv. et *liturgique*) adj. Se dit des jours qui n'ont pas d'office particulier.

ALIZARI n. m. Racine de garance.

ALIZARINE n. f. Matière colorante, extraite de la racine de garance.

ALIZÉ ou **ALISÉ** (*zé*) adj. et n. m. Se dit des vents réguliers qui soufflent entre les tropiques dans la direction de l'ouest.

ALKÈRENGE (*kan-je*) n. f. Plante de la famille des solanacées, vulgairement *le coqueret*. V. *PHYSALIS*.

ALKÈRNÉS (*hèr-mès*) n. m. Liqueur agréable, mais excitante, qui tire son nom de kermès animal employé pour la colorer en rouge.

ALLAISE (*a-lè-se*) n. f. Dépôt de sable qui se trouve dans le lit des rivières après une crue.

ALLAITEMENT (*a-lè-té-man*) n. m. Action d'allaiter : *rien ne vaut l'allaitement maternel*.

ALLAITER (*a-lè-té*) v. a. Nourrir de son lait.

ALLANTOÏDE (*a-lan*) n. f. Annexe embryonnaire du fœtus, ayant la forme d'un long boyau.

ALLANT (*a-lan*). E. adj. (*de aller*). Qui va, qui vient, qui aime le mouvement : *une femme fort allante*. N. m. pl. Qui vont : *les allants et les venants*. Sing. Entrain : *avoir de l'allant*.

ALLECHANT (*al-lé-chan*). E. adj. Attrayant, séduisant : *proposition alléchante*.

ALLECHEMENT (*al-lé-che-man*) n. m. Action d'allécher.

ALLECHER (*al-lé-ché*) v. a. (lat. *allicere*). — Se conj. comme *accélérer*. Attirer par l'appât du plaisir.

ALLÉE (*a-lé*) n. f. Passage étroit. Chemin bordé d'arbres. *Allées et venues*, courses répétées.

ALLÉGATION (*al-lé-gha-si-on*) n. f. Action d'alléguer. Ce qui est allégué : *une allégation fautive*.

ALPHABET ALLEMAND

IMPRIMERIE		ÉCRITURE	APPELLATION	IMPRIMERIE		ÉCRITURE	APPELLATION
A	a	<i>A a</i>	a à	Ä	ä	<i>Ä ä</i>	ä enn
B	b	<i>B b</i>	b bé	Ö	ö	<i>Ö ö</i>	o ô
C	c	<i>C c</i>	c taé	ß	ß	<i>ß</i>	p pé
D	d	<i>D d</i>	d dé	Q	q	<i>Q q</i>	q kou
E	e	<i>E e</i>	e é	R	r	<i>R r</i>	r err
F	f	<i>F f</i>	f eff	S	s	<i>S s</i>	s ess
G	g	<i>G g</i>	g ghé	T	t	<i>T t</i>	t té
H	h	<i>H h</i>	h há	U	u	<i>U u</i>	u ou
I	i	<i>I i</i>	i i	V	v	<i>V v</i>	v faou
J	j	<i>J j</i>	j iott	W	w	<i>W w</i>	w vé
K	k	<i>K k</i>	k ká	X	x	<i>X x</i>	x iks
L	l	<i>L l</i>	l ell	Y	y	<i>Y y</i>	y ipsilonn
M	m	<i>M m</i>	m emm	Z	z	<i>Z z</i>	z tsett

ALLÈGE (*al-lé-je*) n. f. Embarcation servant au chargement ou au déchargement des navires. Petit mur d'appui sous la baie d'une fenêtre.

ALLÈGEAGE (*al-lé-ja-je*) n. m. Action d'alléger.

ALLÈGEANCE (*al-lé-ja-n-se*) n. f. Adoucissement. Serment d'allégeance, serment de fidélité prêté au roi, en Angleterre.

ALLÈGEMENT (*al-lé-je-man*) n. m. Diminution de poids, de charge; l'allègement d'un navire. *Fig.*: l'allègement de l'impôt.

ALLÈGER (*al-lé-je*) v. a. (Se conj. comme abrégé.) Rendre moins lourd; alléger un fardeau. *Fig.*: alléger les impôts. le chaqrin. Rendre moins chargé; alléger une voiture, les contribuables. *ANT.* Alourdir.

ALLÈGIR (*al-lé*) v. a. Diminuer le volume; alléger une pièce de bois.

ALLÉGORIE (*al-lé-gho-ri*) n. f. (lat. *allegoria*). Fiction qui présente un objet à l'esprit, de manière à éveiller la pensée d'un autre objet; en cachant la vérité au fond d'un puits, les poètes ont fait une allégorie. Peinture ou sculpture représentant une idée abstraite: un squelette armé d'une faux est une allégorie de la mort.

ALLÉGORIQUE (*al-lé*) adj. Qui appartient à l'allégorie.

ALLÉGORIQUEMENT (*al-lé, ke-man*) adv. Par allégorie.

ALLÉGORISATION (*al-lé, za-si-on*) n. f. Représentation allégorique.

ALLÉGORISER (*al-lé, sé*) v. a. Donner un sens allégorique.

ALLÉGORISEUR (*al-lé, zeur*) n. m. Qui voit partout des allégories. Qui explique les choses allégoriquement.



Allégorie (la Mort).

ALLÉGORISTE (*al-lé-gho-ri-ste*) n. m. Celui qui explique un texte, un auteur dans un sens allégorique.

ALLÈGRE (*al-lé-gre*) adj. (lat. *alacer*). Gai, dispos, vif, agile.

ALLÈGREMENT (*al-lé-gre-man*) adv. D'une manière allègre.

ALLÈGRESSE (*al-lé-gré-se*) n. f. Grande joie.

ALLÈGRETTA (*al-lé-gré-to*) adv. et n. m. (mot ital.). *Mus.* Diminutif de allégre, moins vite que l'allégre. *Pl.* des allégreitos.

ALLÉGRÒ (*al-lé*) adv. (mot ital.). *Mus.* Vivement et galement. *N. m.*: jouer un allégrò. *Pl.* des allégròs.

ALLÈGUER (*al-lé-ghé*) v. a. (lat. *allegare*). — Se conj. comme accélérer. Mettre en avant, prétexter; alléguer des raisons.

ALLÉLUIA (*al-lé-lu-ia*) n. m. Mot hébreu qui signifie louez Dieu et qui marque l'allégresse. Entonner l'alléluia, louer quelque'un outre mesure. *Pl.* des alléluias.

ALLÉLUIA (*al-lé-lu-ia*) n. m. Plante qui fleurit vers Pâques (d'où son nom) et dont les feuilles ont un goût aigrelet. *Pl.* des alléluias.

ALLEMAND (*a-le-man*). E adj. et n. D'Allemagne. *N. m.* La langue allemande; parler l'allemand.

ALLEMANDE (*al-le*) n. f. Danse vive et gaie, à deux ou à trois temps. Air sur lequel on l'exécute. *Cuis.* Sauce blonde.

ALLER (*al-lé*) v. n. (Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont. J'allais, j'allais. Je suis allé, j'irai. J'irais. Va, allons, allez. Que j'aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Que j'allasse. Allant. Allé, e). Se mouvoir, se transporter d'un lieu dans un autre: aller au pas. Conduire: ce chemin va à Paris. Marcher: ce cheval va bien. Avancer: ce travail ne va pas. Prospérer: le commerce va. S'élever: cette montagne va jusqu'aux nues. S'ajuster: cet habit vous va bien. Être sur le point de: nous allons partir. Se porter: comment allez-vous? Aller aux voix, voter. Se laisser aller, s'abandonner. Impers. Il y va de, il s'agit de, s'en aller v. pr. Se retirer. Mourir: ce malade s'en va. — Ne dites pas: je me suis en allé, je m'étais en allé, mais je m'en suis allé, etc. Ecrivez: va-t'en, et non va-t-en. On

remplace quelquefois je suis allé, j'étais allé par j'ai été, j'avais été, etc.; mais, alors, on fait entendre que l'aller a été suivi du retour. On ne doit pas dire je fus pour j'allai. A l'imperatif, on dit: *vas-y pour va-y*.

ALLER (*a-le*) n. m. Action d'aller: *aller et le retour*.

ALLEU (*a-leu*) n. m. (anc. allem. *alold*). Féod. Propriété héréditaire et exempte de toute redevance, par opposition au *fief*, qui était grevé de certains services. (Il n'est guère usité que dans la locution *franc-alleu*. (V. ce mot.) V. **FÉODALITÉ** (Part. hist.).

ALLEUTIER (*a-leu-tié*) n. m. Propriétaire d'un alleu, par opposition au détenteur d'un bénéfice ou fief.

ALLIABLE (*a-li*) adj. Qui peut être allié: *plaisir alliable au devoir*.

ALLIACÉ (*a-li*), E adj. Qui tient de l'ail: *goût alliacé*.

ALLIAGE (*a-li-à-je*) n. m. Combinaison de métaux par la fusion: *les monnayeurs doivent faire l'alliage selon les lois et les règlements*. Fig. Mélange impur: *alliage de bien et de mal*. Arith. Règle d'alliage ou règle de mélange, opération qui consiste à déterminer, par exemple, le prix d'un mélange quand on connaît le prix et la quantité des éléments qui le composent.

ALLIAIRE (*a-li-ère*) n. f. Nom vulgaire d'une plante crucifère à fleurs blanches, qui croît dans les lieux ombragés et recueille et qui doit son nom à l'odeur d'ail qu'elle répand.

ALLIANCE (*a-li*) n. f. Mariage; parenté qui en résulte. Anneau de mariage. Ligue, coalition, confédération entre États ou souverains: *traité d'alliance*. (V. Part. hist.) Fig. Union, mélange de plusieurs choses: *alliance de la prudence et du courage*. *Alliance de mots*, rapprochement de mots formant une expression remarquable. Ex.:

Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence. (DELLÉ.)

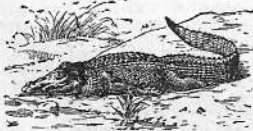
ALLIÉ (*a-li-é*), E n. Personne unie à d'autres par parenté, par mariage. Peuple confédéré, ligé. *Les Alliés*. V. Part. hist.

ALLEMENT (*a-l-man*) n. m. Nœud que l'on fait à la corde d'une grue pour enlever un fardeau.

ALLIER (*a-li-é*) v. a. (préf. ad. et lat. *ligare*, lier. — Se conj. comme *priser*.) Mêler, combiner: *allier l'or avec l'argent*. Fig.: *allier la force à la prudence*. **S'allier** v. pr. S'unir par mariage. Se liquer.

ALLIER (*a-li-é*) ou **HALLIER** (*h-sp*) n. m. Sorte de filet à prendre les oiseaux, surtout les caillies, les perdrix.

ALLIGATOR (*a-li*) n. m. Crocodile d'Amérique, qui atteint jusqu'à 5 mètres de long.



Alligator.

ALLIÉRIATION (*a-li, si-*) on n. f. Répétition, volontaire ou involontaire, des mêmes lettres, des mêmes syllabes. Ex.:

Non, il n'est rien que Namine n'honore. (VOLTAIRE.)
Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? (RAC.)

ALLOBROGE (*al-lo*) n. m. Homme grossier. Vx. V. Part. hist.

ALLOCATION (*al-lo-ka-si-on*) n. f. Action d'allouer, d'accorder une somme ou crédit, indemnité, etc.

ALLOCATION (*al-lo-ku-si-on*) n. f. (préf. ad. et lat. *loqui*, parler). Harangue de peu d'étendue.

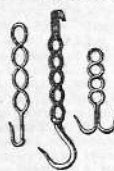
ALLODIAL, E, **AUX** (*al-lo*) adj. Tenu en franc-alleu: *biens allodiaux*. N. m.: *un allodial*.

ALLODIALITÉ (*al-lo*) n. f. Qualité d'une terre tenue en franc-alleu.

ALLONGE (*a-lon-je*) n. f. Pièce pour allonger. Crochet de fer pour suspendre des quartiers de viande.

ALLONGE, E (*a-lon*) adj. Rendu plus long. *Mine, figure allongée*, qui exprime la déconvenue.

ALLONGEMENT (*a-lon-je-man*) n. m. Augmentation de longueur.



Allonges.

ALLONGER (*a-lon-je*) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o: *j'allongeai, nous allongeons*.) Rendre plus long. Etendre: *allonger le bras*. Porter: *allonger un coup d'épée*. ANT. **ABRÉGER**, **RACOURCIR**.

ALLOPÂTE (*al-lo*) adj. (gr. *allos*, autre, et *omma*, nom). Publié sous le nom d'un autre: *livre allopyne*. N. Celui qui publie son livre sous le nom d'un autre.

ALLOPATHE (*al-lo*) ou **ALLOPATHISTE** (*al-lo-pa-tis-te*) n. et adj. Médecin qui traite par l'allopathie. ANT. **HOMÉOPATHE**, **HOMÉOPATHISTE**.

ALLOPATHIE (*al-lo-pa-ti*) n. f. (gr. *allos*, autre, et *pathos*, maladie). Nom donné à la médecine usuelle qui consiste à attaquer la maladie par des moyens contraires à sa nature. ANT. **HOMÉOPATHIE**.

ALLOPATHIQUÉMENT (*al-lo-pa-ti-ke-man*) adv. D'après la méthode allopathique.

ALLOTROPIE (*al-lo, pt*) n. f. (gr. *allos*, autre, et *tropos*, manière d'être). Propriété que possèdent certains corps de pouvoir affecter plusieurs états correspondant à des propriétés différentes: *le phosphore et le soufre sont des corps capables d'allotropie*.

ALLOTROPIQUE (*al-lo*) adj. Qui résulte de l'allotropie.

ALLOUABLE (*a-lou*) adj. Qui peut être alloué.

ALLOUER (*a-lou-é*) v. a. Décréter: *allouer un crédit*. Accorder: *allouer une indemnité*.

ALLOUCHON (*al-lu*) n. m. Dent de bois ou de fonte, qu'on adapte à certaines roues.

ALLUMAGE (*a-lu*) n. m. Action d'allumer.

ALLUME-FEU (*a-lu-mé*) n. m. Invar. Petite bûche ou matière quelconque très combustible, destinée à allumer le feu.

ALLUMELLE (*a-lu-mi-le*) n. f. Fourneau de charbon de bois.

ALLUMER (*a-lu-mé*) v. a. (préf. ad. et lat. *lumen*, lumière). Mettre le feu: *allumer une bougie*. Fig. Exciter: *allumer la guerre, la colère*. ANT. **ÉTÉINDRE**.

ALLUMETTE (*a-lu-mé-te*) n. f. Brin de bois ou de chanvre soufre qu'on entremêle. *Allumette chimique*, allumette dont l'extrémité a été trempée dans une pâte formée de phosphore ou de diverses compositions chimiques, de façon que cette extrémité prenne feu par frottement. *Allumette-bougie*, celle dans laquelle on a substitué aux bâchettes de bois une mèche de coton trempée préalablement dans un bain de stéarine et de gomme fondues ensemble. (Pl. des *allumettes-bougies*.) — En France, l'État a le monopole de la fabrication et de la vente des allumettes.

ALLUMETIER (*a-lu-mé-ti-é*), **ÈRE** n. Personne qui fabrique ou vend des allumettes.

ALLUMEUR, **EUSE** (*a-lu, eu-ze*) n. Personne chargée d'allumer les réverbères, les becs de gaz, etc.

ALLUMIÈRE (*a-lu*) n. f. Fabrique d'allumettes. Boîte aux allumettes.

ALLUMOIR (*a-lu*) n. m. Appareil servant à allumer: *les allumoirs des bureaux de tabac*.

ALLURE (*a-lu-re*) n. f. Façon de marcher. Fig. Manière de se conduire: *son allure n'est pas franche*.

ALLUSE (*al-lu-zif*), **IVE** adj. Qui contient une allusion: *phrase allusive*.

ALLUSION (*al-lu-si-on*) n. f. (préf. ad. et lat. *ludere*, jouer). Mot, phrase, qui fait penser à une personne, à une chose, etc., sans qu'on en parle.

ALLUVIAL, E, **AUX** (*al-lu*) ou **ALLUVIEN**, **ÈNE** (*al-lu-vi-tin, è-ne*) adj. Produit par alluvion: *terrains alluviaux*.

ALLUVION (*al-lu*) n. f. (préf. ad. et lat. *luere*, laver). Dépôt argileux ou sableux que les eaux apportent ou laissent en se retirant: *la majeure partie de la Hollande est formée d'alluvions marines*.

ALLUVIONNAIRE (*al-lu-vi-o-nè-re*) adj. Produit par l'alluvion: *sol alluvionnaire*.

ALLUVIONNEMENT (*al-lu-vi-o-ne-man*) n. m. Déplacement, par les eaux, de matériaux d'alluvion: *Formation d'alluvions*.

ALMAGESTE (*ah-te*) n. m. Nom donné à des recueils d'observations astronomiques, dont l'*Almageste* de Ptolémée est le type.

ALMANY n. m. Chef, dans le Soudan occidental.

ALMANYACH (*nd*) n. m. Calendrier avec indications astronomiques, météorologiques, etc. *Fai-*

eur d'almanachs, faiseur de pronostics. Un almanach de l'an passé, une chose qui n'a plus d'intérêt.

ALMÉE (mê) n. f. (de l'al. *almēt*, savant). Danscuse égyptienne, dont les danses sont mêlées de chants.

ALMICANTARAT (va) n. m. Cercle imaginé sur la sphère, parallèle à l'horizon. (On dit aussi CERCLE OU PARALLÈLE DE HAUTEUR.)

ALOËS (èss) n. m. (gr. *alôë*). Genre de plantes liliacées, à feuilles épaisses, dont on extrait une résine amère et purgative. Cette résine elle-même.

ALOËTIQUE adj. Qui contient de l'aloës.

ALOËL n. m. (de *aloyer*). Titre légal de l'or et de l'argent; monnaie d'aloï. Fig. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose; marchandises de bon aloï; noblesse de mauvais aloï.

ALOPÉTIÉ (st) n. f. (gr. *alôpétia*). Chute ou absence totale ou partielle des cheveux, des sourcils, etc.

ALORS (lor) adv. En ce temps là. En ce cas-là; alors, n'en parlons plus. Jusqu'alors loc. adv. Jusqu'à ce moment-là. Alors que loc. conj. Quand bien même: alors que vous seriez malade. Lorsque: alors que vous étiez malade.

ALOSE (lô-se) n. f. Poisson de mer, famille des clupeidés, qui ne se reproduit que dans l'eau douce: l'alose, dont la chair est très estimée, atteint un mètre de long.

ALOÛATE n. m. Espèce de sapajou d'Amérique, vulgairement *singe hurleur*.

ALOUETTE (ê-te) n. f. (lat. *alauda*). Petit oiseau (passereau contrastre) des champs, à plumage gris, marqué de taches foncées: l'alouette ne perche pas sur les arbres. Prov.: Attendre que les alouettes tombent toutes rôties, compter tout obtenir sans se donner de peine.

ALOURDIR v. a. Rendre lourd: l'âge alourdit le pas. ANT. Alléger, décharger.

ALOURDISSEMENT (disse-man) n. m. Etat de celui ou de ce qui est alourdi: l'alourdissement des sens.

ALOYAGE (loi-ia-je) n. m. Action d'aloyer. Résultat de cette action: l'aloyage d'un lingot.

ALOYAU (loi-ô) n. m. Pièce de bœuf coupée le long des reins: aloyau rôti, braisé.

ALOYER (loi-é) v. a. (autre forme de alier). — Se conj. comme aloyer. Donner à l'or et à l'argent l'aloï ou le titre légal.

ALPACA ou **ALPAGA** n. m. Ruminant du genre lama, qui vit dans l'Amérique du Sud. Étouffe de laine, faite avec le poil de l'alpaca.

ALPÈGE n. m. Pâturage de hautes altitudes. **ALPENSTOCK** (pên'stock) n. m. (del' allem. *Alpen*, Alpes, et *stock*, bâton). Long bâton ferré, pour excursions dans la montagne.

ALPÈSTRE (pês-trê) adj. Des Alpes, qui ressemble aux Alpes: site alpestre.

ALPHA (fa) n. m. Première lettre de l'alphabet grec. Fig.: l'alpha et l'omega, le commencement et la fin.

ALPHABET (bê) n. m. (gr. *alpha*, et *bêta*). Réunion de toutes les lettres d'une langue. Petit livre qui contient l'alphabet et les appartenements de la lecture. — Ce sont, dit-on, les Phéniciens qui ont inventé l'écriture alphabétique. Le Phénicien Cadmus l'apporta en Grèce; de là, elle passa aux Romains, qui l'ont



Aloës.



Alose.



Alouette.



Alpaca.

transmise à toutes les langues néo-latines: le français, l'espagnol, le portugais, l'italien, etc.

ALPHABET FRANÇAIS

MAJUSCULES	MINUSCULES
A B C D E F	a b c d e f
G H I J K L	g h i j k l
M N O P Q R	m n o p q r
S T U V W X	s t u v w x
Y Z	y z

ALPHA-BÉTIQUE adj. Selon l'ordre de l'alphabet: table alphabétique.

ALPHA-BÉTIQUEMENT (he-man) adv. Dans l'ordre alphabétique: classer alphabétiquement des mots.

ALPHABÉTISER (zê) v. a. Classer par ordre alphabétique: alphabétiser des notes. Absol. Lire, épeler l'alphabet.

ALPICOLE adj. (de *Alpe*, et du lat. *colere*, habiter). Qui croit dans les Alpes: plante alpicole.

ALPIN, **E** adj. Qui vit, qui croit sur les Alpes et, par ext., sur les hautes montagnes. *Chasseur alpin* ou simplement *alpin* n. m., soldat des bataillons de chasseurs à pied, destinés à la défense des montagnes et particulièrement des Alpes.

ALPINISME (nis-me) n. m. (de *alpin*). Goût des excursions dans la montagne.

ALPINISTE (nis-te) n. (de *alpin*). Touriste qui aime les montagnes.

ALPIQUE adj. Qui se rapporte aux Alpes: chaîne alpique.

ALPISTE (pis-te) n. m. Graminée, dite aussi *millet long*, qui fournit un bon fourrage.

ALQUOUX (ki-fou) n. m. Terme employé par les potiers pour désigner la galène ou sulfure de plomb.

ALSACIEN, ENNE (sa-si-en, è-ne) n. et adj. Qui a rapport à l'Alsace ou qui est de cette contrée.

ALSATIQUÉ (sa) adj. Se dit d'un écrit historique, géographique, etc., sur l'Alsace. N. m.: un alsatiqué.

ALSINE n. f. Bot. V. MOURON.

ALTAÏQUE (ta-iké) adj. Originnaire des monts Altaï. V. OURALGO-ALTAÏQUE (Part. hist.).

ALTERABILITÉ n. f. Qualité de ce qui peut être altéré: l'altérabilité des couleurs.

ALTERABLE adj. Qui peut être altéré: métaux altérables. ANT. Fixe, inaltérable.

ALTERANT (ran), **E** adj. Qui altère, qui cause la soif. N. m.: un alterant. ANX. Désalterant.

ALTERATEUR, TRICE n. Personne qui altère.

ALTERATIF, IVE adj. Qui altère les propriétés des corps.

ALTERATION (si-on) n. f. (de *altérer*, changer). Changement de bien en mal: altération de la santé. Falsification: altération des monnaies. Résultat d'une émotion intérieure qui se manifeste dans les traits, la voix, etc.

ALTERATION (si-on) n. f. (de *altérer*, haletter). Soif ardente.

ALTERATION (têr-ha-si-on) n. f. Débat, vive contestation. Dispute, querelle.

ALTERER (rê) v. a. (du lat. *alter*, autre. — Se conj. comme *accélérer*.) Changer en mal. Falsifier: altérer les monnaies. Refroidir: altérer l'amitié. S'altérer v. pr. Se détériorer.

ALTERER (rê) v. a. (même étym.). Exciter la soif. ANT. Désalterer.

ALTERNANCE (têr) n. f. Action d'alterner: l'alternance des couchés dans les terrains stratifiés. B.-arts. Système d'ornementation consistant dans la répétition alternative, et dans le même ordre, de deux motifs différents. Bot. Disposition des feuilles, des fleurs alternes.

ALTERNANT (têr-nan), **E** adj. Qui alterne: cultures alternantes.

ALTERNAT (têr-na) n. m. Ordre dans lequel des choses différentes se succèdent périodiquement.

ALTERNATEUR (têr) n. m. Machine dynamo-électrique à courants alternatifs.

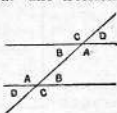
ALTERNATIF (têr), **IVE** adj. Qui agit tour à tour.

ALTERNATION (têr, si-on) n. f. Alternance. (Vx.)

ALTERNATIVE (tir) n. f. (de *alterner*). Succession de choses qui reviennent tour à tour : *l'alternative des saisons*. Fig. Choix : *je vous laisse l'alternative*.

ALTERNATIVEMENT (tir, man) adv. L'un après l'autre.

ALTERNE (tér-ne) adj. Géom. Se dit, lorsque deux droites parallèles sont coupées par une troisième, des angles placés de côtés différents de la sécante. *Angles internes internes*, angles situés en dedans des deux parallèles d'un côté différent de la sécante, comme les deux angles A ou les deux angles B. *Angles alternes externes*, angles situés en dehors des deux parallèles d'un côté différent de la sécante,



Angles alternes.

tels les deux angles C et les deux angles D. (Les angles alternes internes sont égaux entre eux, les angles alternes externes le sont aussi.) Bot. Feuilles, fleurs alternes, disposées de chaque côté de la tige, mais non en face les unes des autres.

ALTERNER (tér-né) v. n. Se succéder avec plus ou moins de régularité : *les saisons alternent*. V. n. Agric. Varier la culture : *alterner les semences*.

ALTESSE (tè-se) n. f. (ital. *altezza*). Titre d'honneur donné aux princes et aux princesses. Femme qui porte ce titre : *recevoir une altesse*.

ALTHEA (té-a) n. m. Nom scientifique de la guimauve.

ALTIER (ti é), **ÈRE** adj. (du lat. *altus*, élevé). Orgueilleux, fier, hautain : *Louvois était dur et altier*. Fig. : *des monts altiers*. ANT. Affable modeste.

ALTIEREMENT (man) adv. (de *altier*). Avec hauteur.

ALTIMÈTRE n. m. Appareil pour mesurer l'altitude.

ALTISE (ti-se) n. f. Insecte coléoptère phytophage sauteur, qui s'attaque aux plantes potagères et à la vigne.

ALTISSIME (ti-si-me) adj. (lat. *altissimus*). Très haut, très puissant.

ALTITUDE n. f. (lat. *altitudo*, hauteur). Élévation verticale d'un lieu au-dessus du niveau de la mer.

ALTO n. m. Autrefois, nom de la plus grave des voix de femme. (On dit auj. CONTRALTO.) Partie chantée par ces voix dans un chœur. Grand violon tenant le milieu entre le violon et le violoncelle. Instrument de cuivre à vent et à pistons, intermédiaire entre le bugle et le baryton. Pl. des *altos*.

ALTRUISME (is-me) n. m. (du lat. *alter*, autre). Amour d'autrui. ANT. Egoïsme.

ALTRUISTE (is-té) adj. et n. Qui a rapport à l'altruisme, qui le professe. ANT. Egoïste.

ALUCITE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, sorte de teigne qui attaque les grains.

ALUDE n. f. Techn. V. ALUTE.

ALUDEL (dél) n. m. Anc. chim. Assemblage de pièces de poterie qui s'embôitent pour former un tuyau.

ALUMELLE (mè-le) n. f. (de *a*, et *lamelle*). Lame de couteau, d'épée. Lame d'acier pour planer le bois.

ALUMINAIRE n. m. Dépôt d'alumine sur une étoffe.

ALUMINAIRE (nè-re) adj. Qui contient de l'alun.

ALUMINATE n. m. Terme générique sous le quel on désigne les corps composés dans lesquels l'alumine joue le rôle d'acide : *aluminate de potassium*.

ALUMINE n. f. Chim. Oxyde métallique dérivant de l'aluminium et qui, diversement coloré par d'autres oxydes métalliques, constitue un certain nombre de pierres précieuses (*rubis, saphir*, etc.).

ALUMINERIE (ri) n. f. Lieu où l'on fabrique l'aluminium, ou encore lieu où on le vend.

ALUMINEUX, EUSE (nèd, eu-se) adj. Qui a les propriétés de l'alumine, qui contient de l'alumine : *eau alumineuse*.

ALUMINIUM (om) n. m. Métal (Al) blanc, léger, solide, qui a l'éclat de l'argent. (Il fond à 650° ; sa densité est 2,56. On l'emploie en orfèvrerie, on en fait des ustensiles de cuisine, etc.)

ALUMINAT (lom-na) n. m. (du lat. *alumnus*, disciple). Noviciat, dans certaines congrégations.

ALUN n. m. (lat. *alumen*). Sulfate double d'alumine et de potasse. Sel analogue : *alun de chrome*. (L'alun a une saveur astringente ; il sert à fixer les teintures sur les étoffes et à clarifier les eaux ; à conserver les peaux, les clichés photographiques.)

ALUNAGE n. m. Action d'aluner les étoffes sur lesquelles on veut fixer les couleurs. Action d'imprimer d'un alun un cliché photographique.

ALUNATION (si-on) n. f. Formation de l'alun.

ALUNER (né) v. a. Imprégner de dissolution d'alun.

ALUNERIE (ri) n. f. Fabrique d'alun.

ALUNEUX, EUSE (nèd, eu-se) adj. Qui contient de l'alun.

ALUNIER (mi-é) n. m. Fabricant d'alun.

ALUNIERE n. f. Mine, fonderie d'alun.

ALUNIFÈRE adj. (de *alun*, et du lat. *ferre*, porter). Qui contient de l'alun : *schiste alunifère*.

ALUNITE n. f. Minéral qui contient de l'alumine et du sulfate d'aluminium et de potassium.

ALUTACÉ, E adj. (du lat. *aluta*, cuir). Hist. nat. Qui est chagriné ou coloré comme le cuir.

ALUTE ou **ALUDE** n. f. (du lat. *aluta*, cuir). Basane molle et colorée qui sert à la reliure.

ALVEOLAIRE (tè-re) adj. Qui appartient aux alvéoles.

ALVEOLE n. m. (du lat. *alveolus*, petite auge). Cellule d'abeille. Anat. Cavité où la dent est encachée. (Quelques-uns font ce mot féminin.)

ALVEOLÉ, E adj. Qui est composé d'alvéoles.

ALVÈNE E adj. (du lat. *alvus*, ventre). Qui a rapport au bas-ventre. *Fièvre alvine*, diarrhée.

ALYSSE (ti-se) ou **ALYSSON** (ti-son) n. m. Bot. Genre de crucifères, dites souvent *corbeille d'or*.

AMABILITÉ n. f. Caractère d'une personne aimable. Affabilité, douceur. ANT. Brutalité, rudesse.

AMADOU n. m. Substance spongieuse provenant de l'agaric du chêne, du frêne, etc., et préparée pour prendre feu aisément.

AMADOUEMENT (dò-man) n. m. Action d'amadouer ; son résultat. Caresse. Flatterie.

AMADOUER (dò-é) v. a. Gagner par des flatteries, des amabilités droites : *amadouer des créanciers*.

AMADOUEUR, EUSE (eu-se) adj. et n. Personne qui amadoue. (Vx.)

AMADOUVIER (vi-é) n. et adj. m. Genre de champignon dont on fait l'amadou : *un amadouvier* ; *agaric amadouvier*.

AMAIGRIR (mè) v. a. Rendre maigre, maigrir : *le jeûne nous amaigrit*. V. n. Devenir maigre : *les vieillards amaigrissent*. ANT. Engraisser.

AMAIGRISSEMENT (mè-gri-san), E adj. Qui amène l'amaigrissement : *régime amaigrissant*.

AMAIGRISSEMENT (mè-gri-san), E adj. Qui amène l'amaigrissement : *régime amaigrissant*.

AMAIGRISSEMENT (mè-gri-san), E adj. Qui amène l'amaigrissement : *régime amaigrissant*.

AMAIGRISSEMENT (mè-gri-san), E adj. Qui amène l'amaigrissement : *régime amaigrissant*.

AMAIGRISSEMENT (mè-gri-san), E adj. Qui amène l'amaigrissement : *régime amaigrissant*.

AMALGAMATION (si-on) n. f. Action d'amalgamer. Fig. Fusion, mélange.

AMALGAME n. m. (orig. ar.). Union du mercure avec un autre métal : *amalgame d'étain sert à étamer les glaces*. Fig. Mélange bizarre, confusion : *amalgame de couleurs*.

AMALGAMER (mè) v. a. Faire un amalgame. S'amalgamer v. pr. S'unir.

AMALGAMEUR, EUSE (eu-se) n. Personne qui amalgame.

AMAN n. m. (mot ar. signif. sûreté). Cri par lequel les Arabes, les musulmans demandent grâce dans un combat. *Demander l'aman*, faire sa soumission.

AMANDAIE (dè) n. f. Lieu planté d'amandiers.



Altise.



Alto.



Alvéoles.



Amadouvier

AMANDE n. f. (lat. *amandala*). Fruit de l'amandier : *amande douce, amère*. Toute graine contenue dans un noyau. Prov. : **Pour avoir l'amande, il faut casser le noyau**, il faut se donner de la peine pour retirer du fruit de quelque chose.

AMANDE, E adj. Qui contient un suc extrait de l'amande : *lait amandé*. N. m. Emulsion d'amande.

AMANDIER (*di-é*) n. m. Genre d'arbres de la famille des rosacées, qui porte des amandes : l'*amandier*, originaire d'Asie, fut importé en France en 1548.

AMANITE n. f. Genre de champignons hyménozoïtes, qui croissent dans les bois et renferment des espèces comestibles (*orange, amanite rougeâtre*, etc.), et d'autres très vénéneuses (*fausse orange, amanite citrine*, etc.). V. CHAMPIGNON.

AMANT (*man*), **E** n. Personne qui a de l'amour pour une personne d'un autre sexe. Qui est passionné pour une chose : *amant de la gloire, de la liberté*.

AMARANTACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre *amarante*. S. une *amarantacée*.

AMARANTE n. f. (du gr. *amarantos*, qui ne se détruit pas). Herbe annuelle, qui donne en automne une fleur d'un rouge de pourpre velouté. — Se prend adjectif, mais reste invariable : *des étoffes amarantes*.

AMAREILLEUR n. m. Ouvrier qui soigne les parcs à huîtres.

AMARINAGE n. m. Action d'amariner un navire.

AMARINER (*mé*) v. a. Envoyer des hommes pour remplacer l'équipage d'un bâtiment pris sur l'ennemi. *Habituer un équipage à la mer : amariner les matelots*. S'*amariner* v. pr. S'*habituer à la mer*.

AMARRAGE (*ma-ra-je*) n. m. *Mar*. Action d'amariner. Position de ce qui est amarré : *quitter l'amarrage*.

ANT. **Démarrage**.

AMARRE (*ma-re*) n. f. Câble pour amarrer.

AMARRER (*ma-ré*) v. a. (du holl. *maeren*, attacher). Fixer. *Mar*. Retenir au moyen d'une amarre : *amarrer un bâtiment*. ANT. **Démarrer**.

AMARYLLIDACÉES (*vil-li, sé*) ou **AMARYLLIDÉES** (*vil-li-dé*) n. f. pl. Famille de plantes qui a pour type le genre *amaryllis*. S. une *amaryllidacée* ou *amaryllidée*.

AMARYLLIS (*vil-lise*) n. f. Plante bulbeuse, à grandes et belles fleurs d'odeur suave, qui est cultivée dans les jardins.

AMAS (*mā*) n. m. (de *amas*, accumulation, monceau, tas : *amas de pierres*).

AMASSEMENT (*ma-se-man*) n. m. Action d'amasser. (Vx.)

AMASSER (*ma-sé*) v. a. (de *à*, et *masse*). Réunir, accumuler, entasser plusieurs choses ensemble. Théauriser : *la vicieuse aime à amasser*. ANT. **Dépenser, disperser, éparpiller**.

AMASSETTE (*ma-sé-te*) n. f. Petit couteau à lame flexible pour amasser ou mélanger les couleurs broyées.

AMASSEUR EUSE (*ma-seur, eu-se*) n. Qui amasse, thésurise.

AMATELOTAGE n. m. Action d'amateloter.

AMATELOTER (*té*) v. a. *Mar*. Associer les matelots deux à deux pour le service. (Vx.)



Amandier.



Amarante.



Amaryllis.



Amassettes.

AMATEUR n. et adj. m. (du lat. *amare*, aimer). Qui a du goût, du penchant pour quelque chose : *amateur de tableaux*. Fig. Qui s'adonne à la poésie, aux beaux arts, etc., sans en faire profession : *tableau d'amateur*.

AMATIE v. a. Rendre mais l'or, l'argent.

AMAUROSE (*mo-rô-se*) n. f. (du gr. *amauros*, obscurcissement). Cécité plus ou moins complète, causée par l'atrophie du nerf optique, la syphilis, etc. Vulgairement *GOUTTE SERRENE*.

AMAZONE n. f. (du gr. *a* priv., et *mazos*, tannée). Femme d'un courage mâle et guerrier. (V. AMAZONES [*Part. hist.*]). Femme qui monte à cheval, qui est à cheval : *saluer une amazone*. Longue jupe que les femmes portent pour monter à cheval.



Amazone.

AMBAJES (*an-ba-je*) n. f. pl. (mot lat. signif. détours). Circuit de paroles embarrassées, équivoques. *Parler sans ambages, parler sans détours*.

AMBASSADE (*an-ba-sa-dé*) n. f. (du lat. *ambactus*, valet qui fait les commissions). Fonction d'ambassadeur. Hôtel de l'ambassadeur. Fig. et fam. Message entre particuliers : *chargez-vous de l'ambassade*.

AMBASSADEUR (*an-ba-sa*) n. m. Représentant d'un Etat près une puissance étrangère. Fig. et fam. Toute personne chargée d'un message.

AMBASSADRICE (*an-ba-sa*) n. f. Femme d'ambassadeur. Fig. Femme chargée d'un message.

AMBE (*an-be*) n. m. (du lat. *ambo*, deux). Deux numéros pris ou sortis ensemble à la loterie. Au loto, deux numéros sortis et placés sur la même ligne horizontale.

AMBESAS (*an-be-sass*) n. m. Jeu. V. BESET.

AMBIANCE (*an-bi*) n. f. Ce qui environne, qui constitue un milieu matériel, intellectuel ou moral.

AMBIANT (*an-bi-an*), **E** adj. Qui entoure, enveloppe : *les rechauds vicient l'air ambiant*.

AMBIEXTRE (*an-bi-deks-tre*) adj. et n. (lat. *ambo*, deux, et *dextra*, main droite). Qui se sert également bien des deux mains. — On a dit qu'il fallait attribuer à l'éducation plutôt qu'à la nature la particularité d'une main plus adroite, *plus dextre* que l'autre. Ainsi, tous les hommes naissent *ambidextres*. Cependant, on trouve peu d'ambidextres, même chez les sauvages.

AMBIGU (*an*) n. m. Repas froid, où l'on sert à la fois tous les mets et le dessert. *Ambigu comique*, pièce de théâtre où étaient mêlés plusieurs genres.

AMBIGU (*an-bi-ghu*), **E** adj. (du lat. *ambiguus*, équivoque). Dont le sens est incertain : *réponse ambiguë*. Qui participe de deux natures différentes : caractère *ambigu*. ANT. **Clair, net, précis**.

AMBIGÜITÉ (*an, ghü-i-té*) n. f. Défaut de ce qui est équivoque, à double sens : *il faut parler sans ambiguïté*. ANT. **Clarté, netteté, précision**.

AMBIGUMENT (*an, man*) adv. D'une manière ambiguë. **E**. **Clatement, nettement**.

AMBITÉ, E (*an*) adj. Se dit du verre qui a perdu sa transparence.

AMBITUEUSEMENT (*an-bi-si-é-é-se-man*) adv. Avec ambition.

AMBITIEUX EUSE (*an-bi-si-é-é, eu-se*) n. et adj. Qui a ou qui annonce de l'ambition : *homme, projet ambitieux*. Fig. *Style ambitieux*, trop recherché. ANT. **Simple, modeste, humble**.

AMBIION (*an-bi-si-on*) n. f. (du lat. *ambire* rechercher ardemment). Desir immodéré de gloire de fortune, etc. Se prend aussi en bonne part : *ambition louable*.



Ambassadeur français.

AMBITIONNER (*an-bi-si-o-né*) v. a. (de *ambition*). Rechercher avec ardeur.

AMBLE (*an-ble*) n. m. (du lat. *ambulare*, aller). Allure d'un quadrupède qui se déplace en levant en même temps les deux jambes du même côté : *L'ours, la girafe, le chameau et certains chevaux vont à l'amble*.

AMBLER (*an-ble*) v. n. Aller l'amble.

AMBLEUR, EUSE (*an, eu-se*) adj. Qui va l'amble : *jument ambleuse*.

AMBLIOPIE (*an, pi*) n. f. Affaiblissement de la vue : *L'amblyopie est le premier degré de l'amaurose*.

AMBLRYBYNIQUE (*an*) n. m. Genre de reptiles sauriens iguanides d'Amérique.

AMBLYSTOME (*an-bli-sto-me*) n. m. Genre de batraciens urodèles, ayant pour type l'*axolotl*.

AMBON (*an*) n. m. *Arch.* Tribune, chaire placée dans la nef des basiliques primitives. V. *JAISE*.

AMBRE (*an-bre*) n. m. (*an. arbor*). Substance résineuse et aromatique qui a la consistance de la cire ; *parfum d'ambre*. *Fig.* Fin comme l'ambre, adroit, pénétrant. **Ambré gris**, concrétion intestinale des cachalots, de couleur cendrée, tenace et flexible, qui exhale une odeur analogue à celle du musc. **Ambré jaune**, résine fossile, dure, cassante, demi-opaque ou presque transparente, d'une couleur variant du jaune pâle au rouge hyacinthe. (On l'appelle encore *succin*.) — L'ambre jaune (en gr. *elektron*) a donné son nom à l'électrique parce que, frotté, il attire les corps légers.

AMBRÉ, E (*an*) adj. Qui a le parfum de l'ambre gris : *eau de toilette ambrée*. Qui a la couleur dorée de l'ambre jaune : *un teint ambré*.

AMBRÉINE (*an*) n. f. Nom d'une certaine matière qui contient l'ambre gris.

AMBRETTÉ (*an-bré-té*) v. a. Parfumer d'ambre gris.

AMBRETTE (*an-bré-té*) n. f. Graine d'une ketmie, appelée *abel-mosch*, qui exhale une odeur de musc.

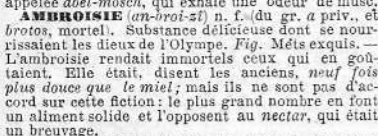
AMBROISIE (*an-broï-si*) n. f. (du gr. *a. priv.*, et *brotos*, mortel). Substance délicate dont se nourrissaient les dieux de l'Olympe. *Fig.* Méts exquis. — L'ambrosie rendait immortels ceux qui en goûtaient. Elle était, disent les anciens, *neuf fois plus douce que le miel* ; mais ils ne sont pas d'accord sur cette fiction : le plus grand nombre en font un aliment solide et l'opposent au *nectar*, qui était un breuvage.

AMBROSIAQUE (*an-bro-zia-ke*) adj. Qui a un parfum d'ambrosie.

AMBROSIN, ENNE (*an-bro-zin, -é-ne*) adj. Qui concerne le rit attribué à saint Ambroise : *chant ambrosien*. *Bibliothéque ambrosienne*. V. *AMBROSIENS*. *Part. hist.*

AMBULACRE (*an*) n. m. (lat. *ambulacrum*). Région du corps des échinodermes d'où sortent les tentacules locomoteurs. Lieu planté d'arbres en rangées régulières.

AMBULANCE (*an*) n. f. (du lat. *ambulare*, marcher). Etat de ce qui est ambulatif. Emploi d'un



Ambulance militaire.

commis des contributions indirectes. Dont l'office est de parcourir sans cesse le même district. Hôpital mobile qui suit une armée. Etablissement provisoire où l'on donne des soins médicaux.

AMBULANCIER (*an, si-é*). **ÈRE** n. Personne attachée au service d'une ambulance.

AMBULANT (*an-bu-lan*). **E** adj. Qui va d'un lieu à un autre : *marchand ambulatif*. *Receveur, contrôleur ambulatif*, qui visite plusieurs localités. N. et adj. *Post.* Qui transporte les correspondances sur les voies ferrées et en opère le tri d'un bout à l'autre de la route ; *les ambulants ; les bureaux ambulants*.

AMBULATION (*an, si-on*) n. f. (du lat. *ambulare*, marcher). Action de marcher, de se promener.

AMBULATOIRE (*an*) adj. *Dr.* Qui n'a pas de siège fixe : *le parlement était ambulatoire*.

AMBUSTON (*an-bus-ti-on*) n. f. (du lat. *ambustus*, brûlé autour). Cautérisation chirurgicale.

ÂME n. f. (du lat. *anima*, souffler, vie). Principe de la vie. Qualités morales, bonnes ou mauvaises : *âme noble, abjecte*. Conscience, pensée intime : *les yeux sont le miroir de l'âme*. Habitant : *ville de 20.000 âmes*. Agent ; moteur principal : *cet homme était l'âme du complot ; la discipline est l'âme d'une armée*. Homme sans âme, qui ne sent rien. *Chanter avec âme*, avec expression, sentiment. *Rendre l'âme*, expirer. *Par ext.* Petit morceau de bois qui, placé dans l'intérieur d'un instrument à cordes, sert à soutenir la table et à mettre en communication de vibration toutes les parties de l'instrument : *l'âme d'un violon*. Vide intérieur d'une bouche à feu.

AMÉLIORABLE adj. Qui peut, qui doit être amélioré : *terrain améliorable*.

AMÉLIORANT (*ran*), **E** adj. Qui améliore.

AMÉLIORATEUR, TRICE adj. Qui a la propriété d'améliorer. (On dit aussi *AMÉLIORATIF, IVE*.)

AMÉLIORATION (*si-on*) n. f. Progrès vers le bien.

AMÉLIORER (*ré*) v. a. Rendre meilleur. *ANT. Détériorer, gâter*.

AMEN (*mien*) n. m. Mot hébreu qui signifie *ainsi soit-il*. Dans le langage ordinaire, *dire, répondre amen*, consentir à une chose. *Pl.* des *amen*.

AMÉNAGEMENT (*man*) n. m. Action d'aménager. Résultat de cette action.

AMÉNAGER (*sé*) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : *il aménage, nous aménageons*.) Disposer avec ordre : *aménager une maison*. Régler les coupes d'une forêt.

AMENDABLE (*man*) adj. Qui est susceptible d'amélioration : *terres amendables*.

AMENDE (*man-de*) n. f. Peine pécuniaire : *payer une amende*. **Amende honorable**, peine infamante qui consistait dans l'aveu public d'une faute, d'un crime : *la Constituante abolit l'amende honorable en 1791*. *Fam.* **Faire amende honorable**, avouer ses torts, demander pardon.

AMENDEMENT (*man-de-man*) n. m. Changement en mieux. Modification apportée à un projet ou à une proposition de loi en discussion. Engrais, substance (chaux, marne, argile, etc.) qu'on mélange à la terre pour la rendre plus favorable à la végétation.

AMENDÉ (*man-dé*) v. a. (du lat. *amendare*, corriger). Rendre meilleur, plus fertile. Modifier : *amender un projet de loi*. **S'amender** v. pr. Se corriger.

ÂMÈNE adj. (lat. *amœnus*). Doux : *un caractère amène*. Se dit d'un lieu qui a un aspect agréable.

ÂMÈNER (*mé*) v. a. (Prend un e ouvert devant une syllabe muette : *j'amène*). Conduire en menant. *Fig.* Introduire : *amener une mode*. Préparer avec art : *amener un incident*. Occasionner : *la guerre amène bien des maux*. *Mar.* Amener les voiles, les mettre bas. Amener son pavillon, ses couleurs, se rendre.

ÂMÉNITÉ n. f. (rad. *amène*). Douceur, affabilité, amabilité. *ANT.* Aigreur, maussaderie.

AMENTACÉES (*min-ta-sé*) n. f. Famille de dicotylédones à fleurs en chatons (*amentum*) (orme, bouleau, saule, chêne, noyer, etc.). S. une *amentacée*.

AMENTIFÈRE (*min*) adj. (du lat. *amentum*, chaton, et *ferre*, porter). *Hist. nat.* Qui porte des espèces de chatons.

AMENTIFORME (*min*) adj. *Hist. nat.* Qui a la forme d'un chaton.

AMENUISER (*sé*) v. a. Rendre plus menu, plus mince.

AMER (*mèr*), **ÈRE** adj. (lat. *amarus*). Qui a une saveur rude et désagréable. *L'onde amère*, la mer. *Fig.* : *douleur amère*. Triste, douloureux : *souvenir amer*. Irritant : *vallières amères*. Dur : *reproches amers*. N. m. Ce qui est amer : *prendre des amers ; l'aloès est un amer*. Vésicule du fiel de quelques animaux : *un amer de bœuf*. *ANT.* *Sucré, suave*.

ÂMÈR (*mèr*) n. m. (de *â*, et *mer*). *Sucré*. Se dit de tout objet fixe et remarquable (tour, balise, etc.) servant à indiquer aux navigateurs la route à suivre.

ÂMÈREMENT (*man*) adv. Avec amertume.

AMÉRICAIN, E (*kin, è-ne*) adj. et n. D'Amérique.
AMÉRICAINNE (*kè-ne*) n. f. Espèce de phaéton ou de char à bancs à quatre roues, dont les deux sièges, l'un avec capote, sont interchangeables.

AMÉRICANISER (*sé*) v. a. Donner le caractère américain. **S'américaniser** v. pr. Prendre les mœurs américaines.

AMÉRICANISME (*nis-me*) n. m. Manière d'être des Américains. Admiration outrée des mœurs américaines. Science, étude des antiquités américaines.

AMERTUME (*mèr*) n. f. Saveur amère. *Fig.* Affliction: les amertumes de la vie. Aigreur; critique avec amertume. ANT. **Aménité, douceur.**

AMÉTHYSTE (*tis te*) n. f. (du gr. *amethystos*, qui n'est pas ivre). Pierre précieuse de couleur violette, composée chimiquement d'une variété de quartz; les anciens attribuaient à l'améthyste la propriété de préserver de l'ivresse d'où son nom).

AMÉTROPE adj. Qui est atteint d'amétropie.

AMÉTROPIE (*pé*) n. f. (du gr. *a priv.*, *mètron*, mesure, et *ôps*, œil). Vision anormale par réfraction (myopie et hypermétropie).

AMEUBLEMENT (*man*) n. m. Ensemble de meubles garnissant un appartement, etc.

AMEUBLIR v. a. Dr. Convertir en biens meubles. Faire entrer ses immeubles dans la communauté. Agric. Rendre une terre plus meuble, plus légère.

AMEUBLISSEMENT (*blisse-man*) n. m. Action d'ameubler.

AMELONNER (*lo-né*) v. a. Mettre en meules le foin, la paille ou les céréales moissonnées.

AMEUTEMENT (*man*) n. m. Action d'ameuter.

AMEUTER (*té*) v. a. Assembler des chiens courants pour la chasse, ou les jeunes chiens avec les vieux pour les dresser. Soulever, attrouper: *ameuter le peuple.* ANT. **Apaiser.**

AMI, E n. (lat. *amicus*). Avec qui on est lié d'une affection réciproque. *Fig.* Partisan: *ami de la vérité.* Adj. Propice, favorable: *vois amie; rivaie ami; vents amis.* ANT. **Ennemi.**

AMIALE adj. Affectueux, gracieux: *accueil amiable.* V. X. Qui a lieu par la voie de la conciliation: *partage amiable.* **A famiable** loc. adv. De gré à gré, amicalement: *vendre à l'amiable.*

AMIALEMENT (*man*) adv. D'une manière amiable.

AMIANTE n. m. (du gr. *amiantos*, incorruptible). Minéral filamenteux qui résiste puissamment à l'action du feu. — Les anciens regardaient l'amiante comme une espèce de lin incombustible: ils le cardaient, le filaient et en faisaient des serviettes, etc., que l'on jetait au feu quand elles étaient sales et qui en sortaient plus blanches que si on les eût lavées. C'est dans une toile d'amiante qui brûlaient les corps des personnages dont ils voulaient conserver les cendres séparées de celles du bûcher. Entre autres applications, on s'en sert, aujourd'hui, en mécanique, pour garnir les joints qui sont destinés à être portés à une température élevée.

AMIANTEUX, E adj. Fait d'amiante: *rideau amiantin.*

AMIBE n. f. Protozoaire microscopique des eaux douces et salées, se mouvant à l'aide de pseudopodes.

AMICAL, E, AUX adj. Inspiré par l'amitié: *conseils amicaux.* ANT. **Hostile.**

AMICALEMENT (*man*) adv. D'une manière amicale.

AMICET (*mi*) n. m. (lat. *amicetus*). Linge béni qui couvre le cou et les épaules du prêtre à la messe.

AMIDE n. f. Chim. Classe de composés qui diffèrent des sels ammoniacaux par l'absence des éléments de l'eau: *J.-B. Inouas découvrit la première amide en 1830.*

AMIDOL n. m. Chlorhydrate de diamidophénol employé en photographie comme réducteur.



Américaine.



Amiral.

AMIDON n. f. (gr. *amidon*). Fécule que l'on retire le plus souvent des graines de céréales. (Délavée dans l'eau, elle sert à faire de l'empois.)

AMIDONNER (*je*) n. m. Action d'amidonner.

AMIDONNERIE (*do-nè*) v. a. Enduire d'amidon.

AMIDONNERIE (*do-ne-ri*) n. f. Usine où l'on fabrique de l'amidon.

AMIDONNIER (*do-ni-è*), **ÈRE** n. Personne qui fait, vend de l'amidon. Adj. et n. Se dit d'une variété de blé analogue à l'épeautre.

AMINCIR v. a. Rendre plus mince: *le corslet amincit la taille.* ANT. **Épaissir.**

AMINCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action d'amincir. ANT. **Épaississement.**

AMIRAL n. m. (de l'ar. *amir*, chef). Officier du grade le plus élevé dans la marine de l'Etat. *Amiral*, ou adjectif. *Vaisseau amiral*, monté par un amiral.

AMIRALAT (*al*) n. m. Dignité d'amiral.

AMIRALE n. f. Femme d'un amiral.

AMIRAUTÉ (*rd*) n. f. Dignité de grand amiral: *parvenir à l'amirauté.* Tribunal maritime: *les juges de l'amirauté.* Administration supérieure de la marine de l'Etat: *le conseil d'amirauté.*

AMISSIBILITÉ (*mi-si*) n. f. Dr. Qualité de ce qui est amissible.

AMISSIBLE (*mi-si-ble*) adj. (de *amission*). Dr. Qui peut être perdu. ANT. **Inamissible.**

AMISSIION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *amissio*). Dr. Perte.

AMITIÉ n. f. (lat. *amicitia*). Attachement mutuel. Plaisir, bon office: *faites-moi l'amitié de... Pl.* Carences, paroles obligantes: *il m'a fait mille amitiés.* ANT. **Inimitié, haïne, aversion.**

AMMAN (*a-man*) n. m. Chef de village, dans certaines parties de la Suisse.

AMMOCÈTE (*am-mo*) n. f. Nom vulgaire de la larve de la lamproie. (On dit aussi LAMPILLON.)

AMHODYTE (*am-mo*) n. m. Genre de poissons de mer de petite taille, qui vivent enfoués dans le sable (équille, lançon).

AMMONIAC (*am-mo-ni-ak*). **AQUE** adj. *Gaz ammoniac*, formé d'azote et d'hydrogène combinés 2:1:3. Sel ammoniac, chlorhydrate d'ammoniaque ou chlorure d'ammonium. *Gomme ammoniac*, gomme résine, produite par le doreme ammoniac (Afrique). ANT. **Inimitié, haïne, aversion.**

AMMAN (*a-man*) n. m. Chef de village, dans certaines parties de la Suisse.

AMMOCÈTE (*am-mo*) n. f. Nom vulgaire de la larve de la lamproie. (On dit aussi LAMPILLON.)

AMHODYTE (*am-mo*) n. m. Genre de poissons de mer de petite taille, qui vivent enfoués dans le sable (équille, lançon).

AMMONIACAL, E, AUX (*am-mo*) adj. *Chim.* Qui contient de l'ammoniaque: *dissolution ammoniacale; odeur ammoniacale; sel ammoniacal.*

AMMONIACÉ, E (*am-mo*) adj. Qui contient de l'ammoniaque.

AMMONIAQUE (*am-mo-ni-ak*) n. f. Dissolution du gaz ammoniac dans l'eau, vulgairement appelée *alcali volatil*. Le gaz ammoniac lui-même. Quelques-uns font ce mot masculin. — L'ammoniaque coupée d'eau sert à dégraisser les étoffes. Pure, elle caustique les piqûres, les morsures.

AMMONITE (*am-mo*) n. f. Genre de coquilles fossiles, vulgairement appelées autrefois *cornes d'Ammon*.

AMMONIUM (*am-mo-ni-um*) n. m. Métal hypothétique, qui existerait dans les sels ammoniacaux.

AMMONIURE (*am-mo*) n. m. Corps formé par la combinaison de quelque oxyde avec l'ammoniaque.

AMPHOÏLE (*am-mo*) n. m. Insecte hyménoptère porte-aiguillon, qui vit dans les lieux sablonneux et se nourrit de chenilles.

AMNÉSIE (*am-nè-zè*) n. f. (du gr. *a priv.*, et *mèsis*, mémoire). Diminution ou perte de la mémoire.

AMNIOLE (*am-ni*) adj. (du lat. *amnis*, fleuve, et *colere*, habiter). *Hist. nat.* Qui vit, qui croît sur le bord des eaux: *plante amniocole.*

AMNIOSES (*am-ni-oss*) ou **AMNION** n. m. (gr. *ammon*). La plus interne des membranes qui enveloppent le fœtus, chez les mammifères, les oiseaux et les reptiles.



Ammonite.

AMNIOTIQUE (*am'ni-o-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'amnios : *liquide amniotique*.

AMNISTIABLE (*am'nis-ti-é*) adj. Qui peut, qui doit être amnistié : *prisonniers amnistiables*.

AMNISTIE (*am'nis-ti*) n. f. (du gr. *amnestia*, oubli). Pardon général. Acte du pouvoir législatif qui efface un fait punissable, arrête les poursuites, anéantit les condamnations. (La grâce accordée par le chef de l'Etat supprime l'exécution de la peine, mais laisse subsister les effets de la condamnation; l'amnistie anéantit et la punition et le fait qui en est la cause.)

AMNISTIE (*am'nis-ti-é*), E n. Personne qui a été l'objet d'une amnistie.

AMNISTIER (*am'nis-ti-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Accorder une amnistie. *Par ext.* Pardonner.

AMODIATAIRE (*tè-re*) n. Qui prend une terre à ferme.

AMODIATEUR, TRICE n. Qui cède une terre par amodiation.

AMODIATION (*si-on*) n. f. Action d'amodier.

AMODIER (*di-é*) v. a. (préf. ad. et lat. *modium*, boisseau. — Se conj. comme *prier*.) Affermir une terre moyennant une rente en denrées ou en argent.

AMOINDRIR v. a. Rendre moindre, diminuer : *la maladie amoindrit les forces*. **S'AMOINDRIR** v. pr. Devenir moindre. **ANT. Agrandir, accroître.**

AMOINDRISSEMENT (*dri-se-man*) n. m. Diminution. **ANT. Accroissement, grandissement.**

AMOLLIR (*mo-lir*) v. a. Rendre mou : *le feu amollit la cire*. **Fig.** Rendre efféminé, affaiblir : *le repos amollit*. **ANT. Durcir.**

AMOLLISSANT (*mo-li-san*). **E** adj. Qui amollit : *plaisirs amollissants*; *la paresse est amollissante*.

AMOLLISSEMENT (*mo-li-se-man*) n. m. Action d'amollir. **ANT. Durcissement.**

AMORÉ n. m. Genre de plantes monocotylédones africaines, dont ses graines sont connues sous le nom de *maniquette*, de ses *graines de paradis*.

AMONCELER (*é*) v. a. Prendre deux l devant une syllabe muette : *il amoncelle, nous amoncellerons*. Accumuler, entasser : *les vents amoncellent le sable*.

ANT. Disperser, éparpiller, disséminer.

AMONCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Action d'amonceler. **ANT. Éparpillement, dispersion.**

AMONT (*mon*) n. m. (préf. ad. et lat. *mons*, monts, montagne). Côté d'où descend un cours d'eau. **En amont** de loc. prép. Au-dessus de : *Orléans est en amont de Blois*. **ANT. Aval.**

AMORAL, E, AUX adj. (du gr. a priv., et de *moral*). Qui n'a pas la notion des prescriptions morales. (Ne pas confondre avec *immoral*.)

AMORCAGE n. m. Action d'amorcer.

AMORCER n. f. (préf. ad. et lat. *morsus*, action de mordre). Appât : ce qui attire. Poudre qu'on met dans le bassin d'une arme à feu pour enflammer la charge. **Fig.** Tout ce qui attire en flattant : *les amorces du plaisir*.

AMORCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le e devant a et o : *il amorce, nous amorçons*.) Garnir d'une amorce. Jeter de l'amorce sur un point déterminé d'un cours d'eau pour y attirer le poisson. **Fig.** Attirer par des choses qui flattent : *amorcer par la louange*.

AMORCEUR, EUSE (*é-te-ze*) n. Personne qui amorce, au pr. et au fig.

AMORÇOIR n. m. Outil, sorte de tarière pour commencer un trou dans le bois. **Pêch.** Ustensile à l'aide duquel on amorce.

AMORÇANER (*sé*) v. a. Syn. de MORDANER.

AMOROSO adv. (mot ital.). **Mus.** D'une manière tendre : *chanter amoroso*.

AMORPHE ad. (du gr. a priv., et *morphé*, forme). Se dit des substances qui n'ont point de forme régulière et déterminée : *l'état amorphe du phosphore*.

AMORPHE (*fé*) n. f. (de *amorphe*). Différentité. Absence de forme.

AMORTIR v. a. (rad. *mort*). Rendre moins violent : *amortir un coup*. Affaiblir : *l'âge amortit les passions*. *Amortir une rente*, l'éteindre en en payant le capital. *Amortir les viandes*, les rendre plus tendres. **ANT. Attiser, aviver.**

AMORTISSABLE (*ti-sa-ble*) adj. Qui peut être amorti : *rente amortissable*.

AMORTISSEMENT (*tè-se-man*) n. m. Extinction graduelle d'une rente, d'une dette, etc. **Caisse**

d'amortissement, caisse dont les fonds sont destinés à l'extinction graduelle de la dette publique. **Archit.** Toute oeuvre qui finit le comble d'un bâtiment.

AMORTISSEUR (*ti-seur*) n. m. Dispositif qui permet d'amortir les trepidations d'un moteur, les chocs, les sons, etc.

AMOUILLAVE (*Il mil*) adj. f. Se dit des vaches qui vont vèler ou qui viennent de vèler.

AMOUR n. m. (lat. *amor*; de *amare*, aimer). Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui plaît fortement et en désire la possession : *amour de la patrie, de la vertu*. Penchant dicté par les lois de la nature : *amour maternel, filial*. Passion : *amour des arts*. — *Amour* est masculin au singulier et féminin au pluriel : *un amour insensé; des amours insensés*. Il reste masculin au pluriel (mais prend une majuscule), lorsqu'il désigne les différentes formes de Cupidon, fils de Vénus, ou les tableaux, les statues représentant ce dieu : *sculpter de petits Amours*. **ANT. Aversion, horreur.**

AMOURACHER (*ché*) v. a. Inspirer un amour peu justifié, une folle passion. **S'AMOURACHER** v. pr. S'éprendre d'une folle passion.

AMOURETTE (*rè-te*) n. f. **AMOUR** passer. Moelle épinière du mouton et du veau, dont on fait des garnitures dans la préparation de certains mets. **Bot.** Nom vulgaire du muguet et de quelques plantes des champs. *Bois d'amourette*. **V.** MIMOSA.

AMOUREUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec amour.

AMOREUX, EUSE (*reù, eu-ze*) adj. Qui aime avec amour, avec passion. **N.** Amant, amante.

AMOUR-PROPRE n. m. Respect de soi-même, sentiment qu'on a de sa dignité, de sa propre valeur. **Pl.** des *amours-propres*.

AMOVIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est amovible. **ANT. Inamovibilité.**

AMOVIBLE adj. (du lat. *amovere*, déplacer). Qui peut être chargé de place ou destitué, en parlant de fonctionnaires. Qui peut être déplacé : *roue amovible*. **ANT. Inamovible.**

AMPÉLIDÉES (*an, dé*) n. f. pl. (du gr. *ampelos*, vigne). Famille de plantes, dont le type est la *vigne*. **S.** une *ampélidée*.

AMPELOGRAPHE n. m. Écrivain qui s'occupe d'ampélographie.

AMPELOGRAPHIE (*an, fé*) n. f. (du gr. *ampelos*, vigne, et *graphein*, décrire). Description de la vigne. Étude de la vigne et de ses caractères.

AMPÈRE (*an*) n. m. (de *Ampère* n. pr.). **Phys.** Unité pratique d'intensité des courants électriques. (Abrév. A.)

AMPÈRE-HEURE n. m. Unité électrique de quantité. (C'est la quantité d'électricité qui traverse un conducteur en une heure, quand l'intensité du courant est de un ampère). **Pl.** des *ampères-heures*.

AMPÈREMÈTRE (*an*) n. m. Galvanomètre destiné à mesurer l'intensité d'un courant électrique.

AMPHIBIE (*an-é-bi*) adj. (gr. *amphi*, doublement, et *bios*, vie). Qui peut vivre dans l'air et dans l'eau (grenouille, crocodile, etc.). **N. m.** : un *amphibie*.

AMPHIBIENS (*an-é-bi-in*) n. m. pl. **Syn.** BATA-RIENS.

AMPHIBOLE (*an-é*) n. f. *Minér.* Silicate double de chaux et magnésie, coloré par des oxydes et que l'on trouve dans un grand nombre de roches (dites *amphiboliques*).

AMPHIBOLOGIE (*an, ji*) n. f. (du gr. *amphibolos*, ambigu, et *logos*, discours). Construction vicieuse qui fait qu'une phrase présente deux ou plusieurs sens différents : *je porte des bonbons à mes enfants qui sont dans la poche de mon habit*.

AMPHIBOLOGIQUE (*an*) adj. A double sens : *oracle amphibologique*.

AMPHIBOLOGIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière amphibologique.

AMPHIRAQUE (*an*) n. m. Pied formé d'une longue entre deux brèves, dans la poésie grecque et latine.

AMPHICTYON (*an-é-ik-si-on*) n. m. Membre de l'amphictyonie.

AMPHICTYONIDE (*an-é-ik-si-o*) adj. Se disait des villes grecques ayant droit d'envoyer un représentant au conseil des amphictyons.

AMPHICTYONIE (*an-é-ik-si-o-ni*) n. f. Droit qu'avaient certaines villes de la Grèce d'envoyer un

député au conseil des amphictyons. Ce conseil lui-même. V. *Part. hist.*

AMPHICTYONIQUE (*an-fik-si-o*) adj. Qui a rapport aux amphictyons.

AMPHIGAME (*an*) adj. (du gr. *amphi*, doublement, et *gamos*, mariage). Qui a les deux sexes.

AMPHIGASTRE (*an-fî-gas-tre*) n. m. Bot. Appendice foliacé de certaines hépatiques.

AMPHIGÈNE (*an*) adj. Bot. Se dit des plantes qui poussent en tous sens pendant la germination (algues, champignons, lichens). *Chim.* Corps qui donne avec les bases des composés basiques ou acides.

AMPHIGOURI (*an*) n. m. Langage ou écrit obscur, embrouillé, inintelligible.

AMPHIGOURIQUE (*an*) adj. Obscur : style *amphigourique*.

AMPHIGOURIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière amphigourique.

AMPHIOXUS (*an, keus*) n. m. Animal marin pisciforme, qui représente le premier échelon des vertébrés et qui se trouve sur les côtes sablonneuses de France.



Amphioxus.

AMPHIPODE (*an*) n. m. Crustacé caractérisé par deux sortes de pattes qui lui servent à sauter et à nager. (Il habite les eaux douces et saées.)

AMPHIPTÈRE (*an*) n. m. *Bias*. Serpent ou dragon ailé, qu'on voit dans nombre d'armoiries.

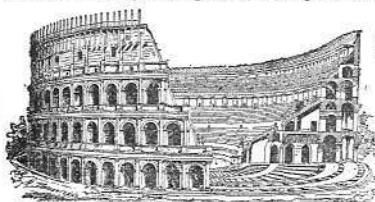
AMPHISARQUE (*an-fî-zar-ke*) n. m. Fruit indéhiscent sec à l'extérieur, pulpeux à l'intérieur.

AMPHISÈNE (*an-fis-bè-ne*) n. m. (du gr. *amphi*, des deux côtés, et *bainôn*, marcher). Reptile saurophidien, qui rampe dans les fourmillières africaines et américaines. *Bias*. Serpent dont la queue est terminée par une seconde tête.

AMPHISCIEN (*an-fis-si-en*) n. m. (gr. *amphi*, des deux côtés, et *skia*, ombre). Habitant de la zone torride, qui, par cette raison, projette son ombre en un temps de l'année vers le midi et en l'autre vers le nord.

AMPHITHÉÂTRAL, E, AUX (*an*) adj. Qui a rapport à l'amphithéâtre.

AMPHITHÉÂTRE (*an*) n. m. (gr. *amphi*, autour, et *theatron*, théâtre). Partie d'un théâtre en face de la scène. Lieu garni de gradins, où un professeur



Amphithéâtre. (Vue et coupe du Colisée de Rome.)

fait son cours. Chez les Romains, vaste enceinte ronde ou ovale, avec des gradins, pour les fêtes publiques. Terrain en amphithéâtre, qui va en s'élevant graduellement. *Amphithéâtre anatomique*, salle de dissection.

AMPHITRYON (*an*) n. m. (de *Amphitryon* n. pr.). Celui que l'on dîne. V. *Part. hist.*

AMPHORE (*an*) n. f. (lat. *amphora*). Vase antique, de forme ovoïde et à deux anses.

AMPLE (*an-ple*) adj. (lat. *amplus*). Large. Fig. Au delà de la mesure commune : *ample repas* ; *ample récit*. ANT. *Etroit, resserré.*

AMPLÉTIFF, IVE (*an-ple-ti*) adj. (du lat. *amplētī*, embrasser). Bot. Se dit des organes qui en embrassent d'autres d'une façon complète, comme les feuilles dans la préfoliation.

AMPLEMENT (*an, man*) adv. D'une manière ample. ANT. *Etroitement, petitement.*

AMPLEUR (*an*) n. f. Qualité de ce qui est ample, large. Fig. Abondance, élévation, en parlant du langage, du style, des idées.



Amphore.

AMPLEXICAULE (*an-plek-si-kâ-le*) adj. Bot. Se dit des feuilles, pédoncules, pétioles, stipules, etc. lorsqu'ils embrassent la tige.

AMPLIATEUR (*an*) n. m. Qui fait une ampliation.

AMPLIATEUR, IVE (*an*) adj. (de *ampliation*). Qui augmente, qui ajoute. Dr. Se dit du duplicatum authentique d'un acte.

AMPLIATION (*an, si-on*) n. f. Action de rendre plus ample. Dilatation, augmentation. Dr. Double d'un acte.

AMPLIFIANT (*an-pî-fî-an*), **E** adj. Qui grossit les objets : verre *amplifiant*.

AMPLIFICATEUR, TRICE (*an*) adj. Qui amplifie, exagère. N. m. *Phot. Syn.* de AGRANDISSEUR.

AMPLIFICATIF, IVE (*an*) adj. Qui sert à agrandir ; à grossir : le *télescope* est *amplificatif*.

AMPLIFICATION (*an, si-on*) n. f. Développement d'un sujet donné. Grossissement du volume apparent des objets. Fig. Exagération. ANT. *Réduction.*

AMPLIFIER (*an-pî-fî-é*) v. a. (dulat, *amplificare*, étendre, augmenter. — Se conj. comme *prier*.) Étendre par les discours. Exagérer. ANT. *Abréger, réduire.*

AMPLISSIME (*an-pî-si-me*) adj. (lat. *amplissimus*). Très considérable. Autrefois, titre honorifique du recteur de l'Université de Paris.

AMPLITUDE (*an*) n. f. Degré d'ampleur. *Amplitude du jet*, corde de la trajectoire d'un projectile. Grandeur angulaire : *l'amplitude des oscillations du pendule*.

AMPOULE (*an*) n. f. (du lat. *ampulla*, sorte de vase). Petite tumeur constituée par une accumulation de sérosité sous l'épiderme. Ne pas se faire d'ampoules aux mains, travailler mollement. Anat. Dilatation, renflement d'un conduit. Petite fiole renflée, terminée en pointe, qu'on ferme à la lampe d'émailleur après introduction du liquide. Petite fiole renflée, en général. Vase de verre, qui renferme le conducteur d'une lampe électrique. *Sainte ampoule*. V. *Part. hist.*



AMPOULÉ, E (*an*) adj. Boursoufflé, emphatique ; style, discours *ampoulé*. ANT. *Naturel, simple.*

AMPUTATION (*an, si-on*) n. f. Action d'amputer.

AMPUTÉ, E (*an*) adj., et n. Qui a subi une amputation.

AMPUTER (*an-pu-té*) v. a. (du lat. *amputare*, couper). OÙ. Enlever, à l'aide d'instruments tranchants, un membre, un organe, etc.

AMULETTE (*amu-le-té*) n. f. (lat. *amuletum*; de *amuliri*, écarter). Objet que l'on porte sur soi par superstition et auquel on attribue un effet préservatif.

AMUNITIONNEMENT (*si-o-ne-man*) n. m. Action d'amunitionner. Son résultat.

AMUNITIONNER (*si-o-né*) v. a. Pourvoir des munitions nécessaires : *amunitionner une citadelle*.

AMURE n. f. *Mar.* Coin d'une basse-voile fixé du côté d'ou vient le vent. Cordage qui fixe ce coin. *Changer d'amures*, virer de bord.

AMURER (*ré*) v. a. Raïdir l'amure d'une voile. Tendre l'amure d'une voile du côté d'ou vient le vent : *amurer à tribord*, à bâbord.

AMUSABLE (*za-blé*) adj. Qui peut être amusé.

AMUSANT (*zan*), **E** adj. Qui amuse : récit *amusant*. ANT. *Ennuieux*.

AMUSEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'amuser, de s'amuser. Ce qui amuse, distraît. ANT. *Ennui*.

AMUSER (*zé*) v. a. (de à, et *muser*). Divertir : *amuser les enfants*. Récréer : *amuser l'esprit*. Abuser, tromper en préoccupant : *amuser l'ennemi*. Duper, repaître de vaines espérances : *amuser par des promesses*. S'amuser v. pr. Se divertir ; perdre son temps : *s'amuser en route*. ANT. *Ennuier, contrarier*.

AMUSETTE (*ze-té*) n. f. Petit amusement. Petite bagatelle qui amuse. Jouet.

AMUSEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. m. Qui amuse, qui divertit.

AMUSOIRE (*zoi-re*) n. f. Moyen d'amuser. [Peu us.]

AMYCTIQUE adj. Se dit des topiques corrosifs : onguent *amyctique*. N. m. : un *amyctique*.

AMYGDALE n. f. (du gr. *amygdalé*, amande). Anat. Glande en forme d'amande, située de chaque côté de la gorge : les *amygdales* sont spongieuses. V. *BOUCHE*.

AMYGDALÉES (*lé*) n. f. pl. Famille de plantes, dont le type est l'amandier. S. une *amygdalée*.

AMYGDALIN, E adj. Dans lequel il entre des amandes : *sirop amygdalin*.

AMYGDALITE n. f. Inflammation des amygdales, appelée aussi *angine, esquinarie*.

AMYGDALOÏDE (*o-i-de*) adj. Se dit de roches qui contiennent de petits corps blancs en forme d'amande. N. f. : une *amygdaloïde*.

AMYLAÇE, E adj. De la nature de l'amidon.

AMYLE n. m. (du gr. *amylon*, amidon). *Chin*. Radical qui entre dans la constitution des composés amyliques.

AMYLENE n. m. Corps composé, liquide à la température ordinaire, à odeur éthérée, que l'on obtient en décomposant l'alcool amylique.

AMYLIQUE adj. m. Se dit d'un alcool qui se produit dans la fermentation de la fécule de pomme de terre et de ses dérivés : l'alcool amylique est utilisé dans l'extraction de la paraffine des goudrons de houille.

AMYLOBACTER (*bak-tér*) n. m. Microbe anaérobie très répandu, qui agit sur les matières sucrées, grasses, etc., et donne de l'acide butyrique.

AMYLOÏDE (*o-i-de*) adj. (du gr. *amylon*, amidon, et *eidos*, forme). Se dit d'une substance, en apparence amyliacée, qui se rapproche des albuminoïdes et qui infiltre divers organes, tels que le foie, la rate, le rein, à la suite de certaines maladies.

AMYLOMYCES (*s'èss*) n. m. Espèce de mucor, qui transforme l'amidon en sucre et joue un rôle important dans la fabrication de l'alcool de grain.

AMYLOSE (*lô-se*) n. f. Maladie dans laquelle les organes sont infiltrés de substance amyloïde. (On dit aussi MALADIE AMYLOÏDE.)

AN n. m. (lat. *annus*). Année. (V. ce mot.) *Le jour de l'an*, le 1^{er} janvier. **Bou an, mal an**, compensation faite des bonnes et des mauvaises années. Pl. Vieillesse, temps : *outrage des ans*.

ANA n. m. Recueil de bons mots. Pl. des *ana*.

ANABAPTISME (*ba-tis-me*) n. m. Doctrine des anabaptistes.

ANABAPTISTE (*ba-tis-te*) n. et adj. (gr. *ana*, de nouveau, et *baptizein*, plonger dans l'eau). Membre d'une secte politique et religieuse du xvi^e siècle : un *anabaptiste*, doctrine *anabaptiste*. — Les anabaptistes, issus du protestantisme, rejetaient le baptême des enfants comme inefficace et accoutaient à un second baptême ceux qui embrassaient leurs doctrines. Ils eurent pour chefs Thomas Munzer, Jean de Leyde, choisirent Munster comme centre de leur action et furent en butte aux supplices et aux persécutions. Leurs sectateurs, appelés *baptistes*, se trouvent encore en Angleterre et en Amérique.

ANACARDE n. m. Fruit de l'anacardier.

ANACARDIER (*di-é*) n. m. Bot. Genre de térébinthacées. (L'espèce type américaine fournit l'anacarde ou noix d'acajou, dont l'amande est comestible et dont le pécarpe donne une huile caustique.)

ANACHORETE (*ko*) n. m. (du gr. *ana*, à l'écart, et *khôraïn*, sa retraite). Religieux qui vit seul dans la solitude. Celui qui mène une vie très retirée.

ANACHORÉTISME (*ko-ré-tis-me*) n. m. Existence d'anachorete. Amour pour la vie d'anachorete.

ANACHRONIQUE (*kro*) adj. Entaché d'anachronisme.

ANACHRONISME (*kro-nis-me*) n. m. (du gr. *ana*, en arrière, et *khronos*, temps). Faute contre la chronologie. Erreur dans la date des événements. Chose non conforme aux mœurs d'une époque.

ANACOLUTIE n. f. Gramm. Ellipse par laquelle on omet dans une phrase le corrélatif d'un mot exprimé : *qui dort éme, pour celui qui dort éme*. Tour de phrase où la construction grammaticale change brusquement :

Et, pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre...

Ce que je viens de raconter. (LA FONT.)

ANACONDA n. m. V. EUNECTE.

ANACOSTE (*kos-te*) n. f. Etoffe dont la chaîne et la trame sont en laine et à double croisure.

ANACRONTIQUE adj. Léger, gracieux, haëchique, dans le goût des odes du poète Anacréon : *vers anacréontiques*.

ANACRONTISME (*tis-me*) n. m. Imitation de la poésie anacréontique.

ANACROÛSE (*krou-se*) n. f. (gr. *ana*, avant, et *krouis*, action de frapper). Mus. Notes initiales d'un rythme, qui précèdent la première barre de mesure et mènent au premier temps fort.

ANADYOMENE adj. (du gr. *anadymai*, j'émerge). Surnom donné à Vénus, sortie de l'écume de la mer.

ANÆROBIE (*bî*) adj. (gr. *an*, sans, *aër*, air, et *bios*, vie). Se dit d'organismes microscopiques pouvant vivre dans un milieu privé d'air, d'oxygène. ANT. *Aérobie*.

ANAGLYPHE ou **ANAGLYPTE** n. m. (gr. *anaglyphos*, Ouvrage ciselé ou sculpté en relief).

ANAGOSTE (*ghos-te*) n. m. A. Rome, esclave chargé de lire à haute voix pendant le repas, le bain.

ANAGOGIE (*ji*) n. f. (gr. *ana*, en haut, et *agogos*, qui conduit). Interprétation des Ecritures, par laquelle on s'élève du sens littéral au sens mystique.

ANAGOGIQUE adj. Qui tient de l'anagogie.

ANAGOGISTE (*jis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de l'anagogie, de l'interprétation des saintes Ecritures.

ANAGRAMMATIQUE (*gram-ma*) adj. Qui tient de l'anagramme.

ANAGRAMMATIQUEMENT (*gram-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière anagrammatique.

ANAGRAMME (*gram-me*) n. f. (du gr. *ana*, marquant renversement, et *gramma*, lettre). Mot formé par la transposition des lettres d'un autre mot : l'anagramme du mot *gars* est *rage*, celle de *signe* est *singe*.

ANAGRE n. m. Genre de légumineuses papilionacées, dont le type est un arbrisseau européen dit *bois puant*, à cause de son odeur.

ANAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'anus.

ANALECTES (*lêl-te*) n. m. pl. (du gr. *analektos*, recueilli). Morceaux choisis d'un ou de plusieurs auteurs.

ANALEPSIE (*lêp-si*) n. f. (gr. *analepsis*). Retour des forces après une maladie. Convalescence.

ANALEPTIQUE (*lêp*) adj. Qui a les propriétés de l'analepsie. N. m. : un *analeptique*.

ANALGÉSIE (*zê*) ou **ANALGIE** (*ji*) n. f. (gr. *an*, sans, et *algos*, douleur). Perte de la sensibilité à la douleur.

ANALGÉSINE n. f. Pharm. Syn. de ANTIPIRYNE.

ANALGÉSIQUE ou **ANALGIE** adj. et n. Qui produit l'analgésie. N. insensible à la douleur.

ANALLANTOÏDIEN, ENNE (*a-nal-lan-to-i-di-în, ê-ne*) adj. Se dit des poissons, des amphibiens qui sont dépourvus d'allantoïde.

ANALOGIE (*ji*) n. f. (du gr. *analogia*, rapport). Rapport, ressemblance, similitude partielle d'une chose avec une autre : la langue italienne a beaucoup d'analogie avec la langue latine. Par analogie, d'après les rapports qui existent entre les choses : *juger, raisonner par analogie*. ANT. *Différence*.

ANALOGIQUE adj. Qui tient de l'analogie.

ANALOGISME (*ke-man*) adv. D'une manière analogique.

ANALOGISME (*jis-me*) n. m. Raisonnement par voie d'analogie.

ANALOGUE (*lô-ghe*) adj. Qui a de l'analogie, de la ressemblance avec autre chose. ANT. *Dissimilable*.

ANALYSABLE (*za-ble*) adj. Qui on peut analyser.

ANALYSE (*li-se*) n. f. (du gr. *análysis*, décomposition). Décomposition d'un corps en ses principes constituants : *analyse de l'eau, de l'air*, etc. Résumé, compte rendu d'un texte, d'un livre, d'un discours. Philos. Méthode qui va du composé au simple. Gram. Décomposition du discours en ses éléments significatifs et étude des rapports que ces éléments ont entre eux : on distingue trois sortes d'analyse : l'analyse du mot, l'analyse de la proposition et l'analyse de la phrase. Math. Analyse mathématique, algèbre pure ou toute autre partie de la science : géométrie, mécanique, etc., soumise aux calculs algébriques. Analyse transcendante, analyse infinitésimale, le calcul différentiel ou intégral. ANT. *Synthèse*.

ANALYSER (*zê*) v. a. Faire une analyse ; décomposer un tout en ses parties. ANT. *Synthétiser*.

ANALYTIQUE (*tis-te*) n. m. Qui est versé dans l'analyse, surtout l'analyse mathématique.

ANALYTIQUE adj. Qui procède par voie d'analyse : méthode analytique, par opposition à méthode

synthétique. Langues analytiques, celles qui expriment par des mots et des signes distincts les diverses idées et les rapports qui les lient. **Géométrie analytique**, application de l'algèbre à la géométrie. **ANALYTIQUEMENT** (*ke-man*) adv. D'une manière analytique.

ANAMNÉSTIQUE (*nam-nés-ti-ke*) adj. (*gr. ana*, en arrière, et *mnéskein*, faire souvenir). Se dit des remèdes que l'on croyait propres à rendre la mémoire. N. m. ; un *anamnétique*.

ANAMNIE (*nam-né*), E. ad. (*du gr. en priv.*, et de *amnios*). Se dit des animaux qui n'ont pas d'amnios.

ANAMORPHOSE (*â-mo-zé*) n. f. Image grotesque, difforme, quand elle est observée d'un certain point.

ANANAS (*na-na*) n. m. Plante de la famille des broméliacées, originaire d'Amérique, et qui fournit un fruit délicieux. Fruit de l'ananas ; *annas du kirghis*.

ANAPESTE (*pés-té*) n. m. Pied de vers grec ou latin, composé de deux brèves et d'une longue. Adj. ; *ped anapesté*.

ANAPÉSTIQUE (*pés-ti-ke*) adj. Se dit des vers grecs et latins composés d'anapestes.

ANAPHORE n. f. (*gr. anaphora*). Répétition qui consiste à recommencer par le même mot divers membres d'une phrase.

ANAPHYLAXIE n. f. Augmentation de la sensibilité d'un organisme à un poison ou à une albumine, sous l'influence d'une réinjection de ce poison ou de cette albumine.

ANAPLASTIE (*plast*) **ANAPLASIE** (*z*) n. f. (*gr. anaplastis*). Operation chirurgicale qui consiste à restaurer des parties détruites au moyen d'autres parties empruntées au même individu.

ANARCHIE (*chi*) n. f. (*gr. an priv.*, et *arché*, commandement). Systeme politique et social où l'individu se développe librement, émané de toute tutelle gouvernementale. Etat d'un peuple qui n'a plus de chef, ou le pouvoir gouvernemental est entravé ou suspendu. Désordre, confusion.

ANARCHIQUE adj. Qui tient de l'anarchie.

ANARCHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière anarchique.

ANARCHISER (*zé*) v. a. Exciter à l'anarchie.

ANARCHISME (*chis-me*) n. m. Opinion, théorie des anarchistes.

ANARCHISTE (*chis-te*) n. m. Partisan de l'anarchie. Adj. ; *doctrines anarchistes*.

ANAS (*nass*) n. m. Nom scientifique du genre canard.

ANASARQUE (*zar-ke*) n. m. (*du gr. ana*, à travers, et *sarx*, *sarkos*, chair). Méd. Infiltration de sérosité dans le tissu cellulaire. Syn. de **LEUCOPHEGMASIE**.

ANASTIGMATE (*nas-tig-ma-te*) ou **ANASTIGMATIQUE** (*nas-tig-ma*) adj. Qui est dépourvu d'astigmatisme ; *objectif anastigmaté*. (En parlant d'un objectif, on dit aussi **ANASTIGMAT** adj. m., et, substantiv., un **ANASTIGMAT**.)

ANATOMOSE (*nas-to-mô-zé*) n. f. (*gr. anastomosis*). Anat. Abouchement de deux vaisseaux l'un dans l'autre. Filet de communication entre deux nerfs.

ANATOMOSER (*z*) [*sa-nas-to-mô-zé*] v. pr. Se joindre par les bouts en formant une anatomose.

ANATOMOTIQUE (*nas-to*) adj. Qui tient de l'anatomose.

ANASTROPHIE (*nas-tro-phié*) n. f. Renversement de l'ordre naturel des mots. Ex. : *me voici, pour voici moi*.

ANATHÉMATIQUE adj. Qui est offert en expiation pour combattre les effets d'un anathème.

ANATHÉMATISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'anathématiser. Formule employée pour anathématiser.

ANATH. MATISER (*z*) v. a. Frapper d'anathème, excommunier. *Par ext.* Désapprouver, blâmer avec force.

ANATHÈME n. m. (*gr. anathema*). Excommunication. Blâme solennel, malediction. N. Personne frappée de cette malediction. Adjectif ; *bulle d'anathème*.

ANATIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes, dont le canard est le type. S. un *anatidé*.

ANATIFÈRE n. m. Genre de crustacés cirripèdes, dont on trouve souvent d'immenses quantités fixées sur les bois flottants en mer.

ANATOCISME (*sis-me*) n. m. (*gr. ana*, de nouveau, et *tokos*, intérêt). Capitalisation des intérêts d'une somme prêtée.

ANATOMIE (*mi*) n. f. (*gr. ana*, à travers, et *tomé*, action de couper). Étude de la structure des êtres organisés, à l'aide de la dissection ; *Vierge est un des fondateurs de l'anatomie*. Action de disséquer ; *faire l'anatomie d'un homme* Fig. Analyse minutieuse.

Pièce d'anatomie, partie d'un corps disséqué. Reproduction en plâtre, en cire, d'une partie d'un corps.

ANATOMIQUE adj. Qui appartient à l'anatomie.

ANATOMIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière anatomique, en anatomiste.

ANATOMISER (*zé*) v. a. Faire l'anatomie.

ANATOMISTE (*mis-té*) n. m. Celui qui s'occupe d'anatomie.

ANATROPE adj. Bot. Se dit de l'ovule dont le microcyte est placé près du hile, tandis que la chaîne est à l'autre extrémité.

ANCESTRAL (*sés-tral*). **E. AUX** adj. Qui appartient aux ancêtres, aux siècles écoulés.

ANCÈTHES n. m. pl. (*lat. ante*, auparavant, et *cedere*, marcher). Ceux de qui l'on descend, ceux qui ont vécu avant nous. S. ; un *ancêtre*, une *ancêtre*.

ANCHE n. f. (anc. allem. *ancha*). Languelette dont les vibrations produisent les sons dans certains instruments à vent.

ANCHELOPS (*ké-lops*) n. m. (*du gr. ankhé*, proche, et *ops*, oeil). Méd. Petite tumeur dans l'angle interne de l'œil.

ANCHITHERIUM (*ké-ti-ri-om'*) n. m. Mammifère fossile, voisin des chevaux, apparu au cours de la période miocène.

ANCHOIS (*choi*) n. m. (espagn. *anchova*). Petit poisson de l'Atlantique et de la Méditerranée ; *saleté d'anchois* (Onco-serra). L'anchois dans la saumure ou dans l'huile.

ANCIENNE (*sis-en*), **ANCIEN** (*sis-en*), **ANCIENNETÉ** (*sis-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux.

ancienneté : *l'ancienneté d'une loi*. Priorité de réception dans un grade, un poste ; *ancienneté à l'ancienneté*. ANT. **ACTUALITÉ, NOUVEAUTÉ**.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Priorité de réception dans un grade, un poste ; *ancienneté à l'ancienneté*. ANT. **ACTUALITÉ, NOUVEAUTÉ**.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Priorité de réception dans un grade, un poste ; *ancienneté à l'ancienneté*. ANT. **ACTUALITÉ, NOUVEAUTÉ**.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Priorité de réception dans un grade, un poste ; *ancienneté à l'ancienneté*. ANT. **ACTUALITÉ, NOUVEAUTÉ**.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Priorité de réception dans un grade, un poste ; *ancienneté à l'ancienneté*. ANT. **ACTUALITÉ, NOUVEAUTÉ**.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Priorité de réception dans un grade, un poste ; *ancienneté à l'ancienneté*. ANT. **ACTUALITÉ, NOUVEAUTÉ**.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Priorité de réception dans un grade, un poste ; *ancienneté à l'ancienneté*. ANT. **ACTUALITÉ, NOUVEAUTÉ**.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Priorité de réception dans un grade, un poste ; *ancienneté à l'ancienneté*. ANT. **ACTUALITÉ, NOUVEAUTÉ**.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Etat de ce qui est vieux.

ANCIENNETÉ (*sis-è-ne*) n. f. Priorité de réception dans un grade, un poste ; *ancienneté à l'ancienneté*. ANT. **ACTUALITÉ, NOUVEAUTÉ**.



Ananas.



Anche.



Anchois.



Ancolie.



Ancre ;

A, organeau ; B, jas ; C, tige ; F, bras.

ANDABATE n. m. Gladiateur dont la tête était couverte d'un casque fermé et qui combattait à l'aveugle.

ANDAÏN (*dir*) n. m. (de l'ital. *andare*, marcher). Herbe qu'un faucheur peut abattre à chaque pas qu'il fait.

ANDALOU, SE (*low-ze*) adj. et n. De l'Andalousie. **ANDANTE** ou **ANDANTE** (*dan-te*) adv. *Mus.* Modérément. N. m. Air d'un mouvement modéré. Pl. des *andantes* ou *andantes*.

ANDANTINO adv. *Mus.* D'un mouvement plus animé que l'andante. N. m. Morceau joué dans ce mouvement. Pl. des *andantinos*.

ANDOUÏLLE (*dou, il mil.*) n. f. (lat. *inductile*). Boyau de porc rempli soit de tripes, d'intestins ou de chair du même animal : *andouille fumée*; *andouille truffée*.

ANDOUILLER (*dou, il mil., é*) n. m. Petite corne qui vient avec l'âge au bois du cerf, du daim et du chevreuil.

ANDOUILLETTE (*dou, il mil., é-te*) n. f. Petite andouille : les *andouillettes* de Troyes sont renommées. **ANDRINOÏLE** n. f. (de la ville d'*Andrinople*). Etoffe de coton bon marché, généralement rouge.

ANDROCÉE (*sé*) n. f. (gr. *andr.*, andros, homme, et *oikia*, maison). *Bot.* Ensemble des organes mâles d'une fleur.

ANDROGÉNIE (*ni*) n. f. (gr. *andr.*, andros, homme, et *genesis*, génération). Ce qui concerne la reproduction de l'homme. Succession des mâles aux mâles.

ANDROGYNE a. m. et adj. (gr. *andr.*, andros, homme, et *gyné*, femme). Qui tient à s deux sexes. *Bot.* Se dit des végétaux qui réunissent à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles, comme le *noyer*, le *noisetier*.

ANDROÏDE (*dvo-i-de*) n. m. (gr. *andr.*, andros, homme, et *eidos*, aspect). Automate à figure humaine.

ANDROLÂTRE n. Qui pratique l'androlâtrie.

ANDROLÂTRIE (*tri*) n. f. (gr. *andr.*, andros, homme, et *latreia*, culte). Culte divin rendu à un homme.

ANDROPHOBIE (*bé*) n. f. (gr. *andr.*, andros, homme, et *phobos*, crainte). Aversion, haine des hommes.

ANDROPOGON n. m. Genre de graminées. V. *VÉTIVER*.

ÂNE n. m. (lat. *asinus*). Mammifère solipède domestique, plus petit que le cheval et à longues oreilles. *Fig.* Homme ignorant ou entêté. Sorte d'étou. *En dos d'âne*, présentant une arête médiane et deux versants opposés. *Pont aux ânes*, difficulté qui n'arrête que les ignorants. *Prov.* : **Faire l'âne pour avoir du son**, faire l'idiot pour attraper des dupes. **Coup de pied d'âne**, insulte qu'adresse un homme lâche ou faible à celui dont il n'a plus à redouter la force et le pouvoir.

ÂNEANTIR v. a. (de *à*, et *néant*). Détruire entièrement, abolir, exterminer. *Par ext.* Rendre stupéfait, confondre. *Extérieur de fatigue* : l'*insomnie anéantit*.

ÂNEANTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action d'anéantir. *Par ext.* Abattement, accablement, prostration.

ANÉCOTE (*nek*) n. f. (du gr. *anekdotos*, non publié). Petit fait historique. Historiette. Petit récit piquant.

ANÉCOTIER (*nek-do-tié-é*) **ÈRE** n. Celui, celle qui recueille ou raconte des anecdotes.

ANÉCOTISER (*nek*) adj. Qui tient de l'anecdote.

ANÉCOTISER (*nek, zé*) v. a. Conter à tout propos des anecdotes. Recueillir des anecdotes.

ÂNÉE (*né*, n. f. Charge d'un âne.

ÂNEL (*nel*) n. m. Anneau de fer destiné à maintenir rapprochées les deux branches d'une tenaille de forgeron, quand elle a saisi un objet.

ÂNÉMIE (*ni*) n. f. (gr. *an priv.*, et *haima*, sang). Appauvrissement du sang : l'*insuffisance de nourri-ture*, une *habitation mal aérée causent l'anémie*.

ÂNÉMIER (*mi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Causer, déterminer l'anémie.

ÂNÉMIQUE adj. Qui est causé par l'anémie.

ÂNÉMOGRAPHIE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *graphein*, écrire). Appareil enregistreur qui indique d'une façon continue certains caractères du vent, comme la direction, la vitesse, etc.

ÂNÉMOMÈTRE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *metron*, mesure). *Phys.* Instrument qui sert à mesurer la vitesse et la force du vent.

ÂNÉMOÉTRIE (*tri*) n. f. (rad. *anémomètre*). Mesure de la vitesse et de la force du vent.

ÂNÉMONÉ n. f. *Bot.* Genre de renouclacées, à fleurs de couleurs variées et éclatantes. *Anémone de mer*, nom donné à l'actinie.

ÂNÉMOPHILIE (*lin*). f. Mode de pollinisation des plantes par l'intermédiaire du vent.

ÂNÉMOSCOPE (*mosko-pe*) n. m. (gr. *anemos*, vent, et *skopein*, examiner). Instrument qui sert à faire connaître la direction du vent.

ÂNÉMOTROPE n. m. (gr. *anemos*, vent, et *tropos*, tour). Moteur fonctionnant à l'aide du vent.

ÂNÉNCÉPHALE (*nan*) adj. et n. Affecté d'encéphalie.

ÂNÉNCÉPHALIE (*nan, li*), n. f. (gr. *an priv.*, et *kephalé*, tête). Monstruosité caractérisée par l'absence de cerveau.

ÂNÉRIE (*ri*) n. f. (rad. *âne*). Grande ignorance. *Fam.* Faute grossière.

ÂNÉROÏDE (*ro-i-de*) adj. (gr. *a priv.*, et *néros*, mouille). Se dit d'un baromètre particulier : *baromètre arénoïde*. (V. *BAROMÈTRE*). N. m. : l'*arénoïde* de *Vidi*.

ÂNESSE (*nè-se*) n. f. Femelle de l'âne.

ÂNESTHÉSIE (*nès-té-si*) n. f. (gr. *an priv.*, et *aisthêsis*, sensibilité). Privation plus ou moins complète de la faculté de sentir : l'emploi du chloroforme produit l'*anesthésie*.

ÂNESTHÉSIEUR (*nès-té-si-é*) v. a. Endormir avec un anesthésique. Suspendre la sensibilité à la douleur.

ÂNESTHÉSIQUE (*nès-té-si-ke*) adj. Se dit des substances qui, comme le chloroforme, l'éther, etc., produisent l'anesthésie. N. m. : un *anesthésique*.

ÂNETHÉ ou **ÂNET** (*nèth*) n. m. *Bot. Syn.* de *PENOÏL*.

ÂNEVRISMALE (*tris-mal*), **E, AUX** adj. Qui tient de l'anévrisme : tumeur *anévrismale*.

ÂNEVRISMIQUE (*tris-mal*) adj. Qui ressemble à un anévrisme.

ÂNEVRISME (*tris-me*) n. m. (du gr. *aneurisma*, dilatation). Tumeur formée par du sang et communiquant avec une artère : la *rupture d'un anévrisme entraîne la mort*.

ÂNEVRISMIQUE (*tris-mé*), **E** adj. Qui est atteint d'anévrisme.

ANFRACTUEUX, EUSE (*frak-tu-é, eu-ze*) adj. Plein de détours, d'inégalités : *chemin anfractueux*.

ANT. 1. ni.

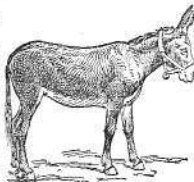
ANFRACTUOSITÉ (*frak-ti-té*) n. f. (lat. *anfractus*). Inégalité, détour, enfoncement : les *anfractuosités d'un rocher*.

ANGE n. m. (du gr. *angelos*, messager; lat. *angelus*). Créature purement spirituelle. *Fig.* Personne très douce. Comme un ange, très bien. *Etre aux anges*, dans le ravissement. **ANT. Diable, démon.** — Les anges sont ainsi appelés parce que Dieu, d'après la tradition religieuse, les a souvent employés pour porter ses ordres et manifester ses volontés. On les divise généralement en trois hiérarchies, distribuées en trois *chœurs* : 1^o séraphins, chérubins, trônes; 2^o dominations, vertus, puissances; 3^o principautés, archanges, anges. On appelle *maréchaux anges* ou *anges des ténébrés* ceux que Dieu a précipités dans l'abîme après leur révolte; les autres sont les *bons anges* ou *anges de lumière*. **Angé gardien**, celui qui est attaché à la personne de chaque chrétien.

Plusieurs bons anges sont cités dans les Écritures : Michel, qui terrassa Lucifer; Raphaël, qui



Anémone.



Âne.

conduisit le jeune Tobie ; Gabriel, qui vint annoncer à Marie l'incarnation du Verbe. Parmi les mauvais anges : Satan, Belzébuth, etc.

ANGE n. m. Poisson de mer du genre squatine. Ancienne monnaie d'or de France.

ANGELET (é) ou **ANGELOT** (o) n. m. Petit ange.

ANGÉLICAL, E, AUX adj. Syn. de ANGÉLIQUE. (V. x.)

ANGÉLIQUE adj. Qui est de la nature de l'ange : vertu *angélique*, ANT. Diabolique.

ANGÉLIQUE n. f. Bot. Plante ombellifère, fort odorante dont on confit la tige : *bdton d'angélique*.

ANGÉLIQUEMENT (ke-man) adv. D'une manière angélique. Comme les anges.

ANGÉLISER (sé) v. a. Assimiler à l'ange, aux anges.

ANGELOT (o) n. m. Ancienne monnaie d'or de France, représentant un ange terrassant le dragon. (On disait aussi ANOEL.) Fromage fabriqué dans le pays d'Auge, en Normandie. V. ANOELLET.

ANGELUS (luss) n. m. (du lat. *angelus*, ange). Prière commençant par ce mot et qui se fait le matin, à midi et le soir, en l'honneur de l'Incarnation. Sonnerie de cloche qui indique l'heure de cette prière : *Louis XI introduisit l'usage de sonner l'angelus*.

ANGEVIN, E adj. et n. D'Angers ou de l'Anjou. N. m. Dialecte de l'Anjou : *s'exprimer en angevin*.

ANGINE n. f. (du lat. *angere*, suffoquer). Inflammation de la gorge. *Angine couenneuse*. V. DIPHTHÉRIE. *Angine de poitrine*, douleur angossante de la région précordiale, d'origine neuro-cardiaque.

ANGINEUX, EUSE (neû, eu-se) adj. Qui a rapport à l'angine : *affection angineuse*.

ANGIOGRAPHIE (fi) n. f. (gr. *ageion*, vaisseau, et *graphein*, décrire). Description des vaisseaux de l'homme et des animaux.

ANGIOLOGIE (fi) n. f. (gr. *ageion*, vaisseau, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des organes de la circulation. (On dit aussi ANGIOGRAPHIE.)

ANGIOSPERMES (os-pér-me) n. f. pl. (gr. *ageion*, vaisseau, et *sperma*, graine). Plantes qui ont la graine enveloppée par une cavité close, un péricarpe. (L'opposé est GYMNOSPERMES.) S. une *angiosperme*.

ANGLAIS, E (ghlé, é-se) adj. et n. D'Angleterre. N. m. La langue anglaise : *parler l'anglais*. N. f. Sorte de danse très vive. Sorte d'écriture penchée à droite. A l'*anglais-e* loc. adv. A la manière des Anglais. Sans prendre congé. N. f. pl. Boucles de cheveux longues et tournées en spirale : *porter des anglaises*.

ANGLAISAGE (ghlé-zà-je) n. m. Action d'anglaisier.

ANGLAISIER (ghlé-zé) v. a. Enlever à un cheval les muscles abaisseurs de la queue, pour quelle se tienne dans une position horizontale.

ANGLE n. m. (lat. *angulus*). Coin, encogiture. *Angle rectiligne*, portion de plan comprise entre deux droites qui se rencontrent et sont limitées à leur point d'intersection : il y a trois sortes d'angles, Angle droit, Angle aigu, Angle obtus.

d'angles: l'angle aigu, l'angle droit, l'angle obtus. Angle dièdre, espace compris entre deux plans qui se coupent et sont limités à leur droite d'intersection.

ANGLET (ghlé) n. m. Petite cavité à angle droit, qui sépare les bossages ou pierres de refend.

ANGLEUX, EUSE (ghléû, eu-se) adj. Se dit surtout des fruits (comme les noix) dont la chair est enchaissée dans des angles, des coins.

ANGLICAN, E adj. Qui a rapport à l'anglicanisme : *clergé anglican*. N. Qui professe cette religion.

ANGLICANISME (nis-me) n. m. Religion de l'Etat, en Angleterre. V. Part. hist.

ANGLICISER (si-sé) v. a. Donner un air, un accent anglais : *angliciser ses manières*, un mot. *S'angliciser* v. pr. Prendre le ton, les mœurs, les manières des Anglais.

ANGLISME (sis-me) n. m. Locution propre à la langue anglaise et transportée dans une autre langue.

ANGLO-ARABE adj. et n. Se dit d'un cheval qui tient de l'anglais et de l'arabe.

ANGLOMANE n. et adj. (de *anglo* pour anglais, et *manie*). Imitateur outre des usages anglais.

ANGLOMANIE (ni) n. f. (de *anglomane*). Manie d'imiter les Anglais.

ANGLO-NORMAND (man) E adj. et n. Se dit d'un cheval qui tient de l'anglais et du normand.

ANGLOPHILE n. et adj. (de *anglo* pour anglais, et du gr. *philos*, ami). Partisan des Anglais.

ANGLOPHOBE n. et adj. (de *anglo*, pour anglais, et du gr. *phobos*, aversion). Qui a de l'aversion pour les Anglais.

ANGLOPHOBIE (bi) n. f. (de *anglophobe*). Aversion pour les Anglais.

ANGLO-SAXON, ONNE (sok-son, o-ne) adj. et n. Qui se rapporte aux Anglo-Saxons.

ANGOISSANT, E adj. Qui cause de l'angoisse.

ANGOISSE (ghoi-se) n. f. (du lat. *angustia*, resserrement). Douleur morale, inquiétude profonde : *pière dans l'angoisse*. *Poire d'angoisse*, poire très âpre. Fig. Instrument de torture, qui servait à bâillonner.

ANGOISSER (ghoi-sé) v. a. Causer de l'angoisse.

ANGON n. m. (mot franc). Arme d'hast et de jet munie de deux crocs, en usage chez les Francs.

ANGORA n. et adj. Chat, lapin, chèvre, originairement d'Angora et qui se distinguent par leur poil long et soyeux : un *angora*, un *chat des chèvres angoras*.

ANGROIS (groi) n. m. Petit coin de fer que l'on enfonce à travers l'œil du marteau dans le bois, afin d'affermir le manche.

ANGUIFORME (ghi) adj. (du lat. *anguis*, serpent, et de *forme*). Qui a la forme d'un serpent.

ANGUILLE (ghi, ll) n. f. Coup cinglé avec une peau d'anguille, un mouchoir tortillé, etc.

ANGUILLE (ghi, ll) n. f. (du lat. *anguilla*, petit serpent). Poisson d'eau douce, de la famille des murenidés, à peau visqueuse, très glissante, dont la forme rappelle celle du serpent, et qui est recherché pour la délicatesse de sa chair. *Anguille de mer*, le congre. *Mar*. Pièce de bois sur laquelle s'appuie le navire qu'on va lancer. *Neud d'anguille*, sorte de noué coulant. Loc. prov. : *Il y a anguille sous roche*, il se trame quelque intrigue.

ANGUILLE (ghi, ll) n. f. Vivier à anguilles.

ANGUILLE (ghi, ll) n. f. Genre de très petits vers qui vivent dans la terre, ou sont parasites de l'homme, d'anguille, de divers animaux et des plantes (maître des graminées). — On en trouve également dans le vinaigre et la colle de farine aigrie.

ANGULAIRE (lè-re) adj. (du lat. *angulus*, angle). Qui a un ou plusieurs angles : *corps angulaire*. *Pierre angulaire*, pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. Fig. Base, fondement d'une chose. *Distance angulaire de deux étoiles*, angle formé par les rayons visuels joignant l'œil de l'observateur aux deux étoiles.

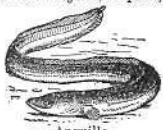
ANGULAIREMENT (lè-re-man) adv. En angle.



Angélique.



Chèvre angora. Angon.



Anguille.



ANGULÉ, E adj. Qui est pourvu d'angles.
ANGULEUX, EUSE (lèd, eu-ze) adj. Qui a, qui présente des angles. *Par ext.* Visage anguleux, visage dont les traits ont une saillie excessive.
ANGUSTICLAVE (ghus-ti) n. m. Bande étroite de pourpre, qui bordait la tunique des chevaliers romains. Cette tunique elle-même. **ANT. Laticlave.**
ANGUSTIFOLIÉ, E (ghus-ti) adj. (du lat. *angustus*, étroit, et *folium*, feuille). Qui a des feuilles très étroites.
ANGUSTURE (ghus-tu-re) ou **ANGOSTURE** n. f. Ecorce d'un arbuste américain, de la famille des diosmées, usitée contre la fièvre et la dysenterie.
ANHELATION (a-nè-la-si-on) n. f. Respiration fréquente et oppressée. Essoufflement.
ANHELER (a-nè-lè) v. n. (lat. *anhelare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Respirer anhelé. Chez les verriers, entretenir le feu.
ANHELEUX, EUSE (a-nè-lèd, eu-ze) adj. Se dit d'une respiration pénible, ou de quelqu'un qui respire avec peine.
ANHUI (a-nu-i) adv. Aujourd'hui. (Vx mot.)
ANHYDRE (a-ni-dre) adj. (gr. au priv., et *hydr*, eau.). *Chim.* Qui ne contient pas d'eau : sel anhydre.
ANHYDRIDE (a-ni) n. m. Corps qui peut donner naissance à un acide en se combinant avec l'eau : anhydride sulfurique.
ANHYDRÉE (a-ni) n. f. Sulfate de chaux anhydre plus dur que le gypse.
ANICROCHE n. f. *Fam.* Petit obstacle, ennui, embarras : affaire pleine d'anicroches.
ANIÈRE (ni-è), **ÈRE** n. f. Qui conduit des âmes.
ANILINE n. f. (du port. *anil*, indigo). Liquide incolore ou légèrement coloré en brun, que l'on a découvert en distillant l'indigo (*anil* ou *anir*) et que l'on tire aujourd'hui de la houille en réduisant la nitrobenzine. — L'aniline est la principale matière première employée dans l'industrie des matières colorantes ; on en tire des couleurs nombreuses et variées.
ANILLE (il mil.). n. f. Pièce en fer scellée dans l'œilard de la meule courante d'un moulin à farine.
ANIMADVERSION (vèr) n. f. (du lat. *anima*, âme, et *ad*, contre, et *vertere*, tourner). Réprimande, objurcation. *Censure* sévère. *Haine* persévérante. **ANT. Bienveillance, sympathie.**
ANIMAL n. m. (mot lat. : de *anima*, principe de vie). Être organisé et doué de mouvement et de sensibilité. *Fig.* Personne stupide et grossière.
ANIMAL, E, AUX adj. Qui appartient à l'animal : fonctions animales.
ANIMALCULE n. m. Animal très petit en général, visible seulement au microscope.
ANIMALESQUE (lè-sè-ke) adj. Qui tient de l'animal.
ANIMALIER (li-è) n. m. Peintre ou sculpteur d'animaux. *Adj.* sculpteur animalier.
ANIMALISATION (a-ni-si-on) n. f. Transformation des aliments en la propre substance de l'animal.
ANIMALISER (zè) v. a. Convertir une substance en celle de l'animal, comme dans la digestion. *Fig.* Se rabaisser à l'état de l'animal. **S'animaliser** v. pr. Acquiescer les qualités des substances animales.
ANIMALITÉ n. f. Ce qui constitue l'animal.
ANIMATEUR, TRICE adj. et n. Qui anime.
ANIMATION (si-on) n. f. Vivaçité, mouvement.
ANIMÉ, E adj. Doué de vie : créature animée. Plein d'animation. **ANT. Inanimé.**
ANIMER (mè) v. a. (du lat. *anima*, âme). Donner la vie : l'âme anime le corps. *Fig.* Exciter, encourager : animer des soldats au combat. Donner de la force, de la vigueur : animer son style. **ANT. Engourdir.**
ANIMIQUE adj. (du lat. *anima*, âme). Qui a rapport à l'âme : passions animiques.
ANIMISME (mis-me) n. m. Système dans lequel l'âme est la cause première des faits vitaux, aussi bien que des faits intellectuels : Stahl créa l'animisme.
ANIMISTE (mis-tè) adj. Qui se rapporte à l'animisme : doctrine animiste. N. Partisan de l'animisme.
ANIMOSITÉ (zi-tè) n. f. Haine, désir de nuire : avoir de l'animosité contre quelqu'un. Emportement dans une discussion, un débat. **ANT. Bienveillance, cordialité.**
ANIS (ni) n. m. (gr. *anison*). Plante ombellifère odorante. Sorte de dragée faite avec sa graine.

ANISER (zè) v. a. Aromatiser avec de l'anis : aniser un gâteau, une liqueur.
ANINETTE (zè-tè) n. f. Liqueur spiritueuse, faite avec de l'anis : l'aninette est digestive.
ANISOSTÉMONÉ (zòs-tè) adj. *Bot.* Se dit des fleurs chez lesquelles le nombre des étamines est différent des pétales.
ANKYLOSE (lè-ze) n. f. (du gr. *ankulosis*, courbure). Privation du mouvement des articulations.
ANKYLOSÉ (lè-ze), **E** adj. Atteint d'ankylose.
ANKYLOSER (lè-ze), v. a. Déterminer une ankylose : l'immobilité ankylose les membres. **S'ankyloser** v. pr. Devenir ankylosé : son genou s'ankylose.
ANNAI (an-nai), **E, AUX** adj. Qui ne dure qu'un an : location annuelle. Le pluriel masc. est inus.
ANNALES (an-na-lè) n. f. pl. Ouvrage qui rapporte les événements année par année : les Annales de l'Académie. Histoire : parcourir les annales de tous les peuples.
ANNALISTE (an-na-li-si-tè) n. m. Historien qui écrit des annales.
ANNALITÉ (an-na) n. f. Etat de ce qui dure un an.
ANNAMITE (an-na) adj. et n. De l'Annam.
ANNATE (an-na-tè) n. f. (bas lat. *annate*). Redevance équivalant à une année de revenu que payaient au saint-siège ceux qui étaient pourvus d'un bénéfice.
ANNEAU (a-nè) n. m. (lat. *anellus*). Cercle de matière dure, auquel on attache quelque chose. *Bague* : anneau de mariage. *Fig.* Dont la forme rappelle un anneau : les anneaux d'une chevelure. **Anneau pastoral**, anneau d'or orné d'une pierre précieuse non gravée, que portent les évêques. **Anneau de Saturne**, bande circulaire qui environne cette planète. *Geom.* **Anneau sphérique**, solide engendré par la révolution d'un segment de cercle autour d'un diamètre du cercle sur lequel il est tracé, ce diamètre ne traversant pas le segment.
ANNÉE (a-nè) n. f. (lat. *annus*). An. Temps que met la terre à faire sa révolution autour du soleil : l'année se compose de 365 jours un quart. **Année scolaire**, temps qui s'écoule entre l'ouverture des classes et les vacances. **Année civile**, année de 365 jours, telle qu'on la considère couramment. **Année solaire**, durée d'une révolution complète de la terre autour du soleil. **Année bissextile**, année de 366 jours. — L'année est la même chez presque tous les peuples de l'Europe. Les Russes seuls ont conservé le calendrier Julien, ce qui établit entre eux et nous une différence de 13 jours : en sorte que leur année commence le 14 janvier de la nôtre. Celle des Turcs est plus défectueuse encore, puisqu'elle se compose de douze mois lunaires, alternativement de 29 et de 30 jours. L'époque du commencement de l'année a varié chez tous les peuples : les Egyptiens, les Chaldéens, les Perses, etc., la commencent à l'équinoxe d'automne (21 septembre), d'autres au solstice d'hiver, d'autres enfin au solstice d'été. En France, à l'avènement de Charles IX, elle commençait à Pâques. Un édit de ce roi, en 1564, ordonna que l'année commencerait le 1^{er} janvier, date purement civile. Sous le gouvernement républicain de 1792, l'année commençait à l'équinoxe d'automne, qui se trouvait être le 22 septembre 1792. V. MOIS.
ANNÉLÉ, E (a-nè) adj. Disposé en anneaux. *Zool.* N. m. pl. Un des embranchements du règne animal, comprenant les arthropodes et les vers. S. un anneau.
ANNELER (a-nè-lè) v. a. (Prend deux l devant une syllabe muette : j'annèle, nous annellerons.) Disposer en anneaux, en boucles, en parlant des cheveux.
ANNELET (a-nè-lè) n. m. Petit anneau. Petit filet qui entoure les chapiteaux doriques.
ANNÉLIDES (an-nè) n. m. pl. Division des annélés, comprenant ceux qui sont segmentés et qui ont des vaisseaux sanguins. S. un annélide.
ANNÉLURE (a-nè) n. f. Disposition de la chevelure en anneaux, en boucles.
ANNEXÉ (an-nèk-sè) adj. (du lat. *annexus*, attaché à). Se dit de ce qui est relié à une chose principale : école annexée. N. f. : une annexée.



Anneau.

ANNEXER (an-nêk-sê) v. a. Joindre, attacher : Louis XI annexa la Bourgogne à ses États (1482).

ANNEXION (an-nêk-si-on) n. f. Action d'annexer.

ANNEXIONISME ou **ANNEXIONISME** (an-nêk-si-on-nis-me) n. m. Théorie qui préconise l'annexion des petits États aux grands États voisins.

ANNEXIONISTE ou **ANNEXIONISTE** (an-nêk-si-on-nis-te) n. et adj. Partisan de l'annexion.

ANNIHILER (an-ni-lê) adj. Qui peut s'annihiler.

ANNIHILATION (an-ni-i-la-si-on) n. f. Action d'annihiler. Anéantissement.

ANNIHILER (an-ni-lê) v. a. [préf. ad. et lat. nihil, rien]. Réduire à rien, anéantir : annihiler un acte. ANT. **Consolider, maintenir.**

ANNIVERSAIRE (a-ni-vêr-sê-re) adj. [lat. annus, année, et versis, tourné]. Qui rappelle le souvenir d'un événement arrivé à pareil jour, une ou plusieurs années auparavant. N. m. Cérémonie commémorative : fêter l'anniversaire d'une naissance, d'une victoire.

ANNOAIRE (an-no-nê-re) adj. [de annone]. Qui a rapport à la récolte du blé, à l'approvisionnement.

ANNONCE (a-non-se) n. f. [subst. verb. de annoncer]. Avis verbal, écrit ou imprimé, donné au public : faire l'annonce d'une vente.

ANNONCEUR (a-non-sê) v. a. [préf. ad. et lat. nuntio, annoncer]. Prend une médaille sous le d. devant a et o : il annonça, nous annonçons. Faire savoir, publier : annoncer une vente. Dire à haute voix le nom des visiteurs qui entrent dans un salon. Manifester, proclamer : mille progrès annoncent le triomphe de la science. Prédire, présager : annoncer une éclipse. Prêcher : annoncer l'évangile.

ANNONCEUR (a-non) n. m. Celui qui annonce.

ANNONCIADÉ (a-non) n. f. Religieuse de l'ordre de ce nom. V. **ANNONCIADÉ** (Part. hist.).

ANNONCIATION (a-non, si-on) n. f. Message de l'ange Gabriel à la Vierge pour lui annoncer le mystère de l'Incarnation. Jour où l'Église célèbre ce mystère (25 mars).

ANNONCIÉ (a-non-si-é) n. m. Celui qui est chargé des annonces dans les journaux.

ANNONE (an-no-ne) n. f. [lat. annona]. Autrefois, à Rome, approvisionnement de vivres pour un an.

ANNOTATEUR (an-no) n. et adj. m. Qui annote.

ANNOTATEUR, IVE (an-no) adj. Qui sert d'annotation.

ANNOTATION (an-no-ta-si-on) n. f. Note faite sur un texte pour l'éclaircir, l'expliquer.

ANNOTER (an-no-tê) v. a. Faire des remarques explicatives, des notes sur un auteur : Voltaire annota Corneille.

ANNUAIRE (an-nu-ê-re) n. m. Recueil annuel, contenant le résumé des événements de l'année précédente et des renseignements statistiques, administratifs, etc., pour l'année. Sorte d'almanach indiquant l'état et le mouvement du personnel de certaines professions : annuaire militaire.

ANNUALITÉ (an-nu) n. f. Qualité de ce qui est annuel : l'annualité de l'impôt.

ANNUEL, ELLE (an-nu-êl, -êl) adj. Qui dure un an : fonctions annuelles. Qui revient chaque année : revenu annuel. Plantes annuelles, qui meurent tous les ans, comme les graminées.

ANNUELLEMENT (an-nu-ê-le-man) adv. Par an, chaque année.

ANNUITAIRE (an-nu-i-tê-re) adj. Qui est acquitté par annuité.

ANNUITÉ (an-nu) n. f. Mode de paiement dans lequel le débiteur s'acquitte envers le créancier, en lui versant chaque année une somme composée, partie des intérêts, partie d'une fraction du capital.

ANNUALITÉ (an-nu) n. f. Disposition d'un acte qui le rend annuable.

ANNUABLE (an-nu) adj. Qui peut, qui doit être annulé.

ANNUAIRE (an-nu-ê-re) adj. [lat. annularius; de annulus, anneau]. Qui a la forme d'un anneau : éclipse annulaire. N. m. Le quatrième doigt de la main, où se met ordinairement l'anneau.

ANNULLATEUR, IVE (an-nu) adj. Qui annule.

ANNULATION (an-nu-lê-si-on) n. f. Action de rendre nul. ANT. **Conservation, validation, maintien.**

ANNULEMENT (an-nu-le-man) n. m. Mar. Signal qui annule le signal précédent.

ANNULER (an-nu-lê) v. a. Rendre, déclarer nul : annuler un acte. ANT. **Conservé, maintenir.**

ANOBLE, E adj. et n. Qui a reçu des lettres de noblesse.

ANOBLIR v. a. Admettre dans la noblesse : Napoléon I^{er} anoblit ses lieutenants. V. **ENNOBLIR.**

ANOBLISSEMENT (bli-se-man) n. m. Action d'anoblir.

ANODE n. f. Nom donné à l'électrode positive d'une pile. Surface métallique placée à l'électrode positive de la pile, dans la galvanoplastie.

ANODINE, E adj. [du gr. an priv., et adunê, douleur]. Méd. Qui apaise la douleur : remède anodin. Doux, inoffensif, insignifiant : critique anodine. N. m. : un anodin. L'opium, le pavot, la ciguë, la jusquiame, etc., sont des anodins.) ANT. **Violent.**

ANODONTE n. m. Genre de mollusques lamellicornes à grande coquille, qui vivent dans les eaux douces et tempérées des deux mondes.

ANODONTIE (ti) n. f. Absence de dents.

ANOLIS (liss) n. m. Genre de sauriens pleurodotes, américains et asiatiques, comprenant des animaux très agiles qui vivent sur les arbres.

ANOMAL, E, AUX adj. [gr. anomalos]. Irrégulier, exceptionnel : constitution anormale. ANT. **Normal, régulier.**

ANOMALE n. m. Coléoptère lamellicorne, nuisible à la vigne.

ANOMALIE (li) n. f. [de anomal]. Irrégularité, défaut de logique. ANT. **Régularité.**

ANOMALISTIQUE (lis-tê-ke) adj. Qui a rapport à l'anomalie. Année anomalistique, temps que met une planète à revenir d'un point de son orbite au même point.

ANON n. m. Le petit d'un âne.

ANONACÉES (sê) ou **ANONÉES** (né) n. f. pl. Famille de dicotylédones, comprenant des arbres et des arbrisseaux des pays chauds, qui ont pour type le genre *anona*. S. une *anonacée* ou *anonée*.

ANONE n. f. Genre d'anonacées, dont l'espèce type produit la *pomme camelle*.

ANONNEMENT (no-ne-man) n. m. Action d'annoncer, d'hésiter en lisant ou en parlant.

ANONNER (no-nê) v. n. [de âne]. Lire, parler avec peine et en hésitant.

ANONNEUR, EUSE (no-neur, eu-se) n. et adj. Qui annonce, hésite, balbutie en lisant, en parlant.

ANONYMAT (ma) n. m. Etat de ce qui est anonyme.

ANONYME adj. [du gr. an priv., et onoma, nom]. Qui est sans nom d'auteur : écrit anonyme. Société anonyme, qui n'est désignée que par le but de l'entreprise. N. qui ne fait pas connaître son nom : un anonyme. N. m. Caractère de ce qui est anonyme. Garder l'anonyme, ne pas se déclarer l'auteur.

ANONYMEMENT (man) adv. En gardant l'anonymat.

ANONYME (mi) n. f. Syn. de ANONYMAT. (Peu us.)

ANOPHELE n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant des moustiques dont la piqûre propage les fièvres paludéennes.

ANOPIOTHÉRIUM (ri-om) n. m. Ruminant fossile artiodactyle de l'éocène.

ANOPHIE v. n. [rad. nord]. Se dit du vent, quand il tourne au nord : le vent anopie.

ANOPHEE (rêk-si) n. f. Perte de l'appétit.

ANORMAL, E, AUX adj. [du gr. an priv., et de normal]. Contraire aux règles. Irrégulier, anormal. ANT. **Normal, régulier.**

ANORMALEMENT (man) adv. D'une façon anormale. ANT. **Normalement, régulièrement.**

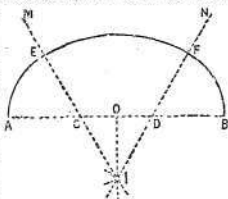
ANOSMIE (nos-mi) n. f. [du gr. an priv., et osmê, odeur]. Diminution ou perte de l'odorat.

ANORE adj. [du gr. an priv., et oura, queue]. Se dit des animaux dépourvus de queue. N. m. pl. Ordre de batraciens, comprenant les grenouilles, crapauds, etc. S. un *anore*.

ANOXÈME (nok-sê-mi) n. f. [du gr. an priv., ozus, aigu, et haima, sang]. Défaut d'oxygénation du sang : l'anoxémie existe chez les habitants des hautes montagnes.

ANSE n. f. [lat. ansa]. Partie courbée en arc, par laquelle on pend un vase, un panier. Géogr. Très

petit golfe. *Geom.* **Anse de panier**, courbe que l'on obtient au moyen d'arcs de cercle raccordés. MANIÈRE SIMPLE DE LA TRACER : diviser la droite AB en 3 parties égales. Elever du milieu O une perpendiculaire. Des points C, D comme centres, et avec un rayon égal à AC, décrire un arc de cercle qui coupe cette perpendiculaire (au point I). Mener les droites IC et ID. Du point I comme centre et avec IE pour rayon, tracer l'arc EF. Enfin, des points C et D comme centres et avec AC, DB pour rayons, tracer les arcs AE, BF. La courbe AEFB est l'anse de panier.



Anse de panier.

ANSE n. f. et **ANSÉATIQUE** adj. V. HANSE et HANSEATIQUE.

ANSER (*sér*) n. m. (m. lat.). Oie sauvage, bernache.

ANSÉRINE n. f. Bot. Nom vulgaire du chénopode, de l'archole.

ANSETTE (*sé-te*) n. f. Bout de corde terminé en forme d'anneau. Réchaud muni d'une petite anse.

ANSIERE n. f. Filet de pêche spécial, que l'on tend dans les anses ou petites baies.

ANSPECT (*ans-pèk*) n. m. (angl. *handspike*). Levier pour manœuvrer les pièces d'artillerie sur mer.

ANSPESSADE (*ans-pessa-de*) n. m. (de l'ital. *lancia spezzata*, lance brisée). Soldat d'élite, sorte de bas officier dans l'infanterie française (xvii^e et xviii^e s.).

ANT, ANTÉ, ANTI (prép. lat. *ante*, avant, ou gr. *anti*, contre). Préfixes qui entrent dans un grand nombre de mots composés pour exprimer une idée d'opposition, d'antériorité, de précession, etc.

ANTAGONIQUE adj. Contraire, en opposition, en lutte : les Etats les plus antagoniques sont les Etats limitrophes.

ANTAGONISME (*nis-me*) n. m. (préf. *ant*, et gr. *agônismos*, la lutte). Etat de rivalité, de lutte.

ANTAGONISTE (*nis-te*) adj. et n. Adversaire, ennemi. Qui agit en sens opposé : muscles antagonistes. ANT. Ami, partisan, congénère.

ANTALGIQUE adj. (préf. *ant*, et gr. *algos*, douleur). Propre à calmer la douleur. Anodin. N. m. : un *antalgique*.

ANTAN n. m. (lat. *ante annum*, l'année d'avant). Le temps passé. Usité surtout dans cette sorte de proverbe littéraire de Villon :

Mais où sont les neiges d'« antan » ?

c'est-à-dire les neiges, et, au fig., les choses d'autrefois : je m'en soucie comme des neiges d'antan.

ANTANACLASE (*kla-se*) n. f. Répétition d'un mot pris dans des sens différents. Ex. : *Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas.* (PASCAL.)

ANTARCTIQUE (*tark*) adj. (préf. *ant*, et gr. *arctikos*, du nord). Du sud, austral : pôle antarctique. ANT. Arctique, septentrional.

ANTE n. f. (lat. *anta*). Pièce de bois placée parallèlement au bras de l'aile d'un moulin à vent, pour en augmenter la résistance. N. f. pl. Pilastres carrés placés de chaque côté des jambages des portes, ou saillant sur la face des murs.

ANTE n. f. (du lat. *hasta*, lance). Manche adapté au pinceau à laver.

ANTÉ préf. V. ANT.

ANTÉBOIS ou **ANTIBOIS** (*bot*) n. m. Baguette posée sur le plancher d'une chambre, à une certaine distance des murs, pour empêcher la détérioration de ceux-ci par le frottement des meubles.

ANTÉCÈDEMENT (*da-man*) adv. Avant, antérieurement. ANT. **Postérieurement**.

ANTÉCÈDENCE (*dan-se*) n. f. Etat de ce qui est antécédent. (Peu us.)

ANTÉCEDENT (*dan*), **E** adj. (du lat. *antecedere*, précéder). Qui précède, faits antécédents. N. m. Gram. Mot qui précède et auquel se rapporte le pronom relatif. Log. et math. Premier terme d'un rap-

port. N. m. pl. Faits qui appartiennent à la vie passée de quelqu'un : *avoir de bons, de mauvais antécédents*. ANT. **Conséquent, subséquent**.

ANTÉCESSEUR (*sé-seur*) n. m. Autrefois, professeur de droit dans une université.

ANTÉCHRIST (*krist*) n. m. Imposteur qui, suivant l'Apocalypse, doit venir quelque temps avant la fin du monde pour remplir la terre de crimes et d'impie, et enfin être vaincu par le Christ lui-même. Pl. des *antéchrists*.

ANTÉDILUVIEN, ENNE (*vi-în, è-ne*) adj. (du préf. *anté*, et du lat. *diluvium*, déluge). Qui a précédé le déluge : animal antédiluvien. ANT. **Postdiluvien**.

ANTÉFISE n. f. (lat. *antefixa*). Ornement, souvent en terre cuite, placé sur un toit, une frise.

ANTENNAIS, AISE (*nè, è-ze*) ou **ANTENOIS, OISE** (*no, oi-ze*) adj. et n. Se dit des agneaux, poulains, etc., qui ont plus d'un an et moins de deux ans.

ANTENNE (*tè-nè*) n. f. Mar. Longue vergue qui soutient les voiles. Types d'antennes. Nom des cornes mobiles que plusieurs insectes (hanneton, papillon, abeille, etc.) et crustacés (écrevisse, langouste, crevette) portent sur la tête. Long conducteur électrique, employé dans la télégraphie sans fil.

ANTÉNUPIAL, E, AUX (*nup-si*) adj. Antérieur au mariage.

ANTÉOCCUPATION (*o-ku-pa-si-on*) n. f. Figure de rhétorique qui consiste à aller au-devant d'une objection pour la détruire immédiatement ; anticipation, prolepsis.

ANTÉPÉNIÈME adj. et n. f. Qui précède la pénultième, l'avant-dernière : li est la syllabe antépénultième du mot *re-li-gi-on*.

ANTÉPHELIQUE adj. (gr. *anti*, contre, et *ephêlis*, tache de rousseur). Qui fait disparaître les taches de rousseur : lait antépélique.

ANTÉRIEUR, E adj. (lat. *anterior*). Qui est avant, par rapport au temps ou au lieu. ANT. **Postérieur**.

ANTÉRIÈREMENT (*man*) adv. Avant, auparavant, précédemment. ANT. **Postérieurement, ultérieurement**.

ANTÉRIORITÉ n. f. Priorité de temps, de date. ANT. **Postériorité**.

ANTERNON (*tèr*) n. m. Chaussée praticable aux voitures, tracée à travers les marais salants.

ANTÈROS (*ross*) n. m. Pierre précieuse, qui ressemble au jaspe.

ANTHELMINTHIQUE (*tèl*) adj. (préf. *ant*, et gr. *helmins*, *inths*, ver). Se dit des remèdes propres à détruire les vers intestinaux. Vermifuge. N. m. : un *anthelminthique*.

ANTHÉMIS (*miss*) n. m. Genre de composées, comprenant des herbes aromatiques des régions tempérées et qui ont pour type la *camomille*.

ANTHÈRE n. f. (du gr. *antheros*, fleur). Bot. Petit sac situé à la partie supérieure de l'étamine et qui renferme le pollen.

ANTHÉRIE (*dè*) n. f. Bot. Cellule où se trouvent les anthérozoïdes.

ANTHÉROZOÏDE (*so-i-èd*) n. m. (de *anthere*, et du gr. *zôon*, animal, et *eidos*, aspect). Petit corps en tire-bouchon, qui est l'élément fécondateur mâle des cryptogames.

ANTHÈSE (*tè-ze*) n. f. (du gr. *anthesis*, floraison). Bot. Epanouissement de la fleur qui donne issue au pollen.

ANTHOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *anthos*, fleur, et *logos*, choix). Recueil de morceaux choisis dans les œuvres des poètes, des prosateurs, des musiciens.

ANTHOMÈNE n. m. Genre d'insectes coléoptères rynchophores, des régions tempérées, renfermant de petits charançons qui attaquent les pommiers, les pêchers, etc.

ANTHOZOAÏRES (*so-à-re*) n. m. pl. Syn. de **CO-RALLIAIRES** ou **POLYPIERS**. S. un *anthozoaïre*.



ANTHRACÈNE n. m. ou **ANTHRACINE** n. f. Corps composé (C¹⁴H¹⁰), extrait du goudron de houille.

ANTHRACITE n. m. Charbon fossile, nommé aussi *houille sèche*, qui brûle avec difficulté et ne donne qu'une flamme courte, sans odeur ni fumée.

ANTHRACNOSE (ân-d-ze) n. f. Maladie parasitaire de la vigne, produite par un champignon, et qu'on nomme vulgairement *rouille noire, carie, charbon*.

ANTHRACOTHERE n. m. Ongulé artiodactyle fossile de l'éocène.

ANTHRAQUINONE (ân) n. m. Composé dérivé de l'anthracène et qui sert à préparer l'alizarine.

ANTHRAX (traks) n. m. (mot gr. signif. *charbon*). Tumeur inflammatoire du tissu cellulaire, plus grosse que le ferocèle.

ANTHRENE n. m. Genre de coléoptères pentamères, comprenant de petits dermestides dont les larves détruisent les étoffes et les collections zoologiques.

ANTHROPOÏDE adj. (gr. *anthrôpos*, homme, et *eidos*, forme). Se dit des singes qui ressemblent le plus à l'homme. N. m. : un *anthropoïde*.

ANTHROPOLOGIE (ân) n. f. (gr. *anthrôpos*, homme, et *logos*, traité). Anat. Histoire naturelle de l'homme.

ANTHROPOLOGIQUE adj. Qui concerne l'anthropologie.

ANTHROPOLOGISTE (ân-ti) n. f. (gr. *anthrôpos*, homme, et *metron*, mesure). Art de mesurer les différentes parties du corps humain.

ANTHROPOMÉTRIE (ân) n. f. (gr. *anthrôpos*, homme, et *metron*, mesure). Art de mesurer les différentes parties du corps humain.

ANTHROPOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'anthropométrie : le *service anthropométrique permet d'établir vite l'identité d'un individu*.

ANTHROPOMORPHE adj. (gr. *anthrôpos*, homme, et *morphé*, forme). Qui a la forme, l'apparence humaine : *l'orang-outan est anthropomorphe*.

ANTHROPOMORPHISME (ân-m) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Système de ceux qui attribuent à la Divinité une forme corporelle ou des passions semblables à celles des hommes.

ANTHROPOMORPHISTE (ân-ti) n. f. ou **ANTHROPOMORPHITE** adj. et n. Partisan de l'anthropomorphisme : les *peuples de l'antiquité étaient anthropomorphistes*.

ANTHROPOPHAGE (ân-fa) adj. et n. Qui pratique l'anthropophagie.

ANTHROPOPHAGIE (ân-fa) n. f. (du gr. *anthrôpos*, homme, et *phagein*, manger). Habitude de manger de la chair humaine. — Cette coutume était autrefois en pleine vigueur dans tout le nouveau monde : les Hurons, les Mexicains, les Caraïbes, les Iroquois étaient cannibales. L'anthropophagie, qui tend de plus en plus à disparaître, n'existe plus aujourd'hui que chez les peuplades sauvages des îles de la Polynésie, de la Malaisie et dans l'intérieur de l'Afrique.

ANTHROPOPTHÈQUE n. m. Genre hypothétique d'animaux fossiles, dans lesquels on a cru voir les précurseurs de l'homme.

ANTHYLLIDE (ân-ti) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des herbes et des arbrisseaux des pays tempérés. (L'espèce type est la *vulnérinaire* ou *tréfle jaune*.)

ANTI préf. V. ANT.

ANTIALCOOLIQUE (ân-âl) adj. Qui combat l'abus, l'usage de l'alcool.

ANTIAPOPLECTIQUE (ân-pek) adj. Propre à prévenir l'apoplexie : la *diète est antiapoplectique*.

ANTIAR n. m. Uniacée arctocarpe, comprenant des arbres de l'Inde, à suc laitieux très résineux (*waps*), dans lequel les Malais trempent leurs flèches.

ANTIARISTOCRATE (ân-ri) n. et adj. Qui est opposé à l'aristocratie.

ANTIARTHRITIQUE adj. Bon contre l'arthritisme.

ANTIARTISTIQUE (ân-ti) adj. Qui est opposé, antipathique au sentiment des arts.

ANTIASTHMATIQUE (ân-m) adj. Bon contre l'asthme : le *stromonion est antiasthmatique*.

ANTICATARRAL (ân-râl), **E**, **AUX** adj. Qui combat, qui prévient le catarrhe : *récoltis anticatarrales*.

ANTICHAMBRE (ân-br) n. f. Pièce qui précède un appartement. *Faire antichambre*, attendre avant d'être introduit auprès de quelqu'un.

ANTICHOÛRIQUE (ân) adj. Propre à combattre ou à prévenir le choléra.

ANTICHRÈSE (ân-ze) n. f. (gr. *anti*, contre, et *chrêsis*, usage). Abandon de l'usufruit d'un immeuble, fait par un débiteur à son créancier.

ANTICHRÉTIEN, ENNE (ân-ti) n. et adj. et n. Qui est opposé à la religion chrétienne.

ANTICIPANT (ân), **E** adj. Méd. Se dit de phénomènes périodiques qui vont se reproduisant à des intervalles de plus en plus rapprochés.

ANTICIPATE n. f. Action d'anticiper, de faire une chose d'avance. Empiètement. Mus. Manifestation prématurée d'un son appartenant à la note suivante ou à l'accord suivant.

ANTICIPÉ, E adj. Fait par avance : *veuillez agréer mes remerciements anticipés*.

ANTICIPER (ân) v. a. (lat. *anticipare*). Devancer, prévenir : *anticiper le temps*. V. n. Empiéter : *anticiper sur ses revenus*.

ANTICLÉRICAL, E, AUX adj. et n. Qui est opposé aux idées, aux tendances du clergé.

ANTICLÉRICALISME (ân-kl) n. m. Système opposé aux tendances du clergé.

ANTICOMANIE (ân) n. f. Manie des objets anciens.

ANTICOMBUSTIBLE (ân-bus-ti) adj. Qui s'oppose à la combustion : le *sel marin est anticombustible*.

ANTICONSTITUTIONNEL, ELLE (ân-kon-ti-tu-si-o-nè) adj. Opposé, contraire à la constitution.

ANTICONSTITUTIONNELLEMENT (ân-kon-ti-tu-si-o-nè) adv. Contrairement à la constitution.

ANTIDARTREUX, EUSE (ân-d, ân-ze) adj. Propre à guérir les dartres : *ponmade antidartreuse*.

ANTIDATE n. f. Date antérieure à la véritable. **ANT. Postdate.**

ANTIDATER (ân) v. a. Mettre une antidate : *antidater un acte*. Une *lettre*. **ANT. Postdater.**

ANTIDÉPERDITEUR (ân) n. et adj. m. (du préf. *anti*, et de *perdition*). Qui répare les pertes : *aliment antidéperteur*.

ANTIDÉRAPANT (ân) n. et adj. m. Dispositif spécial d'une roue de bicyclette ou d'automobile qui l'empêche de déraper.

ANTIDOTE n. m. (gr. *anti*, contre, et *dotos*, donné). Contre-poison. *Fig.* Préservatif : le *travail est un antidote contre l'ennui*.

ANTIENNE (ân-ti) n. f. (lat. *antiphona*). Verset ou on annonce avant un psaume ou un cantique et que l'on chante ensuite tout entier. Hymne en l'honneur de la Vierge, qui se chante à la fin des complies. Prov. : *chanter toujours la même antienne*, redire continuellement les mêmes choses.

ANTIÉPILEPTIQUE (ân-ti) adj. Bon contre l'épilepsie.

ANTIÉCLAUVAGISTE (ân-kl) n. et adj. Adversaire de l'esclavage.

ANTIÉVANGÉLIQUE adj. Contraire à l'esprit de l'évangile.

ANTIÉBRILE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIÉRMANT (ân-er) n. m. Nom donné à tout corps susceptible d'empêcher une fermentation.

ANTIÉRMEN, ESCIBLE (ân-er) n. f. (de *ferman* et *si-ble*) adj. Se dit d'une substance qui ne fermente pas.

ANTIÉRICTION (ân-er) n. f. Alliage particulier destiné à garnir l'intérieur des coussinets des machines à vapeur, de façon à diminuer le frottement.

ANTIÉGALEUX, EUSE (ân, ân-ze) adj. Propre à guérir la gale.

ANTIÉGOUTTEUX, EUSE (ân-ti) adj. Bon contre la goutte.

ANTIÉGOVERNEMENTAL, E, AUX (ân-er) n. et adj. Opposé au gouvernement.

ANTIHALO n. et adj. m. Se dit en photographie des substances propres à éviter sur la plaque les effets du halo.

ANTHÉMORRHOÏDAL, E, AUX adj. Bon contre les hémorroïdes.

ANTHÉMAN, E (*min, è-ne*) adj. Contraire aux lois, aux sentiments de l'humanité.

ANTHYGIÉNIQUE adj. Contraire à l'hygiène.

ANTIQUÉ, JUVÉ adj. et n. Syn. de **ANTISÉMITTE**.

ANTILATEUX, EUSE (*lè-tes, eu-ze*) adj. Qui fait passer le lait : un régime débilitant et antilateux.

ANTILÉGAL, E, AUX adj. Contraire aux lois.

ANTILIBÉRAL, E, AUX adj. Qui est contraire à la liberté civile et politique.

ANTILIBÉRALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine, politique antilibérale.

ANTIOLOGIE (*ij*) n. f. Contraction d'idées.

ANTIOLOGIQUE adj. Contraire à la logique.

ANTILOPE n. f. Genre de mammifères ruminants cavicornes, des pays chauds, très légers à la course : la gazelle est une antilope.

ANTILOPINÉ (*mé*) n. m. pl. Groupe de ruminants cavicornes, comprenant les antilopes, les chamois, etc. S. : un antilopiné.

ANTIMÉPHITIQUE adj. Propre à neutraliser les miasmes. N. m. : un antiméphitique.

ANTIMIGRAINEUX, EUSE (*grè-né, eu-ze*) adj. Qui est employé contre la migraine : craindre antimigraineux.

ANTIMILITARISME (*ris-mé*) n. m. Sentiment, doctrine contraire à l'esprit militaire.

ANTIMILITARISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui est partisan de l'antimilitarisme.

ANTIMINISTÉRIEL, ELLE (*nis-tè-ri-èl, è-le*) adj. et n. Opposé au ministère et à sa politique.

ANTIMOÏNE n. m. Métal (Sb) d'un blanc bleuâtre, cassant, qui n'est ni ductile ni malléable. dont la densité est 6,8 environ, et qui fond vers 440. Son principal minéral est la *stibine*. On l'utilise surtout dans certains alliages, entre autres celui dont on fait les caractères d'imprimerie.

ANTIMONARCHIQUE adj. Opposé à la monarchie.

ANTIMONARCHISTE (*chis-te*) adj. et n. Opposé au gouvernement monarchique.

ANTIMONIAL, E, AUX adj. Relatif à l'antimoine.

ANTIMONIATE n. m. Sel de l'acide antimonié.

ANTIMONIÉ, E adj. Qui contient de l'antimoine.

ANTIMONIURE n. m. Combinaison de l'antimoine avec un autre métal.

ANTINATIONAL, E, AUX (*si-o*) adj. Opposé au caractère, à l'intérêt national.

ANTINEPHRÉTIQUE adj. Se dit des médicaments employés contre les douleurs de reins et la lithiase rénale.

ANTINEURALGIQUE adj. Qui guérit les névralgies : fumigation antineuralgique.

ANTINOMIE (*mé*) n. f. (préf. *anti*, et gr. *nomos*, loi). Contradiction entre deux lois, deux principes de philosophie.

ANTINOMIQUE adj. Qui forme antinomie.

ANTIPEPE n. m. Pape irrégulièrement élu et non reconnu par l'Eglise. On en compte trente-cinq.

ANTIPARLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est contraire aux usages parlementaires : expression antiparlementaire. N. et adj. Adversaire des assemblées délibérantes : un antiparlementaire ; un publiciste antiparlementaire.

ANTIPTHIE (*pa-ti*) n. f. (préf. *anti*, et gr. *pathos*, passion). Aversion instinctive, répugnance naturelle. ANT. *Sympathie*.

ANTIPTHIQUE adj. Contraire, qui répugne instinctivement. Opposé. ANT. *Sympathique*.

ANTIPTHRIDE n. m. Personne qui a des sentiments contraires au patriotisme.

ANTIPTHIOTIQUE adj. Contraire au patriotisme. (Se dit des actes, des sentiments, etc., mais non des personnes.)

ANTIPERIODIQUE adj. Qui prévient les accès d'une maladie périodique.

ANTIPELISTIQUE (*ris-tal*) adj. (préf. *anti*, et gr. *peristaltéin*, contracter). Se dit des contractions de l'oesophage et de l'intestin qui se font de bas en haut.

ANTIPELISTASE (*ris-ta-ze*) n. f. Dans l'ancienne physique, action de deux qualités contraires, dont l'une rend l'autre plus puissante.

ANTIPESTEUX, EUSE (*pès-tes, eu-ze*) adj. Se dit d'un remède employé contre la peste.

ANTIPERNAL, E, AUX (*fèr*) adj. Se dit des biens donnés par le mari à la femme dans le contrat de mariage.

ANTIPILOSOPHIQUE (*so-fè-ke*) adj. Contraire à la saine philosophie.

ANTIPILOGISTIQUE (*jis-ti-ke*) adj. Bon contre les inflammations : la saignée est antipilogistique.

ANTIPONAIRE (*nè-re*) ou **ANTIIPHONIER** (*mé*) n. m. (du lat. *antiphona*, antienne). Livre d'église, contenant les diverses parties de l'office notées en plain-chant.

ANTIPIRASE (*fra-ze*) n. f. *Rhét.* Figure qui consiste à employer un mot dans un sens contraire à sa véritable signification. (C'est par *antipirase* que l'on a surnommé *Philopator* [qui aime son père] celui des Ptolémées qui fit périr son père.)

ANTIPODE n. m. (préf. *anti*, et gr. *pous, podos*, pied). Lieu de la terre diamétralement opposé à un autre lieu. Habitant de ce lieu. *Fig.* Tout à fait contraire : votre raisonnement est l'antipode du bon sens. — Nos antipodes ont leurs pieds opposés aux nôtres. La Nouvelle-Zélande est à peu près l'antipode de la France. Quand il est midi pour l'un des antipodes, il est minuit pour l'autre. L'antiquité et le moyen âge ne croyaient pas aux antipodes, parce qu'on ne

connaît que plus tard le phénomène de l'attraction terrestre ; aussi Colomb ne parvint-il qu'avec peine à faire approuver ses projets de voyage.

ANTIPOÏQUE adj. Contraire à la poésie.

ANTIPIROGRESSISTE (*grè-sis-te*) n. et adj. Contraire aux idées de progrès.

ANTIPIROHIBITIONNISTE (*si-o-nis-te*) n. et adj. Opposé à la prohibition.

ANTIPIROTECTIONNISTE (*tèk-si-o-nis-te*) n. et adj. Opposé au système protecteur.

ANTIPIROSIQUE (préf. *anti*, et gr. *psôra*, gale). Syn. de **ANTICALEUX**.

ANTIPIUTRIDE adj. Propre à empêcher la putréfaction.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.

ANTIPTÉRIQUE adj. Syn. de **FÉBRIFUGE**.



Antilope.



Antipodes.

ANTI-KATIONALISME (*si-o-na-li-s-me*) n. m. Doctrine opposée au rationalisme.

ANTIRÉGLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Contraire au règlement.

ANTIRÉLIGIEUX, EUSE (*ji-è-l, eu-se*) adj. Contraire à la religion, hostile aux opinions religieuses.

ANTIRÉPUBLICAIN, E (*li-n, è-ne*) adj. et n. Opposé à la république et aux républicains.

ANTIRÉPUBLICANISME (*nis-me*) n. m. Système opposé aux doctrines républicaines.

ANTIRÉVOLUTIONNAIRE (*si-o-nè-re*) adj. et n. Opposé à la révolution. Syn. de CONTRÉVOLUTIONNAIRE.

ANTIROULE (*rou, ll ml*), n. f. Substance destinée à préserver de la rouille, à l'enlever.

ANTISCIEN, ENNE (*ti-si-in, è-ne*) adj. et n. (préf. *anti*, et *gr. skia*, ombre). Se dit des peuples qui habitent sous le même méridien, mais de chaque côté et à égale distance de l'équateur, et dont à midi les ombres sont opposées.

ANTISCORBUTIQUE (*tis-kor*) adj. Propre à guérir le scorbut.

ANTISCROFULEUX, EUSE (*skro-fu-leù, eu-se*) adj. Propre à guérir les scrofules : les toniques sont antiscrofuleux.

ANTISEMITE n. Partisan de l'antisémitisme.

ANTISÉMITIQUE adj. Qui est contraire, qui est hostile aux sémites, aux Juifs.

ANTISEMITISME (*tis-me*) n. m. Doctrine de ceux qui sont opposés à l'influence des Juifs.

ANTISEPSIE (*sép-si*) n. f. Ensemble de méthodes thérapeutiques qui détruisent les microbes.

ANTISEPTIQUE (*sép-ti-kè*) adj. Se dit des agents propres à arrêter la pullulation microbienne, qui préviennent ou arrêtent la putréfaction. Les principaux sont : la sublimé corrosif, le bichlorure de mercure, le nitrate d'argent, le permanganate de potasse, le chloroforme, le phénol, le menthol, le formol, etc.

ANTISOCIAL adj. Qui ne peut ou ne sait pas vivre en société.

ANTISOCIAL, E, AUX adj. Contraire à l'organisation de la société.

ANTISOCIALISTE (*lis-tè*) n. et adj. Adversaire du socialisme, de ses partisans ou de ses théories.

ANTISPASMODIQUE (*spas-mo*) adj. Se dit des remèdes que l'on emploie contre les spasmes.

ANTISPIRITUALISME (*spi, lis-me*) n. m. Doctrine opposée au spiritualisme.

ANTISPIRITUALISTE (*spi, lis-tè*) n. et adj. Adversaire du spiritualisme.

ANTISPORTIF, IVE adj. Qui est opposé au sport ; contraire aux règles d'un sport.

ANTISTROPHE (*tis-tro-fe*) n. f. Seconde stance de la poésie lyrique chantée par les chœurs sur le théâtre grec. (La première se nommait *strophe*.)

ANTITÉTANIQUE adj. Qui est employé contre le tétanos ou les convulsions.

ANTITHERMIQUE adj. Se dit des médicaments qui abaissent la température.

ANTITHÈSE (*tè-se*) n. f. (du *gr. antithèsis*, opposition). Figure de rhétorique par laquelle, dans la même période, on oppose des pensées, des mots ; la nature est grande dans les petites choses.

ANTITHÉTIQUE adj. Rempli d'antithèses : le style de Fléchier est antithétique.

ANTITOXINE (*tok-si-ne*) n. f. Substance qui détruit ou annihile les toxines.

ANTITUBERCULEUX, EUSE (*tér-tu-leù, eu-se*) adj. Propre à combattre la tuberculose.

ANTIVÉNÉREUX, EUSE (*neù, eu-se*) adj. Se dit des substances propres à combattre les poisons.

ANTIVERMINEUX, EUSE (*ver-mi-neù, eu-se*) adj. Se dit des remèdes contre les vers.

ANTIVIVISECTION (*sék-si-on*) n. f. Doctrine opposée à la vivisection.

ANTOIT (*toi*) n. m. Instrument de fer recourbé et pointu, dont se servent les charpentiers de navires pour rapprocher et fixer les pièces de bois.

ANTONOMASE (*ma-se*) n. f. (préf. *anti*, et *gr. onoma*, nom). Figure de rhétorique par laquelle on emploie un nom propre pour un nom commun ou une

périphrase, et réciproquement, comme Aristarque pour critique ; l'apôtre des gentils pour saint Paul.

ANTONYME n. m. (préf. *anti*, et *gr. onoma*, nom). Contraire ; mot qui a un sens opposé à celui d'un autre : *Jaudeur et beauté* sont des antonymes. ANT. Synonymes.

ANTONYME (*mi*) n. f. (de *antonyme*). Opposition de noms ou de mots ayant un sens contraire : un honnête fripon. ANT. Synonymie.

ANTRE n. m. (lat. *antrum*). Caverne, tanière. Retraite des bêtes féroces. Fig. Lieu où l'on court un risque : *Centre de la chicane*. Loc. prov. : *L'autre du lion*, lieu dangereux, d'où il est très difficile de sortir.

ANTRUCTION (*trus-ti-on*) n. m. Franc placé sous la protection du roi, et qui faisait partie de *sa truitis* (de *sa foi*), le suivait à la guerre, etc.

ANTRER (*trè*) *sa-mi-lè* v. pr. Se laisser surprendre par la nuit : *il est dangereux de s'antrer dans les montagnes*.

ANCRÉ (*ri*) ou **ANCRÈSE** (*ré-zè*) n. f. Diminution, suppression de l'élimination urinaire.

ANUS (*a-nuss*) n. m. Orifice du rectum.

ANXIÉTÉ (*an-hsè*) n. f. (lat. *anxietas*). Angoisse, inquiétude, tourment d'esprit ; vivre dans l'anxiété.

ANXIÉSEMENT (*an-hsè-cù-zè-man*) adv. Avec anxiété.

ANXIÉUX, EUSE (*hsi-èù, eu-se*) adj. Soucieux, inquiet.

AOÏSTE (*ao-ô-ris-tè*) n. m. (du *gr. aoiastos*, indéterminé). Temps de la conjugaison grecque qui indique une action passée.

AOÏTE (*ao-ô-tè*) n. f. (du *gr. aortè*, veine). Arrière qui naît de la base du ventricule gauche du cœur et qui est le tronc commun des artères portant le sang rouge dans toutes les parties du corps.

AOÏTIQUE (*ao-ô*) adj. Qui a rapport à l'aorte.

AOÏTITE (*ao-ô*) n. f. Inflammation de l'artère aorte.

AOÏT (*oi*) n. m. (lat. *augustus*). Huitième mois de l'année. Moisson ; faire l'août.

AOÏTAGE (*ao-ou*) n. m. Travaux rustiques qui ont lieu en août. Moisson.

AOÏTAT (*ao-ou-ta*) n. m. Insecte. V. TROMBIDION.

AOÏTÉ, E (*ao-ou*) adj. Mûri par la chaleur d'août ; fruits aoûtés.

AOÏTEMENT (*ao-ou-te-man*) n. m. Effet d'une température favorable à la maturation des fruits.

AOÏTER (*ao-ou-tè*) v. a. Rendre mûr. *S'aoûter* v. pr. Devenir mûr : Fruits qui s'aoûtent.

AOÏTERON (*ou*) n. m. Journalier loué pour le temps de la moisson.

APACHE n. m. Nom donné, à Paris, aux bandits qui commettent des agressions nocturnes.

APAISEMENT (*pè-se-man*) n. m. Action d'apaiser. État de ce qui est apaisé. ANT. Excitation.

APAISSER (*pè-sè*) v. a. Adoucir, calmer ; *apaïsser le colère*, *apaïsser* v. pr. Se calmer. ANT. Exciter.

APALACHINE n. f. Genre de houx qui croît dans les monts Apalaches (Amérique du Nord) et dont les feuilles ont des propriétés vomitives.

APANAGE n. m. (du lat. *apanagium*, revenu annuel ; de *panis*, pain). Portion du domaine que les souverains assignaient parfois à leurs fils puînés, à leurs frères, mais qui devait en général r-venir à la couronne après la mort de ceux-ci. Fig. Lot. Ce qui est propre à une personne : les infirmes sont l'apanage de la vieillesse.

APANAGER (*je*) v. a. (Prend un e muet après le g devant a et o : il apanagan, nous apanaganons.) Donner un apanage.

APANAGISTE (*jis-tè*) n. et adj. Qui a un apanage.

APANON n. m. Morceau de fer aplati, qui attache au train la flèche d'une voiture.

APAPELARDIR (*st*) v. pr. Devenir papelard.

APARTE n. m. (du lat. *a parte*, à part). Ce qu'un acteur dit à part soi sur la scène. Réflexion, entretien faits à l'écart. Pl. des *apartes*.

APATHIE (*ti*) n. f. (*gr. a priv.*, et *pathos*, passion). Insensibilité, indolence, mollesse, nonchalance. ANT. Vivacité.



APATHIQUE adj. et n. Insensible à tout, indolent. ANT. *Vif, enthousiaste.*

APATHIQUÉMENT (*ke-man*) adv. D'une manière apathique : vivre *apathiquement.*

APATITE n. f. Phosphate de chaux naturel.

APEPSIE (*pép-si*) n. f. (gr. a priv., et *pepsis*, cuisson). Défaut de digestion ; mauvaise digestion.

APERÇEPTIBILITÉ (*pér-sép*) n. f. *Philos.* Qualité de ce qui est apercevable. (Inus. au sens physique.)

APERÇEPTIBLE (*pér-sép*) adj. *Philos.* Qui peut être perçu.

APERÇEPTIF, IVE (*pér-sép*) adj. *Philos.* Qui a la faculté d'apercevoir.

APERCEPTION (*pér-sép-si-ou*) n. f. *Philos.* Intuition, faculté ou action de saisir immédiatement par la conscience une idée, une vérité.

APERÇEPTIVITÉ (*pér-sép*) n. f. *Philos.* Faculté d'apercevoir.

APERÇEVRABLE (*pér*) adj. Qu'on peut apercevoir.

APERÇEVANCE (*pér*) n. f. Faculté d'apercevoir. Perspicacité, pénétration. (Vx.)

APERÇEVOIR (*pér*) v. a. Voir subitement. Découvrir, voir à une certaine distance. **S'apercevoir** v. pr. Remarquer : *ils se sont aperçus que...*

APERÇU (*pér*) n. m. Première vue d'un objet. Exposé sommaire d'une affaire. Appréciation, jugement.

APÉRISPERME, E (*ris-pér*) adj. Se dit d'une graine dépourvue de périsperme.

APÉRITIF, IVE adj. (du lat. *aperire*, ouvrir). Qui ouvre les pores aux liquides de l'organisme, comme le *chiendent*, la *chicorée*, certaines *eaux minérales*, etc. Qui ouvre l'appétit. N. : un *apéritif*.

APERTEMENT (*pér-te-man*) adv. (du lat. *apertus*, ouvert). D'une manière ouverte.

APERTISE (*pér-ti-ze*) n. f. Acte d'adresse. (Vx.)

APÉTALE adj. (a priv., et *pétale*). Qui n'a pas de pétales : la *fleur du noisetier*, du *sauze*, est *apétale*.

APÉTALE (*té*) n. f. (rad. *apétale*). Classe de plantes, dont les fleurs ne possèdent pas de pétales.

APÉTISSEMENT (*té-se-man*) n. m. Diminution. (Vx.)

APÉTISSEUR (*pe-ti-sé*) v. a. Rendre plus petit. **S'apétisser** v. pr. Devenir plus petit.

À PEU PRÈS loc. adv. Environ. N. m. Approximation : *ne vous contentez pas des à peu près.*

APÈURE, E adj. V. *ÉPURE.*

APEX (*péis*) n. m. Invar. (mot lat.). Chez les Romains, bonnet des flamines. *Auj.* Sommet du casque auquel s'attache la crinière. *Astron.* Point de la sphère céleste, vers lequel s'avance le soleil avec son cortège de planètes.

APHANIPTÈRES n. m. pl. (du gr. *aphanés*, caché, et *pteron*, aile). Insectes diptères, tels que les puces, qui n'ont pas d'ailes. S. un *aphaniptère*.

APHASIE (*af*) n. f. (du gr. a priv., et *phasis*, parole). Perte de la parole.

APHASIQUE (*af-ik*) n. Qui est atteint d'aphasie.

APHÉLIE (*té*) n. m. (gr. *apo*, loin de, et *hélios*, soleil). *Ast.* Point de l'orbite d'une planète qui est le plus éloigné du soleil. ANT. *Périhélie.*

APHERÈSE (*rè-se*) n. f. (du gr. *aphairein*, enlever). *Gram.* Retraitement d'une syllabe au commencement d'un mot : *las!* pour *hélas* ; *lois*, pour *alors*.

APHRÉSIE (*af*) ou **APHRÉSIS** (*af-sis*) n. f. Amélioration des symptômes d'une maladie. Relâchement des forces musculaires.

APHIDIENS (*di-in*) n. m. pl. Famille d'insectes hémiptères, ayant pour type les *puccerons*. S. un *aphidien*.

APHLOGISTIQUE (*af-ti-ke*) adj. (gr. a priv., et *phlogos*, flamme). Qui ne peut s'enflammer : *amiante*, *aphlogistique*.

APHONE adj. (gr. a priv., et *phôné*, voix). Qui n'a pas de voix de son.

APHONIE (*né*) n. f. (rad. *aphoné*). Extinction de voix.

APHORISME (*ris-me*) n. m. (du gr. *aphorismos*, définition). Maxime énoncée en peu de mots : *tel père, tel fils.*

APHORISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui tient de l'aphorisme : *style aphoristique.*

APHRODISIAQUE (*af-ak-ke*) adj. Se dit de cer-

taines substances excitantes, telles que le *phosphore*, la *cantharide*, etc. N. m. : un *aphrodisiaque.*

APHTE (*af-te*) n. m. (gr. *aphthé*). Petite ulcération qui vient dans la bouche.

APHTEUX, EUSE (*af-té, eu-ze*) adj. Caractérisé par la présence d'aphtes : *angine aphteuse*. *Fièvre aphteuse*, fièvre épidémique des bestiaux.

APHYLLE (*af-ile*) adj. (gr. a priv., et *phyllon*, feuille). Se dit des plantes dont la tige est dépourvue de feuilles, comme la *cuscutte*, la *coronille*.

API n. m. (de *Appius*, Romain qui, par la greffe, obtint cette variété de pommes). Sorte de petite pomme rouge et blanche, ferme et sucrée : un *api*, des *apis* : *une pomme d'api*.

APIAIRES (*è-re*) n. m. pl. Tribu d'insectes hyménoptères, comprenant les *abeilles*. S. un *apiaire*.

APICOLE adj. lat. *apis*, abeille, et *colere*, cultiver). Qui concerne l'élevage des abeilles : *exploitation apicole*.

APICULTURE n. m. Qui pratique l'apiculture.

APICULTUREN f. (lat. *apis*, abeille, et *cultura*, culture). Art d'élever les abeilles ou de tirer profit de leurs produits. — En France, l'apiculture est surtout développée dans le Gâtinais, la Beauce, les environs de Reims et de Caen, la Bretagne, la Gascogne, le Narbennais, la Provence, la Savoie, etc.

APIOL n. m. Principe actif des graines du persil, utilisé comme fébrifuge, emménagogue, etc.

APION n. m. Coléoptère rynchophore, petit charançon qui vit sur les légumineuses.

APIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action d'apiquer.

APIQUER (*ka*) v. a. Incliner les vergues de haut en bas.

APITOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de s'apitoyer.

APITOYER (*toi-té*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Exciter la pitié. **S'apitoyer** v. pr. Comparaître : *il faut s'apitoyer sur le sort des malheureux.*

APIVOIRE adj. et n. lat. *apis*, abeille, et *vorare*, dévorer). Qui mange, qui détruit les abeilles.

APLAIGNER (*plé-gné*) ou **APLANER** v. n. Coucher dans le même sens les brins de laine du drap.

APLAIGNER, EUSE (*plé-gneur, eu-ze*) n. et adj. Qui aplaigne les draps. (On dit aussi *APLANEUR* ou *APLANISSEUR*.)

APLANAT (*na*) n. et adj. m. Objectif photographique, composé de deux systèmes optiques identiques, formés chacun d'un ménisque convergent en flint léger et d'un ménisque divergent en flint lourd.

APLANER (*né*) v. a. (rad. *plane*). Polir un morceau de bois à l'aide de la plane.

APLANÉTIQUE adj. (gr. a priv., et *plané*, aberration). Se dit d'une surface telle que tous les rayons lumineux issus d'un même point vont se rencontrer au même foyer.

APLANER, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aplane le bois.

APLANIR v. a. Rendre uni : *aplanir un chemin*. *Fig.* Faire disparaître : *aplanir les difficultés.*

APLANISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Action d'aplanir : *aplanissement d'une route.*

APLANISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Personne qui aplane.

APLAT (*pla*) n. m. Teinte plate.

APLATIR v. a. Rendre plat. **S'aplatir** v. pr. Devenir plat. *Fig.* S'abaisser.

APLATISSEMENT (*té-se-man*) n. m. Action d'aplatir. Etat de ce qui est aplati. *Fig.* Abaissement.

APLATISSEUR (*té-seur*) n. m. Celui qui aplatit.

APLATISSOIR (*té-soir*) n. m. ou **APLATISSOIRE** (*té-soi-re*) n. f. Sorte de marteau, de laminoir pour aplatir des métaux.

APLOMB (*plon*) n. m. Direction perpendiculaire au plan de l'horizon. Équilibre. *Fig.* Assurance : *avoir de l'aplomb*. **D'aplomb** loc. adv. Perpendiculairement. Solidement, en équilibre : *être d'aplomb*. N. m. pl. Disposition et direction des jambes d'un cheval par rapport au sol : *les aplombs d'un cheval*. V. *CHEVAL*.

APOCALYPSE (V. *Part. II*.)

APOCALYPTIQUE adj. Obscur, trop allégorique : *style apocalyptique.*

APOCOPE n. f. (gr. *apo*, hors de, et *koptein*, couper). *Gram.* Ellipse d'une lettre à la fin d'un mot : *les poètes écrivent quelquefois, par apocope, je voi, pour je vois encoir, pour encoire, etc.* *Chir.* Fracture dans laquelle une partie de l'os a été enlevée.

APOCOPE, E adj. Qui a subi une apocope.

APOCRISAIRE (*zi-bè-re*) n. m. (du gr. *apokrisis*, réponse). Dans l'empire byzantin, officier chargé de porter les réponses de l'empereur.

APOCRYPHE adj. (du gr. *apokryphos*, caché). Non authentique : *histoire apocryphe*. N. m. : un *apocryphe*.

APOCYN ou **APOCIN** (*sin*) n. m. Genre d'apocynacées, comprenant des plantes à propriétés vomitives et purgatives.

APOCYNACÉES (sè) ou **APOCYNÉES** (nè) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, ayant pour type le genre *apocyn*. S. une *apocynacée* ou *apocynée*.

APODE adj. (gr. *a priv.*, et *pous*, *podos*, pied). Qui n'a pas de pieds, de pattes : *larve apode*.

APODICTIQUE (*dik*) adj. (du gr. *apodiktumai*, je démontre). Se dit d'une proposition démontrée et incontestable.

APODIE (*dé*) n. f. (rad. *apode*). Absence de pieds. **APODÈVE** (*dé-ze*) n. f. Proposition principale, placée après une proposition conditionnelle appelée *protase* : *si vous voulez* (protase), *il partira* (apodève).

APOGÉE (*je*) n. m. (gr. *apo*, loin de, et *gè*, terre). Point de l'orbite d'un astre où il se trouve à sa plus grande distance de la terre, par opposition à *PÉRIGÉE*. Fig. Le plus haut degré d'élevation : être à l'*apogée* de sa fortune, de sa gloire. ANT. **PÉRIGÉE**.

APOGRAPHE (du gr. *apo*, loin de, et *graphein*, écrire) adj. Se dit de la copie d'un écrit original. N. m. : un *apographe*. (Son opposé est *AUTOGRAPHE*.)

APOLOGÉTIQUE adj. Qui contient une apologie : *discours apologétique*. N. f. *Apologétique chrétienne*, partie de la théologie qui a pour but de défendre la religion chrétienne contre les attaques.

APOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *apologia*). Discours écrit pour justifier une personne, une chose : *faire l'apologie de quelqu'un*. ANT. **BLÂME**, **DÉNIGEMENT**.

APOLOGIQUE adj. Syn. de *APOLOGÉTIQUE*. **APOLOGISTE** (*jis-te*) n. Qui fait l'apologie de quelqu'un, de quelque chose. Docteur qui défend la foi chrétienne : *Platon a été l'apologiste de Socrate*.

APOLOGUE (*lo-gue*) n. m. (gr. *apo*, sur, et *logos*, discours). Sorte de fable présentant une vérité morale.

APOMORPHINE n. f. Corps blanc, de saveur amère, dérivé de la morphine par perte d'eau : *l'apomorphine est vomitive et purgative*.

APONEVROSE (*vro-ze*) n. f. Membrane blanche résistante, qui enveloppe les muscles et sert à les fixer aux os.

APONEVROTICQUE adj. Qui concerne l'aponevrose : *membrane aponevrotique*.

APOPHTEGME (*tègh-me*) n. m. (gr. *apophthegma*, sentence). Parole, sentence mémorable de quelque personnage illustre : *les apophtegmes des sept sages*.

APOPHYSE (*fi-se*) n. f. (du gr. *apo*, hors de, et *phusis*, croissance). Eminence qui s'élève sur un os et fait corps avec lui.

APOPLECTIQUE (*plèk*) adj. Qui appartient à l'apoplexie : *symptômes apoplectiques*. N. et adj. Prédisposé à l'apoplexie : un *apoplectique*, *femme apoplectique*.

APOPLEXIE (*plèk-si*) n. f. (gr. *apo*, sur, et *plesein*, frapper). Maladie caractérisée par une hémorragie cérébrale qui suspend brusquement le sentiment et le mouvement, sans que la respiration et la circulation soient suspendues. *Apoplexie foudroyante*, celle qui frappe subitement de mort. Épanchement de sang au poulmon ou dans un autre organe : *apoplexie rénale*.

APOSTASIE (*pos-ta-si*) n. f. (du gr. *apostasia*, abandon). Abandon public d'une religion pour une autre. Se dit surtout du christianisme : *l'apostasie de l'empereur Julien et de Henri VIII*. Fig. Désertion d'un parti.

APOSTASIER (*pos-ta-si-è*) v. n. (Se conj. comme *prier*). Renoncer à sa religion, à ses vœux, à son parti.

APOSTAT (*pos-ta*) adj. Qui a apostasié : *moine apostat*. N. m. un *apostat*. (Le fém. *apostate* est peu usité.)

APOSTÈME (*pos-tè-me*) ou **APOSTUME** (*pos-tu-me*) n. m. Tumeur extérieure avec suppuration.

APOSTER (*pos-tè*) v. a. Placer quelqu'un dans un endroit, pour observer ou dans un mauvais dessein.

A POSTERIORI. V. **POSTERIORI** (À).

APOSTILLE (*pos-ti*, l'ill. n. f. (du bas lat. *apostilla*, note, explication). Note placée à la marge ou au bas d'un écrit. Recommandation ajoutée à une pétition.

APOSTILLER (*pos-ti*, l'ill. é) v. a. Mettre une apostille au bas d'une lettre, d'une pétition, etc. : *apostiller une demande*.

APOSTOLAT (*pos-to-la*) n. m. (du gr. *apostolè*, départ). Ministère d'apôtre. Action de propager des idées nouvelles.

APOSTOLICITÉ (*pos-to*) n. f. Caractère de ce qui est conforme à la doctrine des apôtres.

APOSTOLIQUE (*pos-to*) adj. D'apôtre : *sèle apostolique*. Qui émane du saint-siège : *bref apostolique*. **APOSTOLIQUER** (*pos-to-li-ke-man*) adv. D'une manière apostolique.

APOSTROPHE (*pos-tro-fe*) n. f. (gr. *apo*, loin de, et *strophè*, tour, c'est-à-dire *détour*). Figure de rhétorique par laquelle on s'adresse directement et brusquement aux présents, aux absents, aux êtres animés ou inanimés : *l'apostrophe de Cicéron à Catilina* : « Jusques à quand... » Signe de l'éllision (°) qui marque la suppression des voyelles *a, e, i*. — On emploie l'apostrophe : 1° avec les mots *le, la, je, me, ne, te, se, de, que, ce, si*, devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet : *l'homme, l'amitié, s'il, etc.* ; 2° avec les mots *lorsque, puisque, quoique* devant *elle, un* ou *une* ; 3° avec *entre, presque*, lorsqu'ils font partie d'un mot composé : *entracte, presque* ; 4° avec *quelque*, devant un *une*.

APOSTROPHER (*pos-tro-fé*) v. a. (de *apostrophe*). Adresser vivement la parole à quelqu'un pour lui dire quelque chose de désagréable.

APOSTUME (*pos-tu-me*) n. m. Méd. V. **APOSTÈME**.

APOSTUMER (*pos-tu-mé*) v. n. Tourner en apostume : *la tumeur apostume*. (On dit mieux *ARCÈDE*.)

APOTHÈCE ou **APOTHÉCIÈRE** (*sé*) n. f. Réceptacle des lichens qui renferme les corpuscules reproducteurs.

APOTHÈME n. m. (du gr. *apothemi*, j'abaisse). Géom. Perpendiculaire menée du centre d'un polygone régulier sur un de ses côtés : *on obtient la surface d'un polygone régulier en multipliant le périmètre par la moitié de l'apothème*. Perpendiculaire abaissée du sommet d'une pyramide régulière sur un des côtés du polygone de base.

APOTHÉOSE (*dé-ze*) n. f. (gr. *apo*, à part, et *theos*, dieu). Dédication des empereurs romains et des héros. Fig. Honneurs extraordinaires rendus à quelqu'un.

APOTHICAIRE (*kè-re*) n. m. (du gr. *apothékè*, boutique). Se disait autrefois pour *PHARMACIEN*. *Compte d'apothicaire*, compte sur lequel il y a beaucoup à rabattre.

APOTHICAIERIE (*kè-re-ri*) n. f. Boutique, officine d'apothicaire. (On dit auj. *PHARMACIE*.)

APÔTRE n. m. (gr. *apo*, loin, et *stellin*, envoyer). Chacun des douze disciples que Jésus-Christ chargea de prêcher l'évangile. *Parèt*. Celui que se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine. Fig. *Faire le bon apôtre*, contrefaire l'homme de bien.

APOZÈME n. m. Decoction de substances végétales : *apozème amer purgatif*.

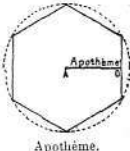
APPARETIR (*a-pa-rè-tre*) v. a. (Se conj. comme *connaître*). Devenir visible. Se montrer tout à coup : *Bieu apparut à Moïse*. ANT. **DISPARAÎTRE**.

APPARAT (*a-pa-ra*) n. m. Pompe, éclat qui accompagne certaines actions : *dîner d'apparat*.

APPAREILS (*a-pa-rè*) n. m. pl. Agres destinés à effectuer des travaux de force : *appareils des ancres*.

APPAREIL (*a-pa-rè*, l'ill. n. m. (du lat. *apparatus*, apprêt). Préparatif de tout ce qui a de la pompe, de l'éclat. Machine, assemblage d'instruments propres à exécuter un travail : *app. artil de sauvetage* ; *appareil de gymnastique*. Constr. Disposition des pierres. Chir. Pièces nécessaires à un pansement : *lever l'appareil*. Anat. Ensemble des organes qui concourent à une fonction : *l'appareil respiratoire*.

APPAREILLAGE (*a-pa-rè*, l'ill. n. f. Action d'appareiller par couples les perdrix en vue de la reproduction.



APPAREILLAGE (*a-pa-rè*, 11 mil.) n. m. *Mar.* Action d'appareiller, de tout disposer pour le départ; *appareillage d'un navire.*

APPAREILLEMENT (*a-pa-rè*, 11 mil., e-man) n. m. Accouplement d'animaux domestiques pour le travail.

APPAREILLER (*a-pa-rè*, 11 mil., è) v. a. Mettre ensemble des choses pareilles; *appareiller des vases.* ANT. *Dépareiller.*

APPAREILLER (*a-pa-rè*, 11 mil., è) v. n. *Mar.* Se préparer à partir; *la flotte appareille.*

APPAREILLEUR (*a-pa-rè*, 11 mil., eur) n. m. Ouvrier qui trace la coupe des pierres d'après les plans.

APPAREMMENT (*a-pa-ra-man*) adv. D'après les apparences.

APPARENCE (*a-pa-ran-se*) n. f. (du lat. *apparere*, apparaître). Ce qui apparaît au dehors. Beaux dehors; faux semblants; *il ne faut pas se fier aux apparences.* Vraisemblance, probabilité; *il n'y a nulle apparence. Sauver les apparences,* ne rien laisser paraître qui déceale un mal. **En apparence** loc. adv. Extérieurement, à en juger d'après ce que l'on voit.

APPARENT (*a-pa-ran*), E adj. Visible, spécieux; *prétexie apparent.* Remarquable, considérable; *personne apparente.* ANT. *Caché, invisible.*

APPARENTAGE (*a-pa-ran*) n. m. Le fait d'apparier, d'être apparente.

APPARENTEMENT (*a-pa-ran-te-man*) n. m. *Polit.* Dans la répartition proportionnelle, faculté offerte aux listes de candidats d'une même circonscription électorale, ayant un programme analogue, de se grouper autour de la plus favorisée.

APPARENTS (*a-pa-ran-tè*) v. a. Donner à quelqu'un des parents par alliance. **S'apparenter** v. pr. S'allier à quelqu'un; *s'apparenter à la bourgeoisie.*

APPARIER ou **APPARIEMENT** (*a-pa-ri-man*) n. m. Action d'apparier, d'unir par couple ou par paire.

APPARIER (*a-pa-ri-è*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Assortir par paire, par couple. ANT. *Déparier, désapparier.*

APPARITEUR (*a-pa*) n. m. Huissier d'une faculté.

APPARITION (*a-pa-ri-si-on*) n. f. Manifestation subite d'un être, d'un objet; *apparition d'une comète.* S'éjourner d'un moment; *il n'a fait qu'une apparition.* Spectre, vision. ANT. *Déparitions.*

APPAROIR (*a-pa*) v. impers. (N'est usité qu'à l'inf. et dans il *appert*.) Dr. Etre évident, résulter.

APPARTEMENT (*a-pa-ré-man*) n. m. Logement composé de plusieurs pièces.

APPARTENANCE (*a-par*) n. f. Dépendance.

APPARTENANT (*a-pa-ré-nan*), E adj. Qui appartient de droit; *voilà des biens à eux appartenants; maison à lui appartenante.*

APPARTENIR (*a-par*) v. n. (Se conj. comme *tenir*.) Etre de droit à quelqu'un. Etre propre à quelqu'un; *tant de bonté n'appartient qu'à vous.* Convenir; *la gaieté appartient à l'enfance.* Faire partie de; *le pin appartient à la famille des conifères.* **S'appartenir** v. pr. Etre libre, indépendant.

APPAS (*a-pa*) n. m. pl. (plur. de *appât*). Attraitifs, charmes; *les appas de la gloire.*

APPÂT (*a-pâ*) n. m. (prét. *ad.* et lat. *pastus*, nourriture). Pâture placée dans un piège ou fixée à un hameçon. *Fig.* Tout ce qui attire; *l'appât du gain.*

APPÂTER (*a-pâ*) v. a. Attirer avec un appât. Engraisser, donner la pâture à la volaille; *appâter des oies.*

APPAUVRI (*a-pô*) v. a. Rendre pauvre; *la guerre appauvrit un pays.* *Fig.* Diminuer la fertilité, l'abondance; *appauvrir un terrain, une langue; sang appauvri.* ANT. *Enrichir.*

APPAUVRISSMENT (*a-pô-vri-se-man*) n. m. Etat de pauvreté où l'on tombe peu à peu. *Fig.* Diminution de force, d'abondance; *appauvrissement du sang, d'une langue.* ANT. *Enrichissement.*

APPEAU (*a-pô*) n. m. (de *appel*). Sifflet avec lequel on imite le cri des oiseaux pour les attirer, les appeler.

APPEL (*a-pèl*), n. m. Action d'appeler; *cri d'appel.* Action de nommer les membres d'une assemblée pour constater leur présence; *répondre à l'appel.* Action d'appeler les conscrits sous les drapeaux; *l'appel de la classe.* Recours à un juge, à un tribunal supérieur; *interjeter appel.* Signal militaire; *sonner*

l'appel. Excitation; *appel à l'insurrection.* *Appel de fonds,* demande de fonds à des actionnaires, souscripteurs, etc. *Appel comme d'abus.* V. *abus.*

APPELLANT (*a-pe-lan*), E adj. et n. Qui appelle d'un jugement. N. m. *Chass.* Oiseau captif qui attire les autres.

APPELLÉ adj. et n. m. Se dit d'un soldat appelé à rejoindre son corps; *réserviste appelé; les appelés de la classe.*

APPELER (*a-pe-lè*) v. a. (lat. *appellare*. — Prend deux l devant une syllabe muette; *j'appellerai*.) Nommer pour faire venir; *appeler la garde.* Convoquer au service militaire; *appeler la réserve sous les drapeaux.* Citer en justice; *appeler en témoignage.* Destinier à; *son mérite l'appelle à commander.* Avertir; *l'heure m'appelle.* Designier par un nom; *appeler un enfant Jacques.* V. n. Recourir à un tribunal supérieur; *ne pas appeler d'un jugement, c'est l'accepter.* (On dit plus souvent EN APPELER.) **S'appeler** v. pr. Etre désigné par un nom; *s'appeler Pierre.*

APPELLATIF, IVE (*a-pé-lia*) adj. *Gram.* Qui convient à toute une espèce, comme les noms *homme, arbre.* (On dit plutôt NOM COMMUN.)

APPELLATION (*a-pèl-li-si-on*) n. f. Action d'appeler. (Peu us.) Dénomination, qualificatif; *appellation ingénieur.* Manière d'appeler chacune des lettres de l'alphabet.

APPENDICE (*a-pin*) n. m. (du lat. *appendere*, dépendre de). Supplément à la fin d'un ouvrage. Partie qui sert de prolongement à une partie principale. *Appendice vermiforme* ou *ileo-cæcal*, petit cul-de-sac qui s'implante sur la partie inférieure du cæcum.

APPENDICITE (*a-pin*) n. f. Inflammation de l'appendice du cæcum.

APPENDICULAIRE (*a-pin, lê-re*) adj. *Hist. nat.* Qui ressemble à un appendice.

APPENDRE (*a-pân-dre*) v. a. Suspendre, attacher.

APPENTIS (*a-pân-ti*) n. m. (préf. *ad.* et lat. *pendere*, pendre). Petit toit à une seule pente, appuyé du faite à un mur, tandis que sa partie inférieure est soutenue par des poteaux. Petit bâtiment adossé contre un grand.

APPÊT (ii). V. *APPAROIR.*

APPESANTIR (*a-pe-san-tir*) v. a. Alourdir; *l'eau appesantit les vêtements.* Rendre moins propre pour le mouvement, pour l'action; *la vieillesse appesantit le corps.* *Fig.* *Appesantir le joug, son pouvoir,* rendre sa domination plus oppressive. **S'appesantir** v. pr. Devenir plus lourd. **S'appesantir sur**, frapper, accabler. Insister longuement sur; *s'appesantir sur un sujet.* ANT. *Alléger, allégit.*

APPESANTISSEMENT (*a-pe-san-ti-se-man*) n. m. Etat d'une personne appesantie par l'âge, etc. Lourdeur.

APPÉTENCE (*a-pè-tan-se*) n. f. (de *appéter*). Désir instinctif. Convoitise. ANT. *Appétence.*

APPÊTER (*a-pè-tè*) v. a. (du lat. *appetere*, désirer. — Se conj. comme *accélérer*.) Désirer vivement; *l'estomac appète les aliments.* ANT. *Rebuter, repousser.*

APPÊTISSANT (*a-pè-ti-san*), E adj. Qui excite l'appétit, les desirs. ANT. *Rebutant.*

APPÉTIT (*a-pè-ti*) n. m. (du lat. *appetere*, désirer). Inclination qui porte à désirer une chose pour la satisfaction des sens. Désir de manger. *Prov.* *L'appétit vient en mangeant,* plus on a de biens, plus on en veut avoir. ANT. *Anorexie, satiété.*

APPÉTITIF, IVE (*a-pè*) adj. Qui fait désirer vivement.

APPÉTITION (*a-pè-ti-si-on*) n. f. Vif désir.

APPLAUDIR (*a-plô*) v. a. (lat. *applaudere*). Batre des mains en signe d'approbation; *applaudir une pièce, un acteur.* Approuver, louer. V. n. *Applaudir à,* témoigner son approbation; *l'applaudir à tout ce que vous dites.* **S'applaudir** v. pr. Se glorifier, se féliciter, se réjouir; *s'applaudir d'avoir pris une résolution.* ANT. *Huer, siffler.*

APPLAUDISSEMENT (*a-plô-di-se-man*) n. m. Approbation publique qui se manifeste par des battements de mains, des acclamations. Eloge. ANT. *Huée.*



Appentis.

APPLAUDISSEUR, EUSE (a-pl-dî-seur, eu-ze) n. Qui applaudit beaucoup.

APPLICABILITÉ (a-pi) n. f. Qualité de ce qui est applicable.

APPLICABLE (a-pi) adj. Qui doit ou peut être appliqué. ANT. **Inapplicable**.

APPLIQUÉ (a-pi) n. m. Action d'appliquer.

APPLICATION (a-pi-la-si-on) n. f. Action de poser une chose sur une autre. *Dentelle d'application*, dentelle dont les fleurs sont cousues sur le fond. Action d'adapter une maxime, un précepte, etc. : *application d'un principe*. Fig. Attention soutenue ; *application à l'étude*. ANT. **Inapplication**.

APPLIQUÉ (a-pi-té) n. f. Tout ce qu'on applique sur un objet pour l'orne. C'establait à une ou plusieurs branches, qui se fixe au mur.

APPLIQUER (a-pi-té) v. a. (préf. ad. et lat. *placare*, plier). Mettre une chose sur une autre : *appliquer des couleurs*. Donner : *appliquer un soufflet*. Diriger avec attention : *appliquer son esprit à*. Employer : *appliquer un remède, une loi, une règle, etc.* Faire servir : *appliquer l'algèbre à la géométrie*. **S'appliquer** v. pr. Mettre toute son attention : *s'appliquer à bien faire*. Prendre pour soi : *s'appliquer des louanges*.

APPLIQUEUSE (a-pi-keu-ze) n. f. Ouvrière chargée d'appliquer les fleurs sur les dentelles dites d'application.

APPOGIATURE (a-po) ou **APPOGGIATURE** (a-po-dji-a) n. f. Ital. (*appoggiatura*). Mus. Ornement de mélodie, consistant en une petite note sans valeur de durée, qu'on fait entendre au dessus ou au dessous d'une note réelle et avant cette note.

APPOINT (a-poin) n. m. Ce qu'on ajoute pour compléter un compte. Menue monnaie, complétant une somme. *Faire l'appoint*, compléter une somme.

APPOINTAGE (a-poin) n. m. Action de faire pointu.

APPOINTEMENTS (a-poin-te-man) n. m. pl. Salaire fixe pour un emploi. *Être aux appointements*, recevoir des appointements.

APPOINTER a-poin-té v. a. Donner des appointements : *appointer un fonctionnaire*.

APPOINTER (a-poin-té) v. a. (préf. ad. et pointe). Tailler en pointe. ANT. **Emouser**, **épointer**.

APPOINTEUR, EUSE (a-poin, eu-ze) n. et adj. Personne qui appointe.

APPOINTIR (a-poin) v. a. Rendre pointu. (On dit mieux **APPOINTEUR**.)

APPOURDURE (a-pou) n. f. Perche ajoutée au bout d'une autre, pour maintenir et rendre plus solide un train de bois flotté.

APPOYEMENT (a-pou-te-man) n. m. Construction, en bois ou en fer, destinée à permettre le chargement et le déchargement des navires et bateaux.

APPORT (a-por) n. m. Biens qu'un époux apporte dans la communauté conjugale. Part d'un associé dans l'actif social.

APPORTER (a-por-té) v. a. (préf. ad. et lat. *portare*, porter). Porter où se trouve quelqu'un : *apportez-moi ce livre*. Fig. Fournir : *apporter tant en mariage*. Alléguer : *apporter des raisons*. Annoncer : *apporter une nouvelle*. Employer : *apporter des soins*. Susciter : *apporter des obstacles*.

APPOSER (a-po-zé) v. a. Appliquer, mettre : *apposer une étiquette*. Apposer les scellés, appliquer le sceau de justice sur la serrure d'une porte d'appartement, de meuble, pour qu'on ne puisse soustraire aucun des objets qui y sont renfermés. *Apposer une clause à un acte*, y insérer.

APPOSITIF, IVE (a-po-zé) adj. Gram. Se dit d'un mot qui, placé à côté d'un nom, ne désigne avec lui qu'une seule et même personne, une seule et même chose. (Ainsi, dans *Jean lapin, sire Grégoire*, le second nom est l'appositif, le complément appositif du premier.) N. m. : un **appositif**.

APPOSITION (a-po-zé-si-on) n. f. Action d'apposer : *l'apposition d'un sceau*. Gram. Union de deux noms, dont le second sert d'épithète au premier : *Cicéron, orateur romain*.

APPRÉCIABILITÉ (a-pré) n. f. Qualité de ce qui est appréciable.

APPRÉCIABLE (a-pré) adj. Qui peut être apprécié. ANT. **Inappréciable**.

APPRÉCIATEUR, TRICE (a-pré-si) n. et adj. Qui apprécie : *appréciateur du talent*.

APPRÉCIATIF, IVE (a-pré-si) adj. Qui marque l'appréciation.

APPRÉCIATION (a-pré-si-a-si-on) n. f. Estimation, évaluation : *appréciation de marchandises*. Jugement : *appréciation juste, raisonnée*.

APPRÉCIER (a-pré-si-é) v. a. (préf. ad. et lat. *prius*, prix. — Se conj. comme *prier*.) Évaluer. Faire cas de : *apprécier quelqu'un, la bonne œuvre*.

APPRÉHENDER (a-pré-an-dé) v. a. (lat. *apprehendere*). Saisir : *appréhender au corps*. Craindre, redouter : *j'appréhende qu'il ne soit trop tard ; je n'appréhende guère qu'il soit trop tard*.

APPRÉHENSIBLE (a-pré-an) adj. Qui peut être saisi par l'esprit.

APPRÉHENSIF, IVE (a-pré-an) adj. Timide, craintif : *caractère appréhensif*.

APPRÉHENSION (a-pré-an) n. f. Crainte vague.

APPRENDRE (a-pran-dre) v. a. (préf. ad. et lat. *prehendere*, saisir [par l'esprit]). — Se conj. comme *prendre*. Acquérir des connaissances, étudier. Contracter une habitude : *apprendre à se taire*. Informer, être informé : *apprendre une nouvelle à quelqu'un, de quelqu'un*. Enseigner : *apprendre le dessin à un enfant*. ANT. **Désapprendre**, **oublier**.

APPRENTI, E (a-pran) n. Celui, celle qui apprend un métier, une profession sous un maître : *les apprentis sont protégés par la loi*. Fig. Personne peu habile, peu exercée.

APPRENTISSAGE (a-pran-ti-sa-je) n. m. Action d'apprendre un état. Le temps qu'on met à l'apprendre. Fig. Premiers essais : *l'apprentissage de la vertu*.

APPRÊT (a-pré) n. m. Manière d'apprendre les étoffes, les cuirs, etc. Matière qui sert à l'apprêt. Assaisonnement : *apprêt des viandes*. Fig. Affectation dans le discours : *style plein d'apprêt*. Pl. Préparatifs : *les apprêts d'un voyage*.

APPRÊTAGE (a-pré) n. m. Emploi de l'apprêt.

APPRÊTÉ, E (a-pré) adj. (de *apprêt*). Affecté, dépourvu de naturel : *style apprêté*, langage *apprêté*.

APPRÊTER (a-pré-té) v. a. (de *ad*, et *prêt*). Préparer : *apprêter ses armes*. Accommoder : *apprêter des aliments*. **S'apprêter** v. pr. Se disposer, se préparer.

APPRÊTEUR, EUSE (eu-ze) n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui donne l'apprêt aux étoffes, etc. Peintre sur verre. Modiste qui pose les ornements du chapeau.

APPROVISABLE (a-pri-voi-sa-bie) adj. Qu'on peut approvisoir.

APPROVISSEMENT (a-pri-voi-se-man) n. m. Action d'approvisoir.

APPROVISER (a-pri-voi-zé) v. a. (préf. ad. et lat. *privus*, privé). Rendre un animal moins farouche, privé. Fig. Rendre une personne plus sociale, **s'approviser** v. pr. Se familiariser, s'accoutumer : *s'approviser avec le danger*. ANT. **Éfaroucher**.

APPROVISSEUR, EUSE (a-pri-voi-seur, eu-ze) n. Qui approvisse.

APPROBATEUR, TRICE (a-pro) n. et adj. (lat. *approbator*, trije). Qui approuve : un *approbateur*, *scrutateur*, *approbateur*. ANT. **Dépréciateur**, **dénigreur**, **désapprobateur**.

APPROBATIF, IVE (a-pro) adj. Qui marque l'approbation : *geste approbatif*. ANT. **Critique**, **improbatif**.

APPROBATION (a-pro-ba-si-on) n. f. Consentement, acquiescement, adhésion. Jugement favorable : *flatteuse approbation*. ANT. **Désapprobation**.

APPROBATIVEMENT (a-pro, man) adv. D'une manière approbative.

APPROBATIVITÉ (a-pro) n. f. Désir de plaire, d'être loué.

APPROCHABLE (a-pro) adj. Dont on peut approcher : *les gens très-ascribles ne sont pas approchables*.

APPROCHANT (a-pro-čan) E adj. Peu différent, presque semblable. Approximatif.

APPROCHANT (a-pro-čan) adv. Environ, à peu près : *mille francs ou approchant*.

APPROCHÉ (a-pro-ché) n. f. Action d'approcher, de s'approcher : *s'enfuir à l'approche de l'ennemi*. Pl. Abords, accès : *les approches d'une ville*.

APPROCHER (a-pro-ché) v. a. Mettre proche : *approcher une chaise*. V. n. Devenir proche : *l'heure*

approche. S'approcher v. pr. Se mettre auprès de. ANT. **Écarter, éloigner.**

APPROFONDIR (a-pro) v. a. Rendre plus profond. Examiner à fond; *approfondir une question.*

APPROFONDISSEMENT (a-pro-fon-disse-man) n. m. Action d'approfondir, au pr. et au fig.; *l'approfondissement d'un puits, d'une question.*

APPROPRIABLE (a-pro) adj. Qu'on peut s'approprier.

APPROPRIATION (a-pro, si-on) n. f. Action de rendre propre à. Action de s'approprier une chose.

APPROPRIER (a-pro-pri-é) v. a. (préf. ad. et lat. *proprius*, convenable. — Se conj. comme *prier*). Rendre propre à une destination; *approprier les lois aux mœurs. Mettre en état de propreté; approprier un appartement.* Fig. Conformer; *approprier le style au sujet. S'approprier* v. pr. S'attribuer, usurper; *s'approprier un héritage, une pensée.*

APPROUVABLE (a-prou), adj. Qui peut, qui doit être approuvé; *plan, conduite approuvable.*

APPROUVER (a-prou-vé) v. a. (préf. ad. et lat. *probare*, prouver). Approuver une chose; y consentir; *approuver un mariage. Juger bon, louable; approuver un orateur, un discours.* ANT. **Désapprouver.**

APPROVISIONNEMENT (a-pro-vi-zo-ne-man) n. m. Action de munir de provisions une ville, une armée, une flotte, etc. Provisions réunies; *des approvisionnements frais.*

APPROVISIONNER (a-pro-vi-zo-né) v. a. Garnir, munir de provisions; *la terre entière approvisionnée Paris.* ANT. **Démunir, dévaster.**

APPROVISIONNEUR, EUSE (a-pro-vi-zo-neur, eu-se) n. Celui, celle qui approvisionne.

APPROXIMATIF, IVE (a-pro-hsi) adj. Fait par approximation; *calcul approximatif.* ANT. **Exact, précis.**

APPROXIMATION (a-pro-hsi-ma-si-on) n. f. (du lat. *approximare*, approcher). Estimation, évaluation par à peu près. (Se dit de tout ce qui n'offre pas une exactitude rigoureuse.) ANT. **Exactitude, précision.**

APPROXIMATIVEMENT (a-pro-hsi-man) adv. Par approximation. D'une manière approximative.

APPUÏ (a-pui) n. m. (préf. ad. et lat. *podium*, piédestal). Soutien, support. Fig.; *être l'appui du faible. Mécan. Point d'appui*, point fixe autour duquel la puissance et la résistance tendent à se mettre en équilibre. A *l'appui* de loc. prépos. Pour appuyer, prouver; *les exemples viennent à l'appui des règles.*

APPUÏ-MAIN (a-pui-min) n. m. Baguette dont se servent les peintres pour appuyer la main qui tient le pinceau. Pl. des *appuis-main*.

APPUÏ-TÊTE (a-pui) n. m. Appareil employé autrefois pour soutenir immobile la tête des personnes que l'on photographiait. Pl. des *appuis-tête*.

APPUYER (a-pui-yé) v. a. (J'appuie, tu appuies, il appuie, nous appuyons, vous appuyez, ils appuient, J'appuyais, nous appuyions, J'appuyai, nous appuyâmes, J'appuyerais, nous appuyerions, Appuie, appuyons, appuyez, J'appuyerais, nous appuyerions, Que J'appuie, que nous appuyions, Que J'appuyasse, que nous appuyassions. Appuyant, Appuyé, e.) Soutenir par le moyen d'un appui. Appliquer; *appuyer une échelle contre un mur.* Fig. Protéger; *appuyer une demande.* V. n. Peser; *appuyer sur la plume.* Fig. Insister; *appuyer sur une circonstance.*

APPUYER (a-pui-yoir) n. m. Outil en bois dont se sert le ferblantier pour appliquer l'une sur l'autre deux pièces à souder.

ÂPRE adj. (lat. *asper*). Rude au goût, au toucher; *fruit âpre.* Fig. Avidé; *âpre au gain.* Violent, plein d'aigreur; *caractère âpre.* ANT. **Doux.**

ÂPREMENT (man) adv. Avec âpreté.

ÂPRES (pré) prép. (de à, et prés). À la suite; *entrer après quelqu'un.* Contre; *crier après quelqu'un.* À la poursuite de; *courir après un lièvre.* Ensuite; *mangez d'abord, buvez après.* D'après loc. prép. À l'imitation, à la manière; *peindre d'après nature.* ANT. **Avant.**

ÂPRES-DEMAIN (pré-dé-min) adv. Le second jour après celui où l'on est. N. m.; *des après-demain.*

ÂPRES-DÎNER (pré-dî-né) n. m. Temps qui suit le dîner. Pl. des *après-dîners.* (On écrivait autrefois *après-dîné* n. m. et *après-dînée* n. f. — Ecriviez: *je partirai après dîner.*)

ÂPRES-MIDI (pré) n. m. ou f. Invar. Partie du jour depuis midi jusqu'à soir. (Ecriviez: *je viendrai cet ou cette après-midi*, mais: *je viendrai après midi* [sans trait d'union].)

ÂPRES-SOUPER (pré sou-pé) n. m. Temps entre le souper et le coucher. Pl. des *après-soupers.* (On écrivait autrefois *après-souper* n. m. et *après-souper* n. f. — Ecriviez: *je partirai après souper.*)

ÂPRETÉ n. f. Etat de c. qui est âpre; *l'âpreté des fruits verts.* Fig. Sévérité, rudesse; *l'âpreté des reproches.*

À PRIORI. V. PRIORI (à).

À-PROPOS (pé) n. m. Chose dite ou faite en temps et lieu convenables; *à-propos donne du prix à tout.* Pièce de théâtre, pièce de circonstance; *des à-propos en vers.* V. PROPOS.

ÂPSIDE n. f. Astron. Chaque extrémité du grand axe de l'orbite d'une planète. V. APHELIE, PÉRIHELIE.

APTE adj. (du lat. *aptus*, propre à). Qui a des dispositions à, qui est propre à; *l'enfant est apte à apprendre.* ANT. **Inapte, impropre, incapable.**

APTERE adj. (gr. a priv., et *pteron*, aile). Se dit d'un insecte sans ailes, comme la puce, le pou. Se dit des statues de certaines divinités antiques qui, par exception, étaient représentées sans ailes; *la Victoire aptère.* N. m. pl. Ordre d'insectes dépourvus d'ailes. S. un *aptère*.

APTÉRYX (ap-té-riks) n. m. Genre d'oiseaux d'Australie, n'ayant que des rudiments d'ailes, des plumes ressemblant à des soies, et pas de queue.

APTITUDE n. f. (de *apte*). Disposition naturelle à quelque chose; *aptitude pour les sciences.* ANT. **Inaptitude.**

APUREMENT (man) n. m. (rad. *pur*). Vérification d'un compte faisant ressortir les droites contestées, les recouvrements, les restes à recouvrer, etc.

APURER (ré) v. a. (rad. *pur*). Vérifier et arrêter définitivement; *apurier un compte.*

APYRE adj. (du gr. a priv., et *pur*, feu). Inallébrable au feu, et surtout infusible.

APYRÉTIQUE adj. (de *apyrexie*). Qui fait tomber la fièvre. Qui n'a pas de fièvre.

APYREXIE (rèk-si) n. f. (du gr. a priv., et *pur*, feu). Absence, cessation de fièvre.

AQUA-FORTISTE ou **AQUAFORTISTE** (kou-a-for-tis-te) n. m. (ital. *acqua-forte*, eau-forte). Graveur à l'eau-forte. Pl. des *acqua-fortistes* ou *aquafortistes*.

AQUAMANILE (kou-a) n. m. (lat. *agua*, eau, et *manis*, main). Au moyen écu, bassin pour se laver les mains avant et après les repas. Petite fontaine en dinanderie.

AQUAPUNCTURE (kou-a-pouk) n. f. Chir. Révolution obtenue par la projection brusque et violente d'un filet d'eau filiforme.

AQUARELLE (kou-a-rè-le) n. f. (ital. *acquerella*; de *acqua*, eau). Peinture en couleurs délayées dans l'eau.

AQUARELLISTE (kou-a-rèl-lis-te) n. Peintre à l'aquarelle.

AQUARIUM (kou-a-ri-om) n. m. Réservoir dans lequel on entretient des plantes et des animaux d'eau douce ou d'eau salée.

Pl. des *aquariums*.

AQUATILE (kou-a) adj. Bot. Se dit d'une plante qui naît, qui vit dans l'eau, comme le lotus, le nénuphar, etc.

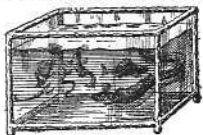
AQUA-TINTA (kou-a) n. f. (lat. *agua*, eau, et ital. *tinta*, teinte). Graveure imitant le dessin au lavis, faite à l'encre de Chine, au bistre, à la sésépie. Pl. des *aquatinta*. (On dit aussi *AQUATINTE*. Pl. des *aquatintes*.)

AQUA-TINTISTE ou **AQUATINTISTE** (kou-a-tin-tis-te) n. Personne qui grave à l'aqua-tinta. Pl. des *aqua-tintistes* ou *aquatintistes*.

AQUATIQUE (kou-a) adj. Qui croît, qui vit dans l'eau; *plante, animal aquatique.*

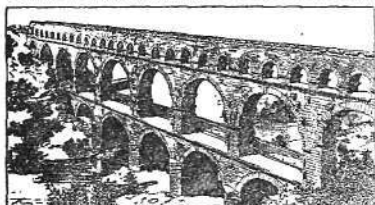


Aptéryx.



Aquarium.

AQUATIQUEMENT (*kou-a-ti-ke-man*) adv. D'une manière aquatique. Par le moyen de l'eau.
AQUATÉBULAIRE (*kou-a-té-re*) adj. Se dit d'une chaudière à vapeur dans laquelle l'eau circule à l'intérieur de tubes chauffés directement par le foyer.
AQUÉDUC (*ke-duk*) n. m. (lat. *agua*, eau, et *ducere*, conduire). Canal en maçonnerie pour conduire l'eau.



Aqueduc romain (pont du Gard).

AQUEUX, EUSE (*ke-d, eu-ze*) adj. (du lat. *agua*, eau). De la nature de l'eau : *humeur aqueuse*. Qui contient de l'eau : *légumes trop aqueux*.

AQUICOLE (*ku-i*) adj. (du lat. *agua*, eau, et *colere*, habiter). Qui vit dans l'eau.

AQUICULTEUR (*ku-i*) n. m. Celui qui s'occupe d'aquiculture.

AQUICULTURE (*ku-i*) n. f. (du lat. *agua*, eau, et de *culture*). Art de multiplier et d'élever les animaux et les plantes aquatiques.

AQUIFÈRE (*ku-i*) adj. Qui porte, qui contient de l'eau : *couche géologique aquifère*.

AQUIFOLIACÉES (*ku-i-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, dont le *houx* est le type. S. une *aquifoliacée*.

AQUIGÈNE (*ku-i*) adj. Qui naît ou croît dans l'eau.

AQUILIN, E (*ki*) adj. (du lat. *aquila*, aigle). Recourbé en bec d'aigle : *nez aquilin*. ANT. **Camard**.

AQUILON (*ki*) n. m. Vent du nord violent. Blas. Représentation de ce vent, que l'on figure par une tête d'enfant joufflu qui souffle avec force.

AQUITANEN (*ki-la-ta-ni-n*) n. m. Etage géologique de la période tertiaire.

AQUOSITÉ (*ko-zé*) n. f. Qualité de ce qui est aqueux.

ARA n. m. Gros perroquet de l'Amérique du Sud, à longue queue et à beau plumage.

ARABA n. f. Voiture légère à deux roues, en usage dans l'Afrique du Nord.

ARABE adj. et n. De l'Arabie. Chiffres arabes, les dix signes de la numération, qui sont : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0. *Pain*. Usurier, homme dur en affaires. N. m. Langue arabe.

— ANT ARABE. L'art des Arabes ne comporte pas de statuaire ; leur peinture et leur sculpture se limitent à l'enlèvement de caractères d'écriture, ce qui constitue l'art raffiné des arabesques. Mais ils ont excellé dans un genre d'architecture, qui, d'abord inspiré des Romains, puis des Byzantins, s'est surtout développé en Espagne et à produit des monuments tels que l'Alcazar et la Giralda de Séville ou l'Alhambra de Grenade. L'édifice type de l'architecture arabe, est la mosquée, sanctuaire sacré de forme carrée avec une cour centrale, une chaire à prêcher, un mihrab et un minaret. Les monuments arabes comportent des arcs de toutes formes, des pendentifs très ornés et des motifs décoratifs d'une extrême richesse. Il faut citer les mosquées d'Égypte, de Constantinople, de Cordoue.



Arabesque.

ARABESQUE (*bis-ke*) adj. Propre aux Arabes ; *décoration arabesque*. N. f. Peint. et sculpt. Entrelacement de feuillages et de figures de capricie, à la manière des Arabes.

ARABIQUE adj. Qui est d'Arabie : *gomme arabique*.



Ara.

ARABISANT (*bi-san*) ar. ou **ARABISTE** (*bis-té*) n. Qui possède la langue arabe. Qui en fait une étude spéciale.

ARABISME (*bis-me*) n. m. Locution propre à la langue arabe.

ARABLE adj. (du lat. *arare*, labourer). Se dit d'une terre qui peut être labourée plusieurs fois en un temps relativement court : *sol arable*; *terre arable*.

ARACHIDE (*chi*) n. f. Plante légumineuse, vulgairement appelée *pistache de terre* parce que ses fruites se développent sous terre, et dont les graines (*cocoùtes*) donnent une huile blanche, de saveur agréable.

ARACHÉEN, ENNE (*rah-né-in, é-ne*) adj. (du gr. *arakhné*, araignée). Qui est propre à l'araignée.

ARACHIDES (*rah*) n. m. pl. Classe d'animaux arthropodes, comprenant les araignées, scorpions, etc. S. un arachnide.

ARACHNOÏDE (*rah-no-i-de*) n. f. (du gr. *arakhné*, araignée, et *eidos*, aspect). Nom donné, à cause de sa ténuité, à l'une des trois membranes qui enveloppent le cerveau.

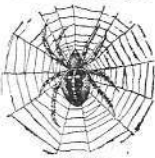
ARACHNOÏDIEN, ENNE (*rah-no-i-di-in, é-ne*) adj. Qui a la finesse d'une toile d'araignée. Qui appartient à l'arachnoïde.

ARACK ou **ARAC** (*rah*) n. m. Liqueur spiritueuse, tirée du riz fermenté.

ARAGNE n. f. Ancien nom de l'araignée.

ARAGONITE n. f. Variété de carbonate de chaux naturel, découverte en Aragon en 1775.

ARAGNEE (*ri-gné*) n. f. (lat. *aranea*). Animal arthropode à huit pattes et sans ailes. Crochet de fer à plusieurs branches pour retirer les seaux des puits. Fillet tenu à mailles carrées pour prendre les poissons.



Araignée.

ARAIN (*rin*) n. m. Tablettes rayé ou à carreaux fabriqués surtout dans les Indes.

ARAIRE (*ra-re*) n. m. Charnie sans avant-train.

ARALIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones polypétales. S. une *araliacée*.

ARAMON n. m. Cépage cultivé dans le Midi.

ARANEIDES (*né-i-de*) n. m. pl. Subdivision de la classe des araignées. S. un aranéide.

ARANTELE ou **ARANTEILLE** (*té-le*) n. f. (du lat. *aranea*, araignée, et *tela*, toile). Toile d'araignée. (Vx.) Tissu de lin très léger. (Vx.)

ARAPAIMA n. m. Poisson des eaux douces de la Guyane et du Brésil, qui peut atteindre 5 mètres de long et peser jusqu'à 200 kilogrammes.

ARASEMENT (*se-man*) n. m. Action d'araser.

ARASER (*sé*, v. a. Mettre de niveau les assises d'une construction.

ARASES (*ra-sé*) n. f. pl. Pierres qui servent à l'arasement. (On dit aussi PIERRES D'ARASE.)

ARATOIRE adj. (du lat. *arator*, labourer) Qui concerne l'agriculture ; *instruments aratoires*.

ARUCARIA (*rô*) n. m. Bot. Conifère des régions tropicales. (On dit aussi ARUCAIRIE n. f.)

ARBALETE n. f. (lat. *arcus*, arc, et *balista*, baliste). Arc d'acier monté sur un fût et se bandant avec un ressort ; *les armes à feu ont remplacé l'arbalète*. V. ARMES.

ARBALETÉE (*té*) n. f. Portée d'arbalète.

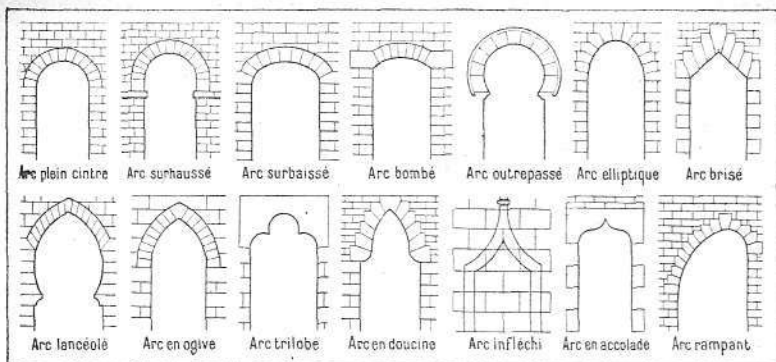
ARBALETRIER (*tri-té*) n. m. Soldat armé d'une arbalète. *Ouvrier*. Martinet noir. *Charrp*. Pièces de bois qui soutiennent la couverture d'un bâtiment. V. FERME.

ARBALETRIERE ou **ARBALETIERE** n. f. Ouverture étroite, pratiquée dans les murailles des châteaux forts du moyen âge pour tirer à l'arbalète.

ARBITRAGE n. m. Jugement amiable d'un différend par arbitre. Sentence rendue par les arbitres. Opération de Bourse, consistant à remplacer une valeur par une autre, qui paraît plus avantageuse.



Arbalétrier.



ARBITRAIRE (*ar-bre*) adj. (de *arbitre*). Qui dépend de la seule volonté. Despotique : *pouvoir arbitraire*. N. m. Despotisme, autorité sans autre règle que le bon plaisir : *la tyrannie n'est autre que l'arbitraire en permanence*. ANT. **Légal, juste**.

ARBITRAIREMENT (*trè-re-nan*) adv. D'une manière arbitraire. Despotique : *gouverner arbitrairement*. ANT. **Légalement, justement**.

ARBITRAL, E, AUX adj. Qui est prononcé par des arbitres : *jugement arbitral*. Qui est composé d'arbitres : *tribunal arbitral*.

ARBITRALEMENT (*nan*) adv. Par arbitres.

ARBITRATION (*si-on*) n. f. Estimation en bloc.

ARBITRE n. m. (lat. *arbitrator*). Qui est choisi par un tribunal ou par les parties pour prononcer dans un différend. Maître absolu : *Dieu est l'arbitre de nos destinées*. Qui a une grande influence : *être l'arbitre de la mode*. **Libre arbitre** ou **franc arbitre**, puissance que la volonté a de choisir, de se déterminer.

ARBITHIER (*tré*) v. a. Juger en qualité d'arbitre.

ARBORER (*re*) v. a. (du lat. *arbor*, arbre). Planter, élever quelque chose droit comme un arbre : *arborer un drapeau*. *Arborer son pavillon*, le hisser, le déployer. *Arborer l'étendard de la révolte*, se révolter.

ARBORESCENCE (*rè-san-se*) n. f. Etat d'un végétal arborescent. Forme arborescente.

ARBORESCENT (*rè-san*). E adj. Qui a le port, la forme, le caractère d'un arbre : *fourges arborescentes*.

ARBORICOLE adj. (du lat. *arbor*, oris, arbre, et *colere*, habiter). Qui vit sur les arbres.

ARBORICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'arboriculture.

ARBORICULTURE n. f. (du lat. *arbor*, oris, arbre, et de *culture*). Culture des arbres.

ARBORISATION (*ri-sa-si-on*) n. f. Dessin naturel, représentant des branches d'arbres dans des corps minéraux.

ARBORISÉ (*ri-sé*). E adj. Qui présente des arborisations.

ARBORISER (*ri-sé*) v. n. Cultiver des arbres.

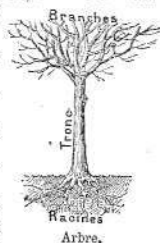
ARBORISTE (*ri-te*) n. m. Syn. peu usité de **PÉPINIÉRISTE** et de **ARBORICULTEUR**.

ARBOISE (*bou-se*) n. Fruit de l'arboisier.

ARBOUSIER (*bou-ti-sé*) n. m. Arbre du Midi. A fruits rouges assez semblables à la fraise, d'une saveur aigrelette.

ARBRE n. m. (lat. *arbor*).

Plante ligneuse dont la tige ou **tronc**, fixée au sol par ses **racines**, est nue à la base et chargée de **branches** et de **feuilles** à son sommet. **Arbre de Noël**, arbre vert garni de joujoux et de friandises, que l'on dresse dans la nuit de Noël. **Mét.** Axe de bois ou de métal, servant à transmettre le mouvement dans les machines : *arbre de moulin, de pressoir*



etc. **Arbre généalogique**, arbre figuré d'où sortent les diverses branches d'une famille. Prov. : **Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt**, il ne faut pas intervenir dans une discussion délicate, surtout lorsqu'elle a lieu entre parents, amis, etc. **Couper l'arbre pour avoir le fruit**, sacrifier sottement l'avenir au présent.

ARBRISSEAU (*brissé*) n. m. Petit arbre qui se ramifie dès sa base, comme le *lilas*, le *sureau*, etc.

ARBUSTE (*buste*) n. m. Plante ligneuse plus petite que l'arbrisseau, comme le *grosellier*, le *chêne-feuille*, les *bruyères*, certains *rosiers*, etc.

ARBUSTIF (*bustif*, *ive*) adj. Qui appartient à l'arbuste. Qui se compose d'arbustes : *plantations arbustives*.

ARC (*ark*) n. m. (lat. *arcus*). Arme servant à lancer des fleches. **Geom.** Portion de circonférence ou d'une courbe quelconque. *Fig.* *Avoir plusieurs cordes à son arc*, avoir plusieurs moyens pour faire réussir un projet. **Arc de triomphe**, monument formant un grand portique cintre, orné de bas-reliefs, etc., consacrant le souvenir d'une victoire, d'un fait mémorable, etc. V. *Part. hist.*

ARCADE n. f. Ouverture en forme d'arc.

ARCANÉ n. m. (du lat. *arcaneus*, secret). Operation mystérieuse des alchimistes. *Fig.* *Chose mystérieuse*.

ARCANE (*ka-ne*) n. f. Craie rouge délayée dans l'eau et avec laquelle les charpentiers font des traces sur les pièces de bois. (On dit aussi **ARCAUX** n. m. pl.)

ARCANSON n. m. Résine jaunâtre obtenue par la distillation de la térébenthine, et dite aussi plus souvent **colophane**.

ARCASSE (*ka-se*) n. f. Charpente de l'arrière d'un navire en bois.

ARCATURE n. f. Suite de petites arcades, réelles ou simulées, dans une construction.

ARC-BOUTANT (*ar-bou-tan*) n. m. Pilier qui se termine en demi-arc, et qui sert à soutenir un mur, une voûte. Pl. des *arcs-boutants*.



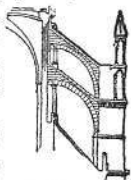
Arc.



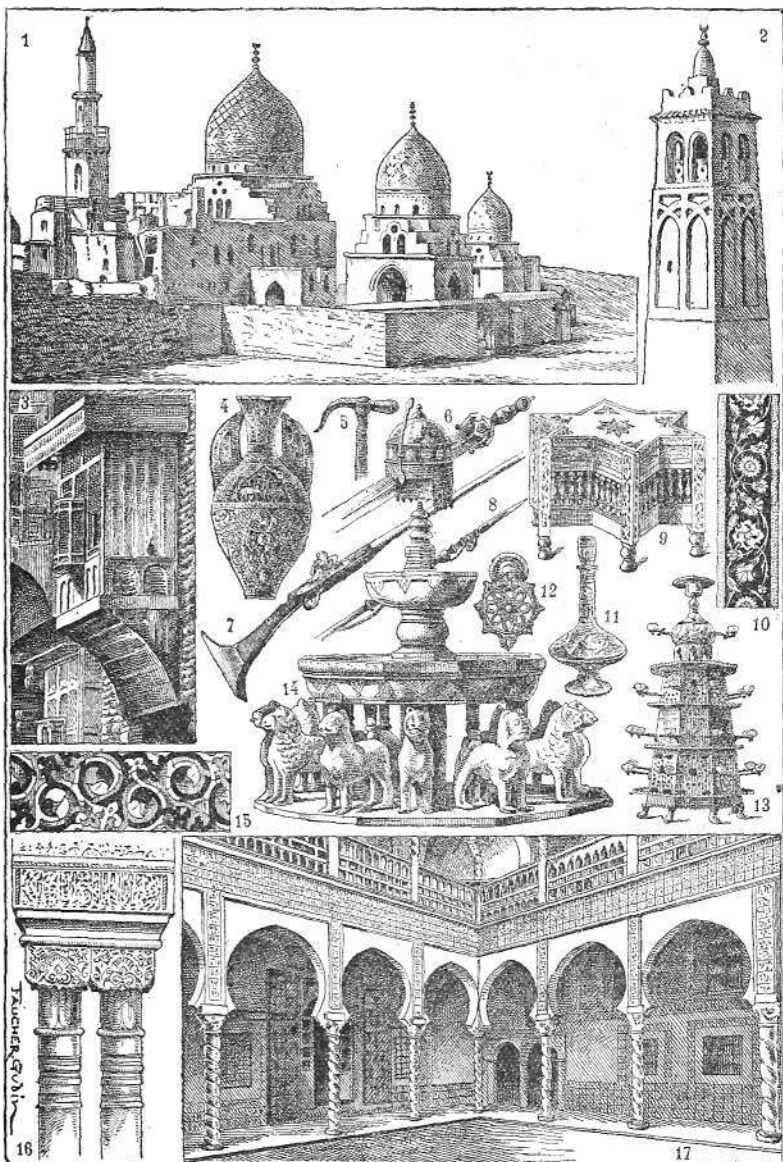
Arcades.



Arcature.



Arc-boutant.



ART ARABE : 1. Tombeaux des califes, au Caire ; 2. Minaret de Sidi-Okha (Algérie) ; 3. Moucharaby, au Caire ; 4. Vase de l'Alhambra ; 5, 6, 7. 8. Armes et casque (xv^e s.) ; 9. Table (xv^e s.) ; 10. Faïence murale ; 11. Bouteille en verre émaillé ; 12. Marteau de porte, en fer ; 13. Lampe de mosquée ; 14. Fontaine de la cour des Lions, à l'Alhambra ; 15. Mosaïque de marbre ; 16. Chapiteau de l'Alhambra ; 17. Vue intérieure de l'archevêché d'Alger.

ARC-BOITEMENT (*ar-bou-te-man*) n. m. Arrêt du mouvement de roues dentées, par suite d'un défaut de construction des dents.

ARC-BOÛTER (*ar-bou-té*) v. a. Soutenir au moyen d'un arc-boutant. **S'arc-bouter** v. pr. S'appuyer, se raidir.

ARC-DOUBLEAU (*ar-dou-blé*) n. m. Arc en saillie. Pl. des *arcs-doubleaux*.

ARCEAU (*sé*) n. m. Partie cintrée d'une voûte. Petite arche ; *arceaux* (d'un jeu de croquet).

ARC-EN-CIEL (*ar-kan*, même au plur.) n. m. Météore en forme d'arc, présentant les sept couleurs du spectre et résultant de la réfraction et de la réflexion des rayons solaires sur les nuages. Pl. des *arcs-en-ciel*. — Ce météore, le plus beau des phénomènes qui se rapportent à la lumière, annonce tout simplement que le soleil, étant sur l'horizon à une hauteur convenable, darde ses rayons sur un nuage opposé qui se résout en pluie. On aperçoit l'arc-en-ciel quand, tournant le dos au soleil, on est placé entre cet astre et le nuage. Les sept couleurs de l'arc-en-ciel sont : *violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange, rouge*. — Dans la Bible, l'arc-en-ciel fut le gage de réconciliation donné par Dieu à Noé après le déluge. Les patens en avaient fait l'écharpe d'Iris, messagère des dieux.

ARCHAÏQUE (*ka-i-té*) adj. Qui a rapport à l'archaïsme : *mot, tournure, style archaïque*.

ARCHAÏSME (*ka-i-s-me*) n. m. (du gr. *arkhaïos*, ancien). Mot, tour de phrase suranné, comme dans l'*ancien, troupe, pour d'abord, troupe* ; dans l'*abord* il se met au large... Dans la citrouille je la trouve. (La Font.) Ainsi encore *étrait, s'éjouir, faire l'aôht, peu ni prou, aucuns, etc., pour étroit, se rejouir, faire la moisson, peu ni beducopou, quelques-uns*, etc. Imitation de la manière des anciens : l'*archaïsme* du dessin. ANT. *Neologisme, modernisme*.

ARCHAÏSTE (*ka-i-s-té*) n. m. Celui, celle qui se sert d'archaïsmes.

ARCHAL (*chal*) (BI d') n. m. du lat. *aurichalcum*, laiton). Fil de laiton passé à la filière.

ARCHANGE (*kan-je*) n. m. (du gr. *arkhos*, chef, et de *an-ge*). Ange d'un ordre supérieur.

ARCHANGÉLIQUE (*kan*) adj. Qui tient de l'archange : *âme archangélique*.

ARCHE n. f. (rad. *arc*). Voûte en forme d'arc, supportée par les piles d'un pont.

ARCHE n. f. (du lat. *arca*, coffre). *Bibl.* Grand bateau que Noé construisit sur l'ordre de Dieu pour échapper au déluge. *C'est l'arche de Noé, se dit, par plaisanterie, d'une maison ou logent toutes sortes de gens. Arche d'alliance ou arche sainte*, coffre où les Hébreux gardaient les tables de la Loi.

ARCHEE (*ché*) n. f. *Physiol. anc.* Principe de la vie. *Aelchim*. Matière ignée, au centre de la terre.

ARCHEGONE (*hé*) n. m. Organe reproducteur femelle des mousses, des hépatiques et des fougères.

ARCHELET (*che-té*) n. m. Petit archet d'horloger.

ARCHEOLOGIE (*hé-o-lo-jé*) n. f. (gr. *arkhaïos*, ancien, et *logos*, discours). Science des monuments et des arts de l'antiquité.

ARCHEOLOGIQUE (*hé*) adj. Qui a rapport à l'archéologie ; *découvert archéologique*.

ARCHEOLOGUE (*hé-o-lo-jé*) n. m. Celui qui est versé dans l'archéologie, qui s'occupe d'archéologie.

ARCHER (*ché*) n. m. Soldat armé de l'arc. Agent de justice ou de police. *Frances archers*, première troupe d'infanterie régulière, instituée en France par Charles VII en 1448 et supprimée par Louis XI en 1480. (Ces



Francs archers.

archers étaient appelés francs, parce qu'ils étaient exempts de tout impôt.)

ARCHEROT (*che-ro*) n. m. Petit archer. *Poétiq.* Cupidon (à cause de l'arc qu'il porte). [Vx.]

ARCHET (*ché*) n. m. (de *arc*). Baguette le long de laquelle sont tendus des crins et qui sert à jouer de certains instruments : contrebasse, violon, violoncelle, etc. Arc d'acier pour tourner ou percer.

Archet.

ARCHÉTYPE (*hé*) n. m. (du gr. *arkhè*, principe, et *typos*, type). Modèle sur lequel on fait un ouvrage, matériel ou intellectuel. Etalon des monnaies, poids et mesures.

ARCHEVÊQUE (*che*) n. m. Diocèse. Jurisdiction d'un archevêque. Étendue de pays sous sa juridiction. — Il y a en France 17 archevêchés, dont le siège est à : Aix, Albi, Auch, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai, Chambéry, Lyon, Paris, Reims, Rennes, Rouen, Sens, Toulouse, Tours.

ARCHEVÊQUE (*ché*) n. m. (du gr. *archè*, primauté, et de *évêque*). Premier évêque d'une province ecclésiastique.

ARCHI (*ki* ou *chi*) préfixe emprunté du grec *arkhè*, principe, et qui ajoute à la signification du mot qui le précède une idée de degré extrême.

ARCHIATRE (*chi*) n. m. (du gr. *archos*, chef, et *iatros*, médecin). Dans l'antiquité, à Rome, à Constantinople, médecin de l'empereur. (Le titre passa à la cour des princes barbares et subsista même longtemps près des rois de France.)

ARCHICAMÉRIER (*chi, ri-é*) n. m. Dignitaire de l'ancien empire d'Allemagne.

ARCHICAMBÉLAN (*chi-chan-bé-lan*) n. m. Dans l'ancien empire d'Allemagne, électeur de Brandebourg.

ARCHICANCELLIER (*chi, li-é*) n. m. Grand chancelier.

ARCHICHAPELAIN (*chi, lin*) n. m. Chef de la chapelle royale. Chef de tout le clergé de France. (Ce titre a disparu depuis Henri 1^{er}.)

ARCHICONSÈRE (*chi, ri*) n. f. Titre donné à certaines sociétés pieuses, charitables.

ARCHIDIACONAT (*chi, na*) n. m. Dignité d'archidiacre.

ARCHIDIACONÉ (*chi*) n. m. Partie d'un diocèse soumise à la juridiction d'un archidiacre.

ARCHIDIACRE (*chi*) n. m. Supérieur ecclésiastique ayant droit de visite sur les curés d'un diocèse.

ARCHIDIOCESAN, E (*chi, sé-jin, é-ne*) adj. Qui dépend d'un archevêché.

ARCHIDUC (*chi-duk*) n. m. Titre des princes de la maison d'Autriche.

ARCHIDUCAL, E, AUX (*chi*) adj. Qui a rapport à l'archiduc.

ARCHIDUCHÉ (*chi*) n. m. Domaine d'un archiduc.

ARCHIDUCHESSE (*chi, ché-se*) n. f. Femme d'un archiduc. Princesse de la maison d'Autriche.

ARCHIEPISCOPAL, E, AUX (*hi-é-pis-ko-pa*) adj. Appartenant à l'archevêque : *palais archevêiscopal*.

ARCHIEPISCOPAT (*hi-é-pis-ko-pa*) n. m. Dignité d'archevêque. Sa durée.

ARCHIERE (*chi*) ou **ARCHÈRE** (*chè-re*) n. f. Au moyen âge, ouverture longue et étroite dans les murailles, pour tirer à l'arc ou à l'arbalète.

ARCHIFOU, FOLLE (*chi*) adj. Extrêmement fou.

ARCHIMAGIE (*chi, ji*) n. f. Partie de l'alchimie, qui enseignait l'art de faire l'or.

ARCHIMANDRITE (*chi, ta*) n. m. Dignité d'archimandrite. Bénédicte, revenu d'un archimandrite.

ARCHIMANDRIE (*chi*) n. m. (gr. *archos*, chef, et *mandra*, enclos, cloître). Titre que l'on donne aux supérieurs de quelques monastères grecs.

ARCHINE (*chi-ne*) n. f. Mesure de longueur usitée en Russie (0m,71).

ARCHIPATELIN, E (*chi*) n. et adj. Fourbé très adroit, très patelin.

ARCHIPEL (*ché-pél*) n. m. Ensemble d'îles disposées en groupe sur une portion de mer.

ARCHI-POMPE (*chi-pon-pe*) n. f. Cage rectangulaire de planches entourant les pompes d'un navire.

ARCHIPRESBYTERAL, E, AUX (*chi-prés-bi*) adj. Qui concerne l'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE (*chi*) n. m. Titre qui donne aux curés de certaines églises une prééminence honorifique sur les autres curés.

ARCHIBABEIN (*chi-u-bin*) n. m. Chef des rabbins. **ARCHITÈTE** (*chi-tè-te*) n. m. (gr. *archos*, chef, et *tektôn*, ouvrier.) Qui exerce l'art de l'architecture.

ARCHITECTONIQUE (*chi-tèk*) adj. Qui appartient, qui a rapport à l'architecture : *conception architectonique*. N. f. Cet art lui-même.

ARCHITECTURAL, E, AUX (*chi-tèk*) adj. Qui appartient à l'architecture.

ARCHITECTURE (*chi-tèk*) n. f. Art de construire et d'ornez les édifices selon des règles déterminées.

ARCHITRAVE (*chi*) n. f. Partie de l'entablement qui porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes.

ARCHITRAVÉE (*chi-travé*) n. f. Corniche qui se lie directement à l'architrave, sans frise. Adjectif. : *corniche architravée*.

ARCHITRICLIN (*chi*) n. m. (lat. *architriclinus*). *Ant. rom.* Personne qui présidait à l'ordonnance d'un festin. *Fam.* Celui qui organise un repas.

ARCHIVES (*chi-ve*) n. f. pl. (lat. *archivum*). Anciens titres, chartes, manuscrits et autres papiers importants, concernant l'histoire d'un Etat, d'une ville, d'une famille, etc. ; lieu où on les garde. Dépôt des actes, des lois, etc.

ARCHIVISTE (*chi-vis-te*) n. m. Garde des archives.

ARCHIVOLTE (*chi*) n. f. (lat. *arcus*, arc, et *volutus*, roulé.) Moulure qui règne sur la tête des vousoirs d'une arcade.

ARCHONTAT (*kon-ta*) n. m. Dignité d'archonte.

ARCHONTE (*kon-te*) n. m. (du gr. *archôn*, chef, autocrate, premier magistrat des républiques grecques. V. *Paris. Hist.*)

ARCÛN (*son*) n. m. (du lat. *arcus*, arc.) Armature de la selle, formée de deux arcades, le pommou et le trousséquin, qui relient deux bandes de bois. *Vider les arcûns*, tomber de cheval. *Vitic*, Rameau de vigne que l'on courbe en arc. *Techn.* Instrument servant à nettoyer le coton, la laine, etc.

ARCONNER (*so-nè*) v. a. Battré, nettoyer avec l'arçon : *arçonner la laine*.

ARCONNER (*so-nèur*) n. B. Celui qui travaille le poil, d'arçon.

ARCOT (*ko*) n. m. Chez les fondeurs, parties de métal tombées dans les cendres pendant la coulée.

ARC-RAMPANT (*ark-ran-pân*) n. m. Courbe métallique, destinée à soutenir une rampe. Pl. des *arcs-rampants*.

ARCTIQUE (*ark*) adj. (gr. *arktikos*). Septentrional, boréal : *pôle arctique*. *ANT.* *Antarctique*.

ARCURE n. f. Action de courber les branches d'un arbre fruitier, ou les sarments d'une vigne pour en diminuer la vigueur.

ARDELION n. m. (lat. *ardelio*). Homme qui fait l'impressé, l'officieux, qui se mêle de tout.

ARDEMENT (*da-mèn*) adv. Avec ardeur.

ARDEUR (*da*). E. adj. (du lat. *ardere*, brûler.) En feu, qui échauffe fortement, brûlant : *soleil ardent*. *Fig.* Violent : *désir ardent*. Actif, plein d'ardeur : *enfant ardent à l'étude*; *cheval ardent*. Roux : *poil ardent*. *Chapelle ardente*, luminaires nombreux qui brûlent autour d'un cercueil. *Chambre ardente*, autrefois, tribunal qui condamnait au feu les empoisonneurs. *ANT.* *Froid*, indolent.

ARDEUR (*dè*) ou **ARDEUR** v. a. (lat. *ardere*). Brûler. V. n. Etre brûlant. (Vx.)

ARDEUR n. f. (lat. *ardor*; de *ardere*, brûler). Chaleur extrême : *ardeur du soleil*. *Fig.* Activité, fougue, vivacité excessive : *cheval plein d'ardeur*. *ANT.* *Fraicheur*, indolence.

ARDILLON (*ll mll.*) n. m. Pointe de métal au milieu d'une boucle, pour arrêter la courroie.

ARDOISE (*doi-ze*) n. f. Pierre tendre et bleutée, qui sert à couvrir les maisons et à faire des crayons, des tablettes, etc.

ARDOISEUX (*sè*). E. adj. Qui a la couleur de l'ardoise.

ARDOISIER (*si-f*). ÈRE ou **ARDOISEUX, EUSE** (*seè, eu-se*) adj. De la nature de l'ardoise : *schiste ardoisier* ou *ardoisieux*.

ARDOISIER (*si-f*) n. m. Celui qui exploite une ardoisère. Ouvrier employé à exploiter l'ardoise.

ARDOISIÈRE (*si-è-re*) n. f. Carrière d'ardoise.

ARDE E. adj. (lat. *arduus*). Escarpé : *montagne ardue*. *Fig.* Difficile : *travail ardu*. *ANT.* *Aisé*.

ARÉ n. m. (du lat. *area*, surface). Unité de mesure pour les surfaces agraires : *Lare vaut cent mètres carrés*. — *Lare* (a), est une mesure fictive, l'équivalent d'un carré de 10 mètres de côté ou d'un hectare carré. Il a pour multiple l'*hectare* ou hectomètre carré, et pour sous-multiple le *centiare* ou mètre carré.

ARÉAGE n. m. Mesurage des terres par aré.

ARÉC (*rék*) ou **ARÉQUIER** (*ki-f*) n. m. Genre de palmiers des régions chaudes de l'ancien continent, et dont le fruit, appelé *noix d'arec* ou *arec*, fournit du cachou.

ARÉNACÉ, E. adj. (du lat. *arena*, sable). De la nature du sable. Qui lui ressemble : *roche arénacée*.

ARÉNA-TION (*si-on*) n. f. (du lat. *arena*, sable). Action de couvrir de sable une surface, un corps.

ARÈNE n. f. (du lat. *arena*, sable). Espace sablé au centre de ses arènes, des cirques, pour les combats, les exercices. *Les Jeux*. *Fig.* Carrière, assemblée, etc., où se combattent les idées, les partis. *Poët.* et au pl. Sable fin d'un rivage. Désert de sable.

ARÈNER (*né*) v. n. ou *s'arèner* v. pr. Se dit d'un bâtiment qui s'affaisse : *plancher qui arène* ou *s'arène*.

ARÈNEUX, EUSE (*neè, eu-se*) adj. Sablonneux.

ARÉNICOLE adj. (lat. *arena*, sable, et *colere*, habiter). Qui vit dans le sable. N. f. Annelide qui vit dans les sables au bord de la mer.

ARÉNIÈRE adj. (lat. *arena*, sable, et *ferre*, porter). Qui contient du sable : *roche arénifère*.

ARÉNULEUX, EUSE (*leè, eu-se*) adj. (rad. *arène*). Rempli de menu sable. Semblable au menu sable.

ARÉOLAIRE (*è-re*) adj. Qui se rapporte à l'aréole.

ARÉOLATION (*si-on*) n. f. Disposition aréolaire d'un tissu quelconque.

ARÉOLE n. f. (du lat. *areola*, petite aire). *Anat.* Petite cavité entre les faisceaux de fibres d'un tissu. *Med.* Cercle rougeâtre qui entoure un point inflammatoire.

ARÉOMÈTRE n. m. (gr. *araios*, peu dense, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à déterminer la densité des liquides. — Plongé dans un liquide, l'aréomètre flotte verticalement et s'enfonce d'autant plus que le liquide est moins dense. Il se compose d'une boule (ou cylindre de verre) lestée par un petit poids et surmontée d'une tige graduée. Suivant sa destination, l'aréomètre prend le nom d'*alcoomètre*, de *pèse-lait*, de *pèse-tigreur*, *pèse-sirops*, etc.



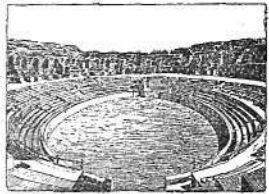
Architrave.



Archivolte.



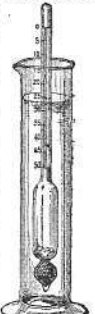
Arçon. A, trousséquin; B, pommou; C, bandes la laine.



Arènes.



Ardillon.



Aréomètre.

ARÉOMÉTRIE (tri) n. f. Art de déterminer la densité des liquides au moyen de l'aréomètre.

ARÉOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'aréométrie; échelles aréométriques.

ARÉOPAGE n. m. Ancien tribunal d'Athènes. (V. Part. hist.) Fig. Réunion de gens vertueux, savants, etc. Assemblée de magistrats, de juges; l'aréopage des examinateurs.

ARÉOPAGITE n. m. Membre de l'aréopage.

ARÉOPAGITIQUE adj. Qui se rapporte à l'aréopage, à un aréopage.

ARÉOSTYLE (as-ti-le) n. m. Entre-colonnement, dans lequel l'intervalle entre chaque colonne est de trois et demi à quatre diamètres.

ARÉOTECHNIQUE (té) n. f. (gr. *areios*, belliqueux, et *tekhné*, art de bâtir). Art de fortifier, d'attaquer ou de défendre les places fortes.

ARÊTE n. f. (du lat. *arista*, épi). Os de certains poissons. Bot. Barbe des épis de l'orge, du seigle, etc. Archit. Angle saillant; l'arête du toit. Géom. Ligne d'intersection de deux plans; les arêtes d'un cube.

ARÊTIER (ti-ê) n. m. (rad. *arête*). Pièce de charpente, qui forme l'encoinçure d'un comble.

ARÉAS (ghâs) n. m. Acarien parasite des volailles.

ARGENT (jan) n. m. (lat. *argentum*). Métal blanc. Toute sorte de monnaie. Fig. Richesse. Prov. Point d'argent, point de Suisse, rien pour rien, point de service sans rétribution. Plaque d'argent n'est pas mortelle, les pertes d'argent peuvent toujours se réparer. — L'argent (Ag) se rencontre rarement à l'état pur dans le sein de la terre; il est presque toujours combiné au soufre ou à l'antimoine. On trouve des mines d'argent dans le nord de l'Europe; en Suède, en Norvège, en Russie; mais les plus riches du monde sont celles du Pérou et du Mexique. L'argent est le plus ductile et le plus malléable de tous les métaux, après l'or; il fond vers 960°. Sa densité est 10,5, on l'allie au cuivre pour lui donner plus de dureté. La pièce de 5 fr. en argent contient 9 parties d'argent pur pour 1 de cuivre; les autres pièces sont un alliage de 835 parties d'argent et de 165 parties de cuivre. Les pièces d'argent sont: 3, 2, 1 fr., 0 fr. 50 c. et 0 fr. 20 c. L'argent sert en bijouterie et orfèvrerie, pour l'argenterie des objets, etc.; certains de ses sels sont utilisés en photographie.

ARGENTAGE (jan) n. m. Action d'argenter. Son résultat. (On dit mieux ARGENTERIE.)

ARGENTAN (jan) n. m. Alliage de cuivre, de nickel et de zinc, dont on se sert en orfèvrerie. (Lorsque l'étain remplace le zinc, l'alliage est appelé ARGENTON.)

ARGENTÉ, E (jan) adj. Recouvert de feuilles d'argent ou d'une solution d'argent; vaisselle argentée. Qui a l'éclat blanc de l'argent; fots argentés.

ARGENTER (jan-té) v. a. Couvrir d'une feuille d'argent ou d'un dépôt d'argent. Fig. et poet. Donner l'éclat. La blancheur de l'argent: la lune argentait les fots. ANT. Désargenter.

ARGENTERIE (jan-teri) n. f. Vaisselle et autres ustensiles d'argent.

ARGENTIER (jan) n. m. Ouvrier qui argente.

ARGENTEUX, EUSE (jan-té, eu-té) adj. Pop. Qui a beaucoup d'argent.

ARGENTERIE (jan-teri) n. m. Autrefois, en France, surintendant des finances. Meuble propre à contenir l'argenterie.

ARGENTIFÈRE (jan) adj. (du lat. *argentum*, argent, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'argent; terrain argentifère.

ARGENTIN, E (jan) adj. Qui a le son clair, retentissant de l'argent; voix argentine.

ARGENTIN, E (jan) adj. et n. De la république Argentine.

ARGENTON n. m. V. ARGENTAN.

ARGENTURE (jan) n. f. Couche d'argent appliquée sur un métal ou sur un corps quelconque; l'argenterie des glaces. Art, action d'argenter.

ARGIEN, ENNE (ji-in, è-ne) adj. et n. D'Argos.

ARGILACE, E adj. Qui ressemble à l'argile.

ARGILE n. f. (lat. *argilla*). Terre molle, grasse. — On distingue l'argile verte ou terre glaise, qui sert à la fabrication des poteries, des ciments, des chaux hydrauliques, etc., et l'argile blanche ou kaolin.

ARGILEUX, EUSE (lé, eu-té) adj. Qui tient de l'argile; sol argileux.

ARGILIFÈRE adj. (du lat. *argilla*, argile, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'argile; calcaire argilifère.

ARGON n. m. Gaz simple incolore, inodore et insipide, qui entre environ pour un centième dans la composition de l'air.

ARGONAUTE (né-te) n. m. (de *Argonaute*. V. Part. hist.). Mollusque céphalopode des mers chaudes.

ARGOT (go) n. m. Langue spéciale aux malfaiteurs, souvent très expressive; reprocher (tuer), la sorbonne (latéte), faucher le grand pré (tramer sur les galeries), etc. Langage particulier, adopté dans certaines professions; l'argot des peintres.

ARGOT (go) n. m. Bois au-dessus de l'œil d'une branche. (On dit plutôt ERGOT.)

ARGOTER (te) v. a. (rad. *argot*). Couper l'extrémité d'une branche morte.

ARGOTIQUE adj. De la nature de l'argot; langage argotique.

ARGOULET (lé) n. m. Corps de cavaliers qui servaient dans l'armée française au xv^e siècle. (On les appelait d'abord aussi *stradiots* ou *estradiots*.)

ARGOUSIN (zin) n. m. (corrupt. de l'esp. *argus*). Surveillant des forçats. Par dénigr. Agent de police.

ARGUE (ar-ghé) n. f. Machine qui sert à dégrossir, au moyen de filières, les lingots d'or, d'argent, etc.

ARGUER (ghu-é) v. a. (du lat. *arguere*, prouver). Accuser; arguer un acte de faux. (Vx.) V. n. Conclure; vous arguez mal à propos de ce fait.

ARGUEUX, EUSE (ghu-é, eu-té) adj. Qui tient du reproche, de l'offense; paroles argueuses.

ARGUMENT (man) n. m. (lat. *argumentum*). Raisonnement par lequel on tire une conséquence. Preuve; tire argument d'un fait. Sommaire d'un livre, d'un chapitre, d'une narration. Math. Quantité d'où dépend une circonstance mathématique, équation ou égalité, ou détermination.

ARGUMENTANT (man-tan) n. m. Celui qui argumente dans un acte public contre le répondant.

ARGUMENTATEUR, TRICE (man) n. Qui aime à argumenter.

ARGUMENTATION (man-tan-tion) n. f. Action, art d'argumenter.

ARGUMENTER (man-té) v. n. Faire des arguments.

ARGUS (ghuss) n. m. (de *Argus*. V. Part. hist.). Homme très clairvoyant. Surveillant incommode, espion. *Yeux d'argus*, yeux très pénétrants. Espèce de papillon. Oiseau voisin du fusan, qui vit dans l'Inde et la Malaisie.

ARGUTIE (si) n. f. (lat. *argutia*). Subtilité de langage.

ARGYRONÈTE n. f. Genre d'arachnides vivant sous l'eau.

ARIAS n. m. Pop. Embarras, ennui: que d'arias!

ARIAN n. f. (m. Ital.). Air, mélodie.

ARIANISME (nis-me) n. m. Hérésie d'Arius. V. Part. hist.

ARIDE adj. (du lat. *arere*, dessécher). Sec, stérile, terre aride. Fig. *Esprit aride*, qui ne peut rien produire. *Sujet aride*, qui prête peu aux développements. ANT. Humide, fécond.

ARIDITÉ n. f. (de *aride*). Sècheresse, stérilité. Fig.: aridité de l'esprit, du style. ANT. Humidité, fécondité.

ARIEN, ENNE (ri-in, è-ne) n. et adj. Partisan de l'arianisme; un arien; princesse arienne.

ARIETTE (ri-è-te) n. f. (ital. *arietta*). Air léger. Paroles chantées sur cet air.

ARILLE (Umlil) n. m. Tégument accessoire qui, dans certaines graines, se développe au voisinage du hile.

ARILLE, E (ll mill) adj. Qui est pourvu d'un arille; graine arillée.



Argonaute.



Argus.

ARIMER (*mé*) v. a. Chez les épingliers, ajuster le poinçon sur l'enclume.

ARIOSON (*zo*) adv. (mot ital.). *Mus.* Se dit d'un air de grand style, d'un sentiment pathétique et profond. N. m. : *sacuter un arioso*. Pl. des *ariosos*.

ARISTOCRATE (*ris-to*) n. et adj. Partisan, membre de l'aristocratie.

ARISTOCRATIE (*ris-to-kra-ti*) n. f. (gr. *aristos*, excellent, et *kratos*, pouvoir). Classe des nobles, des privilégiés. ANT. **Démocratie, démagogie.**

ARISTOCRATIQUE (*ris-to*) adj. Qui appartient à l'aristocratie. ANT. **Démocratique.**

ARISTOCRATICIÈMENT (*ris-to*) adv. D'une manière aristocratique.

ARISTOLOCHIE (*ris-to*) n. f. Genre de plantes à tige grimpante. (Elles sont médicinales, diurétiques.)

ARISTOPHANESQUE (*ris-to-fa-nès-ke*) adj. Dans le genre du poète grec Aristophane.

ARISTOTÉLICIEN, ENNE (*ris-to-té-li-si-èn, è-ne*) adj. Conforme à la doctrine d'Aristote. N. Partisan de ce philosophe.

ARISTOTÉLIQUE (*ris-to*) adj. D'Aristote.

ARISTOTÉLISME (*ris-to-té-lis-me*) n. m. (du gr. *Aristotélès*, Aristote). Doctrine d'Aristote.

ARITHMÉTIQUE, ENNE (*a-rit-mé-ti-si-èn, è-ne*) n. Qui sait, qui pratique l'arithmétique.

ARITHMÉTIQUE (*a-rit-mé*) n. f. (du gr. *arithmos*, nombre). Science des nombres. Art de calculer. Adjectif. Fondé sur l'arithmétique : *calcul arithmétique.*

ARITHMÉTIQUEMENT (*a-rit-mé-ti-ke-man*) adv. Conformément à l'arithmétique.

ARITHMOGRAPHIE (*rit-mo*) n. m. (gr. *arithmos*, nombre, et *graphéin*, écrire). Appareil pour effectuer mécaniquement les opérations arithmétiques.

ARITHMOGRAPHIE (*rit*) n. f. (rad., *arithmo-graphé*). Art d'exprimer par des signes conventionnels les quantités dont la composition est connue.

ARITHMOLOGIE (*a-rit-mo-lo-ji*) n. f. (gr. *arithmos*, nombre, et *logos*, discours). Science générale des nombres, de la mesure des grandeurs.

ARITHMOMANCIE (*a-rit-si*) n. f. (gr. *arithmos*, nombre, et *mantia*, divination). Divination au moyen des nombres. (On dit aussi **ARITHMANGIE**.)

ARITHMOMETRE (*arit*) n. m. (gr. *arithmos*, nombre, et *metron*, mesure). Calculateur mécanique.

ARLEQUIN (*kin*) n. m. Bouffon dont le vêtement est composé de pièces de diverses couleurs. (Fem. : *arlequinne*.) *Fig.* Homme sans principes arrêtés. *Pop.* Mets composé de restes divers. *V. Part. hist.*

ARLEQUINADE (*ki*) n. f. Bouffonnerie d'arlequin. Écrit, composition ridicule.

ARMADILLE (*il mil*) n. f. Flottille que l'Espagne envoyait dans ses colonies d'Amérique pour les protéger et empêcher les navires étrangers d'y commercer.

ARMAGNAC (*gnak*) n. m. Eau-de-vie très renommée, que l'on fabrique dans les départements formés par l'ancien pays d'Armagnac.

ARMATEUR n. m. Celui qui arme ou équipe un navire à ses frais.

ARMATURE n. f. Assemblage de lents de métal soutenant les parties d'un ouvrage mécanique. Plaque métallique, faisant partie des condensateurs électriques. *Mus.* Réunion des dièses ou des bémols qui se trouvent à la clef et sont affectés au ton dans lequel le morceau est écrit.

ARME n. f. (du lat. *arma*, armes). Instrument qui sert à attaquer ou à défendre : *arme offensive, défensive*. Les différents corps de l'armée, cavalerie, infanterie, artillerie, génie, etc. : *appartenir à l'arme du génie*. Pl. Profession de la guerre : *ne pour les armes*. *Escri-me : faire des armes*. Emblèmes figurés sur l'écu : *les armes de Paris*. *Passer quelque un par les armes*. le fusilier. *Etre sous les armes*, être armé. *Fig.* Fournir des armes contre soi, donner prise sur soi par ses actes, ses paroles, etc. *Fait d'armes*, trait de bravoure. *Faire ses premières armes*, sa première campagne, et, au fig., débiter.

ARMÉ adj. m. Pourvu d'une armature de métal : *ciment armé.*



Armes de Paris.

ARMÉE (*mé*) n. f. Ensemble des troupes régulières d'un Etat. Réunion nombreuse de troupes de toutes armes sous les ordres d'un général en chef. — Le territoire métropolitain est divisé en 20 régions de mobilisation. En France, l'armée doit comprendre en principe pendant le temps de paix 3 divisions légères et 16 corps d'armée, dont 1 colonial à 2 divisions de ligne. Les troupes de l'Algérie-Tunisie forment un corps d'armée special ; celles du Maroc et de la Syrie sont des corps expéditionnaires ; celles du Rhin sont des troupes d'occupation. Les régiments, bataillons et compagnies formant corps, des diverses armes et des services, pendant le temps de paix, sont destinés à se doubler ou à tripler à la mobilisation pour constituer de nouvelles formations.

ARMELINE n. f. Pelletterie blanche et fine, qui provient de la fourrure de l'hermine.

ARMEMENT (*man*) n. m. Action d'armer. Appareil de guerre. Equipement d'un vaisseau. ANT. **Désarmement.**

ARMÉNIEN, ENNE (*ni-èn, è-ne*) adj. et n. D'Arménie. N. m. Langue parlée par les Arméniens.

ARMENTEUX, EUSE (*man-tèù, eu-se*) adj. (du lat. *armenium*, troupeau). Riche de gros bétail, en parlant d'un pays : *contrée armenteuse*. (Peu us.)

ARMER (*mé*) v. a. Fournir d'armes. Lever des troupes : *Etat qui peut armer cent mille hommes*. Equiper un vaisseau. Tendre le ressort d'une arme à feu. *Fig.* Garnir d'une chose qui donne de la force : *armer de fer une poutre*. Fortifier, prémunir : *la philosophie nous arme contre les passions*. ANT. **Désarmer.**

ARMET (*mé*) n. m. Casque en fer, en usage dans la cavalerie du xv^e au xvii^e siècle.

ARMILLAIRE (*mil-lè-re*) adj. (du lat. *armilla*, bracelet). *Sphère armillaire*, assemblage de plusieurs cercles de métal, de bois ou de carton, représentant le ciel et le mouvement des astres et, au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre.

ARMILLE (*il mil*) n. f. Bracelet grec, romain, gaulois, franc, etc. Instrument dont Hipparque et les anciens astronomes se sont servis pour faire des observations astronomiques. N. f. pl. Petites moulures qui entourent le chapiteau des colonnes doriques. (On dit aussi **ARMILLES**.)

ARMÉNIEN (*ni-èn*) ou **REMONTRANT** (*tran*) n. m. Sectateur d'Arminius, qui combattait une partie des doctrines de Calvin (xvii^e s.).

ARMISTICE (*mis-ti-se*) n. m. (lat. *arma*, armes, et *sistere*, arrêter). Suspension d'armes, interruption momentanée des hostilités par accord mutuel.

ARMOIRE n. f. (lat. *armarium*). Meuble haut, fermé d'une ou deux portes, garni de tablettes, de tiroirs, pour serrer le linge, les vêtements, etc.

ARMOIRIES (*ri*) n. f. pl. Ensemble des signes, devises et ornements intérieurs et extérieurs de l'écu d'un Etat, d'une ville, d'une famille noble : *les armoiries datent des croisades*. V. **BLASON**.

ARMOISE (*moi-se*) n. f. Bot. Genre de plantes aromatiques, de la famille des composées, comprenant *l'armoise commune* ou *herbe de la Saint-Jean*, *l'armoise des champs*, *l'armoise absinthe*. Techn. Syn. de **ARMOISIN**.

ARMOISEUR, EUSE (*zeur, euse*) n. Ouvrier qui fabrique l'étoffe appelée *armoise* ou *armoisin*.

ARMOISIN (*zin*) n. m. ou **ARMOISE** (*moi-se*) n. f. Sorte d'étoffe de soie, qu'on fabrique à Lyon. *Armoiries de Paris*

ARMON n. m. (lat. *armonia*). Nom des deux pièces entre lesquelles se trouve placé le gros bout du timon d'une voiture.

ARMORIAL, E (*kin, è-ne*) adj. et n. De l'Armorique.

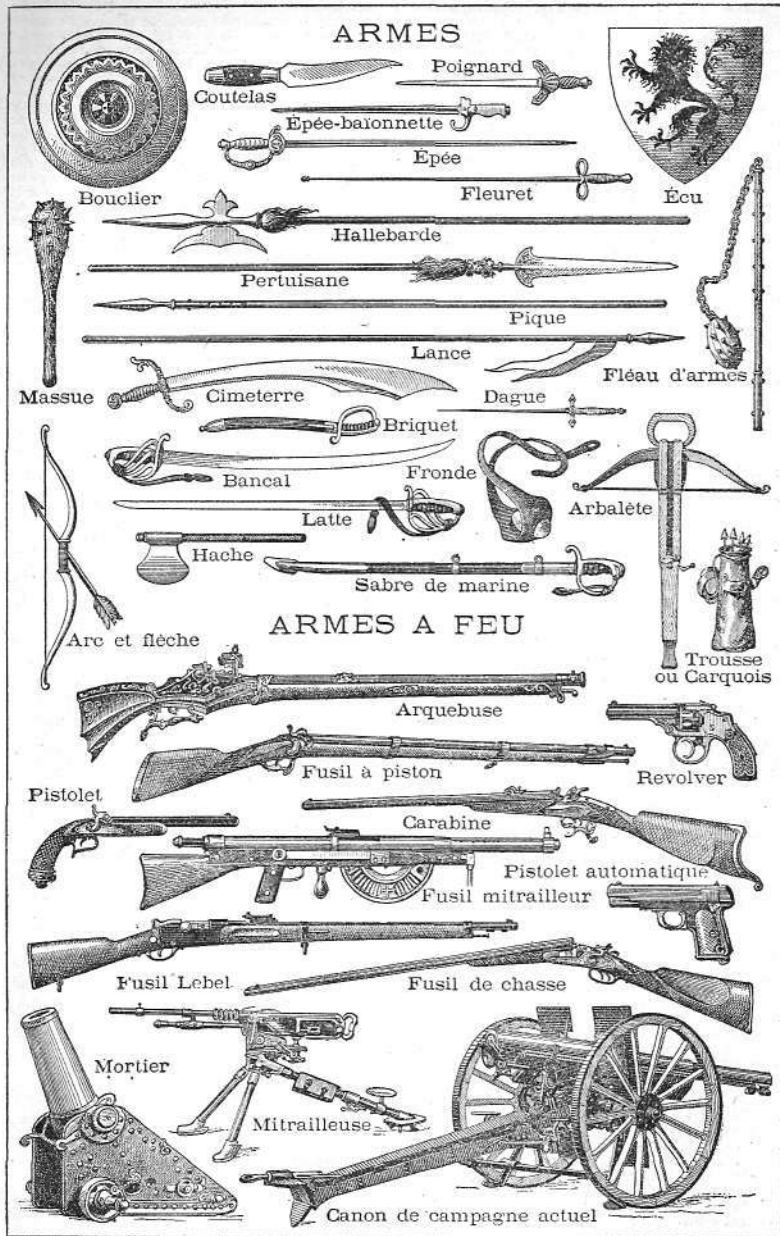
ARMORIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Peindre des armoiries.



Armoire.



Armoiries de Paris



ARMORISTE (*ris-te*) adj. et n. Qui fait des armoires. Qui enseigne le blason.

ARMURE n. f. (lat. *armatura*). Ensemble des défenses métalliques (*cuirasse, casque*, etc.) qui protégeaient le corps de l'homme de guerre au moyen âge. Plaque de fer attachée à un aimant. *Agric.* Appareil dont on entoure les arbres pour les protéger. *Mus.* Syn. de **ARMATURE**.

ARMURERIE (*ri*) n. f. Profession d'armurier. Commerce d'armes. Atelier, fabrique d'armes.

ARMURIER (*ri-é*) n. m. Qui fabrique, qui vend des armes : un *armurier*.

ARNICA ou **ARNIQUE** n. f. *Bot.* Genre de composées employées en médecine : la *teinture d'arnica* est utilisée dans les contusions et les foulures.

AROBÉ ou **AROBÉ** (*a-ro-be*) n. f. Mesure de capacité pour les liquides, usitée en Espagne et en Portugal, contenant de 10 à 16 litres. Nom de différents poids variant de 12 à 15 kilogrammes.

ARODEES (*ro-i-de*) n. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre *arum*. Sa, une *arodee*.

AROMATE n. m. (du gr. *arōma*, parfum). Toute substance végétale qui répand une odeur suave.

AROMATIQUE adj. De la nature des aromes : *herbes aromatiques*.

AROMATIQUÉMENT (*ke-man*) adv. D'une façon aromatique.

AROMATISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'aromatiser.

AROMATISER (*zè*) v. a. Parfumer avec des aromes : *aromatiser une boisson, une pomme*.

AROME n. m. (du gr. *arōma*, parfum). Principe odorant de certaines substances végétales ou animales.

ARONDE n. f. Ancien nom de l'hirondelle. A ou *queue d'aronde*, en forme de queue d'hirondelle.

ARONDELLE (*dè-le*) n. f. Grosse ligne pour pêcher, composée d'une corde de 25 brasses environ, garnie de cordes plus fines dites *avançons*, armées d'un hameçon. *Mar.* Bâtiment très léger.

ARPEGE n. m. (ital. *arpeggio*). *Mus.* Accord dont on fait entendre successivement, et non à la fois, toutes les notes.

ARPEGER (*jè*) v. n. (Se conj. comme *abréger*). Faire des arpeges.

ARPENT (*pan*) n. m. (du lat. *arpennis*, mesure agraire des Gaulois). Ancienne mesure agraire de 30 à 31 ares, suivant les pays.

ARPENTAGE (*pan*) n. m. Mesurage de la superficie des terres.

ARPENTER (*pan-tè*) v. a. Mesurer la superficie des terres. *Fig.* Parcourir à grands pas : *arpeinter les rues*.

ARPEUTEUR (*pan*) n. m. Qui mesure la superficie des terres.

ARPEUTEUSE (*pan-teu-zè*) n. f. Chenille des phalènes dites géométriques.

ARQUÉ (*ké*), **E** adj. Courbé en arc. *Cheval arqué*, dont les jambes sont pliéées au-dessous des genoux dans le repos.

ARQUEBUSADE (*ke-bu-za-dè*) n. f. Coup d'arquebuse.

ARQUEBUSE (*ke-bu-zè*) n. f. (ital. *archibuso*). Ancienne arme à feu, qui se portait sur l'épaule.

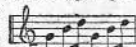
ARQUEBUSER (*ke-bu-zè*) v. a. Tuer d'un coup d'arquebuse.

ARQUEUSERIE (*ke-bu-se-ri*) n. f. Profession d'arquebusier.

ARQUEBUSIER (*ke-bu-zi-é*) n. m. Autrefois, soldat armé d'une arquebuse. Anc. syn. de **ARMURIER**.



Arnica.



Arpeges.



Arquebusier.

ARQUER (*ké*) v. a. Courber en arc : *arquier une poutre*. V. n. Fléchir, se courber : *poutre qui arque*. **S'arquier** v. pr. Se courber en arc.

ARRACHAGE (*a-ra*) n. m. Action d'arracher des herbes, des racines, etc. : *l'arrachage des betteraves*.

ARRACHE-CLOU n. m. Invar. Appareil destiné à retirer des pneumatiques les clous (gravières, etc.) que le roulement y fait pénétrer.

ARRACHEMENT (*man*) n. m. Action d'arracher. **ARRACHE-PIED** (*br'*) (*pi-é*) loc. adv. Sans interruption : *travailler six heures d'arrache-pied*.

ARRACHER (*a-ra-chè*) v. a. (du lat. *eradicare*, enlever avec la racine). Détacher avec effort. *Fig.* Obtenir avec peine, de force ou par adresse : *on ne peut lui arracher une parole*; *arracher de l'argent*. Enlever, détacher : *arracher aux plaisirs*. **ANT.** **Planter**.

ARRACHEUR (*a-ra*) n. m. Celui qui fait le métier d'arracher : *arracheur de dents*.

ARRACHIS (*a-ra-chi*) n. m. Arrachage, enlèvement des arbres. Terre précédemment en culture forestière et qu'on vient de défricher. Plant arraché, dont les racines sont à nu.

ARRACHOIR ou **ARRACHEUR** n. m. Instrument pour opérer ou faciliter l'arrachage des plantes. (On dit aussi **ARRACHEUSE** n. f.)

ARRAISONNEMENT (*a-rè-so-ne-man*) n. m. (rad. *raison*). Examen de la portée d'un navire au point de vue notamment de la police sanitaire.

ARRAISONNER (*a-rè-so-nè*) v. a. Raisonner quelqu'un. (Vx.) *Arraisonner un navire*, constater l'état sanitaire, la nationalité, la composition, etc., du personnel d'un bâtiment, sa destination, etc.

ARRANGEABLE (*a-ran-ja-ble*) adj. Que l'on peut arranger : *une affaire arrangeable*.

ARRANGÉANT (*a-ran-jan*), **E** adj. Qui est facile en affaires : *un homme très arrangeant*.

ARRANGEMENT (*a-ran-je-man*) n. m. Action d'arranger. Conciliation : *l'arrangement d'un différend*. **ANT.** **Dérangement, bouleversement**.

ARRANGER (*a-ran-jè*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant a et o : *j'arrangeai, nous arrangeons*.) Mettre en ordre : *arranger des livres*. Terminer à l'amiable : *arranger une affaire*. *Fam.* *Arranger quelqu'un*, le maltraiter. *Cela m'arrange*, me convient. **S'arranger** v. pr. Se mettre d'accord. Terminer à l'amiable un différend. **ANT.** **Déranger, bouleverser**.

ARRANGÉER (*a-an*) n. m. Celui qui arrange, donne une forme.

ARRENTEMENT (*a-ran-te-man*) n. m. Action d'arrenter.

ARRENTER (*a-ran-tè*) v. a. Donner ou prendre à rente : *arrenter un domaine*.

ARRÉRAGE (*a-rè-ra-jè*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant a et o : *j'arrérai, nous arrérons*.) Laisser accumuler les arrérages, en parlant d'une redevance.

ARRÉRAGES (*a-rè*) n. m. pl. Ce qui est dû, échu d'une terre affermée, d'un revenu quelconque.

ARRÊSTATION (*a-rès-ta-si-on*) n. f. Action de se saisir de quelqu'un pour l'emprisonner. Etat de celui qui est arrêté : *être en état d'arrestation*. **ANT.** **Libération, élargissement, relaxation**.

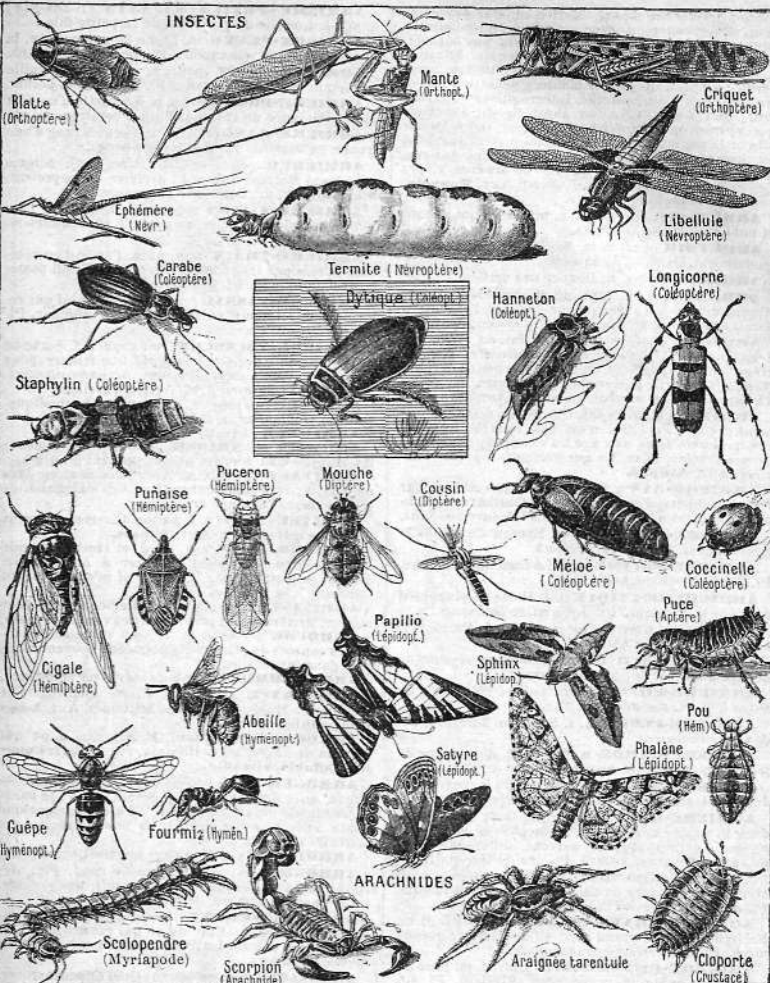
ARRÊT (*a-rè*) n. m. Action d'arrêter, de s'arrêter : *l'arrêt des affaires*. Jugement d'une cour souveraine : *les arrêts de la Cour de cassation*. Décision, jugement quelconque : *les arrêts de la conscience sont irrévocables*. *Fig.* Saisie d'une personne ou de ses biens : *faire arrêt sur des marchandises, des appointements*. **MAISON D'ARRÊT**, prison. **Mandat d'arrêt**, ordre donné par le juge d'instruction d'arrêter quelqu'un. **Cheval d'arrêt**, qui « arrête » le gibier. Pl. Punition qui consiste à défendre à un officier de sortir de chez lui ou de s'éloigner d'un lieu déterminé pendant un certain temps. *Par ext.*, dans les écoles. Punition consistant en privation de récréation ou de sortie : *être, mettre aux arrêts*.

ARRÊTÉ (*a-rè*) n. m. Décision de l'autorité, ordonnance. prescription : *arrêt de mairie, de police*. *Arrêté de compte*, règlement de compte.

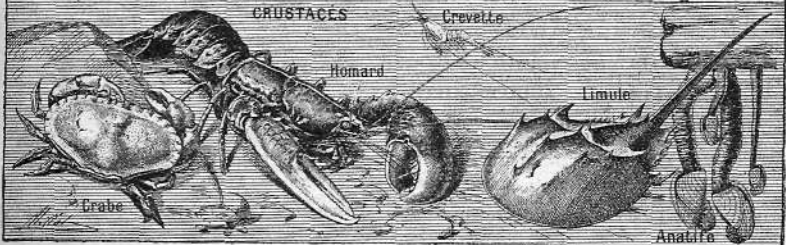
ARRÊTÉ-DEUX (*a-rè*) n. m. Invar. Nom vulgaire de la bugrane.

ARRÊTER (*a-rè-tè*) v. a. (préf. *ad*, et lat. *restare*, rester). Empêcher de marcher, faire rester en

INSECTES



CRUSTACÉS



place : **arrêter un cheval**. Mettre en état d'arrestation, appréhender : **arrêter un voleur**. Suspendre le cours d'une chose : **arrêter une révolte, un horloge**. Fig. Fixer : **arrêter ses regards, sa pensée**. Engager à son service : **arrêter un laquais**. Déterminer : **arrêter un plan**. Régler de manière définitive : **arrêter un compte, un marché**. Interrompre : il l'arrêta tout court. **Class. v. a.** ou **absol.**. Se dit du chien qui, après avoir approché le gibier, se tient immobile et le maintient immobile aussi jusqu'à l'arrivée du chasseur. **Couf.** Faire un point spécial qui empêche une couture de se défaire. **S'arrêter v. pr.** Cesser de marcher, de parler, d'agir. **ANT. Mouvoir, remuer ; relâcher, relaxer.**

ARRÊTISTE (*a-rê-tis-te*) n. m. Celui qui anote et publie un recueil d'arrêts.

ARRÊTOIR (*a-rê*) n. m. Saillie qui empêche un mouvement, dans un mécanisme.

ARRHER (*a-rê*) v. a. Donner des arrhes.

ARRHES (*a-rê*) n. f. pl. (du gr. *arrhabôn*, gages). Argent donné à l'avance pour assurer l'exécution d'un marché : **donner des arrhes**. Fig. Gage, assurance.

ARRIÈRE (*a-ri-è-re* interj. (du lat. *ad retro*, par derrière). Au loin : **arrière les méditants** ! En **arrière** loc. adv. Derrière, en retard : **rester en arrière**. N. m. **Mar.** Partie postérieure d'un navire : **les voiles de l'arrière**. **Vent arrière**, en poupe. **ANT. Avant.**

ARRIÈRE, E (*a-ri*) adj. Qui est en retard : **payement arriéré**. Fig. Qui n'est pas éclairci, instruit, comme le voudrait son âge ou son époque : **enfant, peuple arriéré**. N. m. Ce qui reste dû : **solder l'arriéré**. **ANT. Avancé.**

ARRIÈRE-BAN n. m. Levée en masse ordonnée par le souverain et qui englobait les combattants non compris dans la première levée ou ban. Pl. des **arrière-bans**.

ARRIÈRE-BEC (*bêk*) n. m. Eperon d'une pile de pont en aval. Pl. des **arrière-becs**.

ARRIÈRE-BOUCHE n. f. Le fond de la bouche. Pl. des **arrière-bouches**.

ARRIÈRE-BOUTIQUE n. f. Pièce de plain-pied derrière la boutique. Pl. des **arrière-boutiques**.

ARRIÈRE-CORPS (*hor*) n. m. Invar. Partie placée à l'arrière d'un bâtiment.

ARRIÈRE-COUR n. f. Petite cour servant de dégagement. Pl. des **arrière-cours**.

ARRIÈRE-FIEF (*fî-êf*) n. m. Fief relevant d'un autre fief. Pl. des **arrière-fiefs**.

ARRIÈRE-FLEUR n. f. Seconde floraison. Pl. des **arri-ye-fleurs**.

ARRIÈRE-GARDE n. f. Partie d'un corps de troupes qui ferme la marche. Pl. des **arrière-gardes**.

ARRIÈRE-GORGE n. f. Partie du larynx située derrière les amygdales. Pl. des **arrière-gorges**.

ARRIÈRE-GOÛT (*ghôd*) n. m. Goût qui revient dans la bouche après qu'on a absorbé un mets, une boisson, et qui, le plus souvent, diffère de celui qu'on avait d'abord trouvé. Pl. des **arrière-goûts**.

ARRIÈRE-GRAND-MÈRE (*gran-mê-re*) n. f. Mère du grand-père ou de la grand-mère. Bisaulx. Pl. des **arrière-grand-mères**.

ARRIÈRE-GRAND-ONCLE (*gran-ton-ô-ncle*) n. m. Frère de l'arrière-grand-père ou de l'arrière-grand-mère. Pl. des **arrière-grands-oncles**.

ARRIÈRE-GRAND-PÈRE (*gran*) n. m. Père du grand-père ou de la grand-mère. Bisaulx. Pl. des **arrière-grands-pères**.

ARRIÈRE-GRAND-TANTE (*gran-tan-te*) n. f. Sœur de l'arrière-grand-père ou de l'arrière-grand-mère. Pl. des **arrière-grand-tantes**.

ARRIÈRE-MAIN (*main*) n. m. Revers de la main. Partie postérieure du cheval. Pl. des **arrière-mains**.

ARRIÈRE-NEVEU n. m. **ARRIÈRE-NIÈCE** n. f. Le fils, la fille du neveu ou de la nièce. Pl. des **arrière-neveux, des arrière-nièces**. Descendants.

ARRIÈRE-PENSÉE (*pan*) n. f. Pensée, intention que l'on cache, tandis qu'on en manifeste une autre. Pl. des **arrière-pensées**.

ARRIÈRE-PETIT-FILS (*fiss*) n. m. **ARRIÈRE-PETITE-FILLE** n. f. Le fils, la fille du petit-fils ou de la petite-fille. Pl. des **arrière-petits-fils, des arrière-petites-filles**.

ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS (*ti-zan-fan*) n. m. pl. Enfants du petit-fils, de la petite-fille.

ARRIÈRE-PLAN n. m. Ligne de perspective, la plus éloignée du spectateur. Pl. des **arrière-plans**.

ARRIÈRE-POINT (*poïn*) n. m. Point d'aiguille épiant sur le précédent. Pl. des **arrière-points**.

ARRIÈRE-PORT (*por*) n. m. La partie d'un port la plus éloignée de l'entrée. Pl. des **arrière-ports**.

ARRIÈRE-RANG (*ran*) n. m. Dernier rang d'une troupe en bataille. Pl. des **arrière-rangs**.

ARRIÈRE (*a-ri-è-ré*) v. a. (Se conj. comme **accélérer**.) Mettre en retard : **arrêter un payement**. **S'arrêter v. pr.** Demeurer en arrière.

ARRIÈRE-SAISON (*sê-zôn*) n. f. Fin de l'automne. Dernière période, en général. Pl. des **arrière-saisons**.

ARRIÈRE-TRAIN (*trin*) n. m. Partie d'un véhicule portée par les roues de derrière. Train postérieur d'un animal. Pl. des **arrière-trains**.

ARRIÈRE-VASSAL (*ra-sâl*) n. m. Celui qui relevait d'un seigneur, vassal d'un autre seigneur. Pl. des **arrière-vassaux**.

ARRIÈRE-VOISSURE (*rou-su-re*) n. f. Sorte de voûte pratiquée derrière une porte, une fenêtre, pour couronner l'embarce. Pl. des **arrière-voitures**.

ARRIÈRE (*a-ri*) n. m. Action d'arrimer.

ARRIMER (*a-ri-mé*) v. a. Arranger méthodiquement et solidement la cargaison d'un vaisseau.

ARRIMER (*a-ri*) n. m. Celui qui arrime.

ARRISER ou **ARRISER** (*a-ri-zê*) v. a. Amener les vergues ou les voiles hautes pendant un grain.

ARRIVAGE (*a-ri*) n. m. Abord des navires dans un port. Arrivée des marchandises. Ces marchandises elles-mêmes : **de beaux arrivages**.

ARRIVER (*a-ri-ré*) n. f. Action d'arriver. Moment précis de cette action. **ANT. Départ.**

ARRIVER (*a-ri-ré*) v. n. (de *a*, et *ri-er*). Parvenir dans un lieu. Atteindre : **arriver à la vieillesse**. Venir : **la nuit arrive**. V. imp. : **il m'est arrivé un malheur**. **ANT. Partir.**

ARRIVISTE (*a-ri-vis-te*) n. Personne qui veut réussir, arriver à tout prix. Ambitieux sans scrupule.

ARROCHE (*a-ro-ê-ê*) n. f. Nom vulgaire de plusieurs espèces de plantes chenopodées, souvent cultivées dans les jardins.

ARROGANCEMENT (*gha-man*) adv. Avec arrogance.

ARROGANCE (*a-ro*) n. f. Fierté méprisante et insultante. Morgue, manières hautaines. **ANT. Amabilité, affabilité.**

ARROGANT (*a-ro-ghan*). E adj. Qui a ou qui indique de l'arrogance. Hautain, rogne. **ANT. Courtois, affable, aimable.**

ARROGER (*ô'*) [*a-ro-je*] v. pr. (lat. *arrogare*). — Prend un e muet après le g devant a et o : **je m'arrogai, nous nous arrogons**. S'attribuer quelque chose sans y avoir droit : **ils se sont arrogé des pouvoirs excessifs**.

ARROI (*a-roï*) n. m. Equipage, appareil, train. (Vx.).

ARRONDIR (*a-ro-n*) v. a. Rendre rond. Fig. **Arroondir son bien**, l'augmenter. **Arroondir une période**, lui donner du nombre, de l'harmonie.

ARRONDISSEMENT (*a-ro-n-di-sé-man*) n. m. Action d'arroondir. Etat de ce qui est arroondri. Circonscription administrative : **département divisé en arroondissements**.

ARROSABLE (*a-ro-sa-ble*) adj. Quel'on peut arroser.

ARROSAGE (*a-ro-sa-je*) ou **ARROSEMENT** (*a-ro-sé-man*) n. m. Action d'arroser : **arrochage d'une prairie, des fleurs des rues**.

ARROSER (*a-ro-zê*) v. a. (lat. *ros, rosée*). Injuncter par irrigation ou par aspersion : **arroser des fleurs**. Couler à travers :

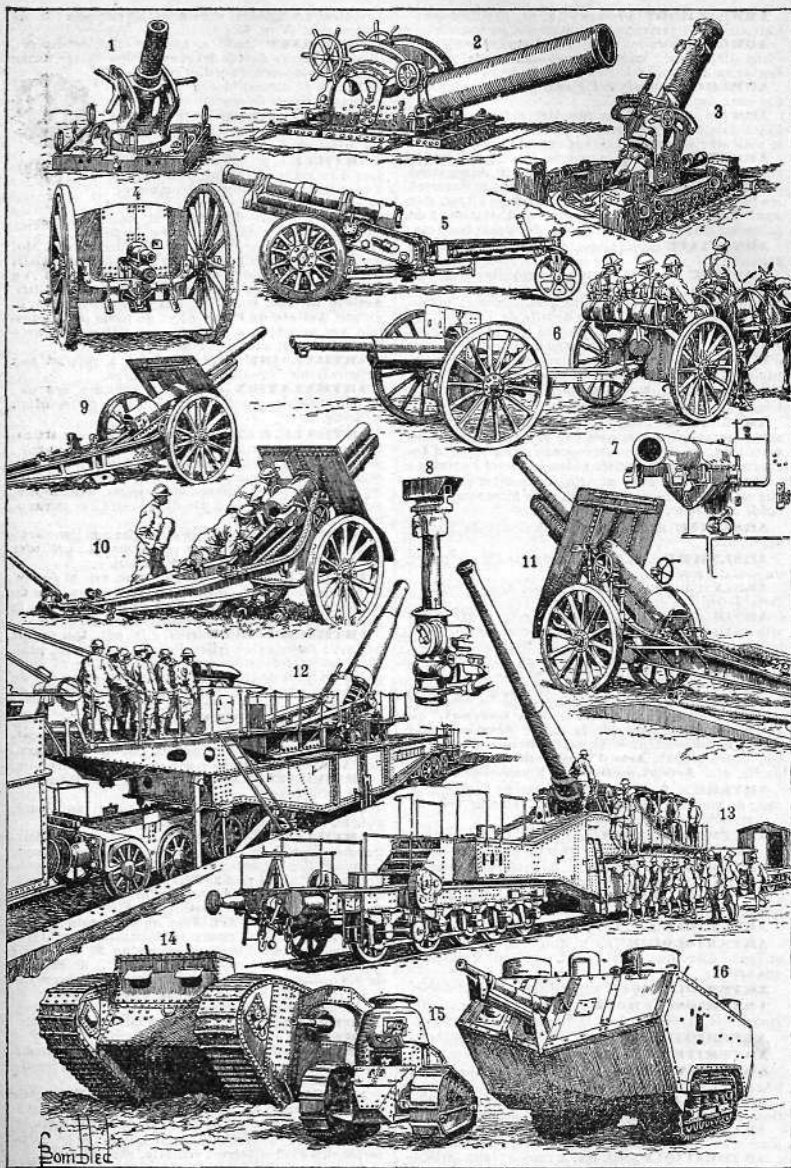
la Seine arrose Paris.

ARROSEUR, EUSE n. Personne préposée à l'arrochage. N. f. Machine à arroser : **arroseuse automobile**.

ARROSOIR (*a-ro-zoir*) n. m. Ustensile pour arroser.



Arrosiers.



ARTILLERIE DE TRANCHÉES : 1. Canon de 88 (lance-bombes) ; 2. Mortier de 340 ; 3. Mortier de 240 court. — ARTILLERIE DE CAMPAGNE : 4. Canon de 37 d'infanterie ; 5. Canon de 65 de montagne ; 6. Canon de 75 attelé ; 7. Canon de 75 vu par l'avant ; 8. Appareil de pointage du 75. — ARTILLERIE LOURDE DE CAMPAGNE : 9. Canon de 120 Schneider ; 10. Canon de 155 court ; 11. Canon de 185 long. — A. L. G. P. : 12. Pièce de 400 ; 13. Pièce de 340. — ARTILLERIE D'AS-SAUT : 14. Char lourd (tank anglais) ; 15. Char léger Renault ; 16. Char lourd (Saint-Chamond).

ARROW-ROOT (*ar-d-rout*) n. m. Racine comestible tirée de diverses racines (maranta, curcuma, etc.).

ARROYO (*à-ro-ïo*) n. m. En divers pays (Indochine, Brésil, etc.), canal naturel ou artificiel reliant des cours d'eau.

ARRUGIE (*a-ru-ji*) n. f. Canal pour l'écoulement des eaux dans les mines.

ARS (*ar ou arss*) n. m. (du lat. *artus*, membre). Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail : *saigner un cheval aux ars*.

ARSENAL n. m. (ital. *arsenate*). Fabrique et magasin d'armes et de munitions de guerre. Etablissement maritime où se construisent, se réparent et s'arment les bâtiments de guerre : *les arsenaux de l'Etat*. *Par anal.* Tout ce qui fournit des moyens d'attaque et de défense : *l'arsenal de l'éducation, de la dévotion, etc.*

ARSENATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide arsénique.

ARSENIC (*ni*; *nik'* devant une voyelle) n. m. (du gr. *arsenikos*, viril). Corps solide (As) à la température ordinaire, d'un couleur gris de fer et possédant l'éclat métallique. — La densité de l'arsenic est 5,7; il se sublime à 400°; projeté sur les charbons ardens, il se volatilise en répandant une forte odeur d'ail. Non vénéneux par lui-même, il le devient par oxydation; l'antidote est alors le lait.

ARSENICAL, E, AUX ou **ARSENIEU, E** adj. *Chim.* Qui contient de l'arsenic.

ARSENIEUX (*ni-èu*) adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide qui n'est connu que par ses sels. (Par acide arsénieux, on désigne improprement un oxyde d'arsenic appelé aussi *arsenic blanc* ou *mort aux rats*.)

ARSENIQUE adj. m. *Chim.* Se dit d'un acide qui est une combinaison de l'arsenic avec l'oxygène : *acide arsénique*.

ARSENITE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide arsénieux.

ARSENURE n. m. Combinaison de l'arsenic avec un métal : *arsenure de nickel*.

ARSIN n. m. (du lat. *ardere*, supin *arsum*, brûler). Bois détruit ou endommagé par le feu.

ARSIS (*ar-sis*) n. m. *Métriq.* anc. Le levé, par opposition au frappé. Temps faible, chez les Grecs; temps fort, chez les Latins. Syllabe accentuée.

ARSOUILLE (*sou, til, ml*, n. m. et adj. Débauche crapuleuse : *un arsouille; l'air arsouille*.

ART (*ar*) n. m. (lat. *ars, artis*). Application des connaissances à la réalisation d'une conception. Adresse : *avoir l'art de...* Pl. *Arts libéraux*, où l'esprit a plus de part que la main. *Arts mécaniques*, qui dépendent de la main. *Beaux-arts*. V. à son ordre alphab. *Arts d'agrément*, la musique, la danse, etc. *Arts et métiers*. V. *École (Part. hist.)*.

ARTÈRE n. f. (*gr. artéria*). Vaisseau qui porte le sang du cœur aux extrémités. *Fig.* Grande voie de communication. V. *HOMME*.

ARTÉRIALISATION (*ar-ti-ri-a-li-sa-ti-on*) n. f. Oxygénation du sang dans son passage à travers les poumons.

ARTÉRIALISER (*ar-ti-ri-a-li-sè*) v. a. Transformer le sang veineux en sang rouge ou artériel.

ARTÉRIEL, ELLE (*ar-ti-ri-è-le*) adj. Qui appartient aux artères : *sang artériel*.

ARTÉRIOLE n. f. Petite artère.

ARTÉRIOLOGIE (*ar-ti-ri-o-lo-gi*) n. f. (*gr. artéria*, artère, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des artères.

ARTÉRIOLOGIQUE adj. Propre à l'artériologie.

ARTÉRIOSCLÉROSE (*ar-ti-ri-o-sk-lè-ro-sè*) n. f. (*gr. artéria*, artère, et *skléros*, dur). Durcissement des artères.

ARTÉRIOTOMIE (*ar-ti-ri-o-to-mi*) n. f. Dissection des artères.

ARTÉRITE n. f. Inflammation d'une artère.

ARTÉSIEU, ENNE (*ar-ti-si-èu, -ènne*) n. et adj. De l'Artois. *Puits artésien*. V. *Puits*.

ARTHRALGIE (*ar-ti-ri-al-gi*) n. f. (*gr. arthron*, articulation, et *algos*, douleur). Douleur articulaire.

ARTHRITE n. f. (du gr. *arthritís*, goutte). Inflammation d'une articulation : *arthrite aiguë, chronique*.

ARTHRIQUE adj. Qui a rapport aux articulations. N. Qui est atteint d'arthrite.

ARTHRISSIME (*ar-ti-ri-si-me*) n. m. Diathèse constitutionnelle, par ralentissement de la nutrition.

ARTHROPODES n. m. pl. Embanchement du règne animal, comprenant des animaux chitineux

(insectes, arachnides, crustacés, myriapodes). S. m. *arthropode*. (V. p. 65.)

ARTICHAUX (*chô*) n. m. (anc. ital. *articcio*). Plante potagère dont la fleur, avant de s'ouvrir, forme une tête composée d'écaillés charnues à leur base et comestibles. Pièce de serrurerie hérissée de crocs.

ARTICHAUTIERE (*chô*) n. f. Terrain planté d'artichauts. Vase à cuire les artichauts.

ARTICLE n. m. (lat. *articulus*). Division d'un traité, d'une loi; d'un contrat, d'un compte. Tout objet de commerce : *article de mercurie*. Partie comprise entre deux points d'articulation, dans une plante ou un insecte. *Faire l'article*, faire valoir une chose outre mesure. *Gram.* Mot qui se place devant les noms pour indiquer qu'ils sont pris dans un sens défini, indéfini ou partitif : *on distingue les articles : définis, indéfinis, partitifs*. *Article de foi*, point important de croyance religieuse. *Article de Paris*, objet de mode ou d'industrie, qui se fabrique spécialement à Paris. *A l'article de la mort*, au dernier moment de la vie.

ARTICULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport aux articulations : *rhumatisme articulaire*.

ARTICULATION (*si-on*) n. f. Jointure des os ; articulation des doigts. Prononciation : *articulation sifflante*.

ARTICULE, E adj. Qui à une ou plusieurs articulations : *tige articulée*. Énoncé, exprimé nettement : *paroles bien articulées*. N. m. pl. Ancienne division du règne animal, comprenant les êtres dont le corps est composé d'articles, comme les insectes, arachnides, crustacés. S. un *articulé*. (On dit aujourd'hui *ARTHROPODES*.)

ARTICULER (*lè*) v. a. Dédouler par articles : *articuler des preuves*. Affirmer positivement : *articuler un fait*. Prononcer : *articuler un son*.

ARTIFICE n. m. (lat. *ars, artis*, art, et *facere*, faire). Déguisement, fraude, ruse. Composition de matières faciles à enflammer, employées soit à la guerre, soit dans les rejoinsances : *feu d'artifice*.

ARTIFICIEL, ELLE (*si-è-l, -è-le*) adj. Qui se fait par art : *fleurs artificielles*. *Prairie artificielle*, prairie dont la formation est due à la culture et composée surtout de trèfle, de luzerne et de sainfoin, de ray-grass, etc. *Fig.* Facile, qui a les apparences de la réalité : *vie artificielle*. ANT. *Naturel*.

ARTIFICIELLEMENT (*si-è-le-man*) adv. D'une manière artificielle. Factice. ANT. *Naturellement*.

ARTIFICIER (*si-è*) n. m. Qui fait des feux d'artifice. Artilleur qui fabrique des pièces de pyrotechnie.

ARTIFICIEUSEMENT (*si-man*) adv. D'une manière artificieuse.

ARTIFICIEUX, EUSE (*si-èu, eu-ze*) adj. Rusé, qui cherche à tromper : *conduite artificieuse*.

ARTILLERIE (*ti, il ml, -è-ri*) n. f. (de *art*). Partie du matériel de guerre qui comprend les canons, les mitrailleuses, etc. *avant l'invention de la poudre, on entendait par artillerie l'ensemble des machines qui servaient à envoyer des projectiles*. (V. page 67.) Le corps des artilleurs. *Pièce d'artillerie*, canon, obusier, etc. *Artillerie de campagne*, de calibres inférieurs ou égaux au 95 millimètres. *Artillerie lourde*, de calibres supérieurs au 95. *Artillerie lourde à grande puissance* (A. L. G. P.), de calibres de 270 millimètres et au-dessus. *Artillerie lourde sur voie ferrée* (A. L. V. F.), celle dont les pièces se déplacent sur wagons spéciaux.

ARTILLEUR (*ti ml*, n. m. Soldat d'artillerie.

ARTIMON n. m. *Mar.* Mât de l'arrière.

ARTIODACTYLES n. m. pl. Ordre de mammifères ongulés à doigts pairs (hippopotame, bœuf). S. un *artiodactyle*.

ARTISAN (*zan*) n. m. (ital. *artigiano*). Homme de métier, comme le charpentier, le serrurier, etc. *Fig.* Auteur, cause d'une chose : *il a été l'artisan de sa fortune*.

ARTISON (*zon*) n. m. Insecte qui ronge les pelliceries, les étoffes (teigne, villette, psoque, etc.).

ARTISONNE (*zo-nè*) E adj. Attaqué par les artisons : *bois artisonné; fourrure artisonnée*.

ARTISTE (*tis-te*) n. m. Celui qui exerce un art libéral, comme le peintre, le sculpteur, etc. *Artiste dramatique*, lyrique, acteur. N. f. : *une jeune artiste*



Artichaut.

ARTISTEMENT (*tis-te-man*) adj. Avec art : travailler artistement.

ARTISTIQUEMENT (*tis-ti-ke-man*) adj. Qui a rapport aux arts.

ARTISTIQUEMENT (*tis-ti-ke-man*) adv. D'une manière artistique : meubler artistiquement samois.

ARTOCARPE n. m. Genre d'ulmées, comprenant les arbres à pain, d'Asie et d'Océanie.

ARUM (*roum*) n. m. Genre de plantes arborées, vulgairement appelées pied-de-neau ou goutet.

ARUSPICE (*rus-pi-se*) n. m. Chez les Romains, Sacrificateur qui prédisait l'avenir par l'inspection des entrailles des victimes. V. AUGURE (Part. hist.).

ARVICOLE adj. (lat. *arvum*, champ, et *colere*, habiter). Qui vit dans les champs.

ARYEN, **ENNE** (*ri-in*, *-é-ne*) adj. et n. Qui concerne les Aryas ou Aryens.

ARYTÉNOÏDE n. m. et adj. Cartilage du larynx.

ARYTHMIQUE adj. Qui n'est pas rythmique.

AZEL (*zél*) n. m. Cheval ayant les pieds de derrière blancs, le chanfrein blanc ou étoilé de blanc.

AS (*áss*) n. m. (mot lat. signif. un seul). Carte à jouer, marquée d'un seul point. Face du dé marquée d'un seul point.

Moitié de domino marquée d'un seul point. Unité de poids, de monnaie, de mesure, chez les anciens Romains.

Fam. As de pique, croupion de volant.

le. Ary. milit. As de carreau, le sac des fantassins.

Pop. Le premier dans son genre.

ASARET (*za-ré*) n. m. Petite plante européenne à odeur nauséuse, dite oreille d'homme.

ASBESTE (*as-bés-te*) n. m. (gr. *asbestos*). Substance minérale incombustible, de la nature de l'amiante.

ASCARIDE (*as-ka*) ou **ASCARIS** (*as-la-riss*) n. m. du gr. *askarizein*, s'agiter). Genre de vers intestinaux.

ASCENDANCE (*as-san*) n. f. (rad. *ascendant*). Action de monter, de s'élever. Ensemble des générations qui ont précédé une génération actuelle. ANT. Descendance.

ASCENDANT (*as-san-dan*) n. m. (du lat. *ascendere*, monter). Qui va en montant, et, au fig., en progressant : mouvement ascendant. ANT. Descendant.

ASCENDANT (*as-san-dan*) n. m. Astr. Mouvement d'une planète au-dessus de l'horizon. Fig. Autorité, influence sur quelqu'un. Pl. Dr. Les parents dont on descend. ANT. Descendant, descendant.

ASCENSEUR (*as-san*) n. m. Appareil au moyen duquel on élève automatiquement les personnes ou les fardeaux : ascenseur électrique, hydraulique.

ASCENSION (*as-san*) n. f. Action de monter, de s'élever : l'ascension d'un ballon. Élévation miraculeuse de Jésus-Christ au ciel ; jour où l'Eglise célèbre cette fête (le jeudi, dix jours avant la Pentecôte). ANT. Descente.

ASCENSIONNEL, **ELLE** (*as-san-si-o-nél*, *-é-le*) adj. Qui tend à monter ou faire monter : mouvement ascensionnel ; force ascensionnelle.

ASCENSIONNISTE ou **ASCENSIONNISTE** (*as-san-si-o-nis-te*) n. Personne qui fait une ascension.

ASCÈTE (*as-sè-te*) n. (du gr. *askētēs*, qui s'exerce). Personne qui se consacre aux exercices de piété, aux mortifications.

ASCÉTIQUE (*as-sé*) adj. Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle : vie ascétique.

ASCÉTISER (*as-sé-ti-zé*) v. a. Rendre ascétique. S'ascétiser v. pr. Devenir ascétique.

ASCÉTISME (*as-sé-tis-me*) n. m. (de ascète). Vie consacrée aux exercices de piété.

ASCIDIE (*as-si-dé*) n. f. Feuille dont l'extrémité ressemble à un vase (comme celles de *nepenthes*, *sarracénie*).

ASCEN (*as-si-an*) n. m. (gr. a priv., et *skia*, ombre). Habitant de la zone torride, sans ombre à midi.

ASCITE (*as-si-te*) n. f. Hydropisie du péritoine. Adjectiv. : *Hydropisie ascite*.

ASCLEPIADE (*as-klé*) n. m. (du n. d'un poète grec). Vers lyrique, grec ou latin, composé d'un spondee, de deux choriambes et d'un iambe. Adjectiv. : vers asclepiades.

ASCLEPIADE (*as-klé*) n. f. ou **ANCLÉPIAS** (*as-klé-pi-as*) n. m. Genre de plantes à graines soyeuses, auquel appartient le *dompte-venin*.

ASCOMYCETES (*as-ko*) n. m. pl. Ordre de la classe des champignons, dont le thalle se développe souvent sur les matières en voie de décomposition. S. un *ascomyète*.

ASEPSIE (*sép-si*) n. f. (gr. a priv., et *sepsis*, infection). Ensemble des méthodes thérapeutiques qui éliminent les microbes sans agent antiseptique.

ASEPTIQUE (*sép*) adj. Qui tient de l'asepsie : pansement aseptique. N. m. : un aseptique.

ASEUXE (*sèk-su-é*), **OU ASEUXEL**, **ELLE** (*sèk-su-él*, *-é-le*) adj. Qui n'a pas de sexe.

ASIALIE (*si-a-li*) n. f. (gr. a priv., et *sialon*, saline). Défaut de salive.

ASIAIRCAT (*zi-ar-ka*) n. m. pl. Fonction d'asirarque.

ASIAIRQUE (*zi-ar-ke*) n. m. Nom donné dans la province romaine de l'Asie aux magistrats supérieurs des rites religieux, chargés d'organiser les fêtes et les jeux sacrés.

ASIATIQUE (*zi-a*) adj. et n. De l'Asie.

ASILE (*zi-le*) n. m. (lat. *asylum*). Lieu de refuge. Fig. Protection, retraite : asile de la paix. Établissement où l'on trouve une retraite dans l'indigence, la vieillesse, les infirmités. Salle d'asile, établissement où les enfants des deux sexes étaient admis de deux à six ans. (Les salles d'asile ont été remplacées en 1881 par les écoles maternelles.) V. ÉCOLE (Part. hist.). Droit d'asile. V. ASILES (Part. hist.).

ASINE (*zi-ne*) adj. f. (du lat. *asinus*, âne). Qui rapport à l'âne. Bête asine, âne ou ânesse.

ASPARAGINE (*as-pa*) n. f. Substance qui se trouve dans les jeunes pousses d'asperge.

ASPARAGINÉES (*as-pa-né*) n. f. pl. Bot. Liliacées ayant pour fruit une baie et dont le type est l'asperge. S. une asparaginée.

ASPE (*as-pe*) ou **ASPLE** (*as-ple*) n. m. Dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons.

ASPECT (*as-pé*; *pék* devant une voyelle) n. m. (lat. *aspectus*). Vue d'un objet. Manière dont il se présente à la vue. Fig. Face d'un affaire : entreprise qui se présente sous un fâcheux aspect.

ASPERGE (*as-pér-jé*) n. f. (gr. *asparagos*). Plante potagère de la famille des liliacées, dont on mange les tiges quand elles sont encore tendres. Pointes d'asperges, l'extrémité des petites asperges.

ASPERGEMENT (*as-pér-jé-man*) n. m. Action d'asperger. Son résultat. (On dit mieux ASPERSION.)

ASPERGER (*as-pér-jé*) v. a. (du lat. *aspergere*, répandre). — Prend un e muet après le g devant a et o : j'aspergeai, nous aspergeons. Arroser légèrement avec une branche d'arbre ou un goupillon.

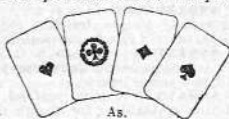
ASPERGERIE (*as-pér-jé-ri*) ou **ASPERGIERE** (*ji-é-ri*) n. f. Champ d'asperges.

ASPERGES (*as-pér-jés*) n. m. (mot lat. signif. tu aspergeras). Goupillon pour asperger. Moment de l'aspersion, à la messe : on en est à l'asperges.

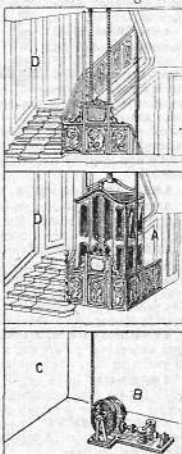
ASPERGILLE n. f. ou **ASPERGILLUS** n. m. Champignon ascomycète qui s'épanouit sur les jus sucrés.

ASPERTÉ (*as-pé*) n. f. (du lat. *asper*, âpre). Ragoût. État de ce qui est raboteux : l'asperité du sol. Fig. Rudesse désagréable : les asperités du style.

ASPERME (*as-pér-me*) adj. (gr. a priv., et *sperma*, graine). Qui ne produit pas de graines.



As.



Ascenseur : A, cabine ; B, moteur électrique ; C, sous-sol ; D, cage de l'escalier.



Asperges.

quelque chose de solide. *Fig.* Etablir : *asseoir un camp, des impositions, un gouvernement, etc.* **ASSOIR** v. pr. Se mettre sur son siège.

ASSÈREAUX (a-se-ré) n. m. pl. *Mines.* Faille d'une couche ardoisière. Le sing. *assereau* est peu usé.

ASSERMENTÉ, *E* (a-ser-man) adj. Qui a prêté serment au gouvernement, à la constitution : *fonctionnaire assermenté*. *Prêtre, curé, évêque assermenté*. *Prêtre, curé, évêque*, qui, en 1790, avait prêté serment à la constitution civile du clergé.

ASSERMENTER a-ser-man-té v. a. Faire prêter serment : *assermenter un fonctionnaire, un témoin*.

ASSERTIF, *IVE* (a-ser) adj. Qui a le caractère de l'assertion : *proposition assertive*.

ASSERTION (a-ser-si-on) n. f. (du lat. *asserere*, affirmer). Affirmation, proposition qu'on soutient comme vraie.

ASSERVIR (a-sér) v. a. Assujettir, réduire à l'esclavage, à une dépendance extrême. *Fig.* *Asservir ses passions, les dompter*. *ANT. Delever, affranchir*.

ASSERVISSANT (a-sér-vi-san), *E* adj. Qui asservit : *condition asservissante*.

ASSERVISSEMENT (a-sér-vi-se-man) n. m. Etat de ce qui est asservi. Assujettissement, dépendance. *ANT. Affranchissement, libération*.

ASSERVISSEUR (a-sér-vi-seur) n. m. Celui qui asservit. *ANT. Libérateur, affranchisseur*.

ASSESEUR (a-sè-seur) adj. et n. m. (du lat. *assidre* s'asseoir auprès). Adjoint à un juge : *conseiller assesseur*.

ASSESSORAL ou **ASSESSORIAL**, *E*, *AUX* a-sè-so adj. Qui a rapport à l'assessorat.

ASSESSORAT (a-sè-so-ra) ou **ASSESSORIAT** (a-sè-so-ri-a) n. m. Charge, fonctions d'assesseur.

ASSETTE (a-sè-te) n. f. Syn. de ASSEAU.

ASSELER (a-seu-lé) v. a. Faire qu'on soit seul. (Vx.) (On dit mieux *essouler*.)

ASSEZ (a-sè) adv. *préf. ad.* et lat. *satis*, suffisamment. En quantité suffisante, suffisamment.

ASSIBILATION (a-si-bi-la-si-on) n. f. Attribution du son sifflant à une lettre qui ne la pas ordinairement : *l'assibilaton de t à lieu dans inertie, idiotie, assibilaton, etc.*

ASSIBLER (a-si-bi-lé) v. a. Donner le son sifflant de s.

ASSIDU, *E* (a-si) adj. (du lat. *assidere*, se tenir auprès). Exact à se rendre où le devoir l'appelle : *commis assidu*, qui rend des soins continuels : *courisans assidus*. Appliqué sans cesse : *assidu à l'étude*. Continu : *travail assidu*. *ANT. Inexact, négligent*.

ASSIDUITE (a-si) n. f. Exactitude, application, continuité de soins : présence fréquente dans un lieu, auprès de quelqu'un. *ANT. Inexactitude, négligence*.

ASSIDUMENT (a-si-dè-man) adv. Avec assiduité. Constamment, continuellement.

ASSIÉGÉ, *E* (a-si-é-jé) adj. Dont on fait le siège : *ville assiégée*. N. Personne qui se trouve dans la place au moment du siège : *les assiégés*.

ASSIEGANT (a-si-é-jan), *E* adj. et n. Qui assiege : *armée assiégeante*, *les assiégeants*. *ANT. Assiégé*.

ASSIEGER (a-si-é-jé) v. a. *préf. ad.* et lat. *sehere*, s'établir. — Se con. comme *abréger*. Faire le siège d'une place. *Fig.* Obséder, importuner.

ASSIETTE a-si-è-te n. f. *rad. asséoir*. Manière d'être assis, placé. Position stable d'un corps : *l'assiette d'une poutre*. Pièce de vaisselle plate ou creuse, dans laquelle chaque convive reçoit les aliments. Son contenu : *une assiette de soupe*. *Fig.* Disposition de l'esprit. N'être pas dans son assiette : *être mal à l'aise*. *L'assiette de l'impôt*, sa base, son fondement. *Pop.* Avoir l'assiette au beurre loc. adv. Etre dans l'aisance, les honneurs.

ASSIETTÉE (a-si-é-té) n. f. Contenu d'une assiette.

ASSIGNABLE (a-si-gna-ble) adj. Qui peut être déterminé avec précision. Qui peut être sommé de comparaître en justice.

ASSIGNAT (a-si-gna) n. m. Papier-monnaie dont la valeur était assignée sur les biens nationaux : *crées en 1789, les assignats furent supprimés en 1797*.

ASSIGNATION (a-si-gna-si-on) n. f. Citation devant le juge. Attribution de fonds à un paiement.

ASSIGNER (a-si-gné) v. a. *préf. ad.* et lat. *signum*, signe. Appeler quelqu'un en justice. Affecter un fonds

à un paiement. *Fig.* Affecter, donner, déterminer : *assigner une place, un rendez-vous, une cause à un événement*.

ASSIMILABILITÉ (a-si) n. f. Qualité de ce qui est assimilable.

ASSIMILABLE (a-si) adj. Qui peut être assimilé. Qui peut être converti en la propre substance de l'être qui s'en nourrit : *toutes les substances alimentaires ne sont pas assimilables*.

ASSIMILATEUR, *TRICE* (a-si) adj. Qui assimile : *fonctions assimilatrices*.

ASSIMILATIF, *IVE* (a-si) adj. Qui a la faculté d'assimiler.

ASSIMILATION (si-on) n. f. Action d'assimiler.

ASSIMILÉ (a-si) n. m. Militaire non combattant

ASSIMILÉ (a-si-mi-lé) v. a. (*préf. ad.* et lat. *similis*, semblable). Rendre semblable : *l'ivrognerie assimile l'homme à la brute*. Etablir une comparaison. **ASSIMILER** v. pr. Se comparer : *s'assimiler aux grands hommes*. *Physiq.* Approprier à sa substance : *s'assimiler des aliments*. *ANT. Différencier, égarer*.

ASSIS, *E* (a-si, è-ze) adj. Qui est sur son séant. Situé. *Fig.* Bien établi : *réputation bien assise*.

ASSISE (a-si-ze) n. f. (subst. partic. de *asseoir*). Rang de pierres posées horizontalement. Pl. **Cour d'assises**, tribunal institué pour juger les causes criminelles. Séances tenues par les magistrats pour juger les causes criminelles. — La cour d'assises siège ordinairement au chef-lieu du département plusieurs fois dans l'année ; elle se compose d'un président assisté de deux autres magistrats, et d'un jury de douze membres ou jurés.

ASSISTANCE (a-sis-tan) n. f. Aide, secours : *on doit assistance aux malheureux*. Présence d'un magistrat ou d'un prêtre, lorsqu'elle est requise. Assemblée, auditoire : *son discours ravit l'assistance*.

Assistance publique, administration publique de secours et de bienfaisance. **Assistance publique**, institution qui facilite ou procure gratuitement aux indigents la défense de leurs droits en justice.

ASSISTANT, *E* (a-sis-tan), adj. Qui assiste, qui aide. N. m. pl. Personnes assemblées dans un même lieu.

ASSISTÉ (a-sis-té), *E* n. Qui jouit du bénéfice de l'assistance publique ou de l'assistance judiciaire.

ASSISTER (a-sis-té) v. n. (*préf. ad.* et lat. *sistere*, se tenir). Etre présent : *assister à une séance*. V. a. Secourir, aider : *assister un malheureux*. *ANT. Nuire, desservir*.

ASSOCIATION (a-so-si-a-si-on) n. f. Action d'associer. Union de personnes pour un intérêt, un but commun. *Association des idées*, acte psychologique par lequel une idée en évoque une autre.

ASSOCIE, *E* (a-so) n. Personne liée par association avec une ou plusieurs autres.

ASSOCIER (a-so-si-é) v. a. (*préf. ad.* et lat. *sociare*, joindre. — Se conj. comme *préf.*) Faire entrer en participation, en communauté : *associer un ami à une entreprise*. Réunir en vue d'un but commun. Unir, joindre : *associer des idées*. **ASSOCIER** v. pr. Entrer en société avec. *ANT. Désassocier*.

ASSOIFFÉ (a-voi-fé), *E* adj. Altéré. Se dit surtout au fig. : *assoiffé de richesses*.

ASSOLEMENT (a-so-le-man) n. m. Succession méthodique de cultures pour obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir. V. **JACHER**.

ASSOLEUR (a-so-lé) v. a. (de *so*, et *volé*). Alternier les cultures d'un champ. *ANT. Désoler*.

ASSOMBRI a-son-v. a. Rendre sombre : *nuage qui assombrit le ciel*. *Fig.* : *les chagris s'assombrissent le front*. **ASSOMBRI** v. pr. Devenir sombre. *ANT. Eclairer, égayer*.

ASSOMMANT (a-so-man), *E* adj. *Fam.* Fatigant, ennuyeux à l'excès : *travail, homme assommant*.

ASSOMMER (a-so-mé) v. a. Tuer en frappant avec un corps pesant. Batre avec excès. *Fig.* Confondre, accabler. *Fam.* Importuner : *assommer des questions*.

ASSOMMEUR (a-so-meur) n. m. Qui assomme.

ASSOMMÉ (a-so-mé) n. m. Tout instrument qui sert à assommer. Sorte de bâton plombé. *Fam.* Débit de boissons de bas étage.

ASSOMPTION (a-sonp-si-on) n. f. (du lat. *assumere*, enlever). Enlèvement de la sainte Vierge au ciel

par les anges. Jour où l'Église célèbre la fête de ce miracle (15 août). Œuvre d'art représentant cet événement : *au-dessus de l'autel est une assomption.*

ASSONANCE (a-so-n) n. f. Rime imparfaite, reposant seulement sur l'identité de la voyelle accentuée, comme : *sombre, tondre; peindre, peindre; tombe, onde*, etc. ANT. **DISSONANCE**.

ASSONANT (a-so-nan), E adj. Qui produit une assonance. ANT. **DISSONANT**.

ASSORTI, E (a-sor) adj. Qui se convient : *époux assortis; couleurs assorties*.

ASSORTIMENT (a-sor-ti-man) n. m. Convenance : *l'assortiment de ces couleurs est agréable. Assemblage complet de choses qui vont ensemble : assortiment de bijoux. Collection de marchandises de même genre : fonds d'assortiment.*

ASSORTIR (a-sor) v. a. Réunir des personnes, des choses qui se conviennent : *assortir des étoffes, des convives. Approvisionner de choses assorties : assortir un magasin. S'assortir v. pr. Se convenir : ces couleurs s'assortissent. ANT. Déassortir.*

ASSORTISSANT (a-sor-ti-san), E adj. Qui assortit bien, qui va bien : *couleur assortissante à une autre.*

ASSOUÇEMENT (a-sou-che-man) n. m. (de *souche*). Pierre formant la base du triangle d'un fronton.

ASSOUIPIR (a-sou) v. a. (pref. ad. et lat. *sovere*, endormir). Endormir à deux : *l'ether assoupit. Fig. Calmer, empêcher l'éclat d'une chose fâcheuse : assoupir la douleur. S'assoupir v. pr. S'endormir à moitié.*

ASSOUISSANT (a-sou-pi-san), E adj. Qui assoupit.

ASSOUISSEMENT (a-sou-pi-se-man) n. m. Etat d'une personne assoupie. Fig. Nonchalance extrême : *honteux assouissement.*

ASSOULIR (a-sou) v. a. Rendre souple : *assouplir une étoffe, les muscles. Fig. assouplir le caractère. ANT. Raidir ou raidir.*

ASSOULISSAGE (a-sou-pi-sa-je) n. m. Traitement que l'on fait subir aux fils de soie pour les assoupir.

ASSOULISSEMENT (a-sou-pi-se-man) n. m. Action d'assouplir : *exercices d'assouplissement. Fig. assouplissement du caractère.*

ASSOURDIR (a-sour) v. a. Rendre comme sourd. Rendre moins éclatant : *assourdir un son.*

ASSOURDISSANT (a-sour-di-san), E adj. Qui assourdit : *bruit assourdissant.*

ASSOURDISSEMENT (a-sour-di-se-man) n. m. Action d'assourdir. Résultat de cette action.

ASSOUVRIR (a-sou) v. a. (autre forme de *assoupir*). Rassasier pleinement : *assouvir sa faim, sa vengeance.*

ASSOUVISSEMENT (a-sou-vi-se-man) n. m. Action d'assouvir. Etat de ce qui est assouvi : *assouvissement de la faim, des désirs.*

ASSUJETIR (a-su-jé-tir) ou **ASSUJÉTI** (a-su) v. a. Soumettre, asservir, subjuguier : *assujettir un peuple. Astreindre; assujettir à l'obéissance. Fixer; assujettir une porte. ANT. Délivrer, dégager.*

ASSUJETISSANT (a-su-jé) ou **ASSUJETISSANT** (a-su-jé-ti-san), E adj. Qui gêne, assujettit : *travail assujettissant.*

ASSUJETISSEMENT (a-su-jé) ou **ASSUJETISSEMENT** (a-su-jé-ti-se-man) n. m. Action d'assujettir. Etat de dépendance, de soumission. Fig. Contrainte, sujétion : *la grandeur a ses assujettissements.*

ASSUMER (a-su-me) v. a. (pref. ad. et lat. *sumere*, prendre). Prendre sur soi, se charger de : *assumer une lourde responsabilité. ANT. Récusser, rejeter, se décharger.*

ASSURABLE (a-su) adj. Qui peut être assuré, garanti par une compagnie d'assurance.

ASSURANCE (a-su) n. f. Confiance, sécurité : *répondre avec assurance. Certitude : j'ai l'assurance que...* Garantie, gage, promesse formelle. **Compagnie d'assurance**, société qui, moyennant le paiement d'une prime fixe et régulière, garantit ses membres contre les risques d'incendie, grêle, inondation, naufrage, etc. ANT. **Incertitude, doute, hésitation.**

ASSURÉ, E (a-su) adj. Ferme, hardi : *pas, air, regard assuré. Certain, garanti : succès assuré. N. Qui est garanti par un contrat d'assurance.*

ASSURÉMENT (a-su-ré-man) adv. Certainement. **ASSURER** (a-su-ré) v. a. Rendre sûr, durable : *assurer le bonheur de quelqu'un. Rendre stable : assurer un mur. Garantir; assurer une ériance. S'engager à rembourser les pertes : assurer une récolte. Affirmer : assurer un fait à quelqu'un. Mettre dans un état de certitude : assurer quelqu'un d'une chose. S'assurer v. pr. Se procurer la certitude : nous nous sommes assurés que... Arrêter : s'assurer d'un coupable. Passer un contrat d'assurance.*

ASSUREUR (a-su) n. m. Celui qui assure un navire contre le naufrage, une maison contre l'incendie, etc.

ASSYRIEN, ENNE (a-si-ri-en, -ne) adj. et n. De l'Assyrie. — ANT. **ASSYRIEN**. Il atteignit sous Assurbanipal un haut degré de perfection. Le palais assyrien se compose d'une série de grandes salles et de couloirs, d'un ensemble assez peu varié. Mais la sculpture y était répandue à profusion : des taureaux ailes et des figures colossales apparaissaient à l'extérieur ; à l'intérieur se déroulaient en de multiples bas-reliefs les chasses et les victoires du prince. Les figures humaines sont de véritables portraits. Les animaux sont représentés avec beaucoup de talent et de vérité. De remarquables effets décoratifs étaient obtenus par l'emploi de briques émaillées et l'usage de peintures les bas-reliefs. L'ameublement, la bijouterie et la glyptique des Assyriens ont produit des œuvres d'une grande perfection. (V. p. 73.)

ASSYRIOLOGIE (a-si, ji) n. f. Science qui s'occupe des antiquités assyriennes.

ASSYRIOLOGUE (a-si, lo-ghe) n. m. Celui qui étudie les antiquités assyriennes.

ASTATIQUE (as-ta) adj. Qui présente l'état d'équilibre indifférent : *système astatique. Aiguilles astatiques*, système de deux aiguilles également aimantées, reliées entre elles et disposées de façon que les pôles de noms contraires soient en regard, de telle sorte que la terre n'ait aucune action sur le système.

ASTER (as-tér) n. m. Genre de composées, dont une espèce, l'aster de Chine, est la *reine-marguerite*.

ASTÉRIE (as-té-ri) n. f. Echinoderme appelé vulgairement étoile de mer.



Astérie.

ASTÉRISME (as-té-ris-me) n. m. SYN. DE CONSTELLATION.

ASTÉRISQUE (as-té-ris-ke) n. m. Signe typographique en forme d'étoile, pour indiquer un renvoi, une lacune, etc. (*).

ASTÉROÏDE (as-té-ro-i-de) n. m. (gr. *astér*, astre, et *eidos*, aspect). Nom de petites planètes visibles au télescope et circulant entre Mars et Jupiter. Nom donné aux aéroolithes, bolides, étoiles filantes, etc.

ASTHÉNIE (as-té-né) n. f. (du gr. a priv., et *sthenos*, force). Affaiblissement fonctionnel.

ASTHÉNIQUE (as-té) adj. Qui tient à l'asthénie.

ASTHMATIQUE (as-ma) adj. De la nature de l'asthme. N. Qui est affecté d'un asthme.

ASTHME (as-me) n. m. (du gr. *asthma*, respiration difficile). Maladie caractérisée par des suffocations intermittentes : *l'asthme est fréquent chez les vieillards.* — Les asthmatiques doivent se prémunir contre les variations de la température, porter des habits chauds et légers et s'abstenir de boissons alcooliques, d'aliments trop lourds.

ASTI (as-ti) n. m. Vin mousseux d'Asti (Italie).

ASTIC (as-tik) n. m. Outil dont les cordonniers se servent pour liser les semelles des souliers.

ASTICOT (as-ti-ko) n. m. Larve de la mouche à viande, dont on se sert pour la pêche.

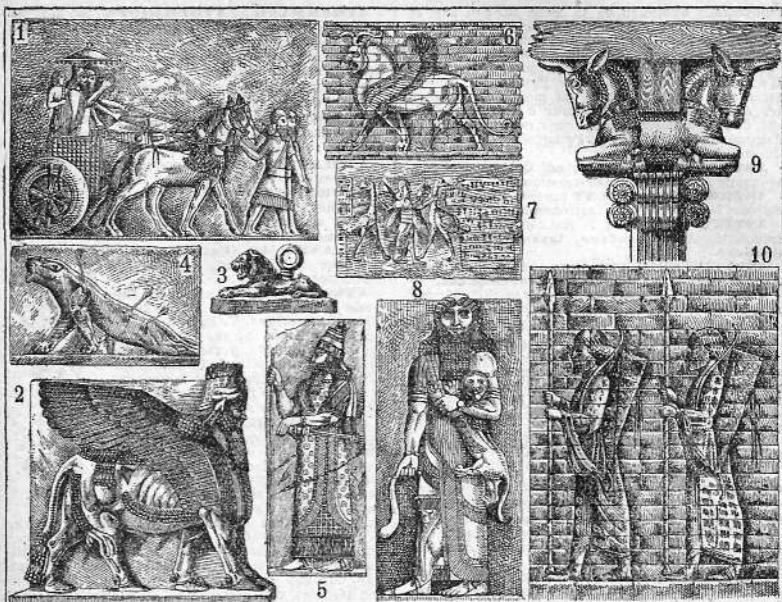
ASTICOTER (as-ti-ko-té) v. a. Fam. Tracasser pour des bagatelles.

ASTIGMATE (as-tig-ma-té) adj. Qui est affecté d'astigmatisme.

ASTIGMATISME (as-tig-ma-tis-me) n. m. (gr. a priv., et *stigma*, pointe). Trouble de la vision par inégalité de courbure du cristallin.

ASTIQUAGE (as-ti-ke) n. m. Action d'astiquer.

ASTIQUER (as-ti-ke) v. a. Faire reluire en frottant avec un astic. Faire briller un équipement militaire. Prendre luisants des objets ou des ustensiles en métal.



ART ASSYRIEN : 1. Téglatphalazar III sur son char (British Museum) ; 2. Taureau ailé (Louvre) ; 3. Lion en bronze (Louvre) ; 4. Lionne blessée (British Museum) ; 5. Sargon (Louvre) ; 6. Griffon ailé, frise du palais de Darius (Louvre) ; 7. Empreinte d'un sceau (Musée de La Haye) ; 8. Hercule assyrien ; 9. Chapiteau du palais de Darius (Louvre) ; 10. Frise des archers, palais de Darius (Louvre).

ASTRAGALE (*as-tra* n. m. [gr. *astragalos*). Arch. Mouline qui couronne la partie supérieure d'une colonne. *Anat.* Un des os du pied. *Bot.* Genre de légumineuses papilionacées, originaires de l'Asie et dont certaines espèces donnent la gomme adragante.

ASTRAKAN ou **ASTRACAN** (*as-tra*) n. m. Fourrure d'agneau mort-né, à poil frisé, préparée à Astrakan ou suivant les mêmes procédés.

ASTRAL (*as-tral*). E adj. Des astres : influences *astrales*. Lampe *astrale*, lampe dont la lumière tombe de haut en bas, sans porter d'ombre par ses appuis.

ASTRE (*as-tre*) n. m. [gr. *astron*]. Corps céleste. Fig. Beauté rare : cette femme est un astre.

ASTREINDRE (*as-trin-dre*) v. a (du lat. *astringere*, lier, attacher. — Se conj. comme *craindre*). Obliger, soumettre, assujettir. *S'*astreindre v. pr. S'assujettir à : *s'*astreindre à des occupations, à des travaux. *ANT.* Dispenser, exempter.

ASTREINTE (*as-trin-te*) n. f. Syn. de CONTRAINTE.

ASTRICTIF, IVE (*as-trik*) adj. Qui est astringent :

remède astringent ; substance astringente. *ANT.* Laxatif.

ASTRICTION (*as-trik-si-on*) n. f. Effet produit par un astringent.

ASTRINGENCE (*as-trin-jan-se*) n. f. Qualité de ce qui est astringent.

ASTRINGENT (*as-trin-jan*). E adj. (du lat. *astringere*, resserrer). Méd. Qui resserre ; remède astringent. N. m. : un astringent. *ANT.* Laxatif.

ASTROLABE (*as-tro*) n. m. [gr. *astron*, astre, et *labanon*, vendre]. Instrument pour mesurer la position des astres et leur hauteur au-dessus de l'horizon.

ASTROLÂTRE (*as-tro*) adj. et n. [gr. *astron*, astre, et *latreuein*, adorer]. Se dit d'un adorateur des astres : les Chaldéens étaient astrolâtres.

ASTROLÂTRIE (*as-tro-lâ-tri*) n. f. (de *astrolâtre*). Adoration des astres. Culte rendu aux astres.

ASTROLOGIE (*as-tro-lo-ji*) n. f. [gr. *astron*, astre, et *logos*, discours]. Art de prédire les événements d'après l'inspection des astres. — Cette science prétendait prédire l'avenir par l'inspection des astres, comme s'ils pouvaient avoir quelque influence sur les événements qui dépendent uniquement de la volonté de l'homme et de son libre arbitre. Née en Chaldée, l'astrologie passa en Egypte, de là en Grèce, puis en Italie, et ensuite dans tout l'occident de l'Europe. On a peine à croire que les hommes les plus célèbres dans tous les temps, que Tacite, Galien, saint Thomas d'Aquin, Tycho-Brahé, Képler et mille autres, s'en soient occupés. Chaque prince avait un astrologue à sa cour ; celui de Louis XI se nommait Galeotti et celui de Catherine de Médicis Côme Ruggieri, tous les deux Italiens. Il ne naissait pas un personnage de quelque importance sans qu'on appelât un astrologue pour tirer son horoscope. Cette superstition ne disparut qu'au XVIII^e siècle.

ASTROLOGIQUE (*as-tro*) adj. Qui appartient à l'astrologie : observation astrologique.

ASTROLOGIEMENT (*as-tro, ke-man*) adv. D'après l'astrologie : horoscope tiré astrologiquement.

ASTROLOGUE (*as-tro-lo-ghe*) n. m. Qui s'adonne à l'astrologie.

ASTRONOME (*as-tro*) n. m. Qui connaît l'astronomie ou qui s'en occupe.

ASTRONOMIE (*as-tro-no-mi*) n. f. [gr. *astron*, astre, et *nomos*, loi]. Science qui traite des astres. — L'astronomie apprend à déterminer la position relative des astres, leur configuration, et à constater les lois de leurs mouvements. Les philosophes grecs prièrent une partie de leurs connaissances astronomiques chez les Egyptiens ; Pythagore enseignait le



A. Astragale.

mouvement quotidien de la terre sur son axe, et son mouvement annuel autour du soleil : il rattacha les planètes et les comètes au système solaire. Ptolémée, célèbre astronome de l'école d'Alexandrie, établit un système qu'adoptèrent toutes les nations : il admettait, contrairement à Pythagore, que la terre était placée au centre du monde et que tous les astres se mouvaient autour d'elle. Au xv^e siècle, Copernic, astronome polonais, ramena la science astronomique aux idées de Pythagore. (V. la carte du ciel, au mot TERRA.)

ASTRONOMIQUE (*as-tro*) adj. Qui concerne l'astronomie : *observation astronomique.*

ASTRONOMIQUEMENT (*as-tro, ke-man*) adv. Suivant les principes de l'astronomie.

ASTUCE (*as-tu-se*) n. f. (lat. *astutia*). Finesse méchante. ANT. *faudeur, loyauté, franchise, droiture.*

ASTUCIEUSEMENT (*as-tu-si-eu-se-man*) adv. Avec astuce. ANT. *loyalement, franchement.*

ASTUCIEUX, EUSE (*as-tu-si-eh, eu-se*) adj. Qui a de l'astuce. ANT. *Candide, droit, franc, loyal.*

ASYMÉTRIE (*a-si, tri*) n. f. Défaut de symétrie.

ASYMÉTRIQUE (*a-si*) adj. Sans symétrie.

ASYMPTOTE (*a-sinp*) n. f. (gr. a priv., *sun*, avec, et *pipten*, tomber), Géom. Ligne droite disposée par rapport à une branche infinie de courbe, de façon que la distance d'un point de la courbe à cette droite tende vers zéro quand le point s'éloigne indéfiniment.

ASYMPTOTIQUE (*a-sinp*) adj. Qui a rapport à l'asymptote.

ASYNARTE (*a-si*) adj. et n. m. (gr. *asynartés*). En métrique ancienne, se dit d'un vers lyrique composé de deux membres, dont chacun peut être considéré comme un vers particulier.

ASYNDE (*a-sin*) n. f. (gr. a priv., et *sundein*, joindre). Figure qui consiste à supprimer dans une phrase les particules conjonctives.

ASYSTOLIE (*a-sis-to-lie*) n. f. (gr. a priv., et *sustolê*, contraction). Ensemble des troubles dus à l'affaiblissement du cœur.

ATABAXIE (*hasi*) n. f. (gr. a priv., et *tarassein*, troubler). Etat d'une personne que rien n'émeut.

ATAVIQUE adj. Qui se rapporte à l'atavisme.

ATAVISME (*vis-me*) n. m. (du lat. *atavus*, bisaitiel). Hérité de certains caractères venus des aïeux, des ascendants.

ATAXIE (*hasi*) n. f. Incoordination pathologique des mouvements du corps : *ataxie locomotrice.*

ATAXIQUE (*hasi-ke*) adj. Qui appartient à l'ataxie. N. Atteint d'ataxie.

ATELE n. m. Genre de singes américains, dits *simy-saraïnés*, à cause de la longueur démesurée de leurs membres.

ATELIER (*li-ê*) n. m. (de *attelle*). Lieu où travaillent des ouvriers, des artistes, etc. Les ouvriers ou élèves travaillant sous un maître.

ATELLANES (*tê-la-ne*) n. f. pl. Chez les Romains, farces populaires qui avaient pris naissance à Atella.

ATERMOIEMENT ou **ATERMOIMENT** (*têr-moi-man*) n. m. Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers, pour le payer à terme convenu. *Par ext.* Délai, tergiversation (s'emploie surtout au plur.).

ATERMOYER (*têr-moi-tê*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) Retarder le terme d'un paiement. *Fig.* Différer, remettre, ajourner.

ATEUCHUS (*huss*) n. m. Coléoptère des régions chaudes, comprenant des bousiers dont une espèce est le scarabée sacré des anciens Égyptiens.

ATHÉE (*tê*) adj. et n. (gr. a priv., et *Theos*, Dieu). Qui ne reconnaît point l'existence de Dieu. ANT. *Déiste.*

ATHÉISME (*tê-is-me*) n. m. Doctrine des athées. ANT. *Théisme, déisme.*

ATHÉISTIQUE (*tê-is-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'athéisme.

ATHÉNÉE (*tê-nê*) n. m. (du gr. *Athênê*, Minerve, déesse des beaux-arts). Etablissement de des savants, des gens de lettres se réunissant pour faire des cours, des lectures.

ATHERMAL, E, AUX (*têr*) adj. (gr. a priv., et *thermos*, chaleur). Se dit des eaux minérales froides.

ATHERMANE ou **ATHERMIQUE** (*têr*) adj. Se dit d'un corps qui ne se laisse pas traverser par les radiations calorifiques.

ATHÉROME n. m. (du gr. *athera*, bouillie). Dégénérescence de la tunique interne des artères.

ATHLÈTE (*at-tê-te*) n. m. (du gr. *athlos*, combat). Lutteur qui figurait dans les jeux et les exercices gymnastiques des anciens. Homme très fort.

ATHLÉTIQUE (*at-tê*) adj. Qui appartient aux athlètes : *formes athlétiques; force athlétique.*

ATHLÉTISME (*at-tê-ti-me*) n. m. Ensemble des exercices corporels auxquels se livrent les athlètes.

ATHREPSIE (*têr-p-si*) n. f. (gr. a priv., et *threpsis*, action de nourrir). Défaut d'assimilation des aliments, amenant chez les enfants une dénutrition progressive.

ATLANTE (de *Atlas* n. myth.) n. m. Figure d'homme qui soutient un ouvrage d'architecture.

ATLANTIQUE adj. Qui se rapporte à l'Atlas, ou à l'Atlantique : *littoral atlantique.* V. *Part. hist.*

ATLAS (*liss*) n. m. (de *Atlas* n. myth.). Première vertèbre du cou (qui supporte la tête, de la même manière qu'Atlas supportait le monde). Recueil de cartes géographiques. Planches jointes à un ouvrage.

ATMOSPHERE (*mos-fê*) n. f. (gr. *atmos*, vapeur, et *sphaira*, sphère). Masse d'air qui environne la terre. Poids d'une colonne cylindrique de mercure, ayant pour hauteur 76 cent., et pour base 1 cent. carré (1,033 gr. environ), que l'on prend pour unité de pression dans l'étude des gaz : *pression de dix, de vingt atmosphères.* — L'atmosphère doit affecter la forme d'un sphéroïde beaucoup plus aplati que ne l'est la terre : on n'est pas complètement fixé sur son épaisseur, qui ne paraît cependant pas dépasser une soixantaine de kilomètres. L'atmosphère exerce sur tous les corps à la surface de la terre une pression dite *pression atmosphérique*, qui est variable et que l'on étudie à l'aide du *baromètre* ; cette pression moyenne est de 1,033 gr. par cent. carré, de sorte que la pression sur un homme de grandeur ordinaire est d'environ 17,000 kilogrammes. Si nous ne sommes pas coavés par cet énorme poids, c'est qu'il est sans cesse contre-balançé par la réaction des fluides dont notre corps est rempli. Les couches d'air qui constituent l'atmosphère se refroidissent à mesure qu'on s'élève, d'environ 1° par 215 mètres environ. (V. AIR.) Les planètes et leurs satellites (la lune exceptée) sont également entourés d'une atmosphère.

ATMOSPHÉRIQUE (*mos-fê*) adj. Qui a rapport à l'atmosphère : *pression, phénomène atmosphérique.*

ATOLL ou **ATTOLL** n. m. Ile annulaire, formée par des coraux.

ATOME n. m. (du gr. *atomos*, qu'on ne peut diviser). Particule d'un corps regardée comme indivisible et qui forme la plus petite quantité d'un élément pouvant entrer en combinaison. *Fig.* Corps relativement très petit : *les hommes sont des atomes dans l'univers.*

ATOMICITÉ n. f. Chim. *Atomicité d'un corps*, nombre d'atomes constituant la molécule de ce corps.

ATOMIQUE adj. Qui a rapport aux atomes : *théorie atomique. Poids atomique*, poids relatif des atomes des divers corps. *Notation atomique*, notation chimique, basée sur la considération des poids atomiques.

ATOMISME (*mis-me*) n. m. Système des philosophes qui prétendent expliquer la formation de l'univers par la combinaison fortuite des atomes.

ATOMISTE (*mis-te*) n. m. Partisan de l'atomisme.

ATOMISTIQUE (*mis-ti-ke*) adj. Qui concerne l'atomisme. N. f. Théorie chimique ayant l'atome pour base.

ATONE adj. (gr. a priv., et *tonos*, ton). Fixe, immobile, sans expression, en parlant de l'œil, du regard. Sans vigueur. Non accentué : *voyelle atone.*



Atlas.

ATONIE (nst) n. f. Manque de force, de vitalité.
ATONIQUE adj. Qui résulte de l'atonie : *état atonique*.

ATOUR n. m. (de *atourner*). Tout ce qui sert à la parure des femmes : *jeune fille parée de ses plus beaux atours*.

ATOURNER (né) v. a. (de *à*, et *tourner*). Parer. (V.)

ATOUT (tou) n. m. (de *à*, et *tout*). Carte de la couleur qui retourne. *Pom. Coup. revers.*

ATOXIQUE (tok-si-ke) adj. (gr. a priv., et *toxi-kon*, poison). Qui n'a point de venin.

ATRABILAIRE (bé-re) adj. et n. D'humeur noire.
ATRABILE n. f. (lat. *atra*, noir, et *bilis*, bile). Méd. anc. Bile noire, mélancolie. Une des quatre humeurs de Galien.

ATRE n. m. (anc. all. *astrih*). Foyer de la cheminée.

ATRIUM (on) n. m. Chez les Romains, cour intérieure entourée d'un portique. Pl. des *atria*.
ATROCE adj. (lat. *atrox*, acis). D'une cruauté excessive. Horrible à supporter : *douleur atroce*.

ATROCEMENT (man) adv. D'une manière atroce.

ATROCITÉ n. f. Action atroce, cruauté, horrible.

ATROPHIE (fi) n. f. gr. a priv., et *trophé*, nourriture). Méd. Déperissement d'un être, d'un organe, par défaut de nutrition. Amaigrissement excessif.

ATROPHIE (fi-é). E adj. Méd. (rad. *atrophie*). Très amaigri : *membré atrophie*.

ATROPIER (fi-e) v. a. Se conj. comme *prier*. Méd. Faire périr par atrophie. **S'atrophier** v. pr. Périr par atrophie.

ATROPINE n. f. Alcaloïde extrait de la belladone : *l'atropine fait dilater la pupille*.

ATTABLER (s^t) (sa-ta-blé) v. pr. Se mettre à table.

ATTACHANT (a-ta-chan) E adj. Qui intéresse, fixe fortement l'attention : *lecture attachante*.

ATTACHE (a-ta-ché) n. f. Ce qui attache. lien, courroie, etc. Endroit où se fixe un muscle. Partie qui joint la main au bras, le pied à la jambe ; voir *les attaches fines*. Fig. Tenir quelqu'un à l'attache, le tenir dans un extrême assujettissement. *Mar. Port d'attache*, port de départ et d'arrivée d'un navire ou d'un service maritime.

ATTACHÉ (a-ta) n. m. Membre du personnel d'une ambassade, d'une légation : *attaché militaire*.

ATTACHEMENT (a-ta-che-man) n. m. Sentiment de vive affection qui unit à quelqu'un ou à quelque chose. Application : *attachement au travail*. Relevé journalier des travaux et dépenses d'un entrepreneur.

ATTACHER (a-ta-ché) v. a. (de *à*, et du bas lat. *tascen*, ce qui fixe). Joindre fortement une chose à une autre. Fixer : *attacher ses yeux sur quelque chose*. Fig. Lier par quelque chose qui plaît, oblige : *attacher par la reconnaissance*. Attribuer : *attacher du prix à un objet*. Absol. Intéresser : *cette lecture attache*. **S'attacher** v. pr. *S'attacher aux pas de quelqu'un*, le suivre sans cesse. *S'attacher à quelqu'un*, éprouver pour lui de l'affection. *S'attacher à quelque chose*, s'y appliquer. **ANT. Détaacher.**

ATTACUS (at-ta-kus) n. m. Papillon bombycien des régions tropicales.

ATTAQUABLE (a-ta-ka-blé) adj. Qui peut être attaqué : *place attaquable*. **ANT. Inattaquable.**

ATTAQUANT (a-ta-kan) n. m. Celui qui attaque.

ATTAQUE (a-ta-ke) n. f. Action d'attaquer, agression. Fig. Accès subit d'un mal : *attaque d'apoplexie*. Atteinte : *les attaques de la coléme*. Pop. Être d'attaque, être vigoureux. **ANT. Défense, riposte.**

ATTAQUER (a-ta-ke) v. a. Assaillir le premier. Fig. Provoquer, braver. Intenter une action judiciaire : *attaquer quelqu'un en justice*. Ronger : *la rouille attaque le fer*. **ANT. Défendre, protéger, riposter.**

ATTARDER (a-ta-dé) v. a. Mettre en retard : *il m'a attardé*. **S'attarder** v. pr. Se mettre en retard.

ATTEINDRE (a-tin-dre) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tangere*, toucher). Se conj. comme *craindre*. Toucher de loin : *atteindre d'un coup de pierre*. Joindre en chemin : *atteindre celui qui était en avant*. Parvenir à : *atteindre le but ; atteindre une*

vieillesse avancée. V. n., avec la prép. *à*, quand il y a effort, difficulté : *atteindre au plancher*. **ANT. Manquer.**

ATTEINT (a-tin), E adj. Attaqué : *atteint de la peste*. Atteint et convaincu, coupable de fait et reconnu coupable en droit : *atteint et convaincu de vol*.

ATTEINTE (a-tin-te) n. f. Coup dont on est atteint. *frappé*. Fig. Dommage matériel ou préjudice moral : *atteinte du feu, de la maladie*.

ATTELE n. m. Insecte coléoptère, qui attaque le chêne, la vigne.

ATTELAGÉ (a-te) n. m. Action ou manière d'atteler : *attelage mal fait*. Ensemble de bêtes attelées.

ATTELER (a-te-lé) v. a. (rad. *attelle*. — Prend deux l devant une syllabe muette : *attelle*. Attacher des animaux de trait à une voiture. **ANT. Déceler.**

ATTELE (a-té) n. f. du lat. *hasta*, lance). Partie en bois du collier des chevaux, à laquelle les traits sont attachés. *Chir.* Eclisse, petite pièce de bois, de fer blanc, de carton, etc., pour maintenir des os fracturés.

ATTELEMENT (a-te-le-man) n. m. Action d'atteler. Résultat de cette action.

ATTELURE (a-te) n. f. Cheville mobile, qui fixe les traits du cheval au timon.

ATTENDANT (a-te-nan), E adj. Contigu : *cour attenante à la maison*.

ATTENDANT (a-tan-dan) (EN) loc. prép. Jusqu'à la réalisation de... **En attendant que** loc. conj. Jusqu'à ce que.

ATTENDRE (a-tan-dre) v. a. (préf. *ad*, et lat. *tendere*, tendre). Rester dans un lieu jusqu'à ce qu'arrive quelqu'un, quelque chose : *attendre Pennemi, l'ennemi*. Fig. Être prêt : *le dîner nous attend*. V. n. Différer : *il faut attendre*. **S'attendre** v. pr. Compter sur, espérer, prévoir : *s'attendre à une fauche*. **PROV.** : *Attendez-moi sous l'orme*, se dit en parlant d'un rendez-vous où l'on ne veut pas aller ; d'une promesse qu'on ne veut pas tenir. **Tout vient à point à qui sait attendre**, avec du temps et de la patience, on réussit, on vient à bout de tout.

ATTENDRI (a-tan) v. a. Rendre tendre : *la gelée attendrit les chairs*. Fig. Emouvoir : *attendrir le cœur*. **S'attendrir** v. pr. Devenir tendre : *le gibier s'attendrit quand il faisande*. Être ému. **ANT. Durcir, endurcir.**

ATTENDRISSANT (a-tan-dri-san), E adj. Qui émeut l'âme : *paroles attendrissantes*.

ATTENDRISSÉMENT (a-tan-dri-se-man) n. m. Etat de l'âme émue. Mouvement de tendresse, de compassion. **ANT. Durcissement, endurcissement.**

ATTENDU (a-tan) prép. Vu, eu égard : *attendu les événements*. **Attendu que** loc. conj. Vu que, puisque.

ATTENTANT (a-tan-tan) n. m. Entreprise criminelle contre les personnes ou les choses : *Henri IV fut victime de dix-neuf attentats*.

ATTENTATOIRE (a-tan) adj. Qui porte atteinte, préjudice : *mesure attentatoire*.

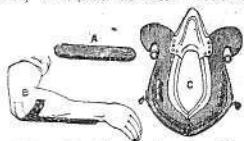
ATTENE (a-tan-é) n. f. Etat de celui qui attend. Temps pendant lequel on attend : *être dans l'attente*.

ATTENTER (a-tan-té) v. n. (préf. *ad*, et lat. *tentare*, tenter). Commettre une tentative criminelle : *Damiens attentat à la vie de Louis XV*.

ATTENTIF, IVE (a-tan) adj. Qui a de l'attention, de l'application : *élève attentif*. **ANT. Inattentif.**

ATTENTION (a-tan-si-on) n. f. (préf. *ad*, et lat. *tendere*, tendre). Fig. Application d'esprit. Soins officieux, sollicitude, égard : *une aimable attention ; avoir mille attentions pour...* **Absol. et interj.** : *Attention ! soyez attentif*. *Faute d'attention*, manque d'attention. **ANT. Distraction, inadvertance.**

ATTENTIONNÉ (a-tan-si-o-né), E adj. Qui a des prévenances.



A, B, attelles équiniques C, collier muni d'attelles.

ATTENTIVEMENT (*a-tan, man*) adv. Avec attention. ANT. **Distraitement**.

ATTENUANT (*a-té-nu-an*). E adj. Qui atténue, rend moins grave. **Circonstances atténuantes**, qui ont pour effet de diminuer la gravité d'un crime et d'abaisser la peine. ANT. **Aggravant**.

ATTÉNUATION (*a-té, si-on*) n. f. Action d'atténuer. Diminution, adoucissement : *obtenir une atténuation de peine*. ANT. **Aggravation**.

ATTÉNUÉ. E (*a-té*). adj. Bot. Qui diminue de la base au sommet ou du sommet à la base : *tige atténuée*.

ATTÉNER (*a-té-nu-é*) v. a. [préf. ad., et lat. *tenuus*, léger]. Rendre moins grave : *le repentir atténue la faute*. ANT. **Aggraver**.

ATTERRAGE (*a-té-ra-je*) n. m. *Mar.* Lieu où un vaisseau peut aborder la terre. Etat des approches de la terre : *de l'atterrage dépend l'atterrissage*.

ATTERER (*a-té-ré*) v. a. [trad. terre]. Jeter à terre. [V. X.] Fig. Accabler : *ce coup l'a atterré*.

ATTERIR (*a-té-rir*) v. n. [rad. terre]. Prendre terre : *navire, ballon qui atterrit*.

ATTERISSAGE (*a-té-ri-sa-je*) n. m. Action d'atterrir, de prendre terre : *l'atterrissage d'un avion; les côtes basses sont d'un atterissage difficile*. **Train d'atterrissage**, dispositif qui permet à un avion de reprendre contact doucement avec le sol.

ATTERISSEMENT (*a-té-ri-se-man*) n. m. Amas de terres, de sables, apportés par les eaux.

ATTESTATION (*a-tés-ta-si-on*) n. f. (de *attester*). Témoignage; déclaration. Affirmation verbale ou écrite : *attestation de bonne conduite*. ANT. **Dénéga-tion**.

ATTESTER (*a-tés-té*) v. a. [préf. ad. et lat. *testis*, témoin]. Certifier, assurer la vérité ou la réalité d'une chose : *attester un fait*. Prendre à témoin : *je n'atteste les assistants*. ANT. **Nier, dénier**.

ATTICISME (*at-ti-sis-me*) n. m. [gr. *attikismos*]. Forme particulière au dialecte attique. Délicatesse de goût, de langage, particulière aux écrivains attiques.

ATTICISTE (*at-ti-sis-te*) n. m. Celui qui cherche à reproduire le style des écrivains antiques.

ATTIEDIR (*a-ti-é*) v. a. Rendre tiède : *attiedir un bouillon; le vent attied les saisons brûlantes*. Fig. Diminuer l'ardeur : *l'absence attied l'amitié*.

ATTIÉDISSEMENT (*at-ti-é-di-se-man*) n. m. Refroidissement : *l'attiédissement de l'amitié*.

ATTIFAGE (*a-ti-fa-je*) ou **ATTIFEMENT** (*a-ti-fe-man*) n. m. Manière d'attifer ou d'être attifié. Toilette particulière.

ATTIFER (*a-ti-fe*) v. a. Orner, parer avec recherche, avec affectation. **S'attifer** v. pr. S'orner, se parer. **ATTIFÉ** (*a-ti-fé*) n. m. Petit bonnet de femme au xviii^e siècle, s'avancant en pointe sur le front. Parure de femme.

ATTIQUE (*at-ti-ke*) adj. [gr. *attikos*]. Propre aux anciens habitants de l'Attique : *dialecte attique*. **Sel attique**, raillerie délicate et fine, particulière au peuple d'Athènes. N. m. *Arch.* Petit étage supérieur pour orner ou dissimuler le toit.

ATTIQUÉMENT (*at-ti-ke-man*) adv. Avec une élégance attique.

ATTIRABLE (*a-ti-é*) adj. Qui est susceptible d'être attiré : *l'acier est moins attirable à l'aimant que le fer*.

ATTIRAIL (*a-ti-ra*, l mll.) n. m. [rad. attirer]. Quantité de choses nécessaires à la guerre, aux voyages, à la chasse, etc. *Fam.* Bagages superflus. Accompagnement fastueux et vain.

ATTIRANT (*a-ti-ran*). E adj. Qui attire. **Attrayant**, séduisant. ANT. **Repoussant**.

ATTIRER (*a-ti-ré*) v. a. Tirer à soi : *l'aimant attire le fer*. Fig. Appeler sur soi : *attirer les regards*. ANT. **Repousser, éloigner**.

ATTISAGE (*a-ti-sa-je*) n. m. Action d'attiser.

ATTISER (*a-ti-se-man*) n. m. Action d'attiser.

ATTISER (*a-ti-sé*) v. a. [préf. ad. et tison]. Rapprocher les tisons pour les faire mieux brûler. Fig. Exciter, allumer : *attiser le feu de la révolte*.

ATTISEUR, EUSE (*a-ti-seur, eu-se*) n. Celui, celle qui attise.

ATTISOIR (*a-ti-soir*) ou **ATTISONNOIR** (*a-ti-so-noir*) n. m. Petit instrument pour attiser le feu.

ATTITRE, E (*a-ti*) adj. Qui existe en vertu d'un titre ou de l'habitude : *courlier, marchand attitre*.

ATTITRÉ (*a-ti-tré*) v. a. Charger en titre d'une fonction. *Chass.* Placer les chiens dans les relais pour attendre le gibier.

ATTITUDE (*a-ti*) n. f. [ital. *attitudine*; du lat. *aptitudo*, aptitude]. Position du corps. Fig. Manifestation extérieure de ses dispositions, de ses intentions : *attitude de bienveillance*.

ATTORNEY (*a-tor-né*) n. m. (mot angl. : du vx fr. *atorné*, préposé à). Officier public qui, en Angleterre, remplit les fonctions de procureur ou d'avoué. **Attorney général**, procureur général.

ATTOUCHEMENT (*a-tou-che-man*) n. m. Action de toucher. Tact, contact.

ATTRACTEUR, TRICE (*a-trak*), adj. Qui agit par attraction : *force attractive*.

ATTRACTIVE, IVE (*a-trak*) adj. Qui attire : *la force attractive de l'aimant*. ANT. **Repulsif**.

ATTRACTION (*a-trab-si-on*) n. f. [préf. ad. et lat. *trahere*, tirer]. Action d'attirer. *Physiq.* Puissance en vertu de laquelle les corps et les parties d'un même corps s'attirent réciproquement. *Loi de l'attraction universelle ou loi de Newton*, loi par laquelle tous les corps de la nature s'attirent mutuellement, en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. (Cette loi explique tous les mouvements si complexes et si variés des astres.) **Attraction moléculaire ou force de cohésion**, celle qui s'exerce entre les parties d'un même corps par le contact immédiat. **Attraction magnétique**, celle par laquelle les aimants attirent le fer. **Attraction électrique**, celle par laquelle les corps électrisés attirent les corps légers. N. f. pl. **Plaisirs, distractions; les attractions de Paris**. ANT. **Répulsion**.

ATTRACTIVEMENT (*a-trak, man*) adv. Avec attraction.

ATTRAIRE (*a-tré-re*) v. a. (Se conj. comme *traire*.) Attirer au moyen d'un appât.

ATTRAIT (*a-tré*) n. m. Ce qui plaît, charme, attire : *l'attrait des plaisirs*. Penchant, inclination : *suivre son attrait*. Pl. Agréments extérieurs d'une femme : *de chastes attrait*.

ATTRAPE (*a-tra-pe*) n. f. Piège pour les animaux. *Fam.* Ruse, apparence trompeuse. Petite tromperie faite par plaisanterie. *Mar.* Cordage qui retient, assujettit.

ATTRAPE-LOURDAUD (*dé*) n. m. Syn. de **ATTRAPE-NAIS**. Pl. des **attrape-lourdauds**.

ATTRAPE-MOUCHE ou **ATTRAPE-MOUCHES** n. m. Nom vulgaire de la *dionée*, dont les feuilles se replient lorsqu'un insecte vient s'y poser. Piège pour les mouches. Pl. des **attrape-mouche** ou **attrape-mouches**.

ATTRAPE-NAIS (*ni-é*) ou **ATTRAPE-NGAUD** (*gô*) n. m. Ruse grossière. Pl. des **attrape-nigauds**.

ATTRAPER (*a-tra-pe*) v. a. [rad. *trappe*]. Prendre à un piège : *attraper un coup*. Fig. Tromper : *se laisser attraper par un frison*. Saisir au passage, atteindre en courant : *attraper un livre*. Atteindre, obtenir par hasard, recevoir : *attraper une place, un rhume, un coup*. Imiter : *attraper la manière d'un auteur*.

ATTRAPEUR, EUSE (*a-tra, eu-se*) n. Personne qui attrape : qui obtient par ruse, par intrigue.

ATTRAPOIRE (*a-tra*) n. f. Piège pour les animaux. Fig. Fourberie, ruse pour tromper.

ATTRAYANT (*a-tré-ian*). E adj. Qui attire agréablement : *manières attrayantes*. ANT. **Repoussant**.

ATTREMPER (*a-tran-pé*) v. a. Chauffer par degrés insensibles. **Attremper l'acier**, lui donner la trempe.

ATTRIBUABLE (*a-tri*) adj. Qui peut, qui doit être attribué : *découverte attribuable au hasard*.

ATTRIBUER (*a-tri-bu-é*) v. a. [préf. ad. et lat. *tribuere*, accorder]. Assigner, conférer : *attribuer des émoluments à un emploi*. Fig. Imputer : *attribuer*



Attisoirs.



A. attique.

au hasard. **S'attribuer** v. pr. Revendiquer, arroyer : la vanité s'attribue tous les mérites.
ATTRIBUER (*a-tri-bu*) n. m. (de *attribuer*). Ce qui est propre, particulier à un être : la parole est un attribut de l'homme. Emblème distinctif, symbole : un glaive, une balance sont les attributs de la Justice. Log. et gram. Troisième terme de la proposition. (C'est la qualité que l'on accorde ou que l'on refuse au sujet.)

ATTRIBUTAIRE (*a-tri-bu-té-ri-é*) n. Dr. Celui, celle à qui a été attribué un lot, un héritage, etc.

ATTRIBUTIF, IVE (*a-tri*) adj. Gram. Qui indique ou énonce un attribut : proposition attributive. Verbe attributif, verbe qui contient l'attribut et le verbe substantif être, comme *aimer, pour être aimant*. Dr. Qui donne un droit qu'on n'avait pas antérieurement.

ATTRIBUTION (*a-tri-bu-si-on*) n. f. Action d'attribuer. Fonction, compétence attribuée à quelqu'un (s'emploie généralement au pluriel) : cela sort de mes attributions ; les attributions d'un maire. Gram. Rapport d'attribution, celui qui est marqué par la préposition à.

ATTRISTANT (*a-tris-tan*), **E** adj. Qui attriste. ANT. Réjouissant.

ATTRISTÉ (*a-tris-té*) v. a. Rendre triste. affligé. **S'attrister** v. pr. Devenir triste. ANT. Réjouir.

ATTRITION (*a-tri-si-on*) n. f. (pref. *ad*, et lat. *terere*, broyer). Action de deux corps qui s'usent par un frottement mutuel. Théol. Syn. de CONTRITION IMPARFAITE.

ATTROUPEMENT (*a-trou-pe-man*) n. m. Rassemblement tumultueux ; les attroupements sont interdits.

ATTROUPER (*a-trou-pé*) v. a. Rassembler en troupe. **S'attrouper** v. pr. S'assembler en tumulte.

AU, AUX (*ô*) art. contractés, pour à, et les.

AUBADE (*ô*) n. f. Concert donné à l'aube du jour, à la porte ou sous les fenêtres de quelqu'un. Fam. et iron. Vaccarme produit dans l'intention de faire une avanie.

AUBAIN (*ô-bin*) n. m. (du lat. *alibi*, ailleurs). Individu fixé dans un pays étranger où il n'est pas naturalisé.

AUBAINE (*ô-bé-ne*) n. f. Droit par lequel la succession d'un étranger non naturalisé était attribuée au souverain : le droit d'aubaine fut supprimé en 1819. Par anal. Cas fortuit avantageux, profit inespéré.

AUBE (*ô-be*) n. f. (du lat. *alba*, blanche). Première lueur du jour qui se produit à l'horizon. Vêtement blanc des prêtres, dans les cérémonies du culte catholique.

AUBE (*ô-be*) n. f. (du lat. *alveus*, ventre). Planche fixée à la circonférence d'une roue hydraulique et sur laquelle s'exerce l'action de l'eau.

AUBÉPINE (*ô*) n. f. (du lat. *alba*, blanche, et de *épine*). Arbrisseau épineux de la famille des rosacées, à haies rouges et astringentes, à fleurs blanches ou d'un rose tendre, d'une odeur agréable. Sa fleur.

AUBÈRE (*ô*) adj. (esp. *hobero*). Se dit d'un cheval dont la robe est mélangée de poils blancs et de poils aléans.

AUBERGE (*ô-bèr-je*) n. f. (all. *herberge*). Maison où l'on trouve à manger, à boire et à coucher en payant.

AUBÉRGINE (*ô-bèr*) n. f. (orig. arabe). Fruit oblong, blanc, jaune ou violet, de la forme du concombre, produit par une solanée annuelle, et comestible.
AUBÉRGISTE (*ô-bèr-jis-te*) n. Qui tient auberge.

AUBIER (*ô-bi-é*) n. m. (du lat. *albus*, blanc). Bois tendre et blanchâtre entre l'écorce et le cœur d'un arbre qui forme chaque année un cercle nouveau autour du cœur. V. PLANTE.

AURIFOIN (*ô*) n. m. Nom vulgaire du bluet.

AURIN (*ô*) n. m. (angl. *hobby*). Allure défectueuse du cheval qui galope avec les jambes de devant, alors qu'il frotte avec les jambes de derrière.

AUBNER (*ô-bi-né*) v. n. Aller l'aubain.

AUCUBA (*ô*) n. m. Genre de cornacées à feuilles fines toujours vertes, cultivées comme ornementales.
AUCUN, E (*ô*) adj. ou pron. indéf. (lat. *aliquis-uns*). Pas un, nul. *Aucun* placé devant un nom est adjectif : *aucun homme*. Il ne se met au pluriel que devant un nom qui n'a pas de singulier : *aucuns frais* ; *aucuns funéraires*. Employé seul, *aucun* est pronom : *aucun n'est content de son sort*. Pl. Quelques-uns : *aucuns* (ou *d'aucuns*) pensent. (Vx en ce sens.)

AUCUNEMENT (*ô, ze-man*) adv. Avec audace. ANT. Timidement.

AUCIEUX, EUSE (*ô-da-si-ô, eu-ze*) adj. et n. Qui a de l'audace. ANT. Timide, craintif.

AU DEÇA, AU DELANS, AU DEHORS, AU DELÀ. V. DEÇA, DELANS, DEHORS, DELÀ.

AU-DESSOUS (*ô-de-sou*) adv. A un point inférieur.

AU-DESSUS (*ô-de-su*) adv. A un point supérieur.

AU-DEVANT (*ô-de-van*) adv. A la rencontre.

AUDIENCE (*ô-di-an-se*) n. f. (du lat. *audire*, entendre). Admission, pré d'un prince, d'un haut fonctionnaire : obtenir une audience. Séance dans laquelle les juges interrogent les parties, entendent les plaidoiries et prononcent leurs jugements. — Les audiences sont publiques. Les juges prononcent le huis clos quand les débats peuvent être dangereux pour l'ordre public ou offenser les bonnes mœurs, mais, même en ce cas, le jugement ou l'arrêt sont rendus publiquement.

AUDIENCIER (*ô-di-an-si-é*) n. et adj. m. Huissier chargé du service de l'audience.

AUDIOMÈTRE n. m. (du lat. *audire*, entendre, et *gr. metron*, mesure). Instrument pour mesurer l'acuité auditive.

AUDION n. m. V. LAPPE.

AUDITEUR, TRICE (*ô*) n. (du lat. *audire*, entendre). Personne qui écoute un discours, une lecture, etc. : des auditeurs attentifs, distraits. **Auditeur à la Cour des comptes, au conseil d'Etat**, fonctionnaire qui fait une sorte de noviciat avant d'être promu au grade de conseiller référendaire, de maître des requêtes, etc. Adjectif : conseiller auditeur.

AUDITIF, IVE (*ô*) adj. Qui concerne l'ouïe, l'ouïe : nerf auditif.

AUDITION (*ô-di-si-on*) n. f. Action d'écouter, d'entendre : l'audition des témoins. Séance d'essai qu'un directeur de théâtre donne à un artiste, etc., avant de l'engager.

AUDITOIRE (*ô*) n. m. Réunion de ceux qui écoutent une personne parlant en public.

AUGE (*ô-je*) n. f. (lat. *alveus*). Pierre ou bille de bois creusée, où mangent et boivent les bestiaux, etc. Récipient de bois à l'usage des maçons, cimentiers, etc. Godet placé à la circonférence d'une roue pour recevoir l'eau. Vide compris entre les deux branches d'un moulin à eau, où se tient le cheval.

AUGÉE (*ô-je*) n. f. Le contenu d'une auge.

AUGET (*ô-je*) n. m. Petite auge.

AUGMENT (*ogh-man*) n. m.

(du lat. *augmentum*, accroissement). Syllabe que l'on a jointe à certains temps, devant le radical du verbe, dans le grec et quelques autres langues. Dr. Ce qu'on ajoute à la dot pour former le douaire.

AUGMENTABLE (*ogh-man*) adj. Que l'on peut augmenter.

AUGMENTATEUR, TRICE (*ogh-man*) n. Personne qui fait des additions à un ouvrage d'esprit.

AUGMENTATIF, IVE (*ogh-man*) adj. Gram. Se dit d'une particule comme *très, fort, archi*, ou d'un suffixe comme *issime*, qui sert à ajouter au sens des mots : *montagne (grand mont), savantissime (très savant)*. N. m. : l'italien a de nombreux *augmentatifs*. ANT. Diminutif.



Aubépine.



Aubergine.



Auges : A, d'abreuvoir ; B, de maçon ; C, de cimentier.

AUGMENTATION (*ogh-man-ta-si-on*) n. f. Accroissement. Élévation d'un salaire. d'un traitement. ANT. **DIMINUTION**, **rabais**, **réduction**.

AUGMENTER (*ogh-man-té*) v. a. (du lat. *augmentum*, accroissement). Accroître: *augmenter sa fortune*. Ajouter au traitement, au salaire: *augmenter son domestique*. V. n.: *sa fortune augmente*. ANT. **Diminuer**, **réduire**, **restreindre**.

AUGURAL, **E**, **AUX** (d) adj. Relatif aux augures: science *augurale*.

AUGURE (d) n. m. (lat. *augur*). Présage, signe par lequel on juge de l'avenir. *Oiseau de bon* (ou de mauvais) *augure*, personne qui fait prévoir une bonne (ou une mauvaise) nouvelle. V. *Part. hist.*

AUGURER (*d-ghu-ré*) v. a. (rad. *augur*). Présager, conjecturer: *augurer l'avenir d'après le passé*. **AUGUSTE** (*d-ghus-te*) adj. (lat. *augustus*). Majestueux, vénérable, imposant, solennel: *personnage auguste*; *auguste protection*.

AUGUSTIN, **AUGUSTINE** (*d-ghus*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Augustin.

AUGOUR/HUI (*d-jour-du-i*) adv. Dans le jour où l'on est. Dans le temps présent: *aujourd'hui*, *l'instruction est obligatoire*.

AULETE (d) n. m. (gr. *aul'èds*). Joueur de flûte dans l'antiquité. Surnom de Ptolémée II d'Égypte.

AULQUE (d) adj. (du lat. *aula*, cour). De la cour. **Conseil aulique**, tribunal suprême, dans l'ancien empire germanique. Conseiller de l'ancienne cour d'Autriche.

AULNE (*d-ne*) n. m. V. **AUNE**.

AULA (d) n. Un des pluriels de *all*.

AUMAILLE (*d-ma*, II mil.) n. f. (lat. *animalia*). Gros bétail. Adjectif: *bêtes aumailles*.

AUMÔNE (d) n. f. (gr. *etémosinè*, pitié). Ce qu'on donne aux pauvres par charité.

AUMONNERIE (*rf*) n. f. Charge d'aumônier.

AUMONIER (*d-mô-ni-é*) n. m. Prêtre attaché à un établissement, à un corps, à un prince, pour dire la messe, etc. **Grand aumônier de France**, titre donné au premier aumônier des anciens rois de France.

AUMONNIÈRE (d) n. f. Bourse qu'on portait autrefois à la ceinture et qui contenait l'argent destiné aux aumônes.

AUMESSE (*d-messe*) ou **AUMESSE** (d) n. f. (de l'allein. *mutse*, bonnet). Fourrure que portent au bras les chanoines, etc.

AUNAGE (d) n. m. Mesurage à l'aune. Nombre d'aunes d'une pièce d'étoffe.

AUNAIE (*d-né*) ou **AULNAIE** (*d-né*) n. f. Lieu planté d'aunes.

AUNE (*d-ne*) n. f. (anc. allem. *elina*, avant-bras). Ancienne mesure de longueur (1^m, 188). Prov.: **L'homme ne se mesure pas à l'aune**, il ne faut pas juger du mérite de quelqu'un par sa taille. **Mesurer les autres à son aune**, juger les autres d'après soi.

AUNE ou **AULNE** (*d-ne*) n. m. (lat. *alnus*). Genre de castanéacées, comprenant des arbres à bois léger des régions tempérées humides.

AUNÉE (*d-né*) n. f. Longueur d'une aune.

AUNÉE ou **AULNÉE** (*d-né*) n. f. Bot. Composée inulée à fleurs jaunes, amère et aromatique, employée en médecine.

AUNER (*d-né*) v. a. Mesurer à l'aune: *auner du drap*.

AUPARAVANT (*d-van*) adv. D'abord, avant une autre chose. — Ne dites pas: *auparavant la nuit*, *auparavant qu'il vienne*, *auparavant de partir*; mais: *avant la nuit*, *avant qu'il vienne*, *avant de partir*.

AUPRÈS (*d-pré*) adv. Proche: *pour voir cela, il faut que je sois auprès*. **Auprès de**, loc. prép. Marque proximité: *auprès du palais*. En comparaison: *votre mal n'est rien auprès du mien*. ANT. **Loin**.

AUQUEL (*d-quel*) pr. rel. m. Se dit pour *lequel*. Fém. *d laquelle*. Pl. *auxquels*, *auxquelles*.

AURÉOLAIRE (*d, lè-ré*) adj. Qui ressemble à une auréole.

AURÉOLE (d) n. f. (du lat. *auréola*, de couleur d'or).

Cercle lumineux dont les peintres, les sculpteurs entourent la tête des saints. Fig. Gloire, prestige: *l'auréole du martyr*, *du génie*, *de la gloire*.

AURÉOLÉ, **E** (d) adj. Ceint d'une auréole.

AURÉOLER (*d, lè*) v. a. Orner d'une auréole.

AURICULAIRE (*d, lè-ré*) adj. (du lat. *auricula*, petite oreille). Qui a rapport à l'oreille: *maladie auriculaire*. Qui entend, qui a entendu de ses propres oreilles: *témoin auriculaire*. N. m. Le petit doigt de la main, ainsi nommé parce que sa petitesse permet de l'introduire dans l'oreille.

AURICULE (d) n. f. Lobe ou bout de l'oreille. Oreille externe tout entière. Appendice situé à la partie supérieure de chaque oreillette du cœur.

AURICULÉ, **E** (d) adj. Qui est muni d'auricules ou oreillettes.

AURIFÈRE (d) adj. (lat. *aurum*, or, et *ferre*, porter). Qui renferme de l'or: *terrain aurifère*.

AURIFICATION (*d, si-on*) n. f. Action d'aurifier les dents.

AURIFIÉ (*d, si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Obtenir une dent creuse en y foulant de l'or en feuilles ou en petits lingots spongieux.

AURIFÈRE (d) adj. (lat. *aurum*, or, et *facere*, faire). Qui change en or: *puissance vertu aurifère*.

AURIQUE (d) adj. et n. f. *Mar*. Se dit des voiles à quatre côtés non symétriques.

AURISTE (*d, ris-te*) n. et adj. m. Médecin qui traite spécialement les maladies de l'oreille. (On dit aussi **auriculiste** et **auricure**.)

AUROCHS (*d-rochs*) n. m. (de l'all. *auerochs*, bouffé plaine). Espèce de bœuf aujourd'hui éteinte et qui habitait encore l'Europe au moyen âge.

AURORE (o) n. f. (lat. *aurora*). Lumière qui précède le lever du soleil. Fig. Commencement: *l'aurore de la vie*. Le levant: *du couchant à l'aurore*. Adj. inv.: *couleur aurore*, d'un jaune doré. **Rubans aurore**, de cette couleur. **Aurore boréale**, météore lumineux qui paraît dans le ciel, du côté du nord.

Aurore australe, le même phénomène observé dans l'hémisphère sud. — Ce phénomène est d'autant plus commun que la région où on l'observe est plus voisine des pôles. L'aspect d'une aurora boréale ou australe est très variable: le plus généralement, elle se présente sous forme de arcs lumineux circulaires, qui persistent quelquefois pendant plusieurs jours; souvent, leur forme varie d'une manière assez rapide. Ce phénomène est intimement lié au magnétisme terrestre; il rend folle l'aiguille aimantée.

AUSCULTATION (*d-skul-ta-si-on*) n. f. (de *auscultare*). Méd. Application de l'oreille sur la poitrine ou sur le dos, pour reconnaître les bruits qui se produisent dans le poumon ou le cœur et en déduire l'état fonctionnel.

AUSCULTER (*d-skul-té*) v. a. (du lat. *auscultare*, écouter). Faire l'auscultation: *ausculter un malade*.

AUSPIC (*d-spi-se*) n. m. (lat. *avis*, oiseau, et *spicere*, examiner). Terme générique désignant, chez les Romains, les divers présages qui se traient en général du vol, du chant des oiseaux et de la manière dont ils mangeaient. Prêtre qui prenait ces présages. Fig. Pl. *Sous d'heureux auspices*, avec apparence de succès. *Sous les auspices de quelqu'un*, sous sa protection.

AUSSEI (*d-si*) adv. Pareillement: *moi aussi*. De plus, encore: *et cela aussi*. Adv. de comparaison: *il est aussi sage que vaillant*. Conj. C'est pourquoi: *il est méchant, aussi chacun le fuit*. Loc. conj. **Aussi bien**, car, parce que. **Aussi bien que**, de même que. **Aussi peu que**, pas plus que.

AUSSIÈRE n. f. V. **HAUSSIÈRE**.

AUSSITÔT (*d-si-té*) adv. Au moment même. **Aussitôt que** loc. conj. En même temps que. Dès que



Auréole.



Aumônière.



Aurochs.

AUSTER (*os-tèr*) n. m. (du gr. *aus*, je dessèche). Nom poétique du vent du midi.

AUSTÈRE (*os-tè-re*) adj. (du gr. *austeros*, sévère, rude). Rigoureux, dur; *jeûne austère*. Sévère; *vervu austère*. Apre, astringent; *savoir austère*. (Peu us.)

AUSTÈREMENT (*man*) adv. Avec austérité.

AUSTÉRITÉ (*os-tè-ré*) n. f. (de *austère*). Mortification des sens et de l'esprit. *Fig.* Sévérité; *austérité des mœurs, des lois*.

AUSTRAL (*os-tra-l*). **E, ALS** ou **ACX** adj. (rad. *auster*). Méridional; *terres australes*; *signes austra* s. ou *austraux*. ANT. **BORÉAL**.

AUSTRALENNÉ (*os-tra-li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Australie.

AUSTRASIE, ENNE (*os-tra-si-in, è-ne*) adj. et n. De l'Austrasie.

AUTAN (*ô*) n. m. Vent impétueux du S. et du S.-E.

AUTANT (*ô-tan*) adv. (du lat. *alterum tantum*, autre tant. Marque d'égalité de mérite, d'étendue, de quantité, etc. Loc. conj. **Autant que**, dans la même proportion ou de la même manière que. **D'autant que**, vu que. Loc. adv. **D'autant** dans la même proportion; *payez un acompte, vous diminuerez vos dettes d'autant*. **Tout autant**, autant que. **D'autant plus, d'autant moins**, servent à exprimer l'augmentation ou la diminution de la proportion.

AUTEL (*ô-tél*) n. m. (lat. *altare*). Table pour les sacrifices. Table consacrée où l'on dit la messe. *Le sacrifice de l'autel*, la messe. *Maitre-autel*, l'autel principal de chaque église. *Fig.* Le trône et l'autel, la monarchie ou l'empire et la religion. *Autel contre autel*, croyance contre croyance.

AUTEUR (*ô*) n. m. (lat. *auctor*, ou *autor*). Celui qui cause une chose; *l'auteur d'un accident en est responsable*. *L'auteur de l'univers*, Dieu. *Inventeur; l'auteur d'une calomnie*. Écrivain, homme ou femme, qui a fait un livre, une œuvre quelconque; *les auteurs scientifiques*. L'ouvrage même; *étudier un auteur*. Adjectiv. : *femme auteur*.

AUTHENTICITÉ (*ô-tan*) n. f. Qualité de ce qui est authentique, vrai.

AUTHENTIFIÉ v. a. Syn. de **AUTHENTIFIQUER**.

AUTHENTIQUE (*ô-tan*) adj. (du gr. *authentês*, qui agit par soi-même. Revêtu des formes légales, requis; *acte authentique*. Certain, incontestable, évident, sûr, vrai, positif; *histoire authentique*).

AUTHENTIFIEMENT (*ô-tan-ti-è-man*) adv. D'une manière authentique.

AUTHENTIFIER (*ô-tan-ti-è*) v. a. Rendre authentique, légaliser; *authentifier un acte*.

AUTO (*ô*) préfixe (du gr. *autos*, signifiant *même, de soi-même, par soi-même, etc.*)

AUTO (*ô*) n. f. ou n. m. Abrév. familière de **AUTOMOBILE**.

AUTOBIOGRAPHIE (*ô, fi*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *bios*, vie, et *graphein*, écrire). Vie d'un personnage, écrite par lui-même.

AUTOBIOGRAPHIQUE (*ô*) adj. Qui a rapport à une autobiographie; *notes autobiographiques*.

AUTOBUS (*ô-tô-bus*) n. m. (de *auto*, abrég. fam. de *automobile*, et *bus*, abrég. de *omnibus*). *Fam.* Omnibus automobile.

AUTOCANON n. m. Canon monté sur automobile blindée

AUTOCAR n. m. Grande automobile de tourisme.

AUTOCHÈNILE (*ô-mil*) n. f. Automobile montée sur caterpillar.

AUTOCHROME adj. et n. f. Se dit des plaques photographiques donnant la reproduction des couleurs système Lumière.

AUTOCHTÈNE (*ô-tô-tô-ne*) adj. et n. préf. *auto*, et gr. *khton*, terre. Originnaire du pays qu'il habite; dont les ancêtres ont toujours habité ce pays; *un peuple autochtone; un autochtone*. Syn. **ABORIGÈNE**.

AUTOCLAVE (*ô*) adj. et n. m. (préf. *auto*, et lat. *clavis*, clef). Se dit d'une marmite en métal pour opérer la cuisson en vase clos. Appareil à pression de vapeur, employé à la stérilisation des instruments chirurgicaux, pansements, etc.

AUTOCOPIÉ (*ô, pi*) n. f. (préf. *auto*, et copie). Procédé au moyen duquel on reproduit un écriture ou un dessin à un certain nombre d'exemplaires. Epr. *vu* obtenue à l'aide de l'autocopiste.

AUTOCOPIER (*ô, pi-è*) v. a. Se conj. comme *prier*. Reproduire, multiplier au moyen de l'autocopie.

AUTOCOPISTE (*ô, pi-tè*) n. Personne qui autocopie. N. m. Appareil servant à autocopier.

AUTOCRATE (*ô*) n. m. (gr. *autokratês*; de *autos*, soi-même, et *kratos*, puissance). Monarque absolu; *l'autocrate de toutes les Russies*.

AUTOCRATIE (*ô, si*) n. f. (rad. *autocrate*). Gouvernement d'un souverain absolu.

AUTOCRATIQUE (*ô-tô-kra-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'autocratie; *gouvernement autocratique*.

AUTOCRATIQUEMENT (*ô-tô-kra-ti-ke-man*) adv. D'une manière autocratique.

AUTOCYCLE (*ô-tô-si-kle*) n. m. (préf. *auto*, et *cycle*). Bicyclette ou tricycle à moteur mécanique.

AUTODAFÉ (*ô*) n. m. (en espagn. *arrest de foi*). Supplice du feu qu'ordonnait l'Inquisition; *il y eut une foule d'autodafés sous Philippe II*. Par ext. Toute action de brûler; *faire un autodafé de sa bibliothèque*.

AUTODIDACTE (*ô, dak-tè*) adj. et n. (préf. *auto*, et *didaskhein*, enseigner). Se dit d'une personne qui s'est instruite elle-même sans le secours de professeurs.

AUTOFÉCONDATION (*ô, si-on*) n. f. (préf. *auto*, et *fécondation*). Action de se féconder soi-même. (N'existe guère que dans le règne végétal.)

AUTOGENE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et gr. *genesis*, génération). Qui s'engendre, qui existe par soi-même. *Soudure autogène*, soudure de deux métaux par fusion partielle obtenue à l'aide d'un chalumeau.

AUTOGRAPHE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et gr. *graphein*, écrire). Écrit de la main même de l'auteur. *Leivre autographe de Racine*. N. m.; *posséder un autographe de*.

AUTOGRAPHIE (*ô, fi*) n. f. (de *autographe*). Procédé au moyen duquel on transporte sur la pierre lithographique, ou sur toute autre matière, des traits préalablement tracés sur un papier spécial à l'aide d'une encre grasse dite *encre autographique*.

AUTOGRAPHIER (*ô, fi-è*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Reproduire, multiplier par le procédé autographique.

AUTOGRAPHIQUE (*ô*) adj. Qui a rapport à l'autographie; *papier, encre autographiques*.

AUTOMATE (*ô*) n. m. (préf. *auto*, et *maimai*, je me mets). Machine organisée qui, par le moyen de ressorts, imite le mouvement d'un corps animé; *Vaucanson a construit de merveilleux automates*. *Fig.* Personne qui ne sait ni penser, ni agir par elle-même. Lourd, stupide; *c'est un véritable automate*.

AUTOMATIQUE (*ô*) adj. (de *automate*). Qui opère, qui s'opère par des moyens mécaniques. *Fig.* Qui s'exécute sans la participation de la volonté; *mouvement automatique*.

AUTOMATIQUEMENT (*ô, ke-man*) adv. D'une manière automatique.

AUTOMATISER (*ô, zè*) v. a. Rendre automate.

AUTOMATISME (*ô, tis-me*) n. m. Caractère de ce qui est automatique, purement machinal.

AUTOMÉDON (*ô*) n. m. Cocher ou écuyer habile, par allusion à Automédon, conducteur du char d'Acilleus. V. *Part. hist.*

AUTOMNAL (*ô-tom-nal*), **E, AUX** adj. Qui appartient à l'automne; *plantes automnales*.

AUTOMNE (*ô-tô-ne*) n. m. et f. (lat. *autumnus*). Saison de l'année, qui commence ordinairement le 22 septembre et finit le 21 décembre.

AUTOMOBILE (*ô*) adj. (préf. *auto*, et *mobile*). Se dit d'appareils qui se meuvent d'eux-mêmes. Se dit d'une voiture qui marche à l'aide d'un moteur à vapeur, à l'électricité, à pétrole, à air comprimé, à gaz, etc.; *une voiture automobile*. N.; *un ou une automobile*.

AUTOMOBILISME (*ô, tis-me*) n. m. Construction des automobiles. Sport pratiqué au moyen des automobiles.

AUTOMOBILISTE (*ô, tis-tè*) n. Qui conduit une automobile. Qui pratique l'automobilisme.

AUTOMOTEUR, **TRICE** (*ô*) adj. (préf. *auto* et *moteur*). Qui produit de soi-même le mouvement.

AUTONOME (*ô*) adj. Qui possède l'autonomie.

AUTONOMIE (*ô, mi*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *nomos*, loi). Liberté de se gouverner par ses propres lois.

AUTOPLASTIE (*ô-tô-plas-ti*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *plastês*, qui forme). Operation chirurgicale, qui consiste à greffer sur une partie détruite une autre empruntée au même sujet.

AUTOPLASTIQUE (*ô-to-plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'autoplastie : *méthode autoplastique*.

AUTOPTISIE (*ô-to-ptis*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *optis*, vue). *Méd.* Ouverture et examen d'un cadavre pour connaître la cause de la mort.

AUTOPTISIER (*ô-to-ptis-ê*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire une autopsie.

AUTORISABLE (*ô, za-ble*), adj. Que l'on peut autoriser : *legs autorisable*.

AUTORISATION (*ô, za-si-on*) n. f. Action par laquelle on autorise, on accorde la faculté de faire quelque chose. Écrit constatant une permission accordée. ANT. *Défense, interdiction*.

AUTORISER (*ô, ri-zê*) v. a. Donner pouvoir : *autoriser un notaire à vendre*... Accorder permission : *autoriser quelqu'un à chasser, à pêcher*. S'**autoriser** v. pr. S'appuyer sur : s'**autoriser** de l'exemple. ANT. *Défendre, interdire*.

AUTORITAIRE (*ô, tê-rê*) adj. et n. Qui use avec rigueur de toute son autorité. Qui ne souffre pas la contradiction : *caractère autoritaire, un autoritaire*.

AUTORITAIREMENT (*ô, tê-re-man*) adv. D'une manière autoritaire.

AUTORITARISME (*ô, ris-me*) n. m. Caractère, système autoritaire.

AUTORITÉ (*ô*) n. f. Puissance légitime : *l'autorité des lois, d'un père, d'un chef*. Représentant de la puissance publique, haut fonctionnaire : *aller saluer les autorités*. Influence prépondérante résultant de l'estime, de l'admiration : *invoker l'autorité de Platon; écrivain qui fait autorité*. D'**autorité**, sans consulter personne, sans employer aucun ménagement, en usant de tout son droit. **De pleine autorité**, avec tout le droit qu'on a. **De son autorité privée**, sans droit.

AUTOSUGGESTION (*ô-to-sugh-jês-ti-on*) n. f. Suggestion que l'on exerce sur soi-même.

AUTOTOMIE (*ô, tô*) n. f. (préf. *auto*, et gr. *tomé*, section). Mutilation spontanée, que pratiquent sur eux-mêmes certains animaux pour échapper à l'ennemi qui les tient.

AUTOUR (*ô*) adv. Dans l'espace environnant : *viande avec des légumes autour; la terre tourne autour du soleil*. Marque aussi le voisinage, la société habituelle de : *ceux qui vivent autour de nous*. *Fam.* Environ, à peu près : *posséder autour d'un million*. **Tout autour** loc. adv. De tous côtés. (V. *ALESTOUR, Autour de*, loc. prép. En faisant le tour de.)

AUTOUR (*ô*) n. m. Oiseau de proie du genre épervier : *l'autour chasse en rasant le sol*.

AUTORSERIE (*ô, se-ri*) n. f. Art d'élever et de dresser les autours pour la chasse.

AUTOURSIER (*ô, si-ê*) n. m. Eleveur, dresseur d'autours et autres oiseaux de poing.

AUTRE (*ô-tre*) adj. indéf. (lat. *alter*). Distinct, différent : *on se voit d'un autre côté qu'on ne voit son prochain*. Egalité, ressemblance : *c'est un autre moi-même*. Antériorité : *l'autre jour*. *Autre part*, ailleurs. D'**autre part**, en outre. **De temps à autre**, parfois. Pron. indéf. : *un autre, les autres; une moitié du monde rit de l'autre*. A d'**autres** : loc. interj. et elliptique qui signifie : *adresses-tous à d'autres; pour moi, vous ne me trompez pas*.

AUTREFOIS (*ô, foi*) adv. Anciennement, jadis.

AUTREMENT (*ô-tre-man*) adv. D'une autre façon : *il parle autrement qu'il ne pense*. Sinon, sans quoi : *obéissez; autrement, vous serez puni*.

AUTRICHEN, ENNE (*ô-tri-chen, ê-ne*) adj. et n. D'Autriche.

AUTRUCHE (*ô*) n. f. Genre d'oiseaux coureurs, famille des struthionides, qui atteignent jusqu'à 2^m, 30 de haut et habitent l'Afri-

que tropicale. *Estomac d'autruche*, qui digère tout. — Propre au vol, l'autruche est d'une rapidité extraordinaire à la course. Ses plumes, ses formes, sont l'objet d'un grand commerce.

AUTRUCHEUR (*ô, ri*) n. f. Lieu où l'on fait l'élevage des autruches.

AUTRUCHON (*ô*) n. m. Petit d'autruche.

AUTRUI (*ô*) pron. indéf. (du lat. *alteri*, à un autre). Les autres, le prochain.

AUVENT (*ô-van*) n. m. Petit toit en saillie qui garantit une porte, une fenêtre. *Jardin*. Abri placé au sommet d'un mur pour protéger des espaliers.

AUVERGNAT (*ô-ver-na*), E adj. et n. D'Auvergne.

AUVERGNE (*ô-ver-ge*) n. f. Dissolution de tan dans laquelle on fait macérer les peaux. L'opération elle-même. Syn. *CHIPAGE*.

AUVERNAT (*ô-ver-na*) n. m. Variété de vigne cultivée dans le Loiret. Vin rouge qu'elle produit.

AUXILIAIRE (*ô-hi-lî-ê-re*) adj. et n. (du lat. *auxilium*, secours). Qui aide, porte secours : *commis auxiliaire; armée auxiliaire*. *Gram.* Verbes *auxiliaires*, se dit des verbes avoir et être, parce qu'ils aident à conjuguer les autres verbes.

AUXILIARISME (*ô-hi-lî-ê-re-man*) adv. D'une manière auxiliaire.

AUXILIAIRE, TRICE (*ô-hi*) n. et adj. (du lat. *auxilium*, secours). Qui donne du secours : *un auxiliaire; une dame auxiliaire*.

AVACHI, E adj. Déformé, fané, usé. *Pop.* Fatigué.

AVACHIR (*ô-s*) v. pr. *Fam.* Devenir muet, se déformer, au prop. et au fig.

AVACHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Etat de ce qui est avachi.

AVAL n. m. (de à valoir). Garantie donnée sur un effet de commerce par un tiers qui s'engage à en payer le montant, s'il n'est pas acquitté par le signataire *non pour aval; à donner son aval*. Pl. *des avals*.

AVAL n. m. Le côté vers lequel descend la rivière. *En aval* de loc. adv. Après, en descendant vers l'embouchure : *Bouen est en aval de Paris*. ANT. *Amont*.

AVALAGE n. m. (de aval). Descente d'un bateau sur une rivière. Descente d'une pièce de vin dans une cave.

AVALAISON (*lê-sôn*) ou **AVALASSE** (*lê-se*) n. f. (de aval). Cours d'eau torrentiel, qui se forme à la suite de pluies abondantes.

AVALANCHE n. f. Masse considérable de neige, qui se détache des montagnes et roule dans les vallées. V. *PLÉAU*.

AVALANT (*lan*). E adj. (de aval). Qui descend le cours de l'eau : *peniches avalantes*.

AVALEMENT (*man*) n. m. Action d'avalier. Son résultat. (On dit mieux DÉGLUTITION.)

AVALEUR (*lê*) v. a. (rad. *aval*). Faire descendre par le gosier jusque dans l'estomac : *avalier des hêtres*. Descendre dans la cave : *avalier un tonneau*. Fig. et *fam.* Croire : *avalier des bourdes*. Se soumettre à quelque chose de fâcheux : *avalier mainte humiliation*. *Avaler des yeux*, regarder avidement. V. n. Descendre le courant d'une rivière.

AVALEURSE (*rê-se*) n. f. Nom donné dans les terrains houillers à tout fonçage qui n'est pas encore arrivé au charbonnage.

AVALEUR, EUSE (*eu-se*) n. *Fam.* Glouton.

AVALIES (*li*) n. f. pl. Laines de peaux de moutons égorgés à l'abattoir.

AVALISER (*zê*) ou **AVALER** (*lê*) v. a. Revêtir d'un aval : *avaliser un effet*.

AVALISTE (*lis-te*) n. et adj. Se dit de la personne qui donne son aval.

AVALOIRE n. f. Pièce du harnais, qui, fixée au brancard, descend derrière les cuisses du cheval de timon, pour retenir la voiture dans une descente. *Pop.* Gosier, bouche. (Dans ce sens, on dit aussi *AVALOIR* n. m.)

AVALOIRE n. f. Alération du sabot du cheval, dans laquelle le corne se sépare de la peau.

AVANCAGE n. m. Faveur administrative, en vertu de laquelle une voiture de place stationne au delà de la limite assignée aux autres. Lieu où elle stationne en vertu de ce droit.



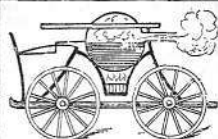
Autour.



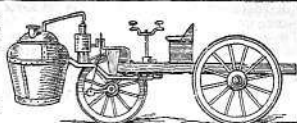
Autruche.



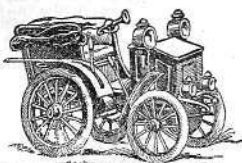
Avent.



Colipile de Newton
(XVII^e s.)



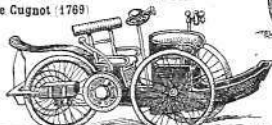
Voiture de Cugnot (1769)



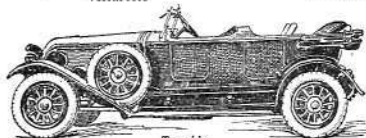
Voiture Panhard (1895)



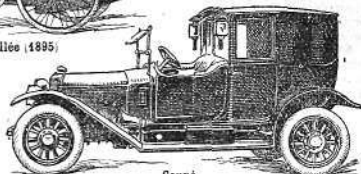
Voiturette



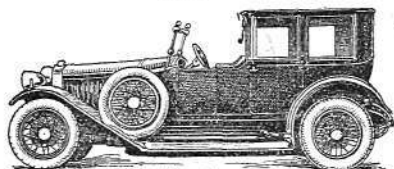
Voiturette Bolée (1895)



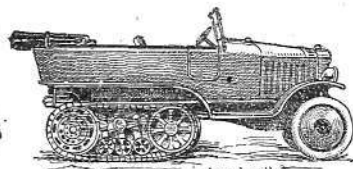
Torpédo



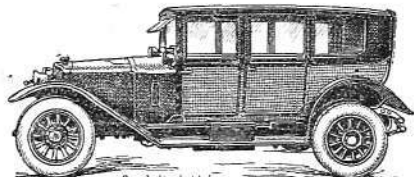
Coupé



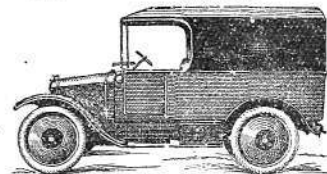
Limousine



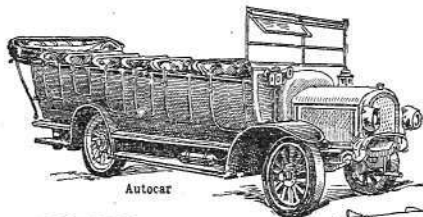
Autochenille



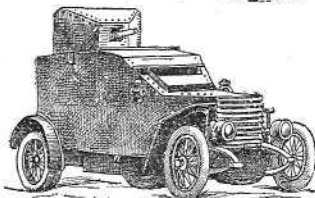
Coquette intérieure



Camionnette



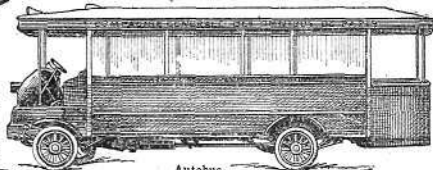
Autocar



Autocanon



Taxi-auto



Autobus

AVANCE n. f. (de *avancer*). Partie de bâtiment, qui dépasse l'alignement. Ce dont on devance quelqu'un : avoir une *avance d'une lieue, d'une page*. Paiement anticipé : *faire des avances à un ouvrier*. Fig. Premières démarches dans une liaison, une réconciliation, etc. : *faire les premières avances*. **D'avance**, par *avance* loc. adv. Par anticipation : *se rejouer d'avance*. **En avance**, avant l'heure. **ANT. Retard.**

AVANCE E. adj. Mis en avant : *retirer la main avancée*. **OUVRAGE AVANCÉ**, qui est en avant des autres. **Poste avancé**, très en avant vers l'ennemi. Emis, énoncé, affirmé : *provoquer les faits avancés*. Payé avant le terme : *soumes avances*. Presque terminé : *travail avancé*. D'une grande perfection : *civilisation avancée*. Qui devance les autres dans la voie du progrès, etc. : *évoluer avancé*; *avoir des idées avancées*. Près de se gâter, de se corrompre : *gibier avancé*; *fruits avancés*. N. f. Partie d'une ligne à pêche que termine l'hameçon. (On dit aussi **AVANÇON**.)

AVANCEMENT (man) n. m. Action d'avancer : *l'avancement d'un pied devant l'autre*. Progrès, succès, élévation en grade : *obtenir l'avancement*. **Avancement d'hoirie**, ce qu'un héritier reçoit par anticipation. **ANT. Recul.**

AVANCER (se) v. a. [rad. *avan*]. — Prend une cédille sous le c devant a et o : *avançai, nous avançons*. Porter, pousser en avant : *avancer le bras*. Payer par anticipation : *avancer ses gages à un domestique*. Fig. Hâter : *avancer son départ*. Mettre en avant : *avancer une proposition*. V. n. Aller en avant : *avancer rapidement*. All r trop vite : *ma montre avance*. Sortir de l'alignement : *ce mur avance*. Faire des progrès : *avancer dans ses études*. Approcher du terme : *l'ouvrage avance*. **ANT. Reculer, reculer, retarder.**

AVANIE n. f. (bas gr. *abania*). Affront public, traitement humiliant : *essuyer une avanie*. **AVANT** (van) prep. ou adv. (du préf. *ab*, et du lat. *ante*, auparavant). Marque priorité de temps, d'ordre ou de lieu : *places utiles avant l'agréable*. **En avant** loc. adv. En face du lieu où l'on est. (V. **AVANÇANT**.) **ANT. Après.**

AVANT (van) n. m. La partie antérieure d'un objet. Se dit surtout pour les navires, etc. : *l'avant d'un canot*. *Aller de l'avant*, continuer vivement d'avancer. (Se dit souvent par dénigrement.) Au football, nom des joueurs qui suivent constamment le ballon. **ANT. Arrière.**

AVANTAGE n. m. (rad. *avant*). Ce qui est utile, profitable. Supériorité : *profiter de son avantage*. Succès, victoire : *remporter quelques avantages*. Don fait par testament, excédant la part légale : *faire un avantage*. **ANT. Désavantage.**

AVANTAGE (jé) v. a. (Prend un e muet après le y devant a et o : *il acentage, nous acentageons*). Donner des avantages, favoriser : *la nature l'avait fort avantage*. **ANT. Désavantager.**

AVANTAGEUSEMENT (jé-se-man) adv. D'une manière avant geuse. **ANT. Désavant geusement.**

AVANTAGEUX, EUSE (jé, eu-ze) adj. Qui produit des avantages : *condition avantageuse*. Qui sied bien : *coiffure avantageuse*. N. m. *Fam.* Présomptueux, suffisant : *c'est un avantageux*. **ANT. Dés avantageux.**

AVANT-BASSIN n. m. Partie du port, située en avant d'un bassin. Pl. des *avant-bassins*.

AVANT-BEC (bèk) n. m. Brise-glace d'un pont. Pl. des *avant-becs*.

AVANT-BRAS (bra) n. m. Partie du bras depuis le coude jusqu'au poignet. Chez le cheval, région du membre antérieur, s'étendant du coude au genou.

AVANT-CALE n. f. Prolongement d'une cale de construction en dessous du niveau de la mer. Pl. des *avant-cales*.

AVANT-CLOU n. m. Petite visserie avec laquelle on perce des trous pour y enfoncer des clous sans s'exposer à faire éclater le bois. Pl. des *avant-clous*.

AVANT-COUR (kor) n. m. Partie d'une construction en saillie.

AVANT-COUR n. f. Première cour d'une grande maison. Pl. des *avant-cours*.

AVANT-COUREUR adj. et n. m. Qui précède quelqu'un. Fig. Tout ce qui annonce un événement prochain : *signes avant-coureurs de la tempête*.

AVANT-COURRIER (sou-ri-é), **ÈRE** n. Qui court en avant. (Se dit en poésie en parlant de l'aurore) : *l'avant-courrier du jour*.

AVANT-DERNIER (dèr-ni-é), **ÈRE** adj. et n. Qui est avant le dernier. Pl. des *avant-derniers, ères*.

AVANT-DEUX (dèd) n. m. La seconde des cinq figures du quadrille.

AVANT-FOSSE (fo-sé) n. m. Fossé entourant la contrescarpe. Pl. des *avant-fossés*.

AVANT-GARDE n. f. Première ligne d'une armée, d'une flotte, etc., en bataille, en marche. Pl. des *avant-gardes*.

AVANT-GLACIS (sè) n. m. Glacis qui règne au delà d'un avant-fossé.

AVANT-GOÛT (ghod) n. m. Goût qu'on a par avance d'une chose agréable. Pl. des *avant-goûts*.

AVANT-HIER (a-van-ti-èr) loc. adv. Avant-veille du jour où l'on est.

AVANT-MAIN (min) n. m. La partie antérieure de la main. Partie de devant du cheval, comprenant la tête, le cou, le poitrail et les membres antérieurs. Pl. des *avant-mains*.

AVANT-MÈTRE n. m. Ensemble des différentes mesures d'un ouvrage à construire. Pl. des *avant-mètres*.

AVANT-MUR n. m. Mur adossé à un autre mur. Pl. des *avant-murs*.

AVANT-PÊCHE n. f. Petite pêche précoce. Pl. des *avant-pêches*.

AVANT-PORT (por) n. m. Petit port à l'entrée d'un grand. Pl. des *avant-ports*.

AVANT-POSTE (post) n. m. Poste en avant, le plus près de l'ennemi. Pl. des *avant-postes*.

AVANT-PREMIÈRE n. f. Réunion de critiques, d'auteurs, etc., qui a lieu avant la première représentation d'une pièce, avant l'exposition d'une œuvre d'art. Pl. des *avant-premières*.

AVANT-PROJET (jé) n. m. Rédaction préparatoire d'un projet. Pl. des *avant-projets*.

AVANT-PROPOS (po) n. m. Préface, introduction en tête d'un liv. e.

AVANT-QUART (kar) n. m. Coup que certaines horloges sonnent un peu avant l'heure, la demi-heure et le quart. Pl. des *avant-quarts*.

AVANT-SCÈNE (sè-ne) n. f. Partie de la scène d'un théâtre en avant des décors. Loge de spectateur tout près de la scène : *louter une avant-scène*. Pl. des *avant-scènes*.

AVANT-SOLIER (f-f) n. m. (de *avant*, et *sol*). Partie qui supporte les étages des maisons en saillie sur la rue. Pl. des *avant-soliers*.

AVANT-TOIT (toi) n. m. Toit en saillie. Pl. des *avant-toits*.

AVANT-TRAIN (trin) n. m. Partie d'une voiture qui comprend les deux roues de devant et le timon. Pl. des *avant-trains*.

AVANT-VEILLE (vé, ll mill.) n. f. Le jour qui est avant la veille. Pl. des *avant-veilles*.

AVARE adj. et n. (lat. *avarus*). Qui a un amour excessif de l'argent pour l'accumuler. Fig. Très méfier de : *être avare de son temps*. **ANT. Prodigue, dépensier, dissipateur.**

AVAREMENT (man) adv. D'une manière avare.

AVARIABLE adj. Qui peut s'avarier.

AVARICE n. f. Attachement excessif aux richesses. **ANT. Prodigalité, générosité.**

AVARICIEUSEMENT (ei-se-man) adv. D'une façon avaricieuse.

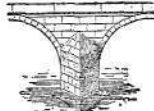
AVARICIEUX, EUSE (si-èd, eu-ze) adj. et n. Qui a de l'avarice dans les petites choses, qui lésine : *vieillard avaricieux*; *un avaricieux*.

AVARIE (ri) n. f. (ital. *avaria*). *Mar.* Dommage arrivé à un navire ou à sa cargaison. Déterioration, dégât. *Syllis.*

AVARIE, E adj. Endommagé, gâté. Adj. et n. Atteint de la sy. hilia.

AVARIER (ri-é) v. a. (Se conj. comme *prier*). Endommager, gâter : *l'eau avarié nos provisions*.

AVATAR n. m. Dans l'Inde, incarnation d'un dieu, particulièrement de Vishnou. *Par anal.* Trans-



Avant-bec.



Avant-clou.

formation, métamorphose : les avatars d'un homme politique.

À VAU-DE-ROUTE (vô) loc. adv. Précipitamment, en désordre : *troupes qui fuient à vau-de-route.*

À VAU-LEAU (vô-lô) loc. adv. Au courant de l'eau : *laisser aller une barque à vau-leau. Fig. A aller à vau-leau, se dit en parlant de ce qui tourne au désordre, à la déconforte : que d'entreprises s'en vont à vau-leau!* (Dans ce sens, on dit aussi à VAU-LE-VENT, à VAU-LE-FEU.)

AVE ou **AVE MARIA** n. m. (lat. *ave Maria*, Salut, Marie). La salutation angélique. Grain du chapelet, sur lequel on dit un *ave*. Pl. des *ave* ou des *ave Maria*.

AVEC (vê) prép. (lat. *apud hoc*). En même temps que : *prendre au nid la mère avec les petits*. En compagnie de : *déjeuner avec un ami*. Au moyen de, à l'aide de : *ouvrir avec une clef*. Envers : *être docile avec ses maîtres*. Malgré, sauf : *avec tout le respect que je vous dois*. D'avec indique un rapport de différence : *distingue l'ami d'avec le flatteur.*

AVECQUE ou **AVECQUES** (vê-ke) prép. Anc. orthogr. de AVEC.

AVEINDRE (vin-dre) v. a. Se conj. comme *craindre*. Atteindre, saisir. (Vx.)

AVEINE (vê-ne) n. f. Anc. orthogr. de AVOINE.

AVEINIÈRE (vê) ou **AVÉNIÈRE** n. f. Terrain semé d'avoine.

AVELANEDE n. f. Godet, cupule du gland.

AVELINE n. f. Grosse noisette, fruit de l'avelinier.

AVELINIER (mi-é) n. m. (de *Abella* en Campanie). Variété de noisetier des contrées méridionales de l'Europe.

AVEN (vèn) n. m. (du celt. *avon*, source). Puits naturel creusé en forme de gouffre, dans la région des Causses.

AVENACÉES (sé) n. f. pl. Tribu des graminées, ayant pour type le genre *avoine*. S. une *avenacée*.

AVENAGE n. m. Impôt féodal, qui se payait en avoine.

AVENANT (nan) n. m. Acte modificatif d'une police d'assurance.

AVENANT (nan). E adj. Qui a bon air, bonne grâce. Qui est affable : *manières avenantes*. A l'avenant loc. adv. A proportion, pareillement. A l'avenant de loc. prép. : *départ à l'avenant du repas.*

AVÈNEMENT (man) n. m. Venue, arrivée : *l'avenement du Messie*. (Ce sens a vieilli.) Élévation à une dignité suprême : *avenement à l'Empire.*

AVÈNERON n. m. Folle avoine.

AVÈNIÈRE n. f. Agric. Syn. de AVEINIÈRE.

AVENIR v. imp. et défec. Advenir, arriver fortuitement. (Peu us.)

AVENIR n. m. Temps futur : *l'avenir est incertain*. Fig. Bien-être futur : *assurer l'avenir d'un enfant*. Belle situation en perspective : *avoir de l'avenir*. Postérité : *l'avenir nous jugera*. A l'avenir loc. adv. Désormais. ANT. **PASSÉ**.

À-VENIR n. m. Dr. Somination adressée par un avoué à l'avoué de l'adversaire de comparaître à l'audience à un jour fixé : *signifier des à-venir*.

AVENT (van) n. m. (du lat. *adventus*, arrivée). Temps destiné par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël, et qui comprend les quatre dimanches qui précèdent cette fête. Ensemble des sermons prêchés à cette époque : *l'Avent de Bourdaloue*.

AVENTURE (van) n. f. (du lat. *adventurus*, qui doit arriver). Événement, fait inopiné, fortuit, surprenant : *les aventures de la vie*. Entreprise hasardeuse ou événement extraordinaire : *les aventures de Télémaque*. La bonne aventure, la prédiction de l'avenir. Loc. adv. : *à l'aventure*, sans dessin arrêté. Par aventure, d'aventure, par hasard.

AVENTURER (van-tu-ré) v. a. Hasarder, risquer : *aventurer une somme*. S'aventurer v. pr. Se hasarder, s'exposer.

AVENTUREUSEMENT (van-tu-ré-ze-man) adv. D'une manière aventureuse.

AVENTUREUX, EUSE (van-tu-ré, eu-ze) adj. Qui s'expose, qui se hasarde : *homme, esprit aventureux*. Abandonné au hasard : *existence aventureuse*. ANT. **Prudent, circonspect**.

AVENTURIER (van-tu-ri-é), **ÈRE** n. Qui cherche, qui court des aventures, qui s'abandonne à une vie d'intrigues.

AVENTURINE (van) n. f. Pierre d'un jaune brun, semée de petits points d'or. Verre ou poterie imitant cette pierre précieuse et qu'on obtient en jetant à l'aveugle de la limaille de cuivre sur du verre en fusion.

AVENUE, E adj. Ne s'emploie que dans la locution adjectivale *non avenue* (fém. *avenue*), considéré comme un ml.

AVENUE (né) n. f. (rad. *venir*). Chemin par lequel on arrive dans un lieu : *les avenues d'un palais*. Allée d'arbres qui conduit à une habitation. Nom donné à certaines grandes voies des villes, plantées d'arbres : *l'avenue des Champs-Élysées, à Paris*.

AVÉRÉ, E adj. (de *avérer*). Reconnu vrai : *fait avéré*. ANT. **Contesté, controversé**.

AVÉRER (vé) v. a. (lat. *ad*, et *verus*, vrai). Vérifier et démontrer comme vrai : *avérer une nouvelle*.

AVERS (vèr) n. m. (du lat. *adversus*, tourné vers). Côté d'une monnaie, d'une médaille, qu'on appelle communément la tête, le droit, la face. ANT. **Revers**.

AVERSE (vèr-sè) n. f. (rad. *verser*). Pluie subite, abondante et souvent de peu de durée : *essuyer une averse*. A verse loc. adv. V. VERSE (A).

AVERTION (vèr) n. f. (lat. *avertio*, de *avertere*, détourner). Antipathie, haine, répulsion, répugnance extrême : *prendre en aversion*. ANT. **Sympathie**.

AVERTI, E (vèr) adj. Qui a reçu un avis ou un avertissement : *se tenir pour averti*. Instruit, expérimenté, avisé : *un critique averti*. Prov. : *Un homme averti en vaut deux*, quand on est prévenu d'avance, on se tient doublement sur ses gardes.

AVERTIN (vèr) n. m. Maladie de l'esprit, qui rend emporté, furieux. (Vx.) *Art vétér.* Syn. de TOURNIS, maladie des moutons.

AVERTIR (vèr) v. a. (du lat. *avertere*, faire remarquer). Informer, prévenir, donner avis.

AVERTISSEMENT (vèr-ti-sè-man) n. m. Action d'avertir, avis, information. Sorte de préface : *avertissement ou lecteur*. Avis adressé aux contribuables pour le paiement de l'impôt.

AVERTISSEUR (vèr-ti-seur) adj. et n. m. Qui avertit : *signal avertisseur ; un avertisseur d'incendie*.

AVEU n. m. (rad. *avouer*). Reconnaissance, verbale ou par écrit, d'avoir fait ou dit quelque chose : *faire l'aveu de ses fautes*. Consentement, approbation : *sans votre aveu*. Témoignage : *de l'aveu de tout le monde*. Homme sans aveu, vagabond. ANT. **Dénégation, désaveu**.

AVEUGLENT (ghlan), E adj. Qui éblouit, aveugle : *lumière aveuglante*.

AVEUGLE adj. et n. préf. *ab*, et lat. *oculus*, oeil. Privé de la vue. Fig. Celui à qui la passion enlève le jugement : *la colère rend aveugle*. Se dit de la passion même : *haine aveugle*. Sormission *aveugle*, enfière. A l'aveugle loc. adv. Sans intelligence. ANT. **Clairvoyant, voyant**. V. ECOLE (Part. hist.).

AVEUGLEMENT (man) n. m. Privation de l'usage de la vue, cécité. Fig. Trouble de la raison : *l'aveuglement de la colère*. ANT. **Clairvoyance, perspicacité**.

AVEUGLÈMENT (man) adv. Sans discernement, sans réflexion : *obéir aveuglément*.

AVEUGLE-NE, E n. et adj. Aveugle de naissance, qui n'a jamais vu la lumière. Pl. des *aveugles-nés*.

AVEUGLER (ghlé) v. a. Priver de la vue. Fig. Eblouir : *le soleil m'aveugle*. Oter l'usage de la raison : *la passion aveugle*. Boucher une ouverture accidentelle.

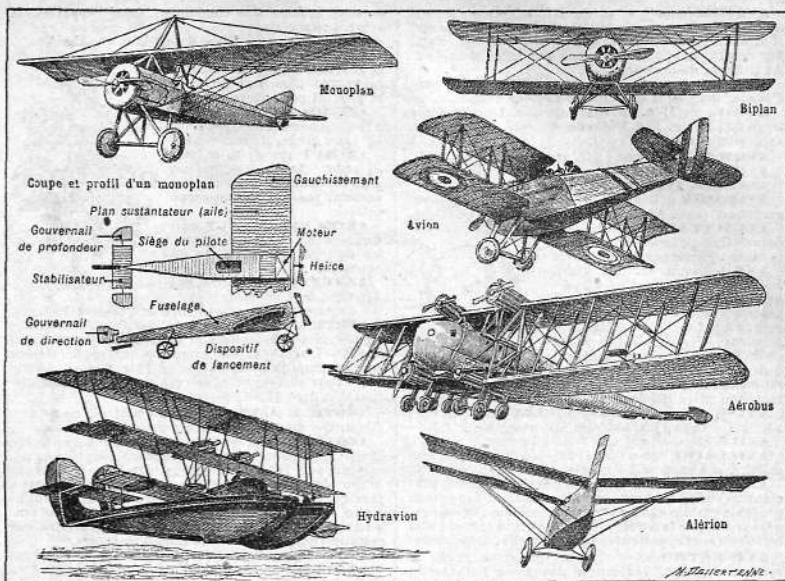
AVEUGLETTE (ghlé-te) (A'L) loc. adv. A tâtons, sans y voir. Fig. Au hasard : *agir à l'aveuglette*.

AVEULIR v. a. préf. *ad*, et *veule*. Rendre veule, faible, sans volonté : *l'oisiveté aveulit l'homme*.

AVEULISSEMENT (î-sè-man) n. m. Action d'aveulir. Etat de celui qui est sans énergie, sans volonté.

AVIATEUR, TRICE adj. Qui sert à l'aviation : *machine aviatrice*. N. Qui s'occupe d'aviation.

AVIATION (si-on) n. f. (du lat. *avis*, oiseau). Vol des oiseaux. Navigation aérienne. — L'aviation désigne surtout la locomotion aérienne faite à l'aide d'un véhicule plus lourd que l'air. Aux tentatives faites avec les hélicoptères, etc., ont succédé les essais de vol plané, exécutés au moyen d'aéroplanes. Puis les aéroplanes (monoplans, biplans, mul-



AVIATION. — V. AÉRONAUTIQUE.

faisant disparaître les parties morbides : **aviver** les bords d'une cicatrice. ANT. **Effacer, amortir, ternir.**

AVIVES n. f. pl. Chez les animaux, syn. de PAROTIDITE.

AVOCASSER (ka-sé) v. n. Exercer obscurément la profession d'avocat.

AVOCASSERIE (ka-se-ri) n. f. Profession d'avocat obscurément exercée. Mauvaise chicane d'avocat.

AVOCASSIER (ka-si-é), **ÈRE** adj. Qui a rapport aux mauvais avocats : *gent avocassière; façon avocassière*. N. m. Mauvais avocat.

AVOCAT (ka) n. m. (lat. *advocatus*; de *ad*, auprès, et *vocatus*, appelé). Celui qui fait profession de plaider en justice : *pour être avocat, il faut être licencié en droit et avoir prêté serment devant la cour d'appel*. Fig. Celui qui intercede pour un autre. **Avocat général**, officier du ministère public, remplaçant les procureurs généraux, principalement pour le service des audiences, à la Cour de cassation et dans les cours d'appel. N. f. Femme qui a le titre d'avocat. Adj. : *femme avocate*.

AVOCAT (ka) n. m. Fruit de l'avocatier.

AVOCATIER (ti-é) n. m. Bot. Genre de lauracées qui vivent en Amérique et en Asie, et dont le fruit, très estimé, est connu sous le nom de *avocat* ou *poire d'avocat*.

AVOICATOIRE (péf. ad. et lat. *vocare*, appeler), adj. Se dit de ce qui rappelle : *des lettres avoicatoire*. N. m. : un *avoicatoire*.

AVOCETTE (sé-te) n. f. Oiseau échassier du littoral de l'Océan, à long bec recourbé en l'air, au plumage noir et blanc et de la taille d'un faisane.



Avocatier.



Avocette.

AVOÏNE n. f. (lat. *avena*). Genre de graminées avancées, qui fournit un grain particulièrement employé à la nourriture des chevaux.

Folle avoine, variété qui croît spontanément dans les champs.

AVOIR v. a. (lat. *habere*. — *J'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont, J'avais, nous avions, J'eus, nous eûmes, J'aurai, nous aurons, J'aurais, nous aurions. Aie, ayons, ayez. Que j'aie, que nous ayons. Que j'eusse, que nous eussions. Ayant. Eu, e.*) Posséder : *avoir fait, du mérite*. Éprouver : *avoir faim, avoir peur; qu'avez-vous? Se procurer: on a cela à bon marché. Obtenir: il aura le prix. Être d'une dimension de: la tour Eiffel a trois cents mètres de haut. Avoir à, devoir: avoir à payer. Avoir pour, posséder comme: avoir pour parent. En avoir, regarder: avoir quelqu'un pour insolvable. En avoir, éprouver de l'irritation: en avoir contre quelqu'un. Imposer. Il y a, il est, il existe. C'est un des deux verbes auxiliaires servant à conjuguer les autres verbes.*

AVOIR n. m. Ce qu'on possède de bien : *voilà tout mon avoir*. Partie du compte d'une personne où l'on porte les sommes qui lui sont dues. ANT. **Doit**.

AVOISINANT (zi-nan), E adj. Proche, voisin.

AVOISINER (zi-né) v. a. Être proche, être voisin. **AVORTEMENT** (van) n. m. (péf. ad. et lat. *ortus*, part. pass. de *oriri*, naître). Expulsion, spontanée ou provoquée, avant l'époque où devient viable le produit de la conception. Fig. Insuccès. Syn. **FATUUS CÔTEUR**.

AVOSTER (té) v. n. Accoucher avant terme. Fig. Ne pas mûrir, en parlant des fruits. Échouer, ne pas réussir, en parlant d'une entreprise.

AVORTON n. m. Plante ou animal venu avant terme. Par plaisant, Petit homme mal fait.

AVOUABLE adj. Qui peut être honnêtement avoué : *motif avouable*. ANT. **INAVOUABLE**.

AVOUE n. m. (lat. *advocatus*). Officier ministériel chargé de faire les procédures pour les parties devant les tribunaux. V. **AGROGÉ**.



Avoine.

AVOUE (*vou-é*) v. a. (du lat. *advocare*, reconnaître. Confesser, reconnaître : *avouer une faute*. Reconnaître comme sien : *avouer un ouvrage*. Ratifier, confirmer : *j'avoue tout ce que vous avez fait*.
ANT. **Nier, désavouer.**

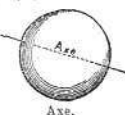
AVOYER (*vo-é*) n. m. (autre forme de *avoué*). Premier magistrat de certains cantons suisses.

AVRIL (*vril*) n. m. (lat. *aprilis*). Le quatrième mois de l'année. *Fig. Poisson d'avril*, attrape, plaisanterie, usitée le 1^{er} avril.

AVRILÉ, E (*ll mil.*) adj. Semé, planté en avril.
AVRILLET *vril*, *ll mil.*, *e* n. m. Blé semé en avril.
AVULSION, **IVE** adj. Qui opère l'avulsion.
AVULSION n. f. (du lat. *avulsio*, sup. de *avellere*, arracher). *Chir.* Arrachement ; l'*avulsion d'une dent*.

AVENCULAIRE (*non-ku-lè-re*) adj. (du lat. *avenculus*). Qui a rapport à l'ongle, à la tante ; *puissance avenculaire*.

AXE (*ak-se*) n. m. (lat. *axis*). Principal diamètre d'un corps ; *axe du monde*. Ligne droite qui passe ou est censée passer par le centre du globe, et sur laquelle il tourne. (V. *PÔLE*.) Pièce de fer ou de bois qui passe par le centre d'un corps et qui sert à faire tourner ce corps sur lui-même. *Axe d'une voie*, ligne idéale qui tiendrait le milieu entre les deux bords extérieurs de la voie.



AXIAL, E (*ak-si*) ou **AXUEL, ELLE** (*ak-su-él, è-él*) adj. Qui a rapport à l'axe. Qui lui ressemble.

AXILLE (*ak-si-lè*) adj. Qui forme un axe.

AXILLAIRE (*ak-si-lè-re*) adj. (du lat. *axilla*, aisselle). Qui a rapport à l'aisselle ; *nerf axillaire*.

AXIOME (*ak-si*) n. m. (gr. *axioma*; de *axios*, précieux). Vérité évidente par elle-même. Proposition générale établie dans une science, comme : *le tout est plus grand que la partie ; deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles ; tout effet a une cause*.

AXIOMETRE (*ak-i-to*) n. m. (gr. *axios*, juste, et *metron*, mesure). Indicateur donnant à distance la direction de la barre d'un navire.

AXIS (*ak-sis*) n. m. Seconde vertèbre du cou.

AXOLOTL (*ak-so*) n. m. Forme larvaire de batraciens urodèles amphibies du genre *amblystome*, originaires du Mexique.

AXONGE (*ak-son-je*) n. f. (lat. *axis*, essieu, et *ungere*, oindre). Graisse fondue des animaux, particulièrement du porc, autrement dite *SAINDOUX*.

AXONOMETRIQUE (*ak-so*) n. et adj. f. (gr. *axôn*, onos, axe, et *metron*, mesure). *Pe spectre axonométrique*, projection orthogonale sur un plan oblique aux trois dimensions du corps à reproduire.

AY (*a-i*) n. m. Vin produit par la commune d'Ay Champagne. [On écrit aussi *l.*]
AYANT CAUSE (*è-an-droï*) n. m. Celui à qui les droits d'une personne ont été transmis. Pl. *des ayants cause*.

AYANT DROIT (*è-an-droï*) n. m. Celui qui n'a des droits à quelque chose. Pl. *des ayants droit*.

AYAPANA (*a-ia*) n. m. Genre de composées, de l'Amérique du Sud, dont les feuilles sont employées comme sudorifiques.

AYE-AYE (*a-i-a-i*) n. m. Petit lémurien de Madagascar, du genre *cheironomys*.

AYUNTAMIENTO (*ai-un-ta-mi-èn-to*) n. m. En Espagne, le corps des conseillers municipaux d'une commune, d'une cité. Pl. *des ayuntamientos* (*tos*).

AZALÉE (*è-z*) n. f. Bot. Genre d'Ericacées de l'hémisphère boréal, à fleurs très élégantes, de couleurs variées, mais sans parfum.

AZEDARAC ou **AZADARACH** (*ral*) n. m. Arbre de la famille des méliacées. (Les noix de ses fruits



Azalée.

servent à faire des chapelets ; aussi l'appelle-t-on *arbre à chapelets*.)

AZEL (*zèl*) n. m. Terre domaniale, en Algérie.

AZEROLE n. f. Sorte de fruit rouge, aigrelet, de la grosseur d'une petite cerise, contenant plusieurs noyaux, et produit par l'azeroller.

AZEROLIER (*li-é*) n. m. Arbre épineux à feuilles blanchâtres, du genre *alister*.

AZIMUT (*mut*) n. m. (ar. *al semit*). Angle que fait un plan vertical fixe avec un plan vertical passant par un corps céleste.

AZIMUTAL, E, AUX adj. Qui représente ou qui mesure les azimuts. N. m. Sorte de boussole.

AZOTATE n. m. *Chim.* Sel dérivant de l'acide azotique : *les azotates sont surtout utilisés comme engrais*.
AZOTE, **E** n. m. (gr. *à priv.*, et *azé*, vital. *Chim.* Gaz simple, incolore, inodore et insipide. Adjectif : *gaz azoté*. — L'azote (AZ) entre pour les quatre cinquièmes environ dans la composition de l'air atmosphérique et ne peut entretenir ni la respiration ni la combustion. Un litre d'azote pèse 1^{er} 258.

AZOTÉ, E ou **AZOTEUX, EISE** (*teù, eu-se*) adj. *Chim.* Qui contient de l'azote : *aliments azotés*.

AZOTIQUE adj. Se dit principalement d'un acide (AZOIII) que l'on obtient en traitant l'azotate de potassium par l'acide sulfurique. (On l'appelle encore *ACIDE NITRIQUE* ou *EAU FORTE*). — Cet acide sert à fabriquer les azotates (ou nitrates) l'acide sulfurique, la nitro-benzine, etc. Il est utilisé dans l'industrie des matières colorantes, et les graveurs sur métaux l'emploient sous le nom d'*eau forte*.

AZOTITE n. m. Sel dérivant de l'acide azoteux.

AZOTURE n. m. Combinaison de l'azote avec un radical considéré comme substitué à l'hydrogène de l'ammoniaque.

AZTÈQUE adj. Qui a rapport aux Aztèques. (V. *Part. hist.*) N. Pop. Individu chétif ; avorton : *un, une véritable aztèque*.

AZULEJOS (*zou-lé-joss*) n. m. Invar. Carreau de faïence, de fabrication maraëque, employé jadis au revêtement des murailles.

AZUR n. m. (de l'ar. *al-azward*, le bleu). Verre coloré en bleu par l'oxyde de cobalt. (On l'appelle encore *bleu d'azur*, *bleu de smalt*, *bleu de Saxe*, *bleu de saffre*, *bleu d'émail*, *bleu d'empois*, *smalt*, *vert de cobalt*.) Couleur bleue de l'atmosphère, de la mer, etc. L'air : le ciel *se colorer dans l'azur*. *Blas*. La couleur bleue. (V. la planche *BLASON*.) **Pierre d'azur**, nom vulgaire du lapis-lazuli.

AZURABLE adj. Que l'on peut azurer.

AZURÉ, E adj. De couleur d'azur. *La voûte azurée*, le ciel. *La plaine azurée*, la mer.

AZURER (*re*) v. a. Teindre en couleur d'azur.

AZURESCENT (*rès-san*), **E** adj. Qui tire sur la couleur d'azur.

AZURINE n. f. Substance incolore dont les solutions présentent à la lumière une fluorescence bleue.

AZYGOS (*goss*) n. f. Veine qui établit la communication entre les deux veines caves. Adj. : *veine azygos*.

AZYME adj. gr. *a priv.*, et *zumb*, levain). Sans levain : *pain azyme*. — Les Israélites appelaient pain azyme celui qu'ils faisaient cuire la veille de la pâque, en mémoire de ce que leurs ancêtres, au moment de quitter l'Égypte, avaient fait un repas avec du pain sans levain. On appelait ce jour la *fête des azymes*. L'Église croit généralement que Jésus-Christ s'est servi de pain azyme dans la cène avec ses disciples ; c'est à cause de cela qu'elle emploie cette espèce de pain. Dans l'Église russe, on ne fait usage que de pain levé.

AZYMIQUE adj. (de *azyme*). Qui est impropre à la fermentation.



Azeroller.

